

ALEXANDRE WASSILTCHIKOW.

LES RAZOUMOWSKI.

ÉDITION FRANÇAISE

PAR

ALEXANDRE BRÜCKNER.

TOME II.

LE COMTE ANDRÉ RAZOUMOWSKI.

TROISIÈME PARTIE.

1806—1836.

HALLE a. S.

TAUSCH & GROSSE.

1894.



Princesse Constantine Rasumoffsky
née
Comtesse Thürheim.

A. WASSILTCHIKOW.

LE COMTE ANDRÉ RAZOUMOWSKI.

TROISIÈME PARTIE.

(RÈGNE D'ALEXANDRE I ET DE NICOLAS)

1806—1836.

ÉDITION FRANÇAISE

PAR

A. BRÜCKNER.

HALLE a. S.

TAUSCH & GROSSE.

1894.

Table des matières.

Chapitre I.

Iéna 1806.

La convention conclue par le comte Haugwitz à Paris le lendemain de la bataille d'Austerlitz excita une indignation générale non seulement à St.-Pétersbourg, à Vienne et à Londres, mais encore à Berlin. Les patriotes prussiens protestèrent hautement contre cet arrangement avec la France. Le roi Frédéric-Guillaume III, faible et indécis, entra alors en relations secrètes avec les cabinets de Londres et de St.-Pétersbourg, et se résolut enfin à exiger de Napoléon quelques changements dans le traité. Le gouvernement français épiait attentivement les menées de la Prusse; Laforest, diplomate français à Berlin, était au courant des négociations entamées par la Prusse d'un côté et par l'Angleterre et la Russie de l'autre.

Les réclamations du roi ne firent qu'irriter Napoléon, qui d'ailleurs en voulait à la Prusse. Accablant le comte Haugwitz de reproches, il refusait nettement les changements sollicités. Bien plus: il somma le gouvernement prussien d'accepter des conditions encore plus humiliantes qu'auparavant, en destinant quelques territoires de l'Empire Germanique, qu'il avait voulu accorder à la Prusse, à d'autres princes allemands, qui se courbaient devant sa volonté. Il exigeait, que la Prusse gardât une attitude hostile envers l'Angleterre, en fermant ses ports aux bâtiments anglais. Enfin il demandait, que le comte de Hardenberg, ennemi implacable de la France, fût destitué. Cependant la Prusse devait toujours acquérir le Hanovre, qu'elle convoitait depuis longtemps. Haugwitz ne pouvant résister à cet appât et craignant, que des complications imprévues ne fissent compromettre les intérêts de la Prusse, n'hésita plus à signer *(sub spe rati)* le traité que le cabinet des Tuileries lui

avait dicté. Pourtant le diplomate prussien n'avait pas le courage de remettre personnellement au roi les conditions de ce traité. Pour ne pas s'exposer aux attaques du parti national, il envoya à Berlin le marquis Lucchesini.

Espérant que le gouvernement russe n'hésiterait pas à ratifier le traité signé par Oubril et ne doutant pas du succès de la mission du marquis Lucchesini à Berlin, Napoléon s'occupait assidûment des affaires d'Italie et d'Allemagne. Par la création de royaumes, de duchés et de principautés destinés à ses parents et à ses maréchaux il s'entoura de vassaux dévoués. Les Bourbons, chassés du royaume des Deux-Siciles, furent remplacés par Joseph Bonaparte, qui devint roi de Naples. Louis Bonaparte portait la couronne du royaume de Hollande établi sur les débris de la république des Pays-Bas. Murat fut fait duc de Berg et de Clèves; le maréchal Berthier fut nommé duc de Neufchâtel, Talleyrand — duc de Bénevent, etc. Le 12 juillet 1806 on proclama la formation de la confédération du Rhin, à laquelle avaient accédé la Bavière, le Wurttemberg, l'électorat de Bade, le duché de Nassau et un grand nombre d'autres territoires allemands. L'empereur François, cédant à ce nouveau coup dirigé contre la constitution de l'Empire Germanique, se décida à se démettre de la dignité d'empereur d'Allemagne se bornant à porter dorénavant le titre d'empereur d'Autriche et en se nommant François I.

Quant à la Prusse, Napoléon avait eu raison de s'attendre à une attitude prévenante et humble de sa part. Lucchesini à son arrivée à Berlin n'y trouva pas le roi, qui s'était rendu à Stettin pour y assister à la revue des troupes qui retournaient en Russie. Les nouvelles du traité humiliant causèrent à Berlin de démonstrations bruyantes, auxquelles prirent part non seulement des militaires mais aussi des membres de la famille royale. Toutefois le roi accepta le traité signé par Haugwitz. Hardenberg fut éloigné et eut pour successeur le comte Haugwitz. Lucchesini fut envoyé à Paris comme diplomate prussien. Napoléon, devenu le protecteur de la confédération du Rhin et disposant à son gré des ressources financières et des troupes des membres de cette confédération, fit observer à la Prusse, qu'on pourrait songer à la formation d'une autre confédération dans le nord de l'Allemagne et que

le roi de Prusse aurait la chance de succéder à l'empereur François dans l'Empire Germanique[1]).

Ces projets, dont il n'avait du reste été question que verbalement, donnèrent à réfléchir aux ministres prussiens. On entama des négociations avec les cours du nord de l'Allemagne et l'on expédia un courrier à Vienne pour tenter un rapprochement avec l'Autriche. Razoumowski écrivit le 22 août:

„Ce qui est à remarquer à l'égard de la marche que suit la cour de Berlin, pour regagner la confiance de celle de Vienne, si justement aliénée par la conduite perfidement abjecte de son cabinet, c'est que celui-ci s'est adressé au ministère saxon pour le solliciter de se rendre garant à Vienne de la bonne foi prussienne. C'est assurément une démarche sans exemple entre deux grandes puissances d'en choisir une troisième de rang inférieur et subordonnée par sa position à l'une d'elles, pour être caution auprès de l'autre qu'elle n'a pas à craindre cette fois-ci d'être trompée, après l'avoir été en tant et tant d'occasions. Cette dégradation, qui caractérise en même temps et l'immoralité du ministre et la faiblesse du cabinet qu'il dirige, n'est pas faite pour obtenir son but auprès de cette cour-ci, qui, dans le tourbillon des désastres qui l'environnent, n'a jamais oublié son honneur et sa dignité... De toutes les situations où un état puisse se trouver, celle de cette cour-ci est la plus cruelle. Elle ne saurait se livrer aux intentions toujours fallacieuses de la Prusse, parce qu'elle appréhende son rapprochement avec la France; le repos momentané qu'elle goûte, provient vraisemblablement de la discussion intermédiaire de cet objet. Tout peut faire révoquer les promesses faites de la retraite des troupes françaises, qui occupent encore son territoire, et c'est ainsi que cet instant de répit sera remplacé demain peut-être par des agitations nouvelles et par de nouveaux dangers."

Les négociations entamées par Laforest, diplomate français à Berlin, n'aboutirent à rien. L'Autriche observait une attitude réservée et peu conciliante, et les cours du nord de l'Allemagne laissaient entrevoir leur méfiance envers la Prusse. Bientôt on apprit à Berlin, que

1) Schlosser, Geschichte des XVIII. Jahrhunderts, VII. 155.

Napoléon avait proposé à l'Angleterre de lui rendre le Hanovre qu'il avait accordé à la Prusse*). L'impression que cette nouvelle produisit sur le roi Frédéric-Guillaume III fut d'autant plus pénible que les dépêches de Lucchesini arrivées récemment laissaient entrevoir les dangers, dont la France menaçait la Prusse. D'après l'avis du marquis la paix conclue entre la Russie et la France ne manquait pas de solidité; il s'attendait à ce que Napoléon exigeât de la Prusse d'autres sacrifices encore; il jugeait probable, que l'empereur français songerait au rétablissement de la Pologne et que dans ce cas le grand-duc Contantin serait mis à la tête de cette puissance[1]. C'est pour cette raison que Lucchesini supplia le roi de se rendre sans délai à St.-Pétersbourg pour y empêcher la conclusion du traité de la Russie avec la France[2]**).

En même temps on reçut à Berlin des nouvelles rassurantes de St.-Pétersbourg. Le comte Goltz, diplomate prussien en Russie, écrivait, que l'empereur Alexandre avait décliné les conditions signées par Oubril et qu'il n'y avait que le prince Czartoryski qui songeait encore au rétablissement de la Pologne. Cependant Goltz faisait observer, que le refus de l'empereur Alexandre aurait pour conséquence inévitable une guerre entre la Russie et la France et qu'on pouvait s'attendre à ce que le cabinet de St.-Pétersbourg exigeât de la Prusse au cas échéant une explication sur sa conduite; il était probable que l'empereur Alexandre ferait valoir ses relations amicales avec le roi Frédéric-Guillaume III, mais qu'en même temps il s'efforcerait de démontrer au cabinet de Berlin, que la Prusse, vu sa position géographique, ne pourrait garder sa neutralité dans le cas d'un conflit entre la Russie et la France.

---

1) Solowjew, l'empereur Alexandre (en russe), p. 118.

2) Schlosser l. c. 155.

---

*) V. Oncken, Das Zeitalter der Revolution u. s. w. Berlin 1886 II. p. 236 et 250. B.

**) V. la lettre que le roi adressa à l'empereur Alexandre le 8 août dans l'ouvrage d'Oncken l. c. p. 252. B.

Le naturel indécis du roi l'empêchait de prendre une résolution. En outre il se trouvait à cette époque dans une grande agitation par suite d'une pétition signée par les princes de la famille royale et par un grand nombre d'hommes d'état, p. ex. par le baron Stein, qui avait été éloigné des affaires à la suite des intrigues de Haugwitz, de Zastrow, de Lombard, de Beyme et d'autres adhérents de l'alliance franco-prussienne. Cette pétition exprimait l'espoir, que le comte Haugwitz serait destitué et que le roi créerait un conseil d'état qui serait l'organe de l'opinion publique. Frédéric-Guillaume fit une réprimande sévère aux signataires de ce document, qu'il envisageait comme une infraction aux prérogatives de la couronne. Cependant le roi ordonna en même temps de mobiliser l'armée. Lucchesini, qui s'était attiré la haine de Napoléon, fut remplacé par le général Knobelsdorff que l'on connaissait comme adhérent juré de l'alliance franco-prussienne.

La nouvelle inattendue de la mobilisation de l'armée prussienne produisit une impression profonde sur le monde diplomatique. Laforest en fit aussitôt part à Napoléon. Irrité du refus de la Russie Napoléon ne cacha pas son indignation contre la Prusse, en blâmant hautement le comte Haugwitz, qui jusque-là adhérent de l'alliance franco-prussienne était devenu l'ennemi juré de la France. En même temps Napoléon étalait une prévenance extraordinaire pour l'Autriche, dont les représentants à Paris, le baron Vincent et son successeur, le comte Metternich, jouaient un rôle important à la cour de France. Les membres du corps diplomatique à Paris supposaient, que ce diplomate avait été chargé de faire des propositions agréables à Napoléon. Ce dernier s'entretenait volontiers avec le comte et ne lui cachait pas son irritation contre la Prusse. Metternich en fit part à son gouvernement, et le comte Stadion n'hésita pas à communiquer ces nouvelles au comte Razoumowski, qui à son tour écrivait (le 29 août) à Budberg ce qui suit:

„Quant à la Prusse, Bonaparte en parla avec le mépris le plus prononcé au comte de Metternich. — „„J'ai"", dit-il, „„des nouvelles de ce qui s'y passe. Apparemment que le roi veut recommencer la farce de l'année dernière, mais il ne tient qu'à moi de mettre fin à

cette comédie. Je n'ai qu'à rappeler Laforest de Berlin; tout cet armement cessera, et tout rentrera dans son ancien état. Je connais la cour et ce misérable Haugwitz."" Je ne retracerai pas ici le tableau, rendu fidèlement par le comte de Metternich que Bonaparte fit du ministre prussien, de sa duplicité, de son adulation rampante, de sa vénalité. Je me fixerai à un seul trait: celui de l'explication, qui a précédé son introduction chez Bonaparte, lorsqu'il vint le trouver à Schönbrunn, au milieu des évènements de la dernière campagne. Bonaparte lui fit demander, s'il venait au nom des puissances coalisées ou comme avocat de son pays seulement. L'envoyé courtisan répondit sans hésiter que c'était au nom seul de son maître, qui n'avait rien à démêler avec les autres états. Le reste de l'esquisse, où toutes les perfidies de Haugwitz durant son séjour à Vienne furent recensées avec les couleurs du plus profond mépris, ressemble à ce trait caractéristique."

Napoléon qui espérait voir la paix établie avec la Russie fut détrompé. Le malheureux Oubril fut assez mal accueilli à St.-Pétersbourg. L'empereur fit discuter les conditions du traité signé par Oubril au conseil d'état, qui les jugea incompatibles avec la dignité de la Russie. Alexandre, agréant à la résolution de ses ministres et ne prêtant pas attention aux lettres de son ami Laharpe, arrivé à St.-Pétersbourg avec Oubril, refusait de ratifier le traité. Le ministre Budberg parlait amplement des motifs de ce refus dans une circulaire qu'il adressa aux cours européennes. Il y faisait remarquer que les conditions du traité n'étaient pas conformes aux instructions données à Oubril, que la confédération du Rhin démontrait suffisamment l'arrogance de Bonaparte, que la Russie ne saurait jamais acquiescer à l'asservissement complet de l'Italie, à l'occupation de la Dalmatie et à l'abolition des droits des souverains alliés de la Russie etc.

L'opinion publique en Europe était disposée à attribuer le refus du cabinet de St.-Pétersbourg à l'influence du cabinet de St.-James, supposition qui d'ailleurs ne manquait pas de fondement. Le gouvernement anglais, il est vrai, tentait plus que jamais un rapprochement avec la Russie et se vantait d'avoir décliné la paix avec la France. Le cabinet de St.-James n'ignorait pas, qu'Oubril, cédant aux impul-

sions du prince Czartoryski, avait essayé d'aboutir à une réconciliation avec la France à l'insu de la Grande-Bretagne. L'empereur Alexandre sentant, qu'il devait quelque satisfaction à cette dernière puissance, promettait de ne plus négocier avec la France sans le concours de l'Angleterre. On exigeait l'évacuation de l'Allemagne par les troupes françaises; on voulait accorder au roi de Sardaigne les îles Baléares et au roi de Naples la Sicile et la Dalmatie.

La nouvelle du refus de la ratification du traité arriva à Paris au moment même où l'on avait appris, que la Prusse allait mobiliser son armée. Napoléon apprit en même temps la mort de Fox. Pensant que les convictions de ce ministre avaient changé, Napoléon regrettait la mort de cet homme d'état, qui lui faisait craindre une nouvelle rupture avec l'Angleterre. L'empereur se trouvait dans une situation assez difficile. Toute l'Europe se soulevait contre lui; il pouvait s'attendre à une guerre générale. Pourtant on se décida à Paris à ne pas laisser entrevoir la mauvaise impression qu'avaient produite ces nouvelles.

Razoumowski écrivit le 29 août:

„Le comte de Metternich en se rendant à son audience n'avait pas la preuve constatée, que la non-ratification du traité signé par m-r d'Oubril fût parvenue officiellement à Paris, mais il y a de très fortes raisons de le conjecturer et surtout de croire, qu'on l'avait empochée et qu'on la cachait... Les choses à propos des relations que la Prusse cherche à établir ici, sont encore dans le même vague. Le ministère a cru prudent sans doute d'attendre l'avis sur l'effet que la conduite actuelle et les dispositions militaires de la Prusse produiraient à Paris, pour juger par la réaction française de la mesure qu'il aura lui-même à donner à sa conduite... La cour d'ici appréhendait quelque décision violente et subite pour le moment où Bonaparte apprendrait la non-ratification du traité de m-r d'Oubril. Aujourd'hui il paraît que le tyran cherche à gagner du temps, mais on est porté à croire ici, que ce temps ne sera employé qu'à gagner ou à acheter la Prusse, qui finira par se soumettre de nouveau à la volonté de la France.“

On ne s'était pas attendu à l'affabilité de Napoléon envers le nouveau diplomate prussien. Il s'entretenait franchement avec lui, lui

laissant voir, qu'il ne voulait rien entreprendre contre la Prusse, mais remarquant tout de même que cette puissance devait scrupuleusement observer les traités. Tout en avouant ses négociations avec l'Angleterre au sujet du Hanovre, Napoléon ajoutait qu'il n'en avait été question que dans des termes généraux et qu'il avait été indispensable de les effleurer, vu les instances du cabinet de St.-James etc. Ces propos de Napoléon peu sincères du reste produisirent une vive impression sur le général Knobelsdorff, qui se hâta d'en faire part à son gouvernement. On croyait à Berlin pouvoir profiter de la situation délicate de Napoléon pour exiger de lui l'évacuation de la Franconie. Napoléon à son tour chargea Laforest de déclarer à Berlin, que ses troupes ne quitteraient l'Allemagne qu'au moment où la Prusse arrêterait la mobilisation de son armée. De plus il enjoignit à Laforest d'observer une attitude très réservée et d'éviter toute explication ultérieure avec le cabinet de Berlin, ce qui inquiéta vivement le gouvernement prussien. Le parti national à Berlin continuait à prêcher la guerre. Les négociations entre Berlin, Londres et St.-Pétersbourg s'animèrent de plus en plus. La mobilisation de l'armée continuait, et l'on parlait même du prochain départ du roi pour commencer les hostilités.

Pendant ce temps les relations entre la Russie et la Turquie se gâtaient de plus en plus. Jugeant probable une rupture avec la Prusse, Napoléon s'efforçait de détourner l'attention du gouvernement russe des affaires d'occident. C'est pour cette raison qu'il chargea le diplomate français à Constantinople, Sebastiani, de faire tout son possible pour affaiblir en Turquie l'influence de la Russie. La nouvelle de la bataille d'Austerlitz ayant contribué à renforcer le crédit du gouvernement français, Sebastiani parvint à jouer un rôle important à Constantinople. Malgré les efforts du diplomate russe, Italinski, il réussit à délivrer complètement le sultan Sélim de l'influence russe. Tous les dignitaires turcs, qui se trouvaient en relation savec le cabinet de St.-Pétersbourg, durent démissionner, et le parti français prit le dessus. On parvint à abolir peu à peu toutes les conditions du traité conclu avec la Russie en 1805, en vertu duquel les paragraphes assez avantageux des traités de paix de Koutchouk-Kainardschi et de Jassy avaient été confirmés. On défendit d'abord aux bâtiments grecs de hisser le pavillon russe.

Puis on ferma le Bosphore et les Dardanelles aux vaisseaux russes. Il s'ensuivit une infraction des stipulations concernant la Moldavie et la Valachie. On était convenu en vertu du traité de 1805, que la Turquie ne désignerait les hospodars de ces états que du consentement de la Russie, qu'ils occuperaient leurs postes pas moins de sept ans et que leur destitution en cas de quelque crime ou de quelqu'irrégularité n'aurait lieu qu'en vertu d'un verdict des plénipotentiaires turcs et russes. Cependant il arriva, que les hospodars Ipsilanti et Mourouzi, qui ne venaient que d'être nommés, furent destitués grâce aux instances de Sebastiani, qui était d'avis que les deux vassaux se trouvaient sous l'influence de la Russie. Par conséquent Italinski fut chargé de menacer le gouvernement ottoman d'une rupture et d'agir en tout point unanimement avec l'ambassadeur anglais à Constantinople, Arbuthnot. Grâce à sa haine contre Napoléon l'Angleterre avait oublié son inimitié contre la Russie. Le cabinet de St.-James avait prescrit aux diplomates anglais d'entretenir des relations amicales avec les représentants de la Russie et de les aider en tout point dans leurs transactions. On avait su apprécier à Londres les bonnes dispositions du comte Razoumowski pour sir Robert Adair; on savait que l'ambassadeur russe avait toujours été d'avis, que l'alliance anglo-russe répondait aux véritables intérêts de son pays. Fox écrivit à la veille de sa mort à Adair: „Parlez franchement de toutes nos affaires au comte Razoumowski. Dites-lui, que si l'on en excepte les questions du Hanovre et de Malte, la Grande-Bretagne sera toujours disposée à suivre les conseils du cabinet de St.-Pétersbourg.“

Par conséquent Adair se hâta de servir d'intermédiaire pour rapprocher le comte André à Arbuthnot, diplomate anglais à Constantinople. Une correspondance assez animée s'engagea aussitôt entre les deux hommes d'état. Les nouvelles que le comte Razoumowski recevait d'Arbuthnot le mettaient à même d'instruire son gouvernement sur l'état des affaires en Turquie.

L'insolence du sultan ayant irrité l'empereur Alexandre, ce dernier se vit forcé de s'occuper de la question d'Orient. La Turquie à son tour, se fiant au secours de Napoléon se préparait à la guerre, s'efforçant toutefois d'engager la Russie à faire le premier pas. L'empereur

Alexandre voulait savoir quelle impression produirait sur l'Autriche la déclaration de guerre; il exigeait en outre une explication sur la manière d'agir de cette cour dans le cas, où Napoléon pour secourir la Turquie voudrait franchir le territoire autrichien. Tout en ne désirant pas compliquer la situation difficile de cette puissance, l'empereur Alexandre espérait compter sur le concours de son ancien allié. Il en exigeait au moins la plus stricte neutralité, espérant pouvoir empêcher par-là le passage des troupes françaises sur le territoire autrichien. On enjoignit au comte André de faire observer au cabinet de Vienne, que s'il était disposé à rendre des services à la Russie, il pourrait compter sur des acquisitions en Bosnie et en Albanie.

Au moment où la guerre contre la Turquie allait éclater, le gouvernement russe surveillait attentivement la conduite des Serbes, qui s'étaient insurgés contre leurs oppresseurs. Depuis la mort de Catherine II la question slave que l'on avait qualifiée par erreur de question grecque, avait perdu de son importance. Tout à coup elle reparut sur le programme politique de la Russie. La Serbie s'étant soulevée contre le gouvernement turc, une guerre éclata; les Turcs ayant essuyé des échecs, on entama des négociations avec les Serbes, auxquels on accorda l'indépendance, les obligeant toutefois à payer un tribut au sultan. Ce traité ne fut pas ratifié par le gouvernement turc, et les hostilités recommencèrent. Ce fut alors que les Serbes devinrent l'objet d'une attention particulière du gouvernement russe. Le cabinet de St.-Pétersbourg sachant apprécier le concours des insurgés dans le cas d'une guerre contre la Turquie, fit un accueil favorable aux députés serbes, qui arrivaient à St.-Petersbourg pour solliciter de l'argent, des troupes auxiliaires, des armes et des munitions. On leur accorda des sommes d'argent, mais on ne pouvait se décider à leur fournir des troupes, vu le danger, dont la Russie se sentait menacée par la France. Quant aux armes et aux munitions, la Russie en avait besoin elle-même et était obligée de s'en procurer à l'étranger. On eut l'idée de s'adresser au cabinet de Vienne pour le prier de soulager les Serbes. Razoumowski reçut l'ordre de s'adresser dans cette affaire au gouvernement autrichien. Budberg écrivit à Razoumowski le 30 septembre 1806:

„Après la manière prononcée dont S. M. I. a pris le peuple serbien sous sa haute protection et par une suite de considérations qui dérivent des circonstances du moment, il nous serait impossible d'abandonner ces braves gens. Mais, avec la difficulté que nous aurons toujours à leur fournir les moyens de résister à leur nombreux ennemis, ce serait effectivement une marque d'amitié réelle que donnerait S. M. I. et R. à notre auguste Maître, si elle voulait pourvoir les Serbiens de munitions de guerre, dont ils ont si grand besoin. Vous aurez soin, m-r le comte, de ne faire cette insinuation qu'avec la plus grande circonspection et, si vous le jugez convenable, vous ajouterez même que S. M. sera portée à bonifier au cabinet de Vienne toutes les avances que dans ce genre il aura faites au peuple serbien.“

De même les Serbes s'étaient adressés au gouvernement autrichien par l'intermédiaire du comte André. Quelques députés de ce peuple demandèrent à Vienne des armes et des munitions. Il remirent à l'ambassadeur une pétition adressée à l'empereur Alexandre, dans laquelle il le nommaient „le père et le libérateur des Serbes“ et exprimaient le désir d'avoir pour chef „le héros russe, le grand-duc Constantin.“

Razoumowski, tout en faisant aux députés serbes un accueil favorable, les considérait du haut de sa grandeur comme des révolutionnaires, qui devaient le plus tôt possible songer à une réconciliation avec le gouvernement turc. Il écrivit par conséquent à Budberg:

„Je me suis borné de répondre par des assurances générales de sollicitude bienveillante et du désir de concourir à rétablir l'ordre et la tranquillité dans leur pays.“

On n'était pas satisfait à Vienne des dispositions belliqueuses de la Russie, parce que l'on craignait de cette puissance de nouveaux exploits dans la péninsule des Balcans. Stadion était d'avis qu'une étincelle en Turquie pourrait causer en Europe un grand incendie, tandis que le baron Budberg faisait observer, que l'insurrection des Serbes „grâce aux circonstances du moment“ avait attiré sur la péninsule des Balcans l'attention de la Russie.

Aussi le cabinet de Vienne déclina-t-il les propositions du gouvernement russe. Le vice-chancelier dit à Razoumowski, que l'empe-

reur François ne saurait jamais aider des sujets, qui s'étaient revoltés contre leur gouvernement. Stadion croyait du reste, que l'Autriche devait plus que jamais éviter tout ce qui pourrait amener quelque complication dans ses relations avec les autres puissances. On chargea Merveldt de faire entrevoir au gouvernement russe qu'une guerre entre la Russie et l'empire ottoman pourrait avoir des suites funestes pour toute l'Europe. Le vice-chancelier proposa l'intermédiaire de l'Autriche pour amener une réconciliation entre les Serbes et le sultan[1]).

A cette epoque Arbuthnot écrivit à Razoumowski, que Sebastiani s'efforçait de faire croire l'internonce Stürmer, qu'il existait une alliance secrète entre l'Autriche et Napoléon. Cette nouvelle fut confirmée par des lettres envoyées à St.-Pétersbourg par Italinski. Le cabinet russe s'adressa aussitôt au comte André pour avoir des informations à ce sujet. Il répondit le 25 août ce qui suit:

„J'abordai à cet égard le comte de Stadion dans un moment où il ne pouvait s'attendre à une brusque demande sur cet objet, ni juger des motifs qui me dictaient cette détermination. Je l'observai avec attention, et l'expérience que j'ai de sa manière de répondre dans les cas difficiles, équivoques ou douteux, m'a servi de conviction, que je n'avais à craindre ni déguisement, ni réticence et qu'il s'abandonnait à toute la force de la vérité, en m'assurant qu'il n'avait jamais été question d'un pareil traité. Il se mit à rire d'une inculpation semblable; mais lorsque je lui appris, que Sebastiani publiait la chose à Constantinople, il me répondit, que c'était encore un de ces moyens toujours tendus, par lesquels les agents français subornent l'opinion publique et la foi des cabinets, près desquels ils sont accrédités. „„Vous connaissez notre situation"", — ajouta-t-il, — „„vous pouvez juger de la disposition actuelle des forces françaises en Allemagne. Nous sommes encore à tout moment menacés d'invasion. Comment à côté de cela peut-on nous supposer des relations d'intimité avec une puissance, dont le glaive est toujours suspendu sur nos provinces et que nous cherchons à écarter par tous les sacrifices imaginables, uniquement pour gagner un moment d'indépendance de ses dispositions hostiles ou amicales, peu

1) Dépêche de Razoumowski à Budberg du 7 août.

importe, et vous savez, que c'est la seule raison pourquoi l'évacuation de Cattaro nous a coûté tant d'anxiété, nous a dicté tant de sollicitations."" Cet entretien a mis le ministre des affaires étrangères dans le cas de revenir souvent sur l'union intime, la confiance absolue, la déférence sincère de sa cour envers la nôtre. J'ai supprimé ces détails surabondants, mais je crois pouvoir fournir la dénégation la plus absolue du projet ou de la réalité du traité que proclame Sebastiani. Il existe aussi peu que la reconnaissance de la part de S. M. I. et R. de Joseph au trône de Naples, reconnaissance que l'impudeur française a cependant donnée comme positive dans plusieurs feuilles officielles."

Les propos entortillés du cabinet de Vienne ne réussirent pas à effacer la pénible impression produite par les intrigues de Sebastiani. Le cabinet de St.-Pétersbourg était peu satisfait des réponses de Stadion et des dépêches du comte Razoumowski, qui ne partageait pas les sympathies de son gouvernement pour les Slaves. De plus les instances infinies du comte Merveldt avaient épuisé la patience de Budberg, qui écrivit au comte André le 30 septembre:

„Le cabinet autrichien, qui témoin depuis longtemps de la patience extraordinaire, avec laquelle l'Empereur supporte les mauvais procédés des Turcs, semblait s'être accoutumé avec plaisir à la regarder comme inépuisable, ressent aujourd'hui de l'inquiétude des démonstrations sérieuses, auxquelles leur nouvelle provocation vient de nous obliger. Cependant quelles que soient les couleurs sinistres, sous lesquelles le comte de Stadion se représente les conséquences d'un éclat entre nous et la Porte et le désir ardent qu'il aurait de nous déterminer à persévérer dans notre modération envers elle, il n'entreprend point d'atténuer une injure aussi grave, et ne pouvant rien avancer contre un droit aussi irrécusable que celui qu'aurait l'Empereur de faire éclater enfin son juste ressentiment, il se contente de présenter le tableau des suites funestes que cette extrémité produirait pour l'Europe. En cela il a rendu justice aux sentiments de S. M. C'est l'intérêt commun de toutes les puissances, c'est la crainte d'augmenter les troubles, qui menacent de tout bouleverser, qui depuis si longtemps arrête le coup que semble provoquer à dessein cette suite progressive de mauvais procédés, de

violences, d'infractions, à laquelle la destitution des princes de Moldavie et de Valachie vient de mettre le sceau. Mais cette dernière violence nous a conduit au terme, auquel tant d'impassibilité et de condescendance de la part de l'Empereur devait s'arrêter pour ne pas dégénérer en faiblesse et en oubli de ce qu'il doit à l'honneur de sa couronne, aux droits de ses sujets, à la sûreté de ses états... Vous pourrez par la communication que vous ferez au ministère autrichien de la conduite de m-r d'Italinski, lui donner une preuve nouvelle de la persévérance, avec laquelle S. M. continue à opposer la plus extrême modération aux témoignages redoublés que la Porte donne de sa mauvaise volonté. Après tant de provocations, qui semblent indiquer le désir de la guerre et dont la plupart seraient des motifs plus que suffisants de la faire, l'Empereur se borne simplement à demander la réparation de la dernière offense et à attendre le résultat de ses réclamations. Il a voulu tenter encore une épreuve, mais ce sera la dernière, et s'il échoue... par quelles considérations pourrait-on exiger de lui de conserver avec la Porte une paix que sa haine insensée rendrait mille fois plus dangereuse pour la Russie que la guerre et pendant laquelle les mauvaises dispositions du divan, toujours prêtes à éclater, ne permettraient jamais à la Russie de consacrer sans réserve ses moyens au salut de ses alliés? Je ne doute pas que S. M. I. et R.... ne reconnaisse que... l'intérêt de l'Autriche et de toutes les puissances qui peuvent être dans le cas par la suite de recourir à l'appui de la Russie et de voir cet empire mettre sans délai, par des mesures vigoureuses, un ennemi, aussi aveuglement, aussi décidément soumis à la France, hors d'état de lui nuire et de le détourner de l'attention et des efforts qui exigeraient le salut de l'Europe."

Les relations entre la Russie et la Turquie se gâtèrent au point qu'Italinski songea à quitter Constantinople. Il se procura grâce à un heureux hasard la copie d'une note que Sebastiani avait adressée au divan et où il avait exigé que le Bosphore fut fermé complètement aux vaisseaux russes, déclarant en même temps qu'un refus serait considéré par le gouvernement français comme une démonstration hostile envers cette puissance. Ayant reçu cette nouvelle, l'empereur Alexandre se décida enfin à mettre des bornes à l'insolence toujours croissante

de la France, en ordonnant aux troupes russes d'occuper les principautés danubiennes [1]).

L'empereur Alexandre était mécontent de la cour de Vienne, mais il désapprouvait encore davantage la manière d'agir du comte Razoumowski. Il trouvait que ce dernier n'avait pas su influencer le cabinet autrichien, qu'il pliait toujours devant les représentations du vice-chancelier et qu'il ignorait parfois les vues de ce dernier. Tout le monde savait, que l'ambassadeur s'était attiré la désapprobation du souverain; rien n'annonçait cependant la prochaine démission du comte, dont le successeur avait été désigné déjà depuis sept mois. Le prince Kourakin se trouvait dans ses terres; dans ses lettres au baron Budberg il se plaignait de ce qu'on se jouait de lui. On le laissait ignorer ce qui se passait à Vienne; il ne savait même pas, si le comte Razoumowski avait présenté ses lettres de rappel et s'il avait accepté ou non le poste de Londres. Il écrivit le 5 septembre de Moscou à Budberg:

„Toutes les nouvelles qui nous parviennent ici d'Allemagne, ne sont pas d'un augure favorable pour mon ambassade, et j'avoue que si elle ne devait pas avoir lieu, ce qui me paraît déjà assez probable, je ne pourrais pas y être indifférent. Que V. E. daigne se rappeler au moins une partie de tous les désagréments que j'ai eus à essuyer dès le premier jour, pour ainsi dire, que j'y ai été nommé. N'ayant eu en vue que le désir de servir l'Empereur et de remplir fidèlement l'engagement qu'il m'a fait contracter, rien n'a pu cependant m'en faire dévier, et à présent, au moment où je me flattais d'être parvenu à la satisfaction que je m'en promettais, je vais être obligé d'y renoncer.“

Le prince Kourakin ajouta, qu'il avait dépensé une somme considérable pour faire transporter ses bagages en Autriche, que sa maison de St.-Pétersbourg manquait de tout le nécessaire et qu'il ne saurait pas y demeurer en retournant dans la capitale. Toutefois la position du prince ne changeait nullement. Malgré la protection de l'impératrice-mère Maria-Feodorowna, malgré les instances réitérées qu'il adressait au baron Budberg, il ne recevait pas l'ordre de se rendre à Vienne, où Razoumowski continuait à remplir les fonctions d'ambassadeur.

---

1) Dépêche de Budberg à Razoumowski du 25 septembre.

Nous avons déjà fait mention du rôle important que jouait à Vienne le chevalier Mallia. En entretenant des relations avec des employés de la bureaucratie autrichienne, qui exerçaient quelque influence sur la politique, il aidait le comte André dans ses affaires. Grâce à ces relations amicales et parfois grâce à la corruption il arrivait à se procurer des copies des dépêches des diplomates étrangers, qui avaient été perlustrées par le gouvernement autrichien, des données sur l'organisation de l'armée, sur les finances etc. Razoumowski savait apprécier l'habileté de cet agent infatigable.

De retour à Vienne après la guerre de 1805 le comte André s'excusait près du prince Czartoryski de ne pouvoir lui envoyer qu'un nombre assez restreint de dépêches perlustrées. C'est que les archives ayant été transportées en Hongrie, Mallia n'était pas à même de fournir au ministère russe de plus amples données[1]. La nomination du baron Budberg renforça encore l'importance du chevalier Mallia. Budberg n'était pas bien disposé pour le comte Razoumowski. Auparavant ce dernier ne s'était pas borné à une correspondance officielle avec le prince Czartoryski; il avait entretenu avec lui des relations intimes, il n'en était pas de même avec Budberg. Il écrivit à ce dernier bientôt après le changement survenu dans le ministère des affaires étrangères à St.-Pétersbourg:

„V. E. a sans doute été informée par le prince Czartoryski de la marche que j'ai toujours suivie dans ma correspondance avec le chef du département des affaires étrangères relativement à une branche *infiniment secrète* de mes relations. Elle l'aura été également de la circonspection scrupuleuse, moyennant laquelle cette partie du service s'est soutenue ici, depuis que j'ai l'honneur de remplir le poste qui m'a été confié, ainsi que des personnes qui y ont été employées. Il serait donc entièrement superflu de ma part d'entrer dans de plus grands détails à cet égard."

Budberg ne partageant pas au sujet de Razoumowski la bonne opinion de son prédécesseur, n'était pas disposé à entamer avec lui une correspondance privée. De pareilles lettres ne se trouvent que très

1) Dépêche de Razoumowski du 14 mars 1806.

peu aux archives; le baron entretenait au contraire une correspondance suivie avec le chevalier Mallia, qui écrivait souvent au ministre à l'insu du comte André. La lecture des lettres de Mallia intéressait vivement non seulement le baron Budberg, mais aussi l'empereur Alexandre. On encourageait le chevalier à faire part de ses vues personnelles sur les affaires. Budberg lui écrivit confidentiellement le 24 septembre:

„Vos communications ne nous laissent rien à désirer; elles pourraient cependant être plus utiles encore, si vous vouliez de temps en temps fixer votre attention sur tout ce qui se passe autour de vous, sous vos yeux, pour ainsi dire... Il serait possible que par vos liaisons vous vous procuriez des renseignements qui peuvent échapper à notre ambassade."

Cette lettre invitait le chevalier Mallia à épier les actions de l'ambassadeur, et le rusé agent, qui devait toute sa carrière à son chef, était disposé à exécuter les volontés du ministre. Cependant il exigeait, que ses communications intimes fussent un secret non seulement pour les membres de l'ambassade russe à Vienne, mais aussi pour le successeur du comte Razoumowski. Evidemment le chevalier Mallia ne désirait pas, que Razoumowski fût remplacé par le prince Kourakin; il ne jugeait pas probable, que ce dernier souffrirait dans son bureau un employé jouissant du droit d'entretenir une correspondance directe avec le ministère. Il avait écrit à ce sujet au prince Czartoryski le 23 juin:

„V. E. est instruite, que ma correspondance n'a jamais passé par les bureaux de la chancellerie de l'ambassade. Ce serait, pour ainsi dire, la détruire que de l'exposer à la moindre indiscrétion de quelque subalterne. V. E. sait que des étrangers participent à cette correspondance: on me communique des idées; on me donne des avis; on me confie des pièces. Il ne s'agit donc point ici de moi seul, ni de mon propre secret, il s'agit du secret des autres, et si je violais l'engagement que j'ai pris d'une communication directe et sans intermédiaire avec le cabinet de St.-Pétersbourg, je ferais cesser dans l'instant même une foule de rapports que j'ai eu tant de peine à établir. Il est très vrai, que de l'aveu des personnes avec lesquelles je suis en relation, je n'ai jamais rien envoyé sans le communiquer au comte Razoumowski.

Une longue intimité, une confiance sans borne, même de la part de mes employés, m'avaient acquis en lui la certitude d'un secret inviolable, justifiant cette communication et écartant tous les dangers. M-r le comte de Razoumowski connaissait tous mes rapports, — l'ambassadeur était censé les ignorer, et jamais ni le chef de la chancellerie, ni aucun autre n'en a eu la moindre connaissance. Lire à l'ambassadeur dans un tête-à-tête ce que je mandais à notre cour, lui demander son opinion et ses conseils, apporter chez moi les pièces et lui remettre mes paquets cachetés, c'est à quoi tout se bornait. C'est à V. E. à me tracer la conduite que je dois tenir. Je ne veux montrer aucune défiance; je n'en ai aucune; je veux seulement ne pas agir de moi-même et me tenir dans l'exacte mesure que V. E. daignera me prescrire... V. E. sentira d'elle-même la nécessité de prévenir le prince Kourakin. Il serait peu convenable, que les observations à faire sur la nécessité d'en interdire la connaissance à ses bureaux vinssent directement de moi... Dans le cas où ma correspondance devrait être continuée de la même manière que sous m-r de Kolytchew c. à d. sans faire ici *aucune espèce de communication*[1]), il serait également indispensable, que le nouvel ambassadeur eût des instructions à ce sujet de prendre exactement mes paquets cachetés et les envoyer très fidèlement à V. E. sans demander aucune connaissance de leur contenu."

Encouragé par la confiance du baron Budberg Mallia se mit à communiquer au ministre ses idées sur les affaires politiques. D'abord il insinua au baron, que vu la position critique de l'Europe la destitution du comte André ne saurait répondre aux véritables intérêts de la Russie. Le prince Kourakin jouissait d'une réputation de sybarite, aimant à étaler un luxe sans bornes; on racontait, qu'il arriverait à Vienne entouré d'une suite très nombreuse et qu'il allait éblouir les Viennois par un faste inouï. De pareilles allures ne se conformaient pas aux dispositions mornes et timides de la cour de Vienne, qui tremblait devant Napoléon et n'osait par conséquent faire voir un rapprochement avec les ennemis de la France. Tout en aimant l'aisance et la pompe le comte André vivait alors assez simple-

---

1) Souligné dans l'original.

ment et ne recevait qu'un nombre assez restreint d'amis intimes, les employés de l'ambassade, des parents et sir Robert Adair. La comtesse Elisabeth devenait lentement victime de sa maladie. On s'attendait de jour en jour à sa mort, et le comte ne pouvait pas comme autrefois songer à de grandes réceptions. L'abattement dans la maison de l'ambassadeur répondait aux dispositions de la société de Vienne. Les suites d'une guerre coûteuse et le désarroi dans les finances ne permettaient pas les amusements, auxquels aimait à se livrer ordinairement la haute société de la capitale autrichienne. Le chevalier Mallia écrivait au baron Budberg:

„V. E. me prescrit surtout de conserver les secrets des individus, qui prennent part à ma correspondance. Je voudrais être dans le cas de ne pas mettre plus de bornes à ma confiance que je n'en mettrai à mon zèle, mais il sera probablement indispensable d'user de quelques réticences, ne fût-ce que pour cacher aux subalternes ce qu'ils doivent ignorer. Je serais bien affligé, si cette prudence mal interprêtée était regardée comme un oubli de mes devoirs, et certainement je ne négligerai rien de tout ce qui pourra contribuer à écarter cette fausse idée. La plus grande difficulté sera d'empêcher que des subalternes n'interviennent à mon insu dans mes rapports avec leur chef et peut-être même à l'insu de leur chef dans les secrets de ma correspondance avec V. E.“

„Ce qui me rassure pour le moment, c'est que la tournure violente que viennent de prendre tout à coup et dans six jours les affaires de l'Europe retardera probablement l'exécution des ordres de l'Empereur relativement à l'ambassade de Vienne. L'ambassade de Russie à Vienne est au centre de tout le mouvement; elle est devenue de la plus grande importance. Or, je l'avoue de bonne foi, ces motifs me font craindre, qu'en réalisant aujourd'hui les changements qui étaient sans danger, il y a trois mois, on ne cause ici une espèce d'interruption plus ou moins sensible dans des affaires qu'il est essentiel de ne pas perdre de vue un seul instant. V. E. sait parfaitement qu'une longue habitude de secret et de confiance a établi des rapports précieux à conserver entre le ministère de ce pays et l'ambassade. Ces rapports ont été constants, et il est à présumer que le danger actuel, s'il ne parvient pas encore

à les resserrer davantage, contribue du moins à augmenter ce rapprochement. Mais plus la faiblesse est grande, plus le secret qui sert de base à la confiance est indispensable. Il serait donc encore à craindre, que l'exécution du changement dans l'ambassade, dont je viens de parler, ne rompît une gande partie de ces communications. Dans ce cas ce n'est plus qu'à Pétersbourg que le ministère de Vienne parlerait par écrit des affaires. Or, ce n'est point à V. E. qu'on a besoin de faire remarquer, que les écrits calculés d'un ministère, envoyés à 30 lieues de lui, ne remplaceraient ni des conversations journalières, ni cet abandon alternatif de peur et de confiance, de courage et d'abattement, dont il faut pour ainsi dire juger par ses propres yeux. La confiance dans un autre ambassadeur devrait être sans doute la même. Mais je suis intimement convaincu qu'elle ne le serait pas, surtout dans les premiers temps. Il y a d'ailleurs, si on peut parler ainsi, des ambassades d'éclat et propres au temps brillant de la paix, comme il y a des ambassades pour les affaires et pour les temps de l'adversité et du danger... Il ne s'agit maintenant que des affaires; et il me paraît d'une extrême importance de n'en pas dénouer le fil. L'ambassade actuelle, quoique bornée à une douzaine d'individus à peu près, est encore trop considérable. Huit ou neuf de ses membres sont inutiles, et ceux-là même, qui prennent quelque part au travail, n'en ont aucune aux secrets. Or, on est devenu si pusillanime à Vienne, qu'on y craindrait même l'éclat d'une ambassade beaucoup plus nombreuse. L'ennemi à son tour, qui se fait des moyens de tout, affecterait de paraître soupçonner qu'un nouveau ministre n'arrive ici que pour porter de nouveaux plans ou pour faire de nouvelles communications. Et d'un autre côté j'aime à croire, que dans un moment où toute la Russie doit s'apprêter à voler aux combats, cette brillante jeunesse, qui veut se former dans la carrière diplomatique, choisirait mal son temps et aura quelque chose de mieux à faire que de venir languir ou parader dans les rues de Vienne."

„Enfin, m-r le baron, même en mettant de côté ce qui convient maintenant à l'intérêt de nos relations, ainsi qu'à la difficulté récente des affaires, et surtout ce qui convient aux ménagements qu'exige ce grand malade, qu'on appelle l'empire d'Autriche, il serait toujours vrai de dire, que l'ambassade de Vienne ne fut jamais dans une position

aussi précaire. Dans quelques mois, puisque la guerre maintenant arrive si tôt aux portes des plus grandes capitales, nous pouvons être chassés de celle-ci. On ne peut plus faire comme autrefois des calculs probables sur la durée des choses. Trois mois, trois jours amènent aujourd'hui des changements inouïs. V. E. ne sera donc plus étonnée qu'une résolution prise, il y a trois mois, à Pétersbourg, me paraisse, autant que je puis en juger ne plus convenir à des circonstances entièrement nouvelles et alors entièrement imprévues. Ce que je dis ici n'a aucun rapport à la chose en elle-même; je n'entends parler que des nouveaux évènements qui sont survenus. Dans ce jugement je mets de côté les personnes. Je suis certainement attaché à l'ambassadeur actuel par tous les liens de la reconnaissance, mais j'ose espérer que son successeur m'accorderait bientôt les mêmes bontés et la même estime; et tout ce que je tiens de dire ici, il le penserait lui-même, s'il connaissait aussi bien que moi la situation de Vienne, telle qu'elle est dans ce moment."

„Si les mêmes réflexions ont été faites à Pétersbourg et qu'il faille expliquer par là les retards du départ du nouvel ambassadeur, je puis assurer à V. E., que ces réflexions sont conformes au jugement qu'on porte ici. Et si, au contraire, on pense à Pétersbourg d'une autre manière, il est à regretter que le changement projeté, il y a trois mois, n'ait pas été exécuté sur le champ. Il n'aurait pas eu alors l'influence qu'il aurait aujourd'hui sur un cours d'affaires composé d'une série d'observations et de jugements, qu'il est impossible de transmettre à un successeur, comme on lui transmet les papiers d'une chancellerie. Ce fil si délicat, en passant dans d'autres mains, ne se rattacherait plus aux mêmes données."

„Au reste, m-r le baron, il se pourrait fort bien qu'en ayant ici raison sur le fond des choses, j'eusse un très grand tort sur les convenances; et je serais certainement inexcusable, si j'avais eu seulement la pensée de mettre en parallèle deux de mes chefs, qui sont également l'objet de mon respect et de ma confiance. Mais je prends la liberté de le répéter, je n'ai voulu juger que les circonstances. Et si, dans cela même, il y a quelque témérité de ma part, ma conduite est du moins une preuve certaine de la confiance illimitée que m'inspire le

jugement équitable de V. E. et de mon auguste Maître. J'oserai tout pour servir, mais le plus sûr moyen de m'y faire réussir, c'est qu'on me permette quelque fois de me compromettre.“

A St.-Pétersbourg on était disposé à partager les vues du chevalier Mallia. C'était pour cette raison que le prince Kourakin ne recevait toujours pas de réponse à ses réclamations. Au mois de décembre il se trouvait de nouveau à St.-Pétersbourg. Tout en lui remettant ses instructions et une somme d'argent pour son établissement à Vienne, on le retenait dans la capitale russe. Un accès de goutte l'empêchait aussi d'entreprendre ce voyage.

Quoique le chevalier Mallia aimât faire profession de son attachement pour son chef, il ne l'épargnait pas dans les lettres confidentielles qu'il adressait à Budberg, démontrant que l'ambassadeur agissait parfois d'une manière peu circonspecte, qu'il ignorait souvent des choses d'une grande importance et qu'il ne jugeait pas nécessaire de faire part au ministère russe des faits de conséquence. Ce fut ainsi que le chevalier fit part à Budberg de l'accueil favorable que Napoléon avait fait au comte Metternich. Il ajouta, que cette manière d'agir de l'empereur, sur laquelle Razoumowski avait peu insisté, s'expliquait par des instructions que le comte Metternich avait reçues de son gouvernement; le comte André, d'après les affirmations du chevalier, ne s'était même pas donné la peine de se procurer des données sur ces instructions. De plus Mallia laissait entrevoir, que l'ambassadeur n'était pas au courant de ce qui se passait en Autriche et ne donnait aucun renseignement sur les mouvements des troupes autrichiennes. Le chevalier observait que Razoumowski se refusait à croire à l'avènement de Joseph Bonaparte au trône de Naples, tandis que tout le monde à Vienne était instruit de cette nouvelle importante et que Tatichtchew, diplomate russe à Naples, en avait fait la communication. Le chevalier Mallia était d'avis, qu'il était du devoir de l'ambassadeur de rédiger des dépêches plus détaillées et plus précises. L'empereur Alexandre, tout en partageant l'opinion du chevalier Mallia, que Razoumowski, vu les circonstances actuelles devait demeurer à son poste, jugea à propos de blâmer le manque de détails dans les dépêches du comte. Budberg lui écrivit le 30 septembre:

„Parmi les notions sur divers objets qui sont parvenues depuis quelque temps à la connaissance de S. M. I., il y en a qui ont dû particulièrement attirer son attention, puisque étant de nature à trouver place dans vos rapports en cour, elles n'y sont cependant mentionnées que très superficiellement ou bien totalement passées sous silence. De ce nombre sont les motifs qui ont pu amener dans les procédés de Bonaparte envers l'Autriche un changement aussi subit, que celui que l'on a eu lieu d'observer dans les derniers temps. Plusieurs renseignements parvenus à cet égard nous portent à croire que les instructions du comte de Metternich à son départ pour Paris ne sauraient être étrangères à ce changement, vu qu'il date précisément de l'arrivée de cet ambassadeur à son poste. Cette supposition nous paraît suffisamment justifiée par le fait même; mais si elle l'était moins, encore nous resterait-il à regretter que V. E. n'a point tâché d'obtenir une connaissance plénière des directions données à m-r de Metternich, ce qui, soit que le ministère autrichien s'y fût prêté ou non, n'aurait pas manqué de nous donner des lumières intéressantes sur les vraies dispositions de la cour de Vienne et sur la marche que dans ce moment-ci elle croit devoir suivre vis-à-vis de la France. Un autre objet, qui nous intéresse tout aussi directement, ce sont les différents arrangements militaires qui ont lieu dans l'intérieur de la monarchie autrichienne et en général les opérations que fait ce gouvernement en vue de réorganiser les différentes branches de l'administration. Excepté les détails très satisfaisants que vous nous avez transmis sur la réforme des finances, il ne se trouve aucun renseignement positif sur les autres objets que je viens de mentionner, tandis que l'intimité qui règne entre V. E. et le ministère autrichien semblerait suffisamment lui fournir de moyens pour se mettre au fait de tout ce qui peut mériter l'attention de notre auguste cour.“

„Des nouvelles positives d'Italie nous apprennent, que l'empereur François a non seulement reconnu le soi-disant roi Joseph, mais que même il a fait des propositions pressantes à S. M. Sicilienne tendantes à céder la Sicile aux Français, en prenant pour elle les sept îles. Vous observerez sans doute, m-r le comte, qu'indépendamment de l'inconvenance d'une pareille proposition sous tous les rapports, il a dû nous

paraître difficile de concilier la manière, dont le comte de Stadion vous a constamment parlé sur l'affaire de la reconnaissance et son silence absolu sur la proposition dont il s'agit, avec les assurances réitérées que la cour de Vienne nous donne sur son désir de rester invariablement unie avec la Russie. Je ne cacherai point à V. E., que si l'Empereur notre auguste Maître a dû être étonné de cette inexplicable réticence du cabinet autrichien, S. M. n'a pu s'empêcher de regretter, que cette circonstance ait pu vous échapper."

„En vous transmettant ces observations par ordre exprès de S. M. I., je vous prie, m-r le comte, de me donner les éclaircissements nécessaires pour rectifier l'opinion équivoque que le motif de la présente a nécessairement dû produire."

Evidemment on agissait à St.-Pétersbourg sous l'impression directe des insinuations du chevalier Mallia. Razoumowski se hâta de répondre aux reproches du ministre. Il le fit avec finesse et dignité.

„Les ordres, que les dépêches que je viens de recevoir renferment, feront l'objet de mes soins les plus empressés" — écrivit-il — „mais il en est un, sur lequel je ne différerai pas un instant, m-r le baron, de vous donner les éclaircissements qu'il exige. Cette tâche m'est d'autant plus à cœur, que la dépêche qui la réclame, inculpe l'exactitude et l'étendue des notions que vous aurez désiré recevoir de ma part. Pour la remplir avec précision V. E. voudra bien suivre, en lisant ma dépêche, celle à laquelle je réponds. Il ne m'appartient pas, m-r le baron, d'analyser, ni de rechercher quelles sont les sources des notions qui parviennent à St.-Pétersbourg, indépendamment des miennes, sur les objets que j'ai l'honneur de transmettre au ministère de S. M. I., mais bien d'affirmer que les miennes sont fondées sur la vérité la plus scrupuleuse et la plus réfléchie. *Du*[1]) *nombre des objets que vous me reprochez, m-r le baron, d'avoir passés sous silence, sont, dites-vous, les motifs qui ont pu amener dans les procédés de Bonaparte envers l'Autriche un changement aussi subit, que celui que l'on a eu lieu d'observer dans les derniers temps. Plusieurs renseignements parvenus à cet égard, et même ceux en partie, que renferme ma dépêche du No. 140 portent*

1) Souligné dans l'original.

à croire que les instructions, qu'a recues le comte de Metternich etc. etc. jusqu'à la fin du paragraphe. Je vous supplie, m-r le baron, de relire ma dépêche No. 140. Elle rend compte du début du comte de Metternich, de sa première audience, de celle du congé du général Vincent. C'était au moment où on apprenait la non-ratification du traité de m-r d'Oubril et les préparatifs de la Prusse. Voilà deux raisons pour une qui devaient amener dans les procédés de Bonaparte un changement envers l'Autriche, c. à d. lui faire prendre un ton plus modéré envers ses ministres, parce que cet homme qui est très avisé, très adroit, quand il le serait infiniment moins, devait sentir que ce n'était pas le moment de brusquer une grande puissance, quand il allait avoir sur les bras deux autres puissances très formidables. Cet argument me paraît suffisant; mais pour ne laisser subsister sur ce point un doute quelconque, que pourraient occasionner les renseignements que cite V. E., j'atteste sur mon honneur et ma responsabilité, que m-r de Metternich n'a eu aucune instruction secrète, que ni lui, ni le général Vincent n'ont reçu aucune ouverture du cabinet français, que depuis la paix de Presbourg il n'y a pas eu de négociations avec la France que pour Braunau, Cattaro et les limites de l'Isonzo, et que seulement, lorsque Bonaparte était à Wurzbourg, il a chargé l'électeur de jeter en avant quelques propos d'intimité à l'empereur son frère, auxquels S. M. a répondu d'une manière polie et noble, mais déclinatoire, alléguant que ce n'était pas le moment de songer à des liens de ce genre dans la situation, où l'avait laissée le traité de Presbourg. La même chose a été verbalement dite ici à Larochefoucauld tout récemment sur un propos semblable de sa part, et qui n'avait pas été tenu officiellement. Hors de cela pas un mot. Cependant le ton de modération, de douceur continue; mais il n'est pas dit pour cela, que du jour au lendemain ce ton ne se change en insolence et en exigence impérieuse, ou qu'on ne devienne plus doux, plus modéré, peut-être même plus séducteur. Je n'ai assurément aucun renseignement sur le caractère qu'il pourra prendre, mais la conviction que dans celui de Bonaparte il n'est point de formes qu'il ne sache employer pour obtenir son but et arriver à ses fins.“

„Un autre objet que vous me reprochez m-r le baron, c'est de ne vous avoir point parlé *des différents arrangements militaires, qui ont*

lieu dans l'intérieur de la monarchie autrichienne et en général les opérations etc. etc., tandis que l'intimité qui règne entre moi et le ministère autrichien semble suffisamment etc. etc. Une intimité de 20 ans entre moi et le comte de Stadion à été fondée et justifiée par une estime réciproque, qui s'est accrue de ma part depuis qu'il occupe sa place actuelle. J'ai su de lui les dispositions générales, qui se faisaient ici dans le militaire sous le rapport politique et pour se mettre en garde contre l'ennemi du repos public, le fléau des nations et du bien-être de tous les états. Je me suis borné à les indiquer, parce que je savais, que le comte de Merveldt était chargé d'en communiquer le plan in extenso. Si l'on avait désiré des renseignements particuliers sur quelques détails que ce soit de la branche militaire, il n'en est point qu'on ne se fût empressé de fournir avec le plus vif intérêt, par suite de celui qu'on attache ici à tout ce qui peut être agréable à notre auguste cour. Au surplus j'ajouterai, que cette branche est tellement basée sur les admirables fondements que lui a donnés le maréchal Lacy et que n'ont pu détruire ses indignes successeurs, qu'on y voit opérer des miracles, par une sorte de magie, qui tient aux ressources inépuisables de la monarchie, comme dans ce moment-ci, qu'une armée de 80,000 hommes est sur pied, plus belle que jamais, pourvue de tout et dans la meilleure disposition possible."

„Il me reste un dernier article à toucher dans la dépêche de V. E. *Des nouvelles positives d'Italie nous apprennent, que l'empereur François a non seulement reconnu le soi-disant roi Joseph etc. etc.* J'ai été tellement frappé de tout ce paragraphe, que je l'avouerai, je ne l'ai pas compris. Je l'ai relu sans le comprendre davantage. J'ai couru chez le comte de Stadion, non pour vérifier le fait, je n'en avais pas besoin, mais pour en rechercher la source. Une dépêche du comte de Merveldt me l'a expliquée — le respect m'impose silence, sans effacer le regret que j'éprouve de la croyance que V. E. a bien voulu y donner. Le comte de Stadion m'ayant fait voir ce qu'il écrivait à cet égard à l'ambassadeur de cette cour et ce qu'il aura l'honneur de vous communiquer, je me dispense de tout ce que j'aurais à dire sur ce sujet. J'ajouterai seulement, parce que j'ignore, si cette circonstance sera mentionnée dans cette lettre, qui n'était point achevée au moment où il

m'en a fait lecture, que lorsque le comte de Kaunitz, qui avait jugé à propos de son chef, au moment où la cour se transporta en Sicile de se rendre à Rome, eut ordre de la rejoindre; ce fut parce qu'on trouva convenable, que le ministre de l'empereur ne s'éloigne point de son poste auprès d'un souverain beau-père de son maître; mais il lui fut positivement enjoint, que c'était la seule considération qui motivait cet ordre et qu'il n'avait à se mêler d'affaire quelconque, et depuis il n'a pas reçu une syllabe d'instruction d'aucun genre. On a donc improvisé complètement dans cette affaire, mais certes le sujet n'était pas heureux, car disposer des sept îles, qui sont sous la domination d'une grande puissance, intime alliée de celle dont on faisait parler le ministre à l'insu de cette puissance, présente un nonsens difficile à expliquer. Quant à la reconnaissance du soi-disant roi Joseph, cette cour-ci a fait part à la nôtre de tout ce qui s'est passé, c. à d. de la note présentée par Larochefoucauld et de la réponse qui y a été faite. Aucune démarche n'a eu lieu depuis, probablement par la raison qui a motivé le changement des procédés de Bonaparte envers l'Autriche. Cependant, lorsque la Prusse eut reconnu le soi-disant roi, on tenta de renouveler la demande vis-à-vis de la cour de Vienne et à Paris et ici, appliquant à faux l'argument qu'elle avait employé la première fois qu'elle se règlerait d'après ce que feraient les autres puissances. On a répondu d'ici, que la Prusse était une et non des puissances, que d'ailleurs, totalement étrangère à l'Italie, son exemple ne pouvait être d'aucun poids. On trouva cette réponse sage; on y applaudit même et toujours par la même raison, qui a motivé les procédés de Bonaparte."

Nous ignorons, si le comte André se doutait de la source de ces désagréments et des reproches, auxquels cette fois il était à même de répondre. En parcourant une des dépêches de l'ambassadeur du commencement du mois de novembre (1806) on pourrait juger probable, qu'il était peu satisfait de son collaborateur, qui avait joui jusqu'alors de sa protection. Il est difficile d'entrevoir la cause de ce mécontentement.

La Russie tout en continuant la guerre contre la Perse songeait à attaquer la Turquie et se préparait à une campagne contre la France. Il n'était pas facile de satisfaire aux besoins d'une mobilisation aussi compliquée. L'artillerie faisait défaut; plusieurs régiments n'avaient pas

de chefs expérimentés. On forma un conseil de guerre chargé de s'occuper de la rédaction des plans de campagne et de l'organisation de l'armée. On proposa de commander des canons et des fusils à l'étranger et d'y chercher même des officiers. Le conseil de guerre s'adressa au ministère des affaires étrangères, exigeant qu'il entrât en relations à ce sujet avec les ambassades russes. Budberg écrivit sur cette affaire à Mallia sans en informer le comte André. Mallia entra aussitôt en relations avec ses amis à Vienne et se hâta d'envoyer à St.-Pétersbourg toute une liste de volontaires, qui désiraient entrer au service de la Russie. En tête de cette liste figurait le nom du général Woukassowitch; le chevalier Mallia donnait en même temps des conseils sur les moyens de se procurer des armes. Budberg s'adressa aussi dans cette affaire au comte Razoumowski, qui répondit à la lettre du ministre en laissant entrevoir un profond ressentiment pour la déconsidération, dont il avait été l'objet. Critiquant sévèrement le projet du chevalier Mallia, il faisait remarquer au ministre, qu'il n'était pas possible de s'occuper de cette affaire sans l'autorisation du vice-chancelier. En vertu des lois du pays les armuriers ne pouvaient accepter des commandes sans permission du gouvernement. Mallia n'avait pas fait mention de cette circonstance. Razoumowski laissait encore entrevoir, que l'engagement de militaires autrichiens présenterait quelques difficultés. Avant la conclusion de la paix de Presbourg, les meilleurs officiers autrichiens, qui avaient honte de la défaite ignominieuse de leur patrie, auraient été disposés à servir ailleurs. Mais depuis la situation s'étant transformée complètement, on ne pouvait plus compter sur les chances de gagner quelques officiers autrichiens pour le service russe.

Razoumowski écrivit à Budberg le 21 septembre:

„Le premier et le principal point de l'expédition actuelle c'est celui qui appartient à la résolution prise par cette cour-ci d'un système de neutralité au milieu des évènements qui s'annoncent autour d'elle, mais d'une neutralité soutenue par un armement assez formidable pour se faire respecter tant par sa masse que par sa localité. C'est pour l'exécution de cette mesure si analogue à la situation politique de la monarchie autrichienne et aux principes d'honneur et de loyauté qui

guident son souverain, qu'il a été ordonné en Bohême, vers les frontières qui bordent l'Empire Germanique, un rassemblement de 70,000 hommes qui, en mouvement depuis environ quinze jours seulement, se trouvent déjà presque entièrement concentrés sur les points qui leur sont assignés. La majeure partie de ces troupes ont été tirées de la Galicie, dont les limites de notre côté se trouvent par là tout à fait dégarnies. Le comte de Stadion, en me faisant part de ces dispositions, m'a dit du ton de la cordialité, qu'on n'avait pas besoin de les garder contre ses intimes amis, que tel avait été le sentiment qui a déterminé à cet égard les ordres de son maître, et que, quelles que soient les chances incalculables de l'avenir, S. M. était bien convaincue qu'elles ne seraient jamais qu'en faveur de l'amitié et de la reconnaissance profonde qui l'attachent invariablement à notre auguste Souverain. Le rassemblement en Bohême se trouve suffisamment avancé pour qu'on ne mette plus de délai à l'annoncer officiellement à la France, et je pense que c'est aujourd'hui ou demain que notification en sera faite à m-r de Larochefoucauld. On en fera part en même temps aux cours de Londres et de Berlin par l'envoi de courriers, tandis que des circulaires informeront tous les autres ministres de cette cour, qui désire rendre publique une détermination, qui ne peut que lui concilier l'estime et la considération et qu'elle est résolue de maintenir invariablement jusqu'à ce que, ceci ne se dit qu'entre intimes, ses moyens de régénération lui permettent d'en adopter de plus conformes à ses intérêts et à sa puissance. Ce qu'elle fait aujourd'hui n'aurait pu se faire, il y a trois mois. On tremblait alors et avec raison d'être pris au dépourvu, et rien n'eût empêché l'insatiable envahisseur de tomber sur les provinces frontières de la monarchie. Cette terreur légitime n'a point paralysé les efforts qui ont eu lieu pour améliorer sous main et sans bruit une position aussi critique. Quelques mois encore, et il sera permis, si les circonstances l'exigent, de compter sur l'assistance d'un prince et d'un cabinet, dont les bonnes dispositions pour se développer n'ont besoin que de moyens.“

Evidemment l'ambassadeur en décrivant la situation de l'armée autrichienne aussi favorablement se trouvait sous l'influence de Stadion, qui se trompait lui-même sur l'administration militaire. La cour de

Vienne ne désirait aucunement prendre part à la guerre contre la France.

L'empereur Alexandre, très content de la dépêche du comte André, lui fit part de sa satisfaction. Les communications de l'ambassadeur se conformaient aux vues de l'empereur, qui croyait pouvoir se passer du concours de l'Autriche; mais il était consolant de pouvoir, au cas échéant, compter sur cette puissance. L'empereur Alexandre était persuadé, que l'attitude de l'Autriche exercerait une bonne influence sur les affaires de l'Europe. Budberg écrivit à Razoumowski, que l'empereur suivrait avec une grande satisfaction les progrès du développement intérieur de l'Autriche; il enjoignit en même temps à l'ambassadeur de ne pas faire perdre à la cour de Vienne ses bonnes dispositions.

Le roi de Prusse, résolu à prendre l'offensive, cherchait un rapprochement avec la Russie et l'Angleterre. A Berlin on se croyait sûr d'un glorieux succès. Le public était d'avis, que la Prusse n'avait besoin d'aucun allié pour vaincre la France. Se souvenant des exploits de Frédéric-le-Grand, dont les collaborateurs étaient morts, on oubliait, que l'armée n'était plus imbue des principes de ce héros, qu'on manquait de bons généraux et que l'administration militaire en Prusse appartenait à l'ancien régime. Les soldats prussiens, capables de briller dans des revues militaires, étaient mal armés et mal nourris. On n'avait même pas rédigé un plan de campagne détaillé*). La cour de Berlin croyait en imposer à Napoléon par une attitude énergique et espérait le forcer à des concessions sans entrer en lice. Tout en entamant des négociations avec la Russie et la Grande-Bretagne le cabinet de Berlin n'insistait pas sur le concours immédiat de ces puissances. On craignait dans l'entourage du roi Frédéric-Guillaume III l'influence des Russes; le cabinet de St.-James ne se fiait pas au gouvernement prussien. Cependant l'attitude de la Prusse fit une grande impression à Londres. On expédia lord Morpeth à Berlin, en lui recommandant pourtant quelque réserve. Le gouvernement anglais exigeait la cession immédiate du Hanovre, en promettant, qu'il cesserait le blocus des ports

*) Ce reproche est dénué de fondement. V. Höpfner, Der Krieg von 1806 u. 1807. Berlin 1850. I. p. 150 et suiv. B.

prussiens. En outre Morpeth devait faire observer que la Prusse, qui avait réussi à épargner ses finances, pendant que les autres puissances s'étaient ruinées par la guerre, n'aurait pas besoin d'un soulagement financier. Cependant le cabinet anglais promettait des subsides à la Prusse.

Razoumowski écrivit le 3 octobre en citant des détails, dont le comte de Starhemberg avait fait part au gouvernement autrichien:

„Cette manière serrée et circonspecte de procéder de la part de l'Angleterre, quand il s'agit de rallier à sa cause une puissance comme la Prusse, présente une réflexion naturelle: elle craint les vacillations du ministère prussien, elle prévoit une rechute; elle a devant les yeux sa conduite passée et ne veut se livrer au présent comme à l'avenir qu'avec la mesure, qui doit produire les gages de la constance et de la tenue nécessaires... On attend ici avec empressement les résultats de la mission de mylord Morpeth. En attendant, l'opinion générale penche toujours vers la persuasion, que la Prusse se laissera gagner de nouveau, et c'est parce qu'on craint la perfide tendance du caractère de Haugwitz, parce qu'on le voit en situation de se livrer à sa manière tortueuse de négocier, rapproché comme il est de Talleyrand et de Bonaparte même. C'est probablement ce qui a fait dire, qu'il y avait eu déjà des conférences avec ce ministre. On parle aussi d'une entrevue entre le roi et Napoléon. Aucun avis officiel ne fait cependant mention d'une visite pareille. Il n'est rentré également aucun rapport sur le commencement des hostilités.“

L'ambassadeur ayant fini sa dépêche y ajouta dans un postscriptum la nouvelle, que les opérations militaires avaient commencé. La mission diplomatique de Morpeth n'avait pas eu de résultat. En route pour l'Allemagne lord Morpeth apprit, que Napoléon avait battu les Prussiens. Atterré par ces nouvelles il brûla ses papiers et retourna en Angleterre, où tout le monde se trouvait sous l'impression des évènements récents. Toutes les affaires politiques cessèrent pour quelque temps. On comprit à Vienne, que les bonnes intentions du cabinet de St.-James n'aboutiraient à rien.

Razoumowski écrivit à Budberg:

„C'est ainsi que tous les incidents de malheur se succèdent et s'accumulent.“

A St.-Pétersbourg on s'était trouvé sous l'impression de la résolution du roi de Prusse, dont on n'avait pas été content jusque-là. Budberg écrivit à Razoumowski le 5 octobre:

„Sans approfondir les motifs, qui ont pu amener l'étonnante révolution, qui vient de s'opérer dans le système et les principes du cabinet prussien, il est de fait que dès que cette puissance s'est déterminée à ne plus plier sous la despotique volonté de Bonaparte, elle a porté ses plus vives instances vers l'Empereur, notre auguste Maître, pour en obtenir secours et assistance... S. M. I., oubliant le passé et mettant de côté les justes motifs de méfiance que la cour de Berlin s'est attirée par sa conduite précédente, et ne voyant que le danger, auquel se trouve exposée la seule puissance continentale, qui ait conservé ses forces intactes, n'a pas hésité à accéder aux demandes du roi. Un corps d'armée de 60,000 combattants, sous les ordres du général Bennigsen, a reçu l'ordre d'entrer dans les états de S. M. prussienne sur quatre colonnes, qui se dirigent sur Breslau où les dispositions du roi règleront leur destination ultérieure. Outre cela S. M. I. est décidée, si les circonstances l'exigent, d'employer toutes les forces, dont elle peut disposer, pour soutenir la Prusse. L'extrême précipitation, avec laquelle se sont succédés les évènements dans les dernières six semaines, n'a point permis de concerter un plan détaillé des opérations militaires, ni même déterminer avec quelque précision les résultats qui doivent en être le but; néanmoins il y a un point de la plus haute importance, puisqu'il est d'un intérêt général et qui a été adopté comme première tâche à laquelle viseront les efforts communs de la Prusse et de la Russie. C'est l'évacuation de l'Allemagne... Nous avons représenté au cabinet de Potsdam, qu'à moins d'obtenir la délivrance et l'indépendance de la Hollande on ne pouvait se flatter d'avoir rassis le repos public sur des bases stables et permanentes. On ne saurait préciser sur le plus ou moins de parti qu'il y aurait à tirer des circonstances présentes; mais il n'en est pas moins dans les dispositions, comme dans le système constant de l'Empereur d'en profiter comme d'une occasion unique, si longtemps et si inutilement provoquée, de mettre encore des bornes aux progrès alarmants de la puissance française... Vous ferez part confidentiellement au comte de Stadion de toutes les pièces qu'on

vous envoie et vous tâcherez particulièrement de tirer avantage de cette communication pour affaiblir autant que possible la méfiance entre le cabinet autrichien et celui de Potsdam... Les liens, qui unissent notre auguste Maître à S. M. I. et R., doivent être un sûr garant, que le cabinet de Pétersbourg ne négligera rien pour éclaircir la conduite future de la Prusse et pour empêcher, dans le cas qu'elle voulût reprendre son ancien système, tout ce qui pourrait être nuisible aux intérêts des deux cours impériales. Vous lui donnerez cette assurance de la manière la plus positive et lui exprimerez, que si S. M. I., pénétrée de la position pénible de l'Autriche, ne s'attend pas à lui voir suivre incessamment l'exemple de la Prusse et de la Russie, en se déclarant ouvertement contre la France, elle n'en espère pas moins, que si les armes alliées venaient à remporter quelques avantages marquants sur l'ennemi, l'empereur François II n'hésitera pas à saisir cette occasion pour concourir autant au rétablissement d'un juste équilibre et de la tranquillité générale, que pour se refaire des pertes sensibles que S. M. I. et R. a essuyées dans la dernière campagne."

Le roi Frédéric-Guillaume III ayant quitté sa capitale pour rejoindre son armée apprit à Magdebourg, que Napoléon se trouvait déjà à Mayence. Lucchesini fut expédié dans le camp russe pour en annoncer la nouvelle. En même temps le général Knobelsdorff fut chargé de remettre à Napoléon un ultimatum, dans lequel la Prusse déclarait, que le maintien de la paix n'était possible qu'aux conditions suivantes: 1° la Prusse exigeait que les puissances de l'Allemagne du Nord formassent une confédération avec elle; 2° elle demandait le retour des troupes françaises sur la rive gauche du Rhin; enfin elle sommait Napoléon de se désister de Wésel et de consentir que l'abbaye d'Essen, l'evêché de Werden et la ville d'Elten fussent rendus à la Prusse.

Napoléon répondit à cette sommation par des mesures très décisives. Avant d'avoir reçu la lettre du roi il avait déjà donné l'ordre aux généraux français de commencer les hostilités. Le gouvernement prussien, qui jusque-là n'avait jamais protesté contre les acquisitions que la France avait faites en Allemagne et qui en avait même profité dans son propre intérêt, parlait dans un manifeste de l'avidité insatiable

de la France et faisait preuve d'un manque absolu de tact, en mentionnant le meurtre du duc d'Enghien. Sans avoir formé un plan de campagne, sans savoir où l'on devait concentrer les troupes, on avait laissé écouler des semaines entières, pendant lesquelles les Français s'étaient occupés énergiquement des préparatifs de la guerre et avaient dirigé leurs troupes vers un but précisé d'avance. Au moment même où la France allait vaincre la Prusse, le roi Frédéric-Guillaume III ne fit que rassembler à Erfurt un conseil, auquel devaient prendre part Haugwitz et Lucchesini.

L'armée française surpassait en nombre celle de la Prusse. Les hostilités commencèrent le 8 octobre; le 10, un détachement de l'armée prussienne sous le commandement du prince Louis-Ferdinand fut battu près de Saalfeld; le prince fut tué. L'artillerie, les munitions et de grandes sommes d'argent tombèrent entre les mains des Français. Au lieu de réunir ses troupes le roi les avait partagées en deux parties. Napoléon sut profiter de cette circonstance. Il attaqua le 14 octobre près de Iéna l'armée prussienne commandée par le prince de Hohenlohe, pendant que l'autre armée sous le commandement du duc de Brunswick se retirait vers Fribourg, en prenant le chemin de Naumbourg et d'Auerstädt. A peine avait-on reçu dans l'état-major général du roi la nouvelle de la défaite de Iéna qu'on apprit, que Davoust avait battu complètement le duc de Brunswick. Le reste de l'armée, ne formant que 14,000 hommes sous le commandement du feld-maréchal Mœllendorff, se rendit à l'ennemi. C'est ainsi que la Prusse fut anéantie en quelques jours.

En proie au désespoir Razoumowski écrivit le 15 octobre v. st.:

„A la suite des malheurs que vient d'éprouver la puissance prussienne il est des considérations d'une importance majeure qui fixeront sans doute l'attention des cabinets sur les destinées futures de l'Europe, soumise aux volontés effrénées de l'homme, à qui sa fortune bizarrement construite permet de se livrer à toute l'ivresse de son ambition. Je m'attacherai à développer ici succinctement quelques-unes de ces considérations relativement aux intérêts et à la gloire de notre auguste Maître et particulièrement dans ses rapports avec cette cour-ci. Il est hors de doute, que l'esprit turbulent et dominateur de Bonaparte depuis

longtemps couve des projets sur la Pologne. Fidèle à son principe de ne faire éclater ses vues que dans une conjoncture propice, que son habileté sait parfaitement discerner et saisir, il ne diffère que pour mieux assurer son succès, et ceux qu'il vient de remporter vont déterminer les entreprises qu'il prépare. Nous en avons pour prémices les formations qu'il organise de déserteurs polonais sous la direction d'un Dombrowski, d'un Zayonczeck et maints propos, qui se répandent à l'appui de ces conjectures. C'est sur cet objet que j'ai cru devoir amener quelque discussion avec le comte de Stadion. Ce ministre, parfaitement d'accord sur les appréhensions que je lui montrais à l'égard de la Pologne, le fut également sur ce qu'un pareil projet fermentait depuis longtemps dans le manoir infernal de St.-Cloud. Il me dit qu'avant qu'éclatassent les évènements, qui ont amené la rupture avec la Prusse, des notions lui étaient parvenues de Paris, non-officielles à la vérité, mais puisées dans des lettres particulières ou dans des bulletins, souvent l'écho prémédité des intentions du gouvernement. Elles portaient, qu'il serait possible que la suite des circonstances amènent des changements pour la Pologne; que cela ne regardait pas les deux Galicies et que S. M. I. pouvait être tranquille de ce côté-là. Le comte de Stadion considéra ensuite l'exécution de ce plan et celle des changements qui en résulteraient indubitablement pour tous les rapports des puissances de l'Europe sous les hypothèses suivantes: l'audace de caractère, l'ivresse de succès, la confiance dans sa fortune pourraient faire concevoir à Bonaparte le dessein de se porter rapidement en Pologne, d'y fixer le théâtre d'une nouvelle guerre, d'y frapper un grand coup contre la puissance qu'en secret il redoute le plus et de précipiter ainsi la révolution qu'il médite. Un autre parti serait moins téméraire, plus sage et plus habile, partant plus dangereux; c'est celui, qui, dans l'opinion du comte de Stadion, semble plus probable. Bonaparte voit l'orage se grossir du côté de la Turquie; il ne peut douter, que l'énergie de nos déclarations à la Porte sera soutenue par celle de nos armes. Il doit être également convaincu de notre supériorité et du peu de moyens qu'il a de la balancer. Le comte de Stadion pense que cet état de choses pourrait l'engager à négocier avec la Russie et, sacrifiant la Porte à des résultats qu'il ne saurait empêcher, mais qu'il

chercherait à modifier, de régler à ce prix les nouvelles réformes, qu'il établirait pour l'occident de l'Europe."

„Tel a été le sujet de notre entretien. Il me reste à vous exposer, m-r le baron, l'application que j'en ai faite. J'avais à tâcher de connaître dans l'une ou l'autre supposition, ou dans toute supposition quelconque, le parti que prendrait la cour de Vienne. Les craintes à l'égard de la Pologne ont fixé son attention la plus sérieuse. Il y a eu dans le conseil de l'empereur des personnes d'avis d'y porter l'armée rassemblée en Bohême. Ce n'était pas celui du comte de Stadion. Quelque soit l'évènement, cette armée est mieux là où elle se trouve; elle peut donner plus d'inquiétude à celle des Français; si elle se portait en avant et, si la guerre se faisait en Pologne, l'intérêt de l'Autriche ne la ferait point balancer d'y prendre part. Dans la seconde hypothèse, celle d'une négociation, le comte de Stadion m'a assuré solennellement, que sa cour resterait irrévocablement attachée au système de faire cause commune avec nous. Pour épuiser toutes les questions que j'avais à faire et aller au devant de tout ce que la crise actuelle peut présager, je me fondais sur un bruit populaire, qui circule ici, comme quoi Bonaparte aurait offert ou serait intentionné d'offrir à l'Autriche la Silésie en échange des Galicies. Le ton de la réponse du comte de Stadion m'est non seulement garant, que c'est une idée improvisée dans les cafés, mais que, si jamais elle passait par la tête de Napoléon, elle serait très certainement rejetée dans le cœur de l'empereur François et de son ministre. Les principes de l'un et de l'autre répugnent à des acquisitions injustes, qui feraient encourir les mêmes reproches que toute l'Europe a si souvent faits à la cour de Berlin. Indépendamment de cette considération très puissante ici, l'intérêt seul de l'état serait un motif suffisant contre un échange si désavantageux, puisque c'est la Galicie, qui aujourd'hui fournit à la monarchie une grande partie de ses ressources."

A Vienne on s'était d'abord réjoui de la situation désespérée de la Prusse. On y nourrissait une haine implacable contre cette puissance et l'on était disposé à envisager la défaite de Iéna comme une expiation légitime des victoires de Frédéric-le-Grand, de l'envahissement de la Silésie et de la politique rusée et sournoise du cabinet de Berlin.

Cependant ce sentiment ne fut que passager. La catastrophe de Iéna ne manqua pas d'exercer une impression foudroyante sur tout le monde. On comprenait bien, que la France après ce succès menacerait les autres puissances. Les ministres autrichiens étaient d'avis, que les projets de Napoléon deviendraient de plus en plus funestes et exorbitants. Le comte Stadion s'expliqua dans ce sens. Les membres du corps diplomatique à Vienne espéraient, que l'Autriche, voyant la situation périlleuse de la Prusse, ferait de son mieux pour sauver le droit des gens foulé aux pieds par Napoléon.

Cependant les affaires prirent une toute autre tournure. La cour de Vienne tremblait plus que jamais devant Napoléon. Les meilleurs généraux jugeaient impossible d'entrer en lice à ce moment. On prêchait la neutralité en continuant à armer. Le cabinet de Vienne frémissait avant tout à l'idée d'un rétablissement de la Pologne; en même temps il se méfiait de l'attitude de la Russie en Turquie.

On disait en Europe, que la Russie tentait un rapprochement avec la France et que Napoléon avait promis à l'empereur Alexandre des compensations en Turquie dans le cas où il se désisterait de ses provinces polonaises. On racontait en outre que Napoléon, exigeant que la Russie abandonnât la Prusse à son sort, promettait à l'empereur Alexandre de mettre son frère Constantin à la tête de la nouvelle Pologne. Metternich écrivit en même temps de Paris, qu'il y était question d'accorder à l'Autriche la Silésie en compensation de la Galicie qu'elle devait céder à la Pologne rétablie.

La cour de Vienne se méfiait autant de la Russie que de la France. D'un côté Razoumowski lui prêchait, qu'il était indispensable de conclure sans délai un traité offensif et défensif avec la Russie, de l'autre Metternich dans ses dépêches laissait entrevoir les avantages d'un rapprochement avec la France. Le cabinet autrichien continuait à garder une stricte neutralité et à s'occuper des réformes militaires. Cependant on déclara aux puissances ennemies de Napoléon, que si les projets de ce dernier allaient compromettre la tranquillité de l'Europe, on saurait borner son ambition démesurée. C'était à croire que le fait de l'anéantissement de la Prusse n'existait pas pour l'Autriche, incapable de prendre une résolution.

En attendant, le cabinet de St.-Pétersbourg devenait de jour en jour plus pressant. L'empereur Alexandre faisait remarquer au cabinet de Vienne, qu'on ne devait la situation actuelle qu'à la neutralité de la Prusse en 1805. Il laissait entrevoir, que l'Autriche pourrait facilement devenir victime du même malheur que la Prusse venait d'éprouver. Il sommait la cour de Vienne de prendre une décision afin d'éviter le péril imminent. D'après l'avis de l'empereur Alexandre une alliance entre l'Autriche et la Russie restait le seul moyen pour porter des coups funestes à Napoléon et pour délivrer l'Europe du joug français [1]).

Sir Robert Adair s'exprimait de la même façon. Lord Grenville écrivait au diplomate anglais à Vienne, qu'il fallait s'attendre à ce que Napoléon après avoir anéanti la Prusse attaquât l'Autriche. La Grande-Bretagne sommant la cour de Vienne de se déclarer en faveur de la Prusse, lui promettait des subsides très considérables. En même temps lord Grenville exhorta l'ambassadeur autrichien à Londres, le comte Starhemberg, d'expédier un courrier à Vienne pour y faire part des propositions du cabinet de St.-James [2]). Cependant ce dernier s'étant borné à des termes peu exacts au sujet des subsides, la cour de Vienne continuait à garder une attitude chancelante.

L'empereur Alexandre avait chargé Razoumowski de faire part à la cour de Vienne de sa résolution de porter secours à la Prusse. Une fois la guerre déclarée Alexandre était résolu à ne pas se laisser arrêter par la paix, à laquelle la Prusse pourrait être forcée. L'ambassadeur jugeait nécessaire d'instruire l'Autriche de ses intentions, parce qu'il croyait pouvoir compter sur le concours de cette puissance. Il n'exigeait pas de l'Autriche d'entrer en action sans délai, mais au moins désirait-il savoir, quand elle serait à même de marcher contre la France. L'empereur Alexandre était persuadé que le moment approchait, où l'Autriche pourrait se venger des coups que lui avait portés Napoléon.

On enjoignit au comte André de faire tout son possible pour que l'Autriche n'empêchât pas l'action de la Russie en Turquie, et pour

---

1) Dépêche de Budberg à Razoumowski du 23 octobre.

2) V. la dépêche chiffrée que le baron Nicolai, diplomate russe à Londres, expédia à Razoumowski le 16 octobre.

qu'elle soulageât même les intentions de la diplomatie russe à Constantinople. On promettait à l'Autriche comme récompense d'une attitude prévenante et amicale la Bosnie, la Serbie et la partie turque de la Croatie[1]).

Razoumowski écrivit à Budberg le 21 octobre:

„Les dépêches de V. E. contiennent des ordres, dont l'importance, dictée par la sollicitude, qui occupe notre auguste Maître relativement à la conjoncture actuelle de l'Europe, me prescrivait de vous faire connaître le plus promptement possible les résultats, qui pourraient guider notre cabinet par rapport au système et à la conduite qu'adopterait la cour de Vienne. Je me suis empressé de fixer à cet égard l'attention du ministère autrichien. J'en ai fait l'objet d'une longue conférence avec le comte de Stadion, dont je m'empresse de vous rendre compte."

„Rien ne contrastait davantage avec les espérances, qu'on était en droit de concevoir, au moment où V. E. me traçait ses dernières instructions, que les évènements qui venaient de se passer, peu avant qu'elles me parvinssent. Une puissance du premier ordre, qui, jusqu'ici passive dans les tourmentes politiques de l'Europe, non seulement s'était abstenue de participer aux efforts des puissances de la même classe, mais qui avait concouru à favoriser l'hydre, qui provoquait sans cesse l'assujettissement de tous les états, l'agitation de tous les peuples et cette chaîne de calamités qui pesait sur l'Europe entière, enfin cette puissance réveillée tout à coup de sa léthargie, effrayée du joug dont elle était menacée à son tour, trop précipitée peut-être dans son explosion, qu'on peut supposer n'avoir été accélérée que pour donner un gage de sa bonne foi aux cabinets, dont elle avait si profondément aliéné la confiance; cette puissance, dis-je, se lève, elle s'avance, enflammée de cette valeur qui avait fondé sa renommée sous le grand Frédéric, de ce noble ressentiment qu'avait trop longtemps réprimé et contenu la conduite sordide et astucieuse d'un cabinet perfide. A peine la nouvelle de cette révolution dans la politique prussienne a le temps de se répandre, qu'on apprend le début des hostilités et les désastres

1) Dépêche de Budberg du 23 octobre.

accablants qui en ont signalé l'époque. Des succès aussi inattendus que décisifs, en anéantissant, pour ainsi dire, les forces prussiennes, renversent les combinaisons des autres puissances à l'ouverture même d'une campagne aussi désastreuse. Si les calculs de la sagesse devaient se porter alors sur le concours d'une coopération puissante contre la France, aujourd'hui, ce me semble, ils doivent se diriger sur les moyens de prévenir les entreprises audacieuses de ce génie malfaisant de l'Europe, que seconde toujours dans ses projets une fortune aveugle. C'est sur cette base, m-r le baron, que j'ai établi la discussion avec le ministre des affaires étrangères et, pour m'assurer de son opinion sous les divers rapports que peuvent présenter les chances victorieuses de Bonaparte, sans pouvoir préjuger les plans qui émaneraient de son active et insatiable ambition, j'ai soumis au comte de Stadion successivement celles, qu'il serait à supposer qui deviendraient l'objet des combinaisons d'un homme, à qui ses succès vont donner de nouveaux moyens d'exercer ses vengeances et de développer ses vues gigantesques de domination. J'ai déjà fait mention dans une de mes dépêches des appréhensions fondées qu'on avait sur les projets de Bonaparte à l'égard de la Pologne. Voudra-t-il porter ses armées en avant à la rencontre de celles de notre auguste Maître, et dans ce cas, s'il exigeait des condescendances de la cour de Vienne, s'il lui demandait passage par son territoire, s'il lui offrait des récompenses et des compensations au dépens de la Prusse, quel parti prendrait-elle? Ces questions que j'ai déjà mises en avant, il y a quelques jours, reproduites aujourd'hui avec plus de précision et d'étendue, ont été répondues de manière à satisfaire, je pense, complètement l'attente et le désir de notre cour et justifier son estime et sa confiance à l'égard de celle de Vienne. Déterminée à persévérer dans le système de neutralité, que lui prescrivent sa position et les circonstances elle ne s'en laissera détourner par aucune menace, ni séduction quelconque. En mesure déjà présentement de faire respecter cette détermination au moyen de l'armée formidable qu'elle a rassemblée en Bohême, elle le sera de jour en jour davantage de consolider ses forces. Je répète ici qu'on ne saurait assez admirer la promptitude, avec laquelle s'accroissent les armements de cette monarchie. Il me suffira de dire, que le comte de Stadion m'a assuré, que dans une

quinzaine de jours ils seront au point de ne craindre nulle part les forces de la France, et j'ai lieu de croire, d'après d'autres notions, qu'à cette époque-là 200,000 hommes seront en état de tenir la campagne. L'armée de Bohême, disposée sur trois lignes, occupe la première la frontière du côté de l'empire, la seconde la partie du milieu au-dessous de Prague, enfin la dernière s'étend vers la Silésie et sera renforcée de quelques régiments destinés à former un cordon entre cette province et la Pologne."

„A la suite de ces considérations je me suis arrêté à celles, que présentait l'état actuel de nos relations avec la Porte. Je me suis acquitté de la communication, qui m'a été prescrite de la dépêche de V. E. à m-r d'Italinski. Je n'ai point eu de peine à faire tomber d'accord le comte de Stadion de la justice de nos réclamations, mais, en les appréciant dans toute leur étendue, il a cherché à me faire envisager les suites de la guerre, qui pouvait en résulter, sous l'aspect le plus alarmant, dans la conjoncture actuelle et surtout depuis les évènements funestes, qui viennent de se passer du côté de la Prusse. Ses résultats furent, qu'il serait avantageux d'ajourner cette guerre, jusqu'à ce que les affaires en Allemagne puissent être rétablies sur un meilleur pied, et il était d'opinion, qu'il nous serait facile vis-à-vis des Turcs, de les tenir en respect, sans y employer de grandes forces, afin de ne pas diviser celles, dont nous aurions besoin de l'autre côté. Je ne répèterai point ici les raisonnements, dont j'ai fait usage à l'égard des motifs, qui pourraient ne pas admettre une conduite semblable, lorsque l'honneur, la dignité, l'intérêt même de notre auguste Maître exigeraient l'emploi le plus énergique de ses forces contre la Porte. Je n'ai pas manqué de faire sentir, ainsi que j'y étais autorisé, que, dans un pareil cas, la coopération de la cour de Vienne serait récompensée par des acquisitions avantageuses pour ses frontières du côté de la Turquie. Le comte de Stadion, tout en reconnaissant un tel avantage, a observé que ce n'en serait un que dans des temps plus reculés, qu'aujourd'hui cette extension de limites serait une charge nouvelle pour l'état déjà si fortement obéré par la nécessité où elle le mettrait d'y faire des sacrifices pour en rendre la possession utile. Enfin il a paru s'attacher à l'idée, que dans une guerre entre la Russie

et la Porte la neutralité de l'Autriche la placerait dans la position de se présenter comme médiatrice, et que ce rôle appuyé sur l'intelligence et l'intimité des deux cours impériales offrirait à celle de Vienne l'occasion de rendre des services à la nôtre, me faisant entendre cependant, qu'elle pourrait en adopter un plus actif, d'après les circonstances et les évènements, lorsqu'elle serait plus affermie dans ses ressources et ses moyens. Il me reste à faire connaître à V. E. le résultat de la démarche, qui m'a été prescrite relativement à l'assistance à obtenir en faveur des Serviens. Le comte de Stadion, sans s'y refuser péremptoirement, m'a observé, que pareille chose ne lui semblait pas devoir se faire dans ce moment. En me parlant de ce qui pourrait compromettre cette cour-ci vis-à-vis des Français, tandis qu'il importe que sa neutralité soit rigoureusement constatée, ce n'est point cependant sur cette considération qu'il s'est fondé pour écarter une telle mesure présentement, mais il a allégué que les Serviens venaient tout récemment de reconquérir sur les Turcs 50 à 60 pièces de canons et une grande quantité de munitions, qui leur rendait ce secours moins pressant, que d'ailleurs on était informé par les derniers rapports de la frontière qu'une négociation ouverte avec l'appareil d'une pompe éclatante de la part du divan avait été accueillie du chef des Serviens et qu'il fallait attendre quelle en serait l'issue.“

Cette dépêche de l'ambassadeur excita le mécontentement de l'empereur Alexandre, de Budberg et des autres membres du conseil d'état de St.-Pétersbourg. On avait espéré, que Razoumowski parviendrait facilement à persuader le comte Stadion et l'empereur François de s'allier à la Russie. Le cabinet prussien attendait avec une grande agitation une réponse décisive de la cour de Vienne. La nouvelle, que cette dernière garderait une stricte neutralité, qu'elle se bornerait en Turquie à rendre de bons offices à la Russie et qu'elle envisageait une guerre contre la Turquie comme dangereuse et impracticable dans les circonstances actuelles, causa un complet désappointement. Les éloges que l'ambassadeur faisait à la politique autrichienne ne pouvaient effacer la mauvaise impression de ces communications. On apprit en même temps, que l'Autriche entretenait des négociations secrètes avec la France. Razoumowski écrivait, que Napoléon était très mécontent

de la mobilisation de l'armée autrichienne et qu'il avait chargé Larochefoucauld de proposer à la cour de Vienne de conclure secrètement un traité d'alliance. L'ambassadeur n'en parlait qu'incidemment, mais à Paris on faisait grand cas de ces bruits.

Napoléon, mécontent de Larochefoucauld, le rappela et le remplaça par le général Andréossy que l'on connaissait à Vienne et qui y jouissait d'une réputation d'homme très énergique. Il y arriva chargé d'exercer une pression sur l'Autriche pour la décider à conclure une alliance; en outre il devait lui faire des reproches pour ses préparatifs à la guerre.

Andréossy fit sentir au comte Stadion, que Napoléon, tout en ne désirant pas attaquer l'Autriche, saurait, le cas échéant, la châtier de son attitude indécise et méfiante. Il laissait entrevoir la possibilité d'une alliance de Napoléon avec la Russie, à laquelle on accorderait de résoudre à son gré la question d'Orient. Andréossy promettait en outre à l'Autriche la Silésie pour la compenser de la Galicie, dont on pourrait avoir besoin dans le cas d'un rétablissement de la Pologne.

La question d'Orient causait à l'Autriche de vives appréhensions; une nouvelle question, la question polonaise, se présentant sur l'ordre du jour, la situation du cabinet de Vienne devenait de plus en plus difficile. La France n'exigeant pas un secours immédiat, se bornait à demander la conclusion d'un traité, dont le document contiendrait le terme d'„alliance".

Stadion déclina ces propositions en observant, que l'empereur François ne désirait pas regagner la Silésie et se désister de la Galicie; il déclara en outre, que la Silésie n'ayant pas été conquise par la France et cédée à cette puissance en vertu d'un traité, il n'y avait pas moyen d'entamer des négociations à ce sujet[1]).

Pourtant l'Autriche, pliant devant la volonté de Napoléon, remplit son désir par rapport à la mobilisation de ses troupes. L'armée soi-disant „de Bohême et de neutralité", dont s'était vanté Stadion dans ses entretiens avec Razoumowski, fut éloignée de la frontière. On

---

1) Solowjew, l'empereur Alexandre I p. 143—145.

expliqua aux membres du corps diplomatique, que ce changement avait été dicté par des combinaisons stratégiques.

Razoumowski écrivit à Budberg le 10 novembre:

„Le principal est de savoir, quel est le parti qui sera adopté par cette cour-ci, et cette question a été envisagée comme dépendant d'une manière si absolue de la détermination qui sera prise chez nous, qu'une solution semble évidemment tenir à l'autre. Je me suis décidé d'ailleurs par un autre motif encore à différer une expédition expresse. C'est celui de l'ignorance, où nous nous trouvons ici sur la véritable situation des choses. Ce n'est pas à des détails partiels de batailles perdues, au récit exagéré ou incomplet des progrès d'une armée victorieuse, que je pouvais rallier avec quelque utilité des observations, des conjectures ou des données sur l'avenir. Car il est à remarquer, que depuis l'ouverture de la campagne le ministre prussien n'a reçu qu'une seule fois des nouvelles directes, et encore a-t-il dû se les procurer, en envoyant à tout hasard un employé de sa mission au quartier général du roi. Il a rejoint S. M. à Graudenz, et les communications laconiques qu'il a rapportées sont: „„qu'il y avait une négociation en train, et que si Bonaparte n'en admettait pas les bases, le roi était décidé avec les débris de ses moyens et avec le secours qu'il attend de la Russie à continuer la guerre"". Il s'agit donc d'une négociation pour la paix. Il est question de bases fondamentales, et le ministre prussien lui-même ignore la nature de ces bases, et l'on connaît aussi peu les moyens et les ressources, qui restent à la monarchie prussienne. Dans cette obscurité personne ne sachant comment s'orienter, cette cour-ci, pouvant à chaque pas s'exposer sans fruit et sans ressource, a fait la démarche qui s'accordait le plus avec la constance de ses principes et avec son attachement intime. Elle s'est expliquée avec nous pour connaître nos déterminations présentes et futures, et elle attend avec impatience une réponse et les décisions nécessaires sur cet objet majeur. Il n'est point hors de matière, que j'expose ici de suite quelques remarques sur les mouvements de l'armée de neutralité. On les a attribués dans le public et dans quelque feuilles périodiques à des causes assez particulières. Cependant il n'y en avait point, qui ne fussent très plausibles. Les points, dont l'occupation pouvait être utile dans un moment, ne sont

plus les mêmes dans un autre. L'intérêt change en raison des opérations extérieures, et l'on a transporté une partie de l'armée d'observation sur le terrain, où l'attitude de la neutralité pouvait devenir plus avantageuse pour faire respecter le pays. Quant aux nouvelles de l'armée, des lettres de Varsovie du 10 annonçaient, que les Français n'étaient qu'à deux marches de cette ville; d'autres disent que l'occupation avait eu lieu le 11. Après un examen plus libre et plus réfléchi de la disposition des troupes on s'est convaincu que cette nouvelle était prématurée. Andréossy lui-même a dit hier au comte de Stadion, que d'après ses avis, l'armée était encore a 40 milles de Varsovie, qu'il serait semblable cependant, qu'un parti eût poussé jusque-là, mais que cela n'était pas vraisemblable.“

A ce moment l'empereur Alexandre était aussi mécontent de la Prusse. Après avoir appris la défaite de Iéna il s'était hâté de lui promettre un secours efficace et la conclusion d'une alliance, en déclarant au diplomate prussien, Goltz, que les intérêts de la Prusse et de la Russie étaient les mêmes et qu'il ne saurait jamais abandonner son allié à son sort. Le souverain russe espérait toujours, que l'action unanime des deux puissances contre la France produirait une forte impression sur l'Autriche et la forcerait à accepter la coalition. Cependant la Prusse n'était plus à même d'apprécier la magnanimité de l'empereur Alexandre. Une panique générale avait suivi l'aveuglement exagéré de la veille. L'on ne fit rien pour nourrir et pour armer les débris de l'armée prussienne. Le désordre était à son comble. Les meilleurs généraux prussiens furent tués ou blessés. Mœllendorf en mourant avait signé une capitulation; Hohenlohe avait fait de même; la forteresse de Magdebourg fut rendue à l'ennemi, qui y trouva 23,000 hommes et une grande artillerie; Stettin tomba dans les mains des Français; des détachements entiers furent faits prisonniers sans un seul coup de feu; de grandes forteresses attaquées par de petites bandes de cavalerie capitulèrent. Napoléon se hâta de conclure la paix avec la Saxe. L'électeur devenu roi, accéda à la confédération du Rhin. Comme vassal de la France il réunit ses troupes, qui venaient de combattre à côté des Prussiens, à l'armée française. Les généraux français s'emparèrent de Küstrin, de Spandau, de Hambourg, de Brême et de Lübeck. L'électeur

de Hesse et le duc de Brunswick furent destitués. Napoléon datait ses bulletins victorieux de Sans-souci. Le roi Frédéric-Guillaume III se sauva vers les frontières de la Russie, en évitant pourtant de répondre aux propositions de l'empereur Alexandre. Haugwitz, Zastrow et d'autres membres du parti dévoué à la France continuaient à exercer une grande influence. Malgré les instances de la reine Louise et du baron Stein le roi ne songeait qu'à conclure la paix avec Napoléon; dans ce but il expédia le marquis Lucchesini à Berlin. En même temps on pria les généraux russes, qui se hâtaient de franchir la frontière de faire halte. Lucchesini n'étant pas de retour et n'ayant pas réussi à conclure une trève, le roi fit remettre à Napoléon par le général Zastrow une lettre rédigée sur un ton très humble, dans laquelle il demandait la paix, en promettant de chasser les troupes russes, qui allaient lui porter secours et de rester fidèle à l'alliance franco-prussienne. Lucchesini avait été retenu à Berlin par les prétentions exorbitantes de Napoléon. N'osant pas les accepter, il se préparait à partir, lorsque l'arrivée du général Zastrow le retint encore dans cette ville. Napoléon exigeait la cession des provinces, qui se trouvaient entre l'Elbe et le Rhin, une contribution de cent millions de francs et la promesse, que la Prusse ne se mêlerait plus à l'avenir des affaires de l'Allemagne. En attendant, le roi envoya à Napoléon une troisième lettre où il se prosterna devant son vainqueur d'une manière si déshonorante, que ce dernier crut pouvoir lui imposer des conditions de paix encore plus désavantageuses, en déclarant qu'il ne signerait la paix qu'avec la Russie, la Grande-Bretagne et la Prusse ensemble et qu'il n'accorderait à cette dernière puissance qu'un armistice à des conditions au plus haut degré humiliantes.

Le parti national, dont la reine était le chef, supplia le roi d'aller à la rencontre des troupes russes, qui venaient d'entrer en Prusse, tandis que le roi, en suivant le conseil du comte Haugwitz, se rendit à Königsberg pour éviter tout contact avec les troupes russes, qui n'entretenaient aucune relation avec les troupes prussiennes. Les armées françaises occupaient tout le territoire sur la rive droite de la Vistule jusqu'à l'embouchure du Narew, en y comprenant toutes les forteresses de cette contrée.

Lucchesini, Zastrow et l'envoyé de Napoléon Duroc arrivèrent dans le camp du roi, qui ne reçut Duroc que le lendemain de son arrivée. Tout le monde attendait avec la plus grande impatience la réponse que le roi donnerait à Napoléon. Le parti national ayant pris le dessus au dernier moment, le roi refusa les conditions de paix et même de trève (le 22 novembre nouv. st.). Ce ne fut qu'alors que s'établirent des relations officielles entre le gouvernement prussien et le général Bennigsen, qui s'était grandement étonné de l'accueil peu convenable qu'on avait fait en Prusse aux troupes qui voulaient sauver cette puissance. Haugwitz donna sa démission, mais Lucchesini et Zastrow, dévoués à la France, gardèrent leurs postes. Zastrow devint même le successeur de Haugwitz*). Bennigsen et les autres généraux russes craignaient, que la Prusse ne fît part aux Français du plan de campagne projeté. De même les adhérents du parti national en Prusse tremblaient à la pensée, que le roi pût se rapprocher de nouveau de Napoléon[1]). Les généraux russes firent part à l'empereur Alexandre de l'accueil étrange qu'on leur avait fait en Prusse. Le roi Frédéric-Guillaume III en s'adressant à l'empereur Alexandre écrivit sur un ton tout différent de celui des lettres qu'il avait adressées à Napoléon.

Ces évènements excitèrent le mécontentement de l'empereur. Tout en étant choqué par l'attitude peu sincère du roi, il continuait à tendre la main à son allié, mais en même temps il lui faisait observer, qu'il était entouré des adversaires de l'alliance entre la Prusse et la Russie, c. à d. de gens disposés à souffrir que la Prusse se soumit à la France.

Alexandre espérait que l'alliance de la Russie avec la Prusse ferait accéder l'Autriche à la coalition et que les autres puissances

---

1) Schlosser, Geschichte des XVIII. Jahrhunderts. VII. p. 178—212.

*) Ce fut alors que le comte N. P. Panin crut de son devoir d'avertir le prince Kourakin du danger que présentait pour la Russie la nomination de Zastrow. V. mon édition „Matériaux pour servir à la biographie du comte N. P. Panin“ (en russe) St.-Pétersbourg 1892. vol. VII. p. 118—120.

B.

suivraient l'exemple de l'Autriche. Cependant les nouvelles qu'on recevait de Vienne étaient peu consolantes. Il y régnait la même indécision que dans le camp prussien. L'empereur François se méfiait autant de la Russie que de la France. Il craignait toujours, que la paix entre Napoléon et Alexandre ne fût conclue qu'aux dépens des autres puissances, ce qui aurait pu devenir funeste à l'Autriche[1]). Il s'attendait à ce que la Russie s'emparât dans ce cas du Bosphore et que les peuples slaves de la péninsule des Balcans puissent suivre les impulsions de la Russie. Naturellement on ne parlait pas de ces appréhensions au comte Razoumowski; mais on cherchait plus que jamais à gagner du temps. Le comte Stadion se borna à dire au comte André qu'on avait expédié un agent diplomatique afin de connaître les intentions de Napoléon sur l'Autriche. Razoumowski espérait, que l'Autriche dès qu'elle se trouverait en possession de ces données, n'hésiterait plus à prendre quelque décision[2]).

Les dépêches du comte Razoumowski agaçaient l'empereur Alexandre. Elles n'annonçaient rien de nouveau sur les décisions du cabinet de Vienne. L'empereur Alexandre était d'avis, que l'ambassadeur n'était pas à la hauteur de la situation et qu'il manquait d'énergie. Sans oublier les conseils du chevalier Mallia on ne jugea pas utile de rappeler le comte André. Après de longues délibérations à St.-Pétersbourg, auxquelles avait pris part le successeur présomptif du comte, le prince Kourakin, on prit la résolution d'expédier à Vienne comme adjoint de l'ambassadeur un homme de talent, auquel on pourrait confier une mission secrète. Le choix tomba sur Pozzo di Borgo, qui jouissait d'une grande réputation au ministère des affaires étrangères. Budberg écrivit à Razoumowski le 19 novembre:

„S. M. I. voulant s'expliquer avec la cour de Vienne d'une manière précise et sans perte de temps sur tous les objets, relativement auxquels il serait trop long de s'étendre par écrit, a jugé à propos d'en charger le colonel Pozzo di Borgo, qui aura l'honneur de remettre la présente à V. E. Cet officier, étant parfaitement au fait des intentions

---

1) Solowjew, l'empereur Alexandre I. p. 143—144.

2) Dépêche de Razoumowski à Budberg du 24 novembre.

de notre auguste Maître, lui a paru d'autant plus propre à être chargé de cette mission, qu'il est connu d'une manière très avantageuse du ministère autrichien et que par cela même, il aura moins de difficulté à réussir. M. Pozzo di Borgo a ordre de communiquer à V. E. tout ce dont il est chargé et vous voudrez bien, m-r le comte, le seconder en tout et travailler de concert avec lui pour parvenir au but désiré."

Chapitre II.

Pozzo di Borgo à Vienne. — Mort de la comtesse Elisabeth.

(1806.)

Pozzo di Borgo quitta St.-Pétersbourg à la fin du mois de novembre. On lui avait donné des instructions très détaillées. Il devait faire comprendre au cabinet de Vienne, que l'anéantissement de la Prusse menaçait l'Autriche. L'apparition de l'armée française aux bords de l'Oder, la marche de cette armée vers la Vistule, les relations que les Français entretenaient avec les Polonais, l'accueil qu'ils avaient fait à Berlin aux émigrants de Pologne — tout cela démontrait, que Napoléon se préparait à faire des provinces polonaises un état ne dépendant que de la France et hostile à l'Autriche ainsi qu'à la Russie. Il en résultait, qu'il n'y avait pas de temps à perdre pour empêcher la réalisation des projets funestes du vainqueur. Il ne s'agissait plus du sort de la Russie et de l'Autriche, toute l'Europe se voyant exposée à un danger imminent. Pozzo fut chargé de faire observer au cabinet de Vienne, que dès que la France parviendrait à s'emparer du pays situé entre le Rhin et la Vistule et dès qu'elle réussirait à rétablir la Pologne, l'existence ultérieure de l'Autriche devenait problématique. On se flattait à St.-Pétersbourg, que cette dernière puissance prêterait attention à l'abîme creusé devant elle. Par conséquent l'empereur Alexandre exigeait, que l'Autriche, en suivant l'exemple de la Russie, fît tout son possible pour arrêter les efforts de l'ennemi de l'Europe. Il était d'avis, que l'Autriche devait sans délai occuper la Franconie et la Saxe pour couper à Napoléon le chemin de retour en France et profiter alors de l'agitation générale en Allemagne pour attaquer Napoléon. L'armée de Kamenski, forte de 150,000 hommes, devait l'empêcher de se défendre contre l'Autriche.

Pozzo di Borgo fut chargé aussi de promettre à l'Autriche le secours de la Russie du côté de l'Italie. Tout en ne garantissant pas, que l'attitude du roi de Prusse serait en tout point favorable aux alliés, Pozzo devait annoncer au cabinet de Vienne, que la Russie ferait tout son possible pour empêcher la Prusse de conclure une paix ignominieuse. Dans le cas où la Prusse se soumettrait à la volonté du vainqueur, l'empereur Alexandre voulait continuer la guerre contre Napoléon, traitant en pays ennemi le territoire prussien et toutes ses forteresses.

Pozzo avait reçu plein pouvoir pour rédiger le projet d'une convention avec l'Autriche, en exigeant, que cette puissance ne conclût pas de paix séparée durant la guerre et qu'elle dirigeât toutes ses forces contre Napoléon. Dans le cas où l'Autriche accepterait ces propositions, Pozzo di Borgo devait sans délai en faire part au gouvernement anglais. L'empereur Alexandre voulut alors décider le cabinet de St.-James à prêter secours aux alliés par sa flotte et, ce qui était encore plus essentiel, par des subsides. Pozzo devait négocier à ce sujet avec Adair, dont le concours devait exercer une influence décisive sur le cabinet de Vienne. On avait en même temps chargé Pozzo de déclarer, que la Russie n'avait pas l'intention d'entreprendre quoi que ce soit contre la Turquie [1]).

Pozzo di Borgo devait en outre remettre à l'empereur François et à l'archiduc Charles des lettres autographes de l'empereur Alexandre. On lui avait enjoint de garder autant que possible le secret de sa mission à Vienne et de se concerter à ce sujet avec le comte Stadion et le comte Razoumowski, en lui donnant carte blanche pour communiquer à son gré les détails de ses instructions à ce dernier.

Connaissant à fond les dispositions de la société de Vienne et de la cour, Pozzo di Borgo ne comptait pas réussir. Il était sûr que Razoumowski avait épuisé tous les moyens pour agir sur le cabinet de Vienne, et il lui répugnait de réparer les prétendues fautes d'un homme qu'il estimait et auquel il devait sa carrière.

Pozzo di Borgo arriva à Vienne au moment où la comtesse Elisabeth se trouvait à la dernière extrémité. On venait de lui administrer

1) Instruction de Budberg pour Pozzo du 14 novembre 1806.

la dernière onction. Elle expira le 11 décembre à la grande affliction des nombreux amis, qui savaient apprécier le naturel aimable et sympathique de la défunte*). Le comte André, sincèrement attaché à son épouse, la pleurait au moment de l'arrivée de Pozzo di Borgo. Il fit cependant à son collègue un accueil très affable, quoiqu'il s'aperçût, que le voyage de ce dernier démontrait un manque de confiance en lui-même. Malgré son accablement il s'entretenait des affaires avec Pozzo di Borgo et le comte Stadion. Touché de l'accueil de l'ambassadeur, Pozzo lui communiqua tous les détails de son instruction et n'entreprenait rien sans le consulter.

Razoumowski écrivit le 1er décembre à Budberg:

„M-r Pozzo di Borgo vient d'arriver. On donnait le même jour l'extrême onction à ma femme, que je suis menacé de perdre d'un instant à l'autre. Au milieu de ces soins accablants, j'ai à peine eu le loisir de parcourir l'expédition, dont m-r Pozzo se trouvait chargé. Je m'en occuperai incessamment. Je m'empresse de transmettre à V. E. cet avis préliminaire. J'ai profité pour cela de l'occasion qui m'était offerte du courrier prussien, qui passe par nos frontières pour rejoindre le quartier général du roi. Cet exprès se trouve chargé du rapport du comte de Finckenstein sur le résultat des offices qu'il a été chargé de faire ici. Les injonctions à cet égard lui étaient parvenues par courrier, et la dépêche se trouvait écrite immédiatement après que S. M. eut rejeté l'armistice. Le comte de Finckenstein m'a donné lecture de cette dépêche; elle porte en substance, que le roi avait refusé son approbation à un acte également contraire à son honneur, à sa dignité, à l'intérêt de ses états; qu'il s'était jeté entièrement entre les bras de S. M. l'Empereur de toutes les Russies et qu'il s'était engagé à ne faire ni paix, ni trève avec la France sans son accord formel. C'est à cet avis et à ces assurances que S. M. a rallié ses instructions et ses ordres à son ministre, en le chargeant de tenter tout ce qui serait

*) La comtesse est morte à Vienne le 11/23 décembre 1806 dans la maison N° 839 „innere Stadt“ (parochie de St.-Etienne), elle fut enterrée dans cette ville le 13/25 décembre au cimetière dit St.-Mark. Malgré toutes nos recherches nous n'avons pas pu parvenir à découvrir la tombe dans ce cimetière. B.

humainement possible pour engager cette cour-ci à réunir ses forces à celles de la même cause. Le comte de Finckenstein a été à portée de faire lire cette dépêche à S. M. l'empereur lui-même. Il s'est adressé à son ministre, et la réponse du comte de Stadion a été, que dans la crise actuelle, où l'on ne déguisait point le danger direct, dont on était menacé pour la suite, on s'était décidé à s'expliquer avec la cour de Russie, que l'on espérait de sa part des communications intimes et détaillées sur ses vues et ses déterminations, pour pouvoir en venir à des mesures décisives. V. E. voit, que cela retourne à ce que j'ai eu l'honneur d'informer à différentes reprises des développements que l'on attend ici pour pouvoir prendre un parti."

„M-r Pozzo di Borgo est arrivé à Vienne, comme j'ai eu l'honneur de l'annoncer à V. E. le 1-er", — écrivit l'ambassadeur le 12 décembre. — „Elle connaît le lugubre appareil que présentait alors mon intérieur. Depuis cette époque l'état de santé de mon épouse a toujours empiré. Elle est décédée hier et, pendant qu'elle est exposée sur son lit de parade, je suis occupé de ce rapport. Les soins du service contiennent ma douleur profonde et, si les objets que j'ai à présenter ne le sont que dans leur substance, les développements que doivent renfermer les relations de m-r de Pozzo, complèteront la mienne. Au milieu des circonstances, que j'ai dû rappeler malgré moi, j'ai pu le jour même de son arrivée lui donner trois heures d'entretien. Après avoir été instruit à fond de la nature et des formes de sa mission, je crus que le plus convenable serait de le mettre à portée de voir directement le ministère, de suivre et de débattre lui-même la question, tandis qu'autant que possible je l'assisterai de ma coopération, combinant nos données et l'éclairant des lumières acquises. Il a eu trois conférences chez le comte de Stadion, dont la dernière lui fut assignée la veille même de l'audience, qui lui a été accordée de la part de S. M. I. et où je l'ai conduit dimanche le 9. Il est évident qu'elle ne fut différée, que parce que dans l'intervalle on débattut l'objet de nos offices et de nos démarches et parce que l'on a voulu avoir des déterminaisons fixes, avant de laisser intervenir le souverain. J'avais suivi depuis trop longtemps tout ce qui pouvait m'éclairer à cet égard. J'en avais prévenu m-r Pozzo, et il s'est convaincu que rien ne peut ébranler pour le

moment actuel le parti pris de la plus stricte neutralité. Le récit de sa négociation mettra en évidence les raisonnements et les principes dont on s'appuie. La lettre autographe de S. M. I. à S. M. l'Empereur notre auguste Maître les exposera séparément dans toute leur étendue, et je me bornerai à quelques remarques, qui appartiennent à l'audience même que nous eûmes chez l'empereur. En nous parlant de la situation présente des choses, ce souverain nous dit entre autres, que du côté de la France rien ne s'opposait à cette sévère et imposante neutralité que l'on avait adoptée, et que par conséquent c'était le système, qui convenait à la tranquillité et à la sûreté de ses états. Je ne laissai point tomber cette remarque. Mes remontrances eurent la chaleur de l'exemple et de la conviction. Je montrai à S. M. I. le danger de cette sécurité et le réveil de Bonaparte, qui, une fois affermi dans les positions environnantes, n'avait plus qu'à dicter des lois, soit pour comprimer cette cour-ci dans une nullité absolue, soit pour l'employer en sous-ordre à ses projets particuliers et la circonscrire irrévocablement dans une clientèle passive, soit pour violer impunément son territoire, envahir ses provinces et lui faire une guerre à mort. Ces observations sont irrécusables. Je les avais faites de même au ministère. Mais le parti est pris, et l'on préfère l'état d'une tranquillité précaire avec toutes ses incertitudes à toute autre mesure. Cependant il faut le dire, l'occupation de la Moldavie par nos troupes est ce qui, à travers de tous les motifs de cette neutralité, paraît avoir l'influence la plus directe. On déguise, mais on déguise mal les craintes particulières que cela a inspirées et l'on en tire principalement l'argument, dont le comte de Merveldt s'est servi et que l'empereur ainsi que le ministère ont opposé à nos remontrances: „„que les dangers, que cette seconde guerre, qui paraît inévitable à cause de cette occupation, présentait, feraient tort à la grande cause, qui aurait exigé pour une confiance de succès, la masse entière de nos forces réparties aujourd'hui dans l'entreprise d'une double guerre, qui fait naître ou prétexter l'appréhension d'une insuffisance de moyens à opposer à chacun de nos ennemis.““ Je termine un exposé, qui s'est étendu au delà de ce que j'espérais. Je résume les résultats. Ce sont ceux d'une persévérance invariable pour le moment dans les principes et l'observation de la plus stricte neutralité.“

Le bruit de l'arrivée de Pozzo di Borgo à Vienne étant parvenu au camp de Napoléon, ce dernier y expédia Montesquieu pour contrarier les instances de l'agent diplomatique russe et pour décider l'empereur François de se déclarer en faveur de la France. Tout en ne remplissant pas les désirs de Napoléon, la cour de Vienne profita de l'arrivée de Montesquieu pour persévérer dans l'attitude réservée et froide qu'elle gardait envers la Russie. Le vice-chancelier Stadion crut devoir faire part à Razoumowski de l'arrivée de Montesquieu, en ajoutant, que Napoléon n'exigeant plus rien de l'Autriche, cette puissance ne saurait abandonner une stricte neutralité. En même temps Stadion dit à l'ambassadeur, que l'empereur François allait expédier le général Vincent, diplomate expérimenté, dans le camp de Napoléon pour apprendre les intentions secrètes de ce dernier. Le voyage du général Vincent avait un autre but encore, mais on ne jugeait pas à propos d'en parler à Razoumowski.

L'Autriche souffrait beaucoup des ennuis que lui causaient la Russie et la France. Cette situation devenait insupportable surtout par l'appréhension, que ces deux puissances ne s'arrangeassent entre elles, en laissant l'Autriche de côté. L'empereur et ses ministres étaient désolés de cet avenir fâcheux. Ils étaient persuadés, que la question d'Orient formerait le point d'appui dans la paix que concluraient Napoléon et Alexandre I, et que ce dernier n'hésiterait pas à sacrifier tout pour obtenir des avantages en Turquie. Ce fut pour cette raison que l'empereur François et Stadion eurent l'idée de jouer le rôle de médiateurs entre la Russie et la France, espérant que les deux puissances en seraient redevables à l'Autriche[1]). N'ayant rien appris à ce sujet le comte André écrivit à Budberg le 13 décembre:

„La conduite des cabinets, qui ne sont pas encore en lutte, ne dépend plus pour le lendemain du système de la veille. Le torrent des évènements entraîne les rapports, précipite les situations, et c'est quelque chose du moins que d'être fondé à ne point douter, que lorsqu'une commotion quelconque atteindra cette cour-ci, elle n'écoutera que la voix de l'honneur, celle de son attachement constant et de ses anciennes

---

1) Solowjew, l'empereur Alexandre I p. 145.

alliances, cette même voix enfin, à laquelle elle se serait livrée peut-être, si une circonstance favorable aux armées coalisées lui avait présenté des chances moins imminentes pour les mesures qu'elle aurait prises.

Budberg faisait de son mieux pour apaiser les alarmes de la cour de Vienne causées par la question d'orient. La Russie continuait à armer. L'empereur Alexandre avait rassemblé la milice, qui formait une armée de 600,000 hommes. Budberg écrivit à Razoumowski, que vu les intrigues de Sebastiani à Constantinople on pourrait facilement diriger une partie de cette armée vers la Turquie pour la tenir en échec et qu'en agissant de cette manière, la Russie aiderait l'Autriche, qui avait lieu de craindre l'ambition démesurée de Napoléon. En occupant la Moldavie et la Valachie la Russie allait défendre l'Autriche contre l'influence toujours croissante des Français en Dalmatie et en Italie. Du moins Napoléon ne pourrait plus attaquer l'Autriche de ce côté. Budberg ajoutait, que l'Autriche n'avait rien à craindre de la Russie, l'empereur ayant déclaré plus d'une fois, qu'il n'avait pas l'intention de faire des conquêtes et qu'il ne désirait que contribuer au rétablissement de la paix et de l'équilibre européen. L'occupation de Bender et de Choczim n'avait pour but que de montrer au divan, que les conseils de Napoléon lui étaient devenus funestes. Le ministre termina sa dépêche, en remarquant que le rétablissement des bonnes relations avec la Turquie ne présenterait pas de difficultés, mais que la Russie devait espérer, que le sultan Sélim se laisserait guider par des principes de modération et d'équité [1]).

En attendant, on recevait à St.-Pétersbourg des nouvelles peu consolantes de Pozzo di Borgo. Il faisait apparaître dans sa première dépêche la cour de Vienne sous un jour défavorable. Elle tremblait devant Napoléon, souffrait du désarroi des finances et démontrait un manque absolu de fermeté. L'agent russe parlait amplement de l'administration militaire de l'Autriche et ajoutait, que Napoléon avait exigé l'éloignement de l'armée autrichienne en Hongrie. L'empereur François et Stadion, craignant ne plus pouvoir garder une stricte neutralité, envoyèrent à l'insu de Razoumowski un courrier à St.-Pétersbourg pour

---

1) Dépêche de Budberg du 7 décembre.

s'y plaindre de Napoléon. Ce courrier arriva dans la capitale russe la veille du départ de Pozzo di Borgo, et le baron Budberg espérait que la mission du nouveau diplomate aurait du succès. Pendant le voyage de Pozzo di Borgo les dispositions de la cour de Vienne avaient complètement changé. Le roi de Prusse ayant décliné les conditions de paix proposées par Napoléon et ce dernier se voyant forcé de continuer la guerre, à laquelle la Russie allait prendre part, le gouvernement français parlait à l'Autriche sur un ton extrêmement aimable et prévenant, ce qui fit revenir le cabinet de Vienne à son système de neutralité.

D'après l'avis de Pozzo di Borgo la politique de l'Autriche se trouvait entre les mains de trois personnages: l'empereur François, l'archiduc Charles et le comte Stadion; les autres ministres ne comptaient pas. „L'empereur", écrivit Pozzo, „honnête homme et débonnaire, a besoin d'un appui qu'il trouve dans une camarilla; celle-ci lui enlève toute fermeté. L'archiduc Charles est un élément purement négatif, parce qu'il craint toujours de compromettre sa réputation de guerrier et veut par conséquent éviter une guerre à tout prix. Quant à Stadion, son influence sur les affaires est restreinte. Il se trouve souvent forcé de défendre des opinions qu'il ne partage nullement. Tous les éléments pernicieux se réunissent pour faire craindre encore plus le gouvernement français" etc.

Touché de l'amabilité de Razoumowski Pozzo écrivit à Budberg:

„L'ambassadeur s'offrit de m'assister en tout ce qui pouvait contribuer au service de notre auguste Maître, et je dois dire avec vérité, que S. E. s'y est employée avec tout le zèle et la diligence possible."

Razoumowski avait averti par un billet le comte Stadion de l'arrivée de Pozzo di Borgo, qui le lendemain se rendit seul chez le vice-chancelier, l'ambassadeur ne pouvant quitter la comtesse mourante. Après lui avoir expliqué le but de sa mission, il lui remit les copies des lettres autographes de l'empereur Alexandre et sollicita ses conseils. Touché de cette prévenance, Stadion lui conseilla de ne pas attirer l'attention du public et lui promit de lui parler plus tard de ses projets. En sortant de chez le vice-chancelier Pozzo lui dit, qu'il avait une lettre du diplomate anglais à St.-Pétersbourg, Stuart, adressée à sir Robert Adair, mais qu'il ne la remettrait que du consentement du

gouvernement autrichien. Le vice-chancelier ayant donné son approbation, Pozzo se hâta d'entrer en relations avec Adair dans la maison de Razoumowski. Le diplomate anglais fit part à Pozzo des dépêches et des lettres privées qu'il avait reçues récemment de Londres, lui promit de l'aider en tout point à atteindre le but de sa mission et laissa entrevoir, que le cabinet de St.-James était disposé à accorder à l'Autriche des subsides pour le cas de sa coopération dans la guerre actuelle.

Le second entretien que Pozzo di Borgo eut avec le comte Stadion lui causa un désappointement complet. Le vice-chancelier le reçut avec une froideur ostentative et se mit à parler de l'entrée des troupes russes en Moldavie, en observant que l'empressement de la Russie pourrait facilement avoir des suites désastreuses et que le cabinet de Vienne n'ajouterait pas foi à la promesse qu'avait faite l'empereur Alexandre de ne pas faire de conquêtes en Turquie. Evidemment la question d'Orient inquiétait par dessus tout le cabinet de Vienne. Le vice-chancelier disait, que la méfiance du cabinet de St.-Pétersbourg envers celui de Vienne en ce qui concernait les affaires de la Turquie faisait preuve d'un manque de tact politique et ne saurait que blesser la cour de Vienne.

Tout en se sentant choqué du ton de Stadion, Pozzo di Borgo resta poli et modéré dans ses termes. Sachant que Merveldt était l'adversaire déclaré d'une alliance offensive de l'Autriche avec la Russie et que ce diplomate avait décrit la situation de la Russie, l'état de ses finances, de son administration et de son armée sous un jour défavorable, il observait dans son entretien avec le vice-chancelier, que Merveldt ignorait malheureusement les forces de la Russie et les raisons, qui avaient obligé l'empereur Alexandre à faire entrer ses troupes en Moldavie. Puis il parlait de l'influence de Sebastiani à Constantinople, en remarquant que l'activité de ce diplomate était nuisible à l'Autriche autant qu'à la Russie, et que Napoléon ne demandait qu'à exciter la Turquie contre la Russie. Il ajoutait, qu'on avait dû porter aux frontières turques une armée d'observation, mais qu'en même temps une autre armée formidable était prête à attaquer Napoléon; il conclut en disant, qu'il ne dépendait que de l'Autriche de réunir ses forces militaires à cette armée. Quant au reproche d'un manque de tact, Pozzo di Borgo déclara franchement, qu'il n'y comprenait rien et que

si cette disposition de la cour de Vienne ne se fondait que sur des communications du comte Merveldt, on ferait mieux de ne pas faire attention aux propos d'un homme, si peu au courant de ce qui se passait et qui en outre aimait les commérages. De plus l'agent russe fit remarquer, que le comte Merveldt avait demandé au baron Budberg une promesse par écrit, par laquelle le cabinet de St.-Pétersbourg s'engageait à ne pas faire de conquêtes en Turquie; il ajoutait qu'à son avis le ministre avait bien fait de ne pas remplir le désir du comte, parce que la parole de l'empereur valait bien un document.

L'entretien du vice-chancelier avec le diplomate russe portait alors sur les affaires de la Turquie. Stadion fit remarquer, que le sultan ayant restitué les deux hospodars, Ipsilanti et Mourouzi, la Russie aurait dû se montrer plus conciliante envers le gouvernement turc. Pozzo répliqua, qu'il s'agissait non seulement des deux hospodars, mais qu'il fallait insister sur les droits du pavillon russe; dès que le Bosphore et les Dardanelles deviendraient accessibles aux bâtiments russes, on n'hésiterait pas à conclure la paix. Le diplomate ajouta, que probablement les succès récents de Napoléon feraient redoubler les intrigues de Sebastiani à Constantinople et que la Turquie serait plus que jamais disposée à enfreindre les traités. Enfin Pozzo somma le vice-chancelier de préciser nettement les intentions du gouvernement autrichien et de dire, si la Russie pouvait compter sur son concours. Stadion répondit, que le cabinet de Vienne n'avait pas encore pris de résolution, vu la situation difficile de l'Europe. Il parlait aussi de réformes et observait, que d'après l'avis de l'archiduc Charles on n'était pas encore à même d'entrer en action. Puis Stadion fit mention de l'état déplorable, dans lequel se trouvaient les finances de l'Autriche. Pozzo remarqua, que l'Angleterre avait promis des subsides. Voyant qu'il ne parviendrait pas à avoir une réponse tant soit peu favorable, il demanda au vice-chancelier, si on lui accorderait instamment des audiences pour pouvoir remettre à l'empereur François et à l'archiduc Charles les lettres autographes de l'empereur Alexandre. Stadion répliqua, que le contenu de ces lettres étant connu déjà, un délai ultérieur ne saurait être préjudiciable aux affaires et qu'il serait préférable de ne pas attirer l'attention publique et éveiller les soupçons de l'ambassadeur français par des

audiences solennelles. Aussi le vice-chancelier pria-t-il Pozzo di Borgo de remettre les lettres de l'empereur Alexandre à l'occasion de la réception générale, qui avait ordinairement lieu le dimanche et où le plénipotentiaire russe pouvait être présenté par le comte Razoumowski en qualité de simple voyageur, ce qui ferait éviter des bruits inutiles. Pozzo y ayant agréé, retourna chez lui. Il réitéra tous ses arguments dans une note qu'il fit remettre à Stadion et dont il envoya la copie au baron Budberg. Il y disait, que l'Autriche, persévérant dans une attitude passive s'exposait à de grands dangers; il parlait de plus de la chance d'un rétablissement de la Pologne. „Une nation", écrivit-il, „qui venait d'être annexée au nombre des sujets des deux cours impériales, capable par ressentiment et par légèreté de se laisser séduire, se trouve aujourd'hui non seulement en contact avec l'ennemi commun, mais ce même ennemi est établi dans sa capitale avec toute la pompe et la réalité de sa force. Il la provoque à la révolte, il l'arme et lui fait entrevoir de nouvelles destinées, illusoires à la vérité, mais propres à tourner les têtes d'une noblesse qui, quoique brave, n'a jamais passé pour judicieuse."

La note de Pozzo devint durant trois jours l'objet d'un examen très minutieux de la part des ministres autrichiens. Elle n'intéressa pas moins l'empereur François et l'archiduc Charles. La majorité restait d'avis, qu'il ne fallait pas entrer en action; cependant quelques voix plaidaient pour une alliance offensive avec la Russie.

A cette époque Montesquieu arriva à Vienne. Il fit remettre à l'empereur François par l'intermédiaire d'Andréossy une lettre de Napoléon, qui abondait en termes d'amitié et contenait des nouvelles rassurantes au sujet de la Pologne. L'arrivée de Montesquieu ranima la cour de Vienne d'autant plus qu'il déclara que Napoléon désirait respecter la neutralité de l'Autriche. C'est ainsi qu'on résolut de décliner les propositions de Pozzo di Borgo. Le vice-chancelier en fit part à l'agent russe, en répétant ce qu'il avait dit tant de fois par rapport aux finances, à l'armée etc. „Si nous entreprenons quoi que ce soit contre la France", remarqua Stadion, „Napoléon nous anéantira." Pozzo répliqua ironiquement, qu'il ne pouvait que regretter l'état désolant de l'Autriche; il ajouta, que les propos du vice-chancelier ne se conformaient nullement

à ses assertions dans les entretiens qu'il avait eus récemment avec le comte Razoumowski et où il s'était vanté des réformes militaires et financières. Il faisait voir son étonnement de ce que l'Autriche laissait échapper une occasion favorable pour mettre des bornes à l'insolence de Napoléon. L'éloquence et la logique de Pozzo di Borgo causèrent un grand embarras au vice-chancelier, qui ne sut répondre que par des paroles incohérentes. Alors Pozzo, voyant que Stadion se trouvait sous l'influence de l'archiduc Charles, lui demanda: „Croyez-vous que l'archiduc puisse jamais juger possible une déclaration de guerre?“ Stadion répondit évasivement. Après avoir échangé encore quelques paroles avec le ministre, Pozzo dit, en accentuant ses mots: „Donc l'empereur Alexandre se verra forcé de porter seul tout le fardeau de la guerre et d'entrer en action sans le concours d'autrui.“ Stadion le congédia, en disant d'un air confus, qu'il ne fallait pas perdre tout espoir en cette affaire.

Le dimanche suivant Razoumowski malgré son deuil se rendit au palais avec Pozzo et le présenta à l'empereur François, auquel il devait remettre la lettre autographe de l'empereur Alexandre. François observa, qu'il connaissait déjà le contenu de cette lettre et les propos que l'agent russe avait tenus en parlant au ministre. „Stadion vous a déjà dit“, continuait l'empereur, „que dans ce moment-ci je ne suis pas à même de combattre.“ Pozzo répliqua, que cette résolution était d'autant plus regrettable qu'on ne pourrait plus s'attendre à des circonstances aussi favorables pour attaquer Napoléon. François parlait ensuite de son amitié sincère pour l'empereur Alexandre, en ajoutant toutefois: „J'ai combattu assez souvent avec des alliés sans avoir jamais eu de succès. Dans de pareilles circonstances on ne doit compter que sur ses propres forces.“ Le comte André demanda alors à l'empereur, s'il n'y avait pas lieu de craindre, que Napoléon n'exigeât de l'Autriche une déclaration de guerre à la Russie et qu'en cas de refus il n'attaquât l'Autriche.“ „Dans ce cas“, répondit l'empereur, „nous nous battrons, mais en désespérés. J'avoue cependant, que je tâcherai de gagner du temps.“ En faisant mention du danger, dont était menacée la Galicie, l'empereur observa, qu'il venait de recevoir des promesses rassurantes à ce sujet; il ajouta toutefois, qu'on ne pouvait toujours se fier aux promesses

de Napoléon. Alors Pozzo demanda, si l'empereur considèrerait une infraction à la neutralité de l'Autriche comme une déclaration de guerre. L'empereur, confus, dit qu'on ne pouvait pas juger probable cette éventualité. Puis en parlant de l'apparition des troupes russes en Moldavie l'empereur observa, qu'il aurait préféré, que la Russie dirigeât toutes ses forces contre la France. „Quant aux acquisitions que la Russie veut faire en Turquie", ajouta-t-il, „je n'en crois rien. Votre souverain m'ayant déclaré, qu'il n'y songeait pas, je me fie à sa loyauté."

En faisant part des détails de cette audience au baron de Budberg, Pozzo remarqua, que l'empereur François ne manquait pas de courage, mais qu'il n'y avait personne à ses côtés capable d'exercer sur lui quelque influence morale.

Après avoir quitté l'empereur, Razoumowski et Pozzo di Borgo se rendirent chez l'archiduc Charles, qui déclara en recevant la lettre autographe de l'empereur, qu'il savait apprécier l'honneur que lui faisait ce souverain; il ajouta, que l'empereur Alexandre s'intéressait en soldat à tous ceux, qui s'occupaient des affaires militaires. Pozzo dit, qu'Alexandre savait apprécier les exploits glorieux de l'archiduc et qu'il continuait à espérer, que ce dernier mettrait en jeu ses talents et son expérience pour délivrer les deux empires et toute l'Europe du joug français. L'archiduc interrompit l'agent russe en disant: „Cela ne regarde que l'empereur; quant à moi, je n'y suis pour rien." Pour changer de conversation Pozzo demanda à l'archiduc, si l'on avait des nouvelles de Pologne. L'archiduc raconta ce qu'il savait des mouvements de l'armée française. Pozzo se permit d'observer: „Toute l'attention des Français est actuellement dirigée vers la Russie; quel bonheur pour cette dernière puissance, si en ce moment, où nous avons à faire à toutes les forces de Napoléon, nous pouvions compter sur le concours de l'archiduc Charles à la tête d'une armée réorganisée." L'archiduc balbutia alors quelques paroles incohérentes et congédia les deux diplomates russes[1]).

Pozzo écrivait à Budberg après lui avoir communiqué les détails de ces entretiens:

---

1) Dépêche de Pozzo di Borgo à Budberg du 12 décembre.

„J'ai dû exposer les faits et les mauvaises raisons qu'on m'a donnés par respect pour la vérité. Il est de mon devoir ensuite d'indiquer à V. E. celles que je crois plus véritables et plus réelles et qui ont déterminé la conduite de ce cabinet. Premièrement le manque de grandes vues et de talents pour apprécier la situation des choses, même lorsqu'on les leur explique jusqu'à la démonstration. L'absence de toute ombre de patriotisme et d'esprit public dans le petit nombre de familles influentes. Un grand nombre d'officiers et des généraux appartient à ces mêmes familles. Ces généraux ont une sorte de clientèle dans l'armée et peuvent la décourager presque à volonté. La répugnance innée de l'archiduc Charles pour la guerre, quoiqu'il l'ait faite heureusement et toujours malgré lui; l'accès qu'il donne à tous les bas flatteurs qui le déclarent déjà un des plus grands généraux du monde, sans qu'il ait besoin de compromettre sa réputation pour gagner de nouvelles batailles; le parti que les Français savent tirer de ces dispositions et l'or qu'ils répandent parmi les sous-ordres; la discorde que les événements de la dernière guerre ont semée entre notre armée et l'armée autrichienne; les querelles de plusieurs généraux et les inculpations réciproques, envenimées par l'amour-propre; la conviction qui règne ici, que nous serons battus par les Français et les rapports décourageants qui leur arrivent sur le nombre et la discipline de nos troupes devant l'ennemi. Dans mes conversations avec le comte Stadion je me suis aperçu, que le comte Merveldt leur mande à ce sujet les choses les moins rassurantes. Le comte de Stadion s'est si fort trahi à cet égard que je lui ai dit positivement de ne pas ajouter une foi implicite aux rapports de son ambassadeur, qu'il était susceptible de préventions et qu'au reste n'étant pas à l'armée et n'ayant pas les moyens de se procurer des notions exactes à Pétersbourg sur notre position militaire, il n'était pas en droit de caractériser les faits par des raisonnements inconsistants. L'archiduc, quoique ennemi de m-r de Merveldt, croit à ses rapports, parce qu'ils abondent dans son sens. Ce prince a aussi un essaim d'officiers sur la frontière. Je crois, qu'il en est, qui ont pénétré jusqu'à notre armée. Ces gens écrivent dans l'intention de plaire à leur chef et avec la petite jalousie du métier. Le comte de Stadion a de l'honneur; il pense bien et agirait en conséquence, mais il n'a pas acquis

la moindre prépondérance capable de fixer l'opinion des uns, et de forcer la volonté des autres. Il glisse sur les affaires, les fait comme elles se présentent, sans amener ni créer aucune circonstance; sans plaire assez pour convaincre et sans déplaire au point d'être renvoyé. Dans cette vacillation il serait impossible de donner une physionomie à la faiblesse et s'attendre à des résolutions dignes d'hommes d'état et des temps où nous vivons. Malgré cela il ne serait pas prudent de les perdre de vue; il est bon de les connaître et de les juger comme ils méritent, mais sans qu'ils s'en aperçoivent ou du moins sans le leur dire. Il n'est permis qu'à Bonaparte de les braver sans altérer leur humeur. Leur conversion ne peut plus être l'ouvrage d'un jour et l'effet d'une seule cause. Si les évènements en Pologne sont passablement heureux, l'empereur prendra plus de confiance et la cabale des Français et des trembleurs perdra de son crédit. Je ne saurais terminer cette dépêche sans confier à V. E. toute la peine que me cause le manque de réussite. Je ne saurais lui donner une plus juste idée de mes regrets, qu'en l'assurant qu'ils sont proportionnés à la grande confiance que S. M. I. avait daigné m'accorder. Je supplie V. E. de mettre à ses pieds ma conduite et mon dévouement et d'implorer un jugement équitable et en vérité tel que j'ai la conscience de le mériter."

Nous lisons dans d'autres dépêches que Pozzo adressait à Budberg:

„Mon général, j'ai exposé déjà les faits qui me paraissaient propres à éclairer le jugement de l'Empereur notre Maître sur les dispositions actuelles de la cour de Vienne. Le même sentiment du devoir me détermine à soumettre mon opinion personnelle sur les affaires générales, moins par confiance dans mes lumières, que par l'effet des impressions qui m'ont frappé sur les lieux, ce qui ne pourrait éviter à ma manière de voir une certaine considération, à laquelle je n'aurais pas droit de prétendre dans toute autre circonstance."

„Quoiqu'il ne soit pas absolument impossible, que le temps et les circonstances n'opèrent ici un changement de circonstances, les obstacles sont si grands et les calculs si incertains, qu'il serait imprudent de faire dépendre les intérêts de l'empire d'une expectative aussi peu fondée. S. M. l'Empereur est donc dans la nécessité de ne plus compter que sur ses propres moyens et de limiter sa politique à ses inté-

rêts. Bonaparte dans ses proclamations a pris l'engagement de ne pas abandonner Varsovie et Berlin avant que les Anglais n'aient restitué les possessions d'outre-mer conquises pendant cette guerre et que la Porte ne soit rétablie sur un pied d'indépendance absolue. Ce projet suppose la destruction de l'Angleterre et de la Russie; il ne l'obtiendra donc jamais par une négociation d'égal à égal; ainsi il faudra se battre à outrance pour diminuer ses prétentions. Les évènements militaires décideront la question.“

„En supposant que les forces de S. M. I. contiennent l'ennemi, notre situation générale ne serait relativement meilleure qu'en cas que l'état de nos affaires en Turquie fût dans le même temps sur un pied avantageux et stable. Napoléon veut nous dominer par la faiblesse de nos alliés; il faut tâcher de l'embarrasser par celle des siens. Il prétend avoir conquis les Indes à Berlin, et S. M. I. peut conquérir à son tour en Turquie et Berlin, et Varsovie, aussi il me paraît de toute importance de donner à notre système de guerre turque toute la latitude possible et de tâcher d'avoir ici des gages précieux dans une négociation, bons à conserver, si l'ennemi n'était pas équitable.“

„En parlant de Turquie avec le comte de Stadion il a laissé tomber deux fois, que sa cour était obligée d'envoyer un corps d'observation sur la frontière de Hongrie, parce qu'elle ne saurait la laisser exposée aux insultes des Serbiens et en général de tous ceux, qui y feront la guerre. Sans avoir été nullement choqué de cette parole, j'ai dit, que c'était une précaution inutile, car les Serbiens n'avaient jamais violé la frontière et qu'ils l'oseraient encore moins, en supposant, qu'ils fussent d'accord avec nous. En réfléchissant sur ceci, j'ai pensé que cette cour-ci pourrait avoir de la jalousie pour Belgrade et qu'elle désire s'en emparer. Je suis persuadé, qu'elle ne s'y décidera pas sans la permission de la France; mais il n'est pas du tout improbable, que la France elle-même, pour l'attirer dans des affaires qui leur sont communes à toutes les deux et pour empêcher, que nous ou les Serbiens n'occupent Belgrade, non seulement permette à l'Autriche de s'en emparer, mais encore ne le lui prescrive, sûre comme elle est de la faire rendre à la première menace. Je supplie V. E. de peser cette circonstance et de délibérer, s'il ne serait pas prudent d'éviter le coup

en le prévenant. La forteresse, entourée par les rebelles, sera probablement dépourvue de tout, et quelque petit secours de notre part pourrait en ouvrir les portes. J'appuie d'autant plus sur ce point que d'après des nouvelles reçues ici on est persuadé, que les Turcs comptent se défendre. Andréossy a déjà prétendu, que notre consul à Bukarest avait été arrêté et envoyé à Rouchtchouk et que les Turcs rassemblaient leurs forces pour nous combattre. Je crois également de mon devoir communiquer à V. E. l'impression qu'a fait sur moi l'incertitude de cette cour-ci quant à la résolution qu'elle prendrait en cas que Bonaparte violât son territoire en Galicie. Je n'ai pu arracher ni de l'empereur, ni du comte de Stadion une seule expression, qui puisse me prouver, qu'on regarderait cette démarche comme une déclaration de guerre. Quoiqu'on cache ici une certaine irritation contre nous, Andréossy les connaît trop pour ne pas s'en douter. Qu'on ajoute à ces dispositions l'audace de Bonaparte, et la barrière devient très faible. Il serait donc très sage de ne pas trop faire dépendre la sûreté de l'armée d'une neutralité qui peut être violée à chaque instant."

„Quant à notre conduite ultérieure vis-à-vis de la cour de Vienne, il me paraît, qu'elle doit continuer à être sage et mesurée, sans reproches et sans plaintes. Ce dernier inconvénient, tout justifié qu'il puisse être, deviendrait encore plus grand par le ressentiment. Notre ennemi sait souvent changer de ton pour faire le mal; il est donc prudent de ne pas aggraver les circonstances même avec l'intention de faire le bien. Il est certain, que les dispositions ici sont contre la France; c'est un mouvement de la nature produit par les torts et les pertes que les Autrichiens ont soufferts; mais la peur glace leur cœur. Ils n'avoueront jamais ce motif honteux, quoique ce soit la cause principale de leur conduite. Si les évènements leur inspiraient du courage, ils verront plus clair, et il sera possible de les persuader à prendre un parti. Mais en supposant même, que cela dût jamais arriver, il serait très imprudent de leur fournir des prétextes pour se jeter dans les bras de la France. Je supplie V. E. de me pardonner cette liberté. A la distance, où je me trouve, je ne puis renfermer dans mon cœur aucun sentiment, ni aucune idée, qui me paraissent pouvoir être utile au service de S. M. I."

„Je vous écris, mon général, avec le désespoir dans l'âme", écrivit Pozzo un peu plus tard. „Les Autrichiens sont incapables de résolution, et tout le feu du ciel ne les échaufferait pas. J'ai fait ce qui dépendait de moi, mais ils étaient déjà désarmés par la dislocation de l'armée de Bohême, et la peur, qui avait présidé à leurs conseils, n'a pu en être délogée par toutes les peines que je me suis données. Merveldt a fait beaucoup de mal, en tâchant de rabaisser contre toute vérité et les moyens et l'énergie de la Russie. Il serait inutile de le lui témoigner trop tôt ou trop crûment. Il a assez d'affaires à démêler ici pour me faire supposer, qu'il ne vieillira pas à son ambassade. L'armée autrichienne est nombreuse et d'une belle tenue, mais on travaille à lui glacer le cœur, en disant qu'il faut craindre les Français."

„J'ai dit dans mes dépêches rien que l'exacte vérité. Je ne sais, si le comte de Stadion l'aura mandé à Merveldt, mais je vous prie de vous en rapporter à moi, car je n'ai rien oublié, ni rien défiguré. J'ai demandé à être rappelé d'ici. Mon intention est d'attendre une réponse pendant quelques semaines, et si elle ne m'arrivait pas ou si S. M. l'Empereur avait quitté Pétersbourg, je me mettrai en route. Ceci n'est pas bien docile, je l'avoue, mais à quoi bon me morfondre ici et me faire du mauvais sang dans un moment où mon Maître a besoin de tous ses serviteurs à des places, où ils peuvent lui être utiles. Veuillez, mon général, mettre le comble à vos bontés, en me procurant l'approbation de S. M. Il ne dépendait pas de moi de faire mieux, et aucun autre ne pourra parvenir à persuader ces messieurs d'ici, car ils ont perdu tout sentiment de dignité. Le bruit court en ville, que les Français ont passé le Boug entre le Narew et la Vistule. Je m'attends à quelque grande affaire. Dieu veuille, qu'elle nous soit favorable! J'enrage d'être venu ici prêcher à des sourds à un moment où je pourrais être ailleurs et remplir des devoirs plus utiles. Je ne vous parle pas des désagréments de mon voyage; il m'en reste encore une fluxion de poitrine, que je n'ai pu soigner ici grâce à l'activité, qui m'a été nécessaire pour savoir à quoi s'en tenir."

Pozzo di Borgo ne pouvait de sitôt quitter Vienne pour cause de maladie. Il ne pouvait d'ailleurs songer à reprendre les pourparlers avec le vice-chancelier. Cependant l'inaction tourmentait le malade.

Se sentant mieux il pria Razoumowski de mettre à sa disposition un employé de sa chancellerie[1]), auquel Pozzo dictait des dépêches adressées au baron Budberg et des notes diplomatiques. Du reste il était d'avis, que l'ambassadeur avait avant lui épuisé tous les moyens pour influencer le cabinet de Vienne; c'est ce qu'il exprimait aussi dans les dépêches qu'il envoyait à St.-Pétersbourg.

1) Dépêche de Razoumowski à Budberg du 7 janvier 1807.

Chapitre III.

Bataille d'Eylau (1807).

En Russie on se souvenait encore du règne glorieux de Catherine II, qui avait su faire usage des talents de ses généraux, ce qui l'avait mise à même de vaincre les Turcs et de s'emparer des bords de la mer Noire et des provinces polonaises. Les gens expérimentés et doués, dont l'impératrice avait été entourée jusqu'à la fin de son règne, étaient morts ou avaient disparu. Au moment où la Russie allait combattre Napoléon, elle manquait d'hommes distingués. Les élèves de Souworow n'occupaient pas encore de postes élevés.

Bennigsen et Buxhöwden commandaient l'armée russe, qui venait de franchir la frontière. Le premier, instruit et doué, mais enclin à des intrigues, ne jouissait pas de la confiance des soldats. Buxhöwden, caractère envieux et insolent, était au-dessous de son collègue. Il s'agissait de nommer un généralissime russe. Il aurait été naturel de songer à Koutouzow, mais sa réputation avait beaucoup souffert de la défaite d'Austerlitz. Cette nomination répugnait même à l'empereur Alexandre, qui devait savoir du reste, que Koutouzow s'était opposé à suivre le plan de campagne projeté par les Autrichiens. Ce fut alors qu'il fut question du feld-maréchal M. Kamenski, qui éloignée des affaires à l'époque de Paul I, vivait dans ses terres, où il se plaisait à tyranniser ses pauvres serfs. Son bannissement lui donnait un relief immérité. Catherine II en avait fait peu de cas, et Paul après l'avoir comblé de grâces l'avait chassé sans aucune raison. Quoiqu'il n'eût rien fait pour acquérir la renommée d'un général doué, on le comparait à Souworow, dont il imitait les bizarres allures. Il était pourtant inca-

pable de diriger une grande armée. L'empereur Alexandre l'ayant nommé chef des troupes russes, on lui fit à St.-Pétersbourg un accueil aussi extraordinaire, qu'il perdit aussitôt toute contenance et craignit non sans raison, d'être en un instant privé par Napoléon de sa gloire éphémère et si peu méritée. Il partit pour l'armée, sans se hâter, en ralentissant son voyage à mesure qu'il approchait de son but, pendant que l'armée l'attendait avec une extrême impatience.

Au moment même où Kamenski parvenait enfin à rejoindre son armée, Napoléon faisait son entrée à Varsovie[1]) où il se forma bientôt une idée du peu de confiance que méritaient les Polonais, qui en le comblant de sollicitations, mettaient à l'épreuve sa patience par des intrigues et des réclamations plus ou moins insolentes. Kosciuszko invité par Napoléon à concourir au rétablissement de la Pologne avait préféré rester à Paris, où il entretenait des relations avec les ennemis jurés du nouveau gouvernement français. Ne songeant plus à un rétablissement de la Pologne Napoléon evitait toute démonstration; dès qu'il apprit que l'armée russe s'approchait, il rejoignit ses troupes.

Bennigsen occupait une position près d'Ostrolenka; le roi de Prusse y arriva le 12 novembre. Tout en ayant éloigné Haugwitz et Lucchesini, le roi Frédéric-Guillaume III restait toujours entouré d'adhérents de la France et continuait à garder une attitude chancelante. Les habitants des provinces limitrophes se plaignaient amèrement des réquisitions brutales des troupes russes, ce qui fit que le roi était mal disposé envers l'armée de son allié. Grâce à des malentendus survenus entre Bennigsen et Buxhöwden l'armée russe restait pendant des semaines entières dans l'inaction. Enfin Kamenski arriva. Au lieu de s'occuper des affaires, de réconcilier les généraux, de pourvoir aux besoins des soldats, le feld-maréchal sollicita sa démission en prétextant son incapacité, son âge avancé, sa vue basse et son état maladif.

En attendant, Napoléon s'approchait; son armée souffrait horriblement du terrain marécageux, du froid, du dégel et de la pluie. Le général Ostermann-Tolstoi parvint à repousser près de Tcharnow un détachement français. Barclay-de-Tolly dut au contraire reculer devant

---

1) V. Thiers, Histoire du Consulat et de l'Empire éd. de Bruxelles, II. 278.

les troupes de Soult et Augereau. Au moment même où l'armée russe s'attendait à des évènements décisifs, elle reçut l'ordre de se retirer vers la frontière russe; le feldmaréchal Kamenski ajoutait, que vu les mauvais chemins on pourrait au besoin abandonner les canons. De pareils ordres pouvaient facilement contribuer à la désorganisation de l'armée. Bennigsen, piqué au vif par l'ordre d'obéir en tout point au comte Buxhöwden, s'en plaignait amèrement dans des lettres qu'il adressait à Budberg. A peine Bennigsen allait-il se mettre en route vers la frontière qu'un courrier lui apporta la nouvelle du départ du comte Kamenski et de sa nomination comme général en chef. C'est pourquoi il fit faire halte à l'armée, qui était désespérée de reculer. Le comte Buxhöwden insistant sur l'ordre de Kamenski, en vertu duquel il était devenu chef de Bennigsen, continuait à se croire en droit de reculer et ordonna à son collègue d'en faire autant. Ce fut ainsi que Bennigsen se résolut d'agir indépendamment de Buxhöwden. Il déclara qu'il attendrait près de Pultusk l'attaque des Français. La bataille eut lieu le 14 décembre et faillit se terminer par une défaite de l'armée française, que les exploits de Lannes et des autres meilleurs généraux n'auraient pas empêchée. Malheureusement Buxhöwden malgré les instances réitérées de Bennigsen ne vint pas au secours de son collègue, ce qui força ce dernier à reculer. Napoléon occupa Pultusk et se proclama vainqueur. Dans les environs de Pultusk le prince Golitzyn parvint à battre les détachements de Soult et d'Augereau et une partie de la cavalerie française sous le commandement de Murat[1]).

Napoléon, qui jusque-là avait pris le dessus dans toutes ses entreprises, ne se sentait pas capable de poursuivre l'armée russe. Cette bataille avait produit une vive impression sur l'empereur. Il s'était habitué à remporter des victoires, après lesquelles des armées entières furent faites prisonnières. A présent il se trouvait en face d'une armée, dont le chef peu intelligent avait fui et dont les généraux compromettaient l'honneur de la Russie, mais dont les soldats, mal vêtus et mal nourris, bravant le froid, la pluie et la neige, étaient disposés à affronter de nouveaux combats plutôt que de se rendre.

---

1) Schlosser, Geschichte des XVIII. Jahrhunderts, VII, 211—212.

Les historiens français prétendent, que ce ne fut que le climat, qui avait forcé Napoléon à renoncer à poursuivre l'armée russe après la bataille de Pultusk. Ce fut plutôt l'esprit de cette armée et une ténacité, dont ni les Prussiens, ni les Autrichiens n'avaient fait preuve, qui lui donnaient à réfléchir. Napoléon parlait dans ses bulletins d'une victoire, tandis que Bennigsen écrivait à l'empereur Alexandre, qu'il avait battu complètement les Français. Ni l'un, ni l'autre n'avait le droit de s'attribuer la victoire.

Le cabinet autrichien suivait les évènements avec une attention fièvreuse. Razoumowski se trouvait dans une grande agitation. Pendant longtemps on ne reçut pas de nouvelles précises. Des bruits contradictoires se répandaient à Vienne. On avait parlé une fois d'une défaite désastreuse de l'armée russe; 30,000 hommes, à ce qu'on prétendait, auraient été tués. Razoumowski découvrit la source de cette nouvelle dans l'ambassade française, qui avait reçu cette information de Talleyrand. En même temps il apprit, qu'on n'avait pas reçu de nouvelles directes ou officielles et que le courrier français, en route pour Constantinople, avait été chargé de répandre de faux bruits pour impressionner le gouvernement turc.

L'ambassadeur écrivit alors à St.-Pétersbourg: „Voici un nouveau trait de ces manœuvres éhontées que des agents français emploient sans relâche pour travailler l'esprit public et des ambassadeurs ne rougissent pas de donner une forme officielle aux plus absurdes mensonges."

Peu après un courrier autrichien arriva de l'armée d'observation, qui se trouvait près de la frontière, avec des nouvelles, qui ne se conformaient nullement aux bruits répandus par les Français. Les généraux autrichiens se trouvant près du champ de bataille ne savaient à qui attribuer la victoire, parce que les Russes n'avaient reculé que vers la fin de la journée. Ne pouvant s'expliquer la retraite de Bennigsen, les généraux autrichiens ne doutaient pas, que Napoléon n'avait pas été à même de poursuivre les Russes.

Nous lisons dans une dépêche chiffrée du comte André:

„C'est la jactance des Français qui leur rallie l'opinion de la multitude et qui glace tant de déterminations. Modestes nous ne repoussons pas leurs calomnies et les communications de la part des com-

mandants, manquant entièrement aux représentants russes, ceux-ci ne sont pas en mesure de donner à l'esprit public une direction fondée sur la vérité. C'est cependant ce qui constitue une des premières bases de leur influence et de leur succès."

La cour de Vienne croyait à une défaite de l'armée russe. On ne pouvait cependant s'expliquer l'inaction de Napoléon après la bataille. On en conclut, que si même l'empereur français avait eu le dessus, la victoire avait dû lui coûter cher. Andréossy finit par avouer, que les Français n'avaient pas moins de 8000 blessés, dont trois généraux. C'est ainsi qu'on se méfiait d'un succès ultérieur de Napoléon. Des dépêches secrètes que le cabinet de Vienne avait reçues de Varsovie mentionnaient, qu'on attendait de jour en jour l'arrivée de Napoléon, qui songeait à conclure la paix avec la Russie[1]). En faisant part à son gouvernement de ces nouvelles, Razoumowski se plaignait de ce qu'on lui laissait ignorer ces évènements.

„Nous ignorons entièrement les positions de nos armées intermédiaires", écrivit-il, „et ne sommes point en mesure de balancer dans notre opinion les risques que peut courir Bonaparte dans son entreprise, dont nous attendons l'issue avec l'angoisse la plus vive[2])..." „Son plan manqué, Bonaparte a fait prendre les quartiers à son armée, cantonnée en partie sur les bords du Narew. Lui-même est retourné à Varsovie, où il a annoncé avec emphase, qu'il allait ouvrir des négociations pour la paix. Cette fois-ci, m-r le baron, je me règle dans ma relation sur les aveux des Français eux-mêmes pour le non-succès de leur plan... Dans l'apostille de mon dernier rapport j'ai parlé de l'ignorance absolue où je me trouvais sur la disposition de nos armées. Je reviens encore à cette remarque. On l'appréciera sans doute et l'on ne saurait se dissimuler les embarras qu'un pareil défaut de connaissances jette sur l'ensemble des démarches, des observations, en un mot sur toute la conduite d'office d'un représentant public" [3]).

L'impression que l'inaction de Napoléon avait produite sur la cour de Vienne avait été si profonde que Razoumowski jugeait le

1) Dépêche de Razoumowski à Budberg du 22 décembre.

2) Le 26 décembre.

3) Le 29 décembre.

moment favorable pour réitérer ses instances au sujet d'une alliance. Pozzo di Borgo étant toujours souffrant, Razoumowski devait seul représenter les intérêts de la Russie. L'empereur Alexandre ne perdait pas l'espoir de voir l'Autriche s'allier à la Russie. Il était d'avis, que la monarchie prussienne expiait sa neutralité au moment de la bataille d'Austerlitz. Budberg écrivit à Razoumowski, que l'Autriche ferait bien d'éviter un pareil désastre en abandonnant le système d'une inaction impardonnable. On enjoignit à Razoumowski de faire voir au cabinet de Vienne, que les Français se battaient loin de leur patrie, tandis que les Russes se trouvaient près de leur pays, d'où ils pouvaient recevoir tout ce dont ils avaient besoin et qu'en attaquant l'armée française dans ses flancs, les Autrichiens pouvaient compter sur un succès.

Nous lisons dans la dépêche de Budberg du 8 décembre:

„Si vos efforts restent infructueux, il ne restera à S. M. qu'à déplorer que dans une circonstance aussi critique, aussi souverainement décisive, une des puissances de l'Europe, avec laquelle la Russie est le plus intimement liée, n'ait pas voulu jouer le rôle que sa position lui indiquait et qui l'aurait indubitablement replacée au rang, qui lui revient sous tous les rapports."

Razoumowski n'avait pas besoin d'instructions détaillées, sa haine contre Napoléon étant le mobile de ses actions. Il espérait toujours être témoin de la chute de „l'usurpateur" et pouvoir contribuer à cette catastrophe. L'Autriche restait fidèle à ses principes, en expliquant son inaction par l'apparition des troupes russes dans les principautés danubiennes. Stadion répétait, que cette entreprise hasardée ne ferait que redoubler la précaution de l'Autriche, qui plus que jamais était disposée à garder sa neutralité. Le vice-chancelier continuait à se plaindre de ce que la Russie partageât ses forces, tandis que le gouvernement russe démontrait, que même en cas de paix avec la Turquie on ne pouvait diminuer l'armée du Dniester[1]).

Razoumowski s'apercevait à sa vive satisfaction d'un changement dans le ton du vice-chancelier, qui parlait moins énergiquement qu'au-

---

1) Dépêche de Budberg du 7 décembre.

paravant du principe de neutralité. La cause en était l'impression produite à Vienne par la bataille de Pultusk. L'ambassadeur écrivit le 3 janvier 1807:

„Les résultats que nous[1]) avons eu à transmettre par le lieutenant Behrens n'étaient point satisfaisants. Les détails que je présente aujourd'hui pourraient en atténuer l'impression désagréable. J'ai à retracer les premières apparences d'une perspective plus analogue aux circonstances, à nos rapports, à nos vœux. Ce ne sont encore, à la vérité qne des traits épars que les évènements doivent fixer, mais il m'a paru essentiel, qu'ils fussent connus immédiatement, et si, pour annoncer les développements, qui doivent se présenter sous peu, j'ai retenu le chasseur Merkel, je supplée en cela, en dépêchant un exprès à la frontière, et de là mes rapports seront acheminés à leur destination par voie d'estafette. Pour mettre dans cette exposition la clarté nécessaire, je rappellerai ici un trait de l'expédition de Behrens. J'observai alors, qu'une chance favorable aux armées combinées serait un argument puissant de ce côté-ci. Cette conjecture semble se réaliser, et le combat du 14 présage un autre état de choses. M-r Pozzo était malade; quant à moi, attentif à saisir l'impression des évènements favorables, qui ont eu lieu de notre côté, je me suis occupé à en faire l'objet de mes remontrances et de mes insinuations, à observer le ministère, et c'est à cette nouvelle situation des choses qu'appartient mon rapport. Il paraîtra étrange cependant, que la première manifestation du ministre que j'ai à signaler à cet égard, consiste dans la demande instante de ne plus essayer sur le concours que nous voulons de démarches immédiates d'office, ni d'exiger de réponses catégoriques. Elles ressembleraient toutes à la dernière. Tel est dans ce moment-ci l'empire des localités. Cela s'expliquera par le suivant. La cour et le ministère se trouvent divisés en deux partis distincts. On pourraît donner à ces partis des dénominations historiques. Moi, je les appelle le bon et le mauvais. A la tête du premier se trouvent l'empereur et le comte de Stadion, à la tête du second: l'archiduc Charles et ses entours, et le pouvoir dont le généralissime est investi prouve suffi-

---

1) C. à d. Pozzo di Borgo et Razoumowski.

samment de quelle force doit être la résistance. La peur de se compromettre, d'attirer à la monarchie quelques malheurs, dont on le rendrait responsable dans le public, en est le premier mobile. Le second: les insinuations journalières de familles puissantes qui l'obsèdent, qui lui montrent la paix comme l'unique salut de la monarchie et qui ensevelissent ainsi dans l'inaction les grands moyens que ce prince a su rétablir avec un talent et une célérité inouïe, sans vouloir, ni oser les employer. De cette manière l'opinion du généralissime prévaut forcément dans le conseil, et la conscience et non l'esprit du maître, qui le consulte, fait le reste. Dans cette situation, le ministre qui voudrait rompre en visière au parti de l'archiduc se perdrait gratuitement. Il s'agit donc d'atteindre le même but, sans avoir l'air de heurter les opinions et en préparant les évènements avec discrétion et prudence. Voici l'opinion du comte de Stadion à cet égard, et voilà sur quoi il fonde son opinion. Le colonel Neuberg, qui a passé toute la journée du 2 à Varsovie, a rendu compte de l'accueil distingué qu'il a reçu de Bonaparte et de tous ses entours. Il mande avec quelle impatience on attend l'arrivée du général Vincent. Il mande aussi, dans quel état se trouve l'armée française, dans ses positions actuelles, après l'échec qu'elle a reçu. Le ministre conclut donc, que l'empressement, avec lequel on va au devant de l'arrivée de m-r de Vincent, ne peut être motivé que par le besoin qu'on a de négocier, et il pense que c'est par cette cour-ci que Bonaparte veut faire ouvrir des voies de communication et d'arrangement. Dans ce cas le système est d'accepter ces propositions, mais à condition, que pour gage de sa bonne foi Bonaparte mette en dépôt les forteresses de la Silésie, qui seraient occupées par des garnisons autrichiennes, avec la sainte garantie, s'entend, de les restituer à la Prusse au moment de l'arrangement. Quelque soit le résultat de cette spéculation politique, la partie sera liée de plus près; les incidents ne manqueront pas, et si une fois seulement on est parvenu à la situation de ne plus craindre de se voir enlever une place après l'autre, comme la chose arriverait aujourd'hui en Bohême, tous les partis se réuniront pour la bonne cause. Une remarque que me fit encore le comte de Stadion à l'égard de celui de l'archiduc et de son ascendant, quand il défend le système de la neutralité, c'est celle

de l'ignorance totale où l'on est de nos positions, de nos forces en ligne, de nos moyens. J'ai observé à différentes reprises les embarras où ce défaut de connaissances me jetait; j'ai parlé des résultats défavorables que cela avait pour les affaires dans un moment où il s'agit d'aviver les déterminations de cette cour-ci par tout ce qui peut lui inspirer de la confiance. J'ai renouvelé mes instances à cet égard, afin qu'une communication régulière avec l'armée me mette à même de pouvoir fournir des données qui peuvent devenir indispensables. Je ne veux pas aller trop loin dans mes conjectures. On appréciera les ouvertures confidentielles de m-r le comte de Stadion. Elles acquéreront plus de poids encore, quand j'aurai ajouté à cet exposé fidèle la prière qu'il m'a faite de prémunir ma cour contre les insinuations pacifiques, qui pourraient lui être faites immédiatement ou par l'entremise du roi de Prusse. Bonaparte est, d'après des avis multipliés et selon l'opinion de tous les gens éclairés, dans la situation la plus critique. Une trève peut l'en tirer. Mais harcelé par nous sans relâche, lui toujours menacé, nous toujours prudents, mais vigoureux dans nos opérations, son rôle deviendra désespéré. Il est plus facile de conquérir que de conserver dans de grandes proportions, surtout quand il s'agit, à 600 lieues de ses ressources, de combattre le climat, la faim et d'avoir en tête un ennemi intrépide.“

Razoumowski avait raison. Napoléon se trouvait sous l'impression des difficultés que lui présentait la guerre contre la Russie. Pour la première fois son avenir lui apparut sous un jour morne. Il se souvenait pourtant, qu'à côté du roi de Prusse se trouvaient des adhérents de l'alliance avec la France; il comptait surtout sur le général Zastrow, successeur du comte Haugwitz. Aussi Napoléon expédia-t-il le lendemain de la bataille de Pultusk un courrier à Talleyrand, en lui ordonnant d'entrer en pourparlers avec le gouvernement prussien. Talleyrand se hâta d'écrire une lettre secrète au général Zastrow, pour lui offrir la conclusion d'une trève et lui démontrer les grands avantages que présentait à la Prusse une alliance avec la France[1]). Le roi Frédéric-Guillaume III malgré son attitude indécise jugea nécessaire de faire

---

1) Schlosser, Geschichte des XVIII. Jahrhunderts, VII. 220.

part à l'empereur Alexandre de cette proposition. Ce dernier répondit, qu'il resterait fidèle au système politique qu'il avait adopté, que la Russie avait déjà fait preuve de son intention de faire tout son possible pour sauver la Prusse et qu'elle ne saurait jamais entamer de négociations avec Napoléon, avant que ce dernier n'eût donné une explication sur les bases d'une pacification.

Budberg fit part aussitôt à Razoumowski de la correspondance, qui avait eu lieu entre Talleyrand et Zastrow et des propos de l'empereur Alexandre. Il ajouta, que la dignité et la ferme résolution du souverain russe lui mériteraient sans aucun doute la confiance des adhérents de la bonne cause. En même temps le ministre exprimait l'espoir, qu'on parviendrait à battre Napoléon. D'après l'avis de Budberg, la Russie, dans le cas où elle devrait seule continuer la guerre, aurait le plein droit de s'occuper de ses propres intérêts, sans avoir égards à ses alliés qui l'avaient abandonnée. „L'Autriche ferait mieux", écrivit Budberg, „de réunir ses forces à celles de la Russie pour garantir par là l'avenir de la maison de Habsbourg. Nous espérons toujours, que votre éloquence et celle de Pozzo di Borgo parviendront à faire changer les vues et les résolutions du cabinet de Vienne" [1]).

Le comte André jouissait à ce moment d'une grande confiance à St.-Pétersbourg. L'empereur parlait de lui en termes flatteurs. L'ambassadeur redoubla d'activité.

Nous avons mentionné plus haut que la Russie avait besoin d'armes. Le chevalier Mallia avait sollicité le concours de Razoumowski pour remplir les ordres dont il était chargé à ce sujet. Malgré la froideur causée par les dénonciations du chevalier Mallia dans les relations entre cet agent et l'ambassadeur, ce dernier le consultait parfois et renoua par son intermédiaire les négociations avec l'armurier, qui du reste avait besoin de l'assentiment du feld-maréchal Colloredo pour remplir la commission du gouvernement russe. En causant de cette affaire avec Stadion, Razoumowski profita de l'impression produite par les exploits de l'armée russe. Le vice-chancelier assura, qu'il n'y aurait pas de difficultés à fournir des armes aux Russes et qu'il ne s'agissait

---

1) Dépêche de Budberg du 18 Janvier 1807.

que de trouver les moyens de faire transporter en Russie 50,000 fusils. On convint que les armes seraient expédiées par la voie du Danube et qu'on les remettraient au général Michelson, chef des troupes russes à Bukarest. Cependant l'armurier se présenta un jour dans la maison de l'ambassadeur, et lui déclara en secret, que vu les bruits d'une guerre prochaine il ne serait pas à même de fournir les armes, parce qu'il existait en Autriche une loi, en vertu de laquelle l'exportation des armes en temps de guerre était interdite[1]).

Ces bruits d'une guerre prochaine n'étaient pas dénués de fondement. Le parti de la guerre, qui jouissait des sympathies de l'empereur François et du vice-chancelier, allait prendre le dessus sur les adhérents d'une stricte neutralité, ce qui causait une inquiétude inexprimable à l'archiduc Charles. Pour se garantir contre une guerre les partisans de l'archiduc proposaient la médiation de l'Autriche entre la France d'un côté et la Prusse et la Russie de l'autre. On chargea le baron Vincent d'en parler à Napoléon. L'empereur François et le comte Stadion approuvant cette idée, espéraient profiter de cette occasion pour faire des acquisitions. Cependant le parti de l'archiduc ne croyait pas au succès de cette tentative. Mais en gagnant du temps on voulait garder la neutralité. Personne ne se doutait de la part que l'archiduc avait eue dans cette intrigue. On enjoignit au baron Vincent de chercher à découvrir les projets de Napoléon au sujet de la Pologne et de la Turquie et de proposer la médiation et un congrès général à Mémel. On rédigea même les conditions de paix, en appuyant avant tout sur le *status quo ante bellum* en Pologne et en Turquie. L'Autriche exigeait en outre une réorganisation de l'Allemagne à l'avantage de la maison de Habsbourg et un arrangement des affaires d'Italie destiné à empêcher les froissements continuels entre la France et l'Autriche. Enfin on comptait sur le concours de l'Angleterre pour une pacification générale[2]).

Razoumowski, auquel on n'avait pas révélé les détails de ce projet, ne comprit d'abord pas le but de la mission du baron Vincent. Au

---

1) Dépêche de Razoumowski du 3 décembre 1806.
2) Schlosser l. c. 221.

fond, il désapprouvait tout rapprochement diplomatique avec Napoléon qu'il méprisait; ne concevant pas, que la médiation empêcherait l'Autriche d'entrer en action, il suivait avec un vif intérêt les négociations du baron Vincent. Nous lisons dans la dépêche que l'ambassadeur adressa à Budberg le 12 janvier 1807:

„D'après ce que m'a dit le comte de Stadion, les nouvelles du général Vincent laissent beaucoup à désirer à l'égard des notions qu'on espérait recevoir sur l'état actuel de l'armée et des plans et des projets de Bonaparte. Il se borne à annoncer son début et l'accueil favorable qu'il en a reçu. Il semble, que c'est en conformité de ses instructions, que m-r de Vincent a jeté dans sa première audience quelques propos sur la disposition de sa cour, à se charger d'une intervention pacifique, entre les puissances belligérentes. Il y a été répondu d'une manière amicale, mais vague, également éloignée du refus et de l'acceptation d'une pareille offre. Ce que j'en ai appris n'a été que dans la conversation; je n'ai point vu les dépêches du général, je ne suis point par conséquent à même de juger, sur quelle base il a été autorisé de parler de cet objet, et quel degré de valeur positive il a pu lui donner. Le comte de Stadion depuis quelques jours se trouve confiné dans son lit par une attaque de goutte assez forte, qui le met hors d'état presque de parler d'affaires. Je présume, que les dépêches qu'il adresse au comte de Merveldt s'en ressentiront. Cependant, ayant été le voir avant-hier, dans un moment où ses souffrances lui laissaient quelque relâche, il m'a fait lire un mémoire sur les opérations des armées des deux cours impériales, dans le cas où elles seraient combinées, en réponse à celui que m-r Pozzo a été chargé de communiquer ici. Cette pièce sera présentée à V. E. par le comte de Merveldt. Une lecture rapide ne m'a pas permis d'en porter un jugement, qui aurait dû être appuyé sur une comparaison réfléchie avec le contenu du premier; d'ailleurs une discussion militaire n'est pas de mon ressort; mais c'est avec une satisfaction réelle que j'ai cru apercevoir qu'on se familiarise ici avec l'idée de la guerre, et je ne doute point, que si nous maintenons l'avantage de nos positions et celui que les succès de nos armes nous ont acquis sur le moral des armées françaises, cette cour-ci ne se détermine à entrer avec nous dans un concert positif de mesures et

d'opérations. Ses troupes sont sous tous les rapports dans le meilleur état possible et dans une excellente disposition d'esprit. Elles peuvent être portées avec facilité sur tels points des frontières, où les circonstances l'exigeront. Il me revient, qu'Andréossy en a parlé dans ce sens et qu'il commence à prévoir, que l'on ne doit pas trop compter sur les assurances de maintenir la neutralité. Si telle est son opinion et s'il y donne du poids auprès de son gouvernement, on pourrait se voir contraint ici de ne plus ajourner une détermination, dont on cherchera d'ailleurs à différer l'éclat, tant à cause de la saison que dans l'espoir, que des avantages ultérieurs pour nos armes rendent les chances plus favorables à celles de l'Autriche."

Bennigsen ayant parlé dans son bulletin de la bataille de Pultusk comme d'une victoire, avait été récompensé par l'ordre de St.-George de la II[e] classe et par un cadeau de 5000 ducats. Malheureusement l'exagération des exploits de l'armée russe dans ce bulletin donna aux Français l'occasion d'accuser le gouvernement russe de mensonge. On se réjouissait autant à Mémel qu'à Vienne de cette prétendue victoire, et Razoumowski se flattait, que l'Autriche n'hésiterait plus à concourir aux actions des alliés. L'empereur François, les archiducs, à l'exception de l'archiduc Charles, les ministres, les sommités de la société de Vienne se félicitaient du succès des armes russes. On recommença à faire la cour au comte Razoumowski, qui s'attendait à un changement complet dans la politique autrichienne.

Malheureusement à cette époque l'ancien ennemi de Razoumowski, le marquis de Lucchesini arriva à Vienne. Ayant été éloigné des affaires il se trouvait en route pour l'Italie, mais n'avouant pas sa disgrâce il ne parlait que d'un congé, dont il profitait pour revoir sa patrie, et se vantait en même temps de ses relations intimes avec le roi Frédéric-Guillaume III. Pendant quelques jours il réussit à voir tous ses anciens amis dans la capitale autrichienne; on le rencontrait souvent chez Andréossy. Ses visites chez l'ambassadeur français ayant excité quelque curiosité, il les expliquait par la nécessité de s'entendre avec ce dernier au sujet des passeports, dont il avait besoin pour aller en Italie. Andréossy hésitait à les lui accorder sans la permission de Napoléon. Ce fut ainsi que le séjour de Lucchesini à Vienne se pro-

longea. Sachant très bien qu'il devait sa démission à l'empereur Alexandre et nourrissant une haine implacable contre Razoumowski, le marquis s'efforçait de répandre à Vienne des bruits défavorables à la Russie. Il racontait, que l'armée russe avait été battue, que sans la boue terrible, qui avait forcé Napoléon à interrompre ses mouvements, elle aurait été complètement anéantie et que l'armée française se trouvait dans une position très avantageuse, tandis que l'armée russe manquait de discipline et souffrait du désaccord, qui existait entre les généraux. Il assurait qu'au printemps Napoléon, exerçant toujours son influence magique sur l'armée, ne manquerait pas de recommencer la guerre et que deux batailles lui suffiraient pour écraser la Russie.

Les assertions de Lucchesini n'étaient pas dénuées de tout fondement, et Razoumowski parvenait difficilement à les réfuter. Il se servit pour ce but des lettres qu'il avait reçues de Bennigsen et de Buxhöwden et tâchait avant tout de démontrer, que les assertions de l'ambassade française au sujet du désaccord régnant entre les généraux russes étaient fausses. Cependant le cabinet de Vienne, instruit par des généraux autrichiens du manque de discipline, dont souffrait effectivement l'armée russe, et des intrigues des généraux, ne comptait plus sur le succès de la Russie, ce qui fit que le parti de neutralité reprit le dessus.

La nouvelle que Napoléon avait quitté Varsovie, produisit à Vienne une vive impression. Lucchesini tout en représentant la situation de l'armée russe sous un jour peu favorable, ne parvint pas à faire croire au gouvernement autrichien, que la position de l'armée française était des plus avantageuses. Le baron Vincent et d'autres agents autrichiens avaient révélé tout ce qui se passait dans le camp de Napoléon. On fut frappé de la résolution qu'avait prise ce dernier de braver le prétendu mécontentement des soldats et de les exposer au froids de l'hiver. On jugeait probable, que Napoléon s'étant aperçu de quelque bévue dans la tactique des Russes, voulait leur porter un coup décisif.

Razoumowski espérait toujours, que le courage et la ténacité des soldats russes et les talents de Bennigsen contribueraient à la prédominance de la Russie. Ayant essayé de démentir dans les journaux les bruits défavorables à cette dernière puissance, il se vit forcé de

renoncer à ce moyen, parce que le gouvernement autrichien ne lui permettait plus de défendre sa patrie par la voie de la presse. Il écrivit à cette occasion au baron Budberg en date du 26 janvier:

„Depuis que les armées sont en présence et que les Français annoncent partout des succès pour eux, des défaites de notre part, j'ai exposé à différentes reprises la nécessité qu'il y avait, que je fusse instruit de la vérité des évènements, pour pouvoir rectifier l'opinion publique. Elle peut être indifférente, méprisable même dans d'autres circonstances, mais à la distance où se trouve l'armée française, les partis qui peuvent se rallier sur ses derrières ne seront guidés que par son influence. Les lettres qui me sont rentrées successivement de la part de nos généraux, m'auraient donc permis enfin de lui donner la première impulsion; mais lorsque je demandai que le récit du général Bennigsen, récit qu'il m'avait annoncé comme extrait de ses rapports en cour, fut mis dans la gazette de Vienne, on m'opposa une règle invariable. Cette règle, qui vu les distances donne tout l'avantage aux Français et ne nous laisse qu'une voie tardive pour faire connaître la vérité de nos opérations, la voici. La gazette de Vienne n'admet que les articles officiels déjà imprimés dans d'autres gazettes qu'elle copie ou traduit. Toute insertion politique sur manuscrit est défendue. J'ai eu beau remontrer au comte de Stadion, qui m'assurait que dès que nos bulletins auraient paru dans les gazettes de Riga ou de St.-Pétersbourg, ils seraient traduits et publiés avec empressement et exactitude, j'ai eu beau remontrer, que de cette manière il se passerait au moins six semaines, avant que les évènements ne fussent connus; on m'oppose constamment la règle, c'est-à-dire la crainte extrême de se compromettre avant le temps. J'ai dû me rendre à cette remarque... Cependant il serait pernicieux de renoncer à cet objet, et je pense qu'on y réussirait en l'entamant avec le comte de Merveldt et en lui donnant l'assurance que les communications de nos généraux, sur lesquelles on prendrait les articles à insérer dans les gazettes de Vienne, Trieste et Presbourg, seraient conformes aux rapports officiels faits en cour; de cette manière les gazettes russes confirmeront textuellement les gazettes autrichiennes et la réponse du ministère ici aux reproches des Français serait: „„Nous insérons les articles de toutes les gazettes officielles;

vous pourrez vous en convaincre par le texte russe de celle de St.-Pétersbourg.““

„J'ai dit plus haut, que j'avais reçu de m-rs les généraux commandants nos armées les communications tant désirées. Je dois préciser à cet égard. J'ai signalé le contenu de la lettre du général Bennigsen. Celle du comte de Buxhöwden ne renfermait que des questions politiques sur l'accession de cette cour-ci à la cause commune. Je lui ai répondu dans le sens des données acquises. Le général Michelson m'a écrit également. Sa dépêche sert d'introduction à une correspondance qui est d'un grand intérêt pour les affaires et que je cultiverai avec suite et soin.“

L'empereur Alexandre, satisfait des dépêches du comte André, lui fit exprimer son approbation par l'intermédiaire du baron Budberg. On louait surtout le zèle, dont l'ambassadeur avait fait preuve en profitant des nouvelles de la bataille de Pultusk pour réiterer ses instances au cabinet de Vienne. La cour de St.-Pétersbourg espérait, que l'armée russe l'emporterait sur celle de Napoléon. Les généraux russes assuraient, que le désespoir paralysait l'armée française, tandis que les soldats russes étaient pleins d'enthousiasme. On se fiait surtout aux lumières de Bennigsen, nommé chef de toute l'armée. Buxhöwden devint gouverneurgénéral de Riga. Knorring reçut une sévère réprimande pour avoir tramé des intrigues contre ses collègues. En accordant à Bennigsen et au général Tolstoi des droits étendus, l'empereur Alexandre espérait mettre fin à l'indiscipline de l'armée.

Bennigsen s'étant arrêté près de Tikoczyn prit la résolution d'attaquer les Français sur la route de Königsberg. Espérant un grand succès, le cabinet de St.-Pétersbourg croyait, qu'en ce moment le concours de l'Autriche pourrait être de la plus grande utilité. Budberg informa le comte André des renforts que recevait l'armée de Bennigsen, en lui faisant observer que l'empereur attendait des résultats définitifs du zèle de l'ambassadeur. Le ministre prescrivit en même temps à Bennigsen de communiquer au comte Razoumowski tous les détails des opérations militaires. On s'attendait à une décision favorable de la part u gouvernement autrichi en.

„Comment se peut-il", écrivit Budberg à Razoumowski, „qu'un cabinet aussi éclairé, que l'est celui de S. M. I. et R., veuille ne pas voir jusqu'ici tout le parti que lui offre la position actuelle des affaires? Comment ne prévoit-il pas, qu'en laissant échapper un moment décisif, qui peut-être ne sera pas de longue durée, il se prépare des regrets aussi cuisants que tardifs."

Le cabinet de St.-Pétersbourg avait accueilli froidement la proposition faite par celui de Vienne de jouer le rôle de médiateur entre la France et la Russie. L'empereur croyait, que des négociations n'auraient du succès que dans le cas où Napoléon demanderait la paix. On comprenait bien, que la lettre que Talleyrand avait adressée à Zastrow n'était qu'une tentative destinée à priver la Russie de son allié. Du reste Budberg reprochait au comte André de ne lui avoir fait part qu'incidemment de ce projet de médiation. Tout en ne déclinant pas les bons offices de l'Autriche l'empereur déclara, qu'il ne les accepterait que dans le cas où les conditions de paix répondraient au but qu'il s'était proposé. En même temps on enjoignit au comte André de faire observer au cabinet de Vienne, qu'on ne pouvait se fier à Napoléon, et que par conséquent on n'entamerait pas de négociations sans avoir quelque garantie[1]).

Razoumowski écrivit à Budberg, que la cour de Vienne, encore sous l'impression des nouvelles récentes, ne s'attendait plus au succès des armes russes et redoutait plus que jamais Napoléon. On n'osait plus parler de guerre. L'influence de l'archiduc Charles sur l'empereur augmentait de jour en jour. Les représentations de Razoumowski finissaient par fatiguer l'empereur et le vice-chancelier. Au lieu de répondre aux instances de l'ambassadeur, Stadion parlait souvent de la question d'Orient et protestait hautement contre les mesures de la Russie en Turquie.

La résolution qu'avait prise le cabinet russe de faire entrer ses troupes dans les principautés danubiennes avait produit une vive impression sur le sultan Selim, qui se hâta de réhabiliter les deux hospodars, Ypsilanti et Mourouzi. Le gouvernement russe ne se contentant pas de

1) Dépêche de Budberg du 24 janvier.

cette mesure, Italinski exigea une stricte observation de toutes les conditions de la paix de Jassy. Le général Michelson s'empara des forteresses de Choczim et de Bender et s'approcha de Bukarest, en s'efforçant de tendre la main aux Serbes. Le gouvernement turc fut d'autant plus consterné par ces évènements que ses relations avec la Grande-Bretagne n'étaient rien moins qu'amicales et que la flotte anglaise se trouvait près des Dardanelles, en mouillant aux bords de l'île de Ténédos. Sebastiani ne parvint pas à calmer les alarmes de la Porte. A ce moment un courrier de Talleyrand arriva à Constantinople, où il répandit, comme il l'avait fait à Vienne, le faux bruit d'une grande victoire remportée sur les Russes par Napoléon. Sebastiani profita de cette nouvelle pour faire changer les dispositions du divan, en lui promettant un secours efficace de la France du côté de la Dalmatie. Par conséquent la Porte fit remettre à Italinski ses passeports, déclarant par-là la guerre à la Russie. Arbuthnot, en défenseur énergique d'Italinski, adressa au divan une note catégorique, dans laquelle il exigeait, que le diplomate russe restât à Constantinople et que Sebastiani au contraire reçût ses passeports; il fit voir qu'en cas de refus il quitterait Constantinople et se rendrait sur la flotte anglaise, qui forcerait facilement la Porte à remplir les désirs de l'Angleterre et de la Russie. Le divan se trouvait dans une situation très difficile; Sebastiani parvint de nouveau à fortifier le courage du Sultan, en parlant du secours prochain de la France et en se vantant des prétendus succès des armes françaises. Il promettait en outre de construire en quelques jours avec l'aide des ingénieurs français, qui se trouvaient à Constantinople des forts, qui permettraient de défendre cette ville et les Dardanelles contre les attaques de la flotte anglaise. Ce fut ainsi qu'on déclina les propositions du diplomate anglais, qui s'éloigna de Constantinople pour se rendre sur la flotte anglaise.

Ces évènements causèrent une grande inquiétude à Vienne. Les ministres autrichiens, voyant que la Russie et la Grande-Bretagne agissaient d'un commun accord, s'attendaient à ce que la Russie s'emparât de la Moldavie et de la Valachie, tandis que l'Egypte serait transformée en une province anglaise. Stadion fatiguait le comte Razoumowski par ses questions sur les affaires d'Orient; l'ambassadeur, qui espérait avoir

des nouvelles de St.-Pétersbourg, répondit aux instances du vice-chancelier par des propos évasifs.

Aussitôt qu'il apprit, que la Porte avait déclaré la guerre à la Russie, il se rendit chez le vice-chancelier pour lui faire part de cet évènement. A peine était-il entré dans le cabinet du comte Stadion que ce dernier l'accabla de reproches, en déclarant, que la Russie aurait dû éviter la guerre par égard pour l'Autriche, qu'il existait à Constantinople un parti, qui ne soutenait que les intérêts de la Russie, que le diplomate russe à Constantinople ne savait pas profiter de ce parti pour paralyser les intrigues de Sebastiani, que sans cela la Russie aurait pu concentrer ses forces contre les Français et qu'un détachement à la frontière aurait suffi pour en imposer à la Turquie. Stadion ajoutait, que l'Autriche devait former une armée à la frontière turque, parce qu'elle se voyait menacée par les Turcs d'un côté et par Napoléon de l'autre. Le vice-chancelier conclut en faisant mention de la Hongrie, qui exigeait des ménagements de la part du gouvernement autrichien et qui pourrait se soulever au cas échéant.

Razoumowski réfutant tranquillement les reproches du vice-chancelier, tâcha de porter la conversation sur un autre sujet. Il écrivit à Budberg:

„J'ai conduit notre entretien sur un autre point que je ne perds jamais de vue et que je reproduis aussi souvent que je le puis, en saisissant l'à-propos que m'indique ma longue expérience du pays et des individus. Je retraçai la position respective des armées belligérantes dans les environs de la Vistule. Je représentai au vice-chancelier les avantages qu'avaient obtenus celle de mon auguste Maître, ce que nous avions à nous promettre de nos positions, d'une connaissance supérieure du pays, de la bravoure, de l'excellent esprit, dont sont animées nos troupes, de l'état de prospérité où elles sont comparativement à celui de l'armée française, dénuée de subsistances, de vêtements et portée de jour en jour à murmurer plus hautement contre le chef qui la sacrifie si inconsidérément à son insatiable et inhumaine ambition. Cependant quelques brillantes que soient ces espérances, les chances de la guerre sont journalières. La Russie combat seule la France. Elle la combat à forces égales. Si les siennes venaient à suc-

comber, l'Europe tomberait pour toujours et sans espoir de rédemption sous le fléau de l'homme, qui depuis une suite d'années la tourmente avec tant de succès. Cet avenir glace d'effroi, et les moyens d'en préserver l'Europe sont dans la puissance de l'Autriche. Que ses armées se mettent en mouvement, et l'Europe est sauvée. Celles de la France non seulement ne résisteraient point à un plan combiné avec sagesse, développé avec énergie; mais il est presque hors de doute, que son gouvernement serait contraint de revenir sur toutes ses usurpations et d'adopter un système qui assurerait avec le repos du monde la gloire immortelle des souverains qui en auraient été les bienfaiteurs. Telle a été la substance de mon raisonnement. On ne détruit pas aisément des erreurs, qui tiennent à tant de causes déplorables, mais à force de prêcher la vérité dans les moments où elle peut agir sur l'intérêt et l'amour-propre, on parvient à dissiper les funestes illusions, qui en dérobent la lumière. Le comte de Stadion m'a opposé diverses objections, dont la principale retombait toujours dans la désapprobation de notre guerre contre les Turcs. Il en concluait, que si sa cour joignait ses armes aux nôtres, elle aurait à conduire deux guerres au lieu d'une. Partant de là et d'après l'énumération des forces qu'on pourrait mettre en campagne, après avoir garni les forteresses de la Bohême et de la Moravie, il a jugé qu'elles seraient insuffisantes pour agir avec confiance contre un ennemi, qui dans son opinion n'hésiterait pas alors à tourner toutes les siennes contre la monarchie autrichienne qu'il écraserait de tous côtés, avant qu'on pût venir à son secours. Dans cet entretien comme dans ceux qui l'ont précédés sur le même sujet, il m'a été facile de démêler, que le comte de Stadion n'était que l'organe des difficultés qu'il m'opposait et de me convaincre qu'elles tenaient à une source qu'il n'était pas en son pouvoir pour le moment de contrarier. En dernier résultat je crois pouvoir affirmer, que rien ne déterminera cette cour-ci à changer de système qu'une suite de succès de nos armées. Les siennes en attendant acquerront de jour en jour plus de consistance par l'activité, avec laquelle on travaille à en compléter toutes les parties, et je n'ai nul doute, que d'ici au printemps elles ne soient à tous égards sur le meilleur pied possible et prêtes à se porter où le besoin pourrait l'exiger... V. E. me marque que quels

que soient les évènements de notre guerre contre les Turcs, les principes de notre auguste Maître sont invariables, et que jamais les succès qu'obtiendront les armes de S. M. I. ne l'entraîneront à des projets, dont la cour de Vienne pourrait avoir à s'alarmer, mais qu'en même temps S. M. se croit justement fondée à espérer, que si l'Autriche persévère dans sa neutralité, elle l'étendra impartialement à tout ce qui se passera du côté de la Turquie. Cette assurance de neutralité nous est sans contredit très essentielle. Je n'ai pas cru cependant devoir encore dans ce moment-ci en aborder la question directement. Cette marche m'a semblé susceptible d'un soupçon de méfiance, qui aurait, à juste titre, blessé la sensibilité. Le même but pouvait être atteint par une voie différente. J'ai ramené le ministre aux principes, qui ont dirigé le cabinet depuis les désastres de la Prusse. Si sa conduite a manqué d'énergie, si ses combinaisons ont été circonscrites par sa timidité, on ne peut du moins lui reprocher rien, qui dégrade son honneur et sa considération. Il serait superflu que je répète ici ce que j'ai eu l'honneur de vous mander de mon opinion sur les sentiments et les dispositions personnelles de l'empereur et de son ministre. L'un et l'autre eussent adopté vraisemblablement des conceptions différentes, s'ils n'eussent été entraînés par les obstacles, qui ont déjà été portés à la connaissance de notre auguste cour. En repassant avec le comte de Stadion tout ce que pouvait se prévoir des évènements futurs, je n'ai rien négligé pour combattre la funeste neutralité de sa cour, pour lui faire sentir, qu'en y persévérant on laissait échapper l'occasion la plus favorable de secouer le joug de la France, que cette occasion pourrait ne plus se retrouver, qu'on la regretterait en vain et qu'on se rendrait responsable envers la postérité de l'avoir manquée. Toutes mes exhortations ont été inutiles et n'ont servi qu'à me donner la conviction, que pour le présent rien ne saurait ébranler la détermination de la neutralité; mais je me suis assuré en même temps d'une manière aussi positive, que cette neutralité sera religieusement observée de tous les côtés où la guerre aura lieu. Enfin, je le répète, on ne verra la cour de Vienne renoncer à ce système et embrasser celui que nous désirons lui faire suivre que lorsque des avantages marquants de notre part contre les Français lui feront acquérir la contenance qui lui manque

aujourd'hui, ou si elle y était forcée par les entreprises de la France qui l'obligeassent à résister à main armée à la violation de son territoire ou de son indépendance. Au surplus le comte de Stadion m'a répété avec le ton de loyauté que jamais, quelles que puissent être les séductions ou les menaces de la France, l'empereur, son maître, ne prêterait l'oreille à aucun système d'intelligence avec Bonaparte."

Bientôt après l'ambassadeur reçut une lettre du baron Budberg (datée du 2 janvier), dans laquelle il lui reprochait d'avoir communiqué des données insuffisantes sur l'affaire de Cattaro. Cette lettre contenait ce qui suit:

„La chaleur et le ton pressant, avec lesquels le comte de Merveldt s'est acquitté de la démarche officielle, qui lui était prescrite par sa cour, ont dû faire adopter à S. M. I. l'opinion, que malgré vos avis positifs et contre toute vraisemblance, dans un moment aussi critique et une situation si différente, l'affaire absolument secondaire de Cattaro n'a rien perdu de son importance aux yeux du ministère autrichien et paraît même en avoir gagné en raison de ce que le changement de circonstances devait lui en faire perdre. Mais si l'opinion de l'Empereur s'est fixée à cet égard, S. M. I. n'en est pas moins hors d'état de s'expliquer les raisons, pour lesquelles vous énoncez aussi positivement une opinion diamétralement opposée aux déclarations de la cour de Vienne et les motifs qu'a pu avoir le ministère autrichien de vous induire ou vous laisser dans une pareille erreur."

Razoumowski crut rêver: depuis longtemps on ne parlait plus à Vienne de Cattaro, et il n'avait eu aucune raison d'en faire mention dans ses dépêches. Il n'entretenait même plus de correspondance avec Sankowski, des tempêtes ayant interrompu la communication entre Trieste et Cattaro. Une seule lettre de Sankowski grâce à un heureux hasard était arrivée à Vienne. L'amiral, ne se doutant ni des batailles d'Iéna et de Pultusk, ni de la rupture entre la Turquie et la Russie, demandait des instructions au sujet de la Herzegovine où allait éclater une insurrection. Razoumowski lui fit part de ce qui s'était passé en Europe, en lui conseillant de faire tout son possible pour exciter un soulèvement général dans les provinces turques où il

y avait des partisans de la Russie. Il lui fit remettre dans ce but une somme d'argent[1]).

Budberg chargea Razoumowski d'annoncer au gouvernement autrichien, que vu les circonstances actuelles l'empereur Alexandre ne pouvait songer à une cession des „bocche di Cattaro", mais qu'il était disposé à lui accorder une compensation dans le but de pouvoir compter sur le concours de l'Autriche dans la guerre contre la France.

Razoumowski se rendit aussitôt chez le vice-chancelier, pour lui faire la lecture de la dépêche de Budberg, auquel il répondit le 21 janvier ce qui suit:

„Une des dépêches de V. E. cite mon P. S. en date du 21 novembre où se trouve ce peu de mots au sujet de Cattaro: l'affaire de Cattaro n'est pas en ligne dans ce moment-ci, et on ne cherchera pas à la tirer de l'espèce de langueur où elle est tombée à côté des évènements majeurs que présente la crise actuelle. Je venais alors d'en entrevoir le comte de Stadion dans une conversation particulière, où je l'avais amené à dessein sur ce sujet, parce que depuis longtemps il n'en avait plus été question entre nous et que je désirais connaître le degré d'intérêt et d'importance qu'il attachait à une affaire, qui dans mon opinion devenait si secondaire à la suite des évènements majeurs, qui avaient eu lieu dans le nord de l'Allemagne. C'est sous ce point que je la présentai, et le comte de Stadion, la jugeant comme moi, m'en parla absolument dans le sens de ce que j'ai écrit. Il ajouta même, que les troupes, destinées à l'occupation de Cattaro, souffraient dans leur station, qu'elles y coûtaient des frais énormes et qu'il était fâcheux qu'on dût néanmoins les y maintenir, afin de ne donner aux Français aucuns motifs de reproches et par suite des ménagements et de la conduite très circonspecte, dont on ne pouvait se départir envers eux. Certes j'étais bien loin d'imaginer, qu'en me tenant un pareil langage on donna au comte de Merveldt l'ordre de redoubler d'instance et de chaleur pour obtenir la restitution de Cattaro et d'annoncer, que l'importance qu'y attache le ministère autrichien est trop grande pour qu'au cas d'un refus, les relations qui lient les deux cours puissent

---

1) Dépêche de Razoumowski à Budberg du 1er février.

empêcher la cour de Vienne de faire usage des moyens de vigueur qu'elle nous a déjà annoncés. Cette contradiction a dû, sans doute, paraître étrange. On ne pouvait en conclure que de deux choses l'une: ou que j'avais mal entendu et compris ce qui m'avait été dit, ou que le comte de Merveldt avait mal saisi dans leur exécution les ordres que lui a transmis le comte de Stadion. Il ne pouvait appartenir qu'à ce dernier de résoudre la question. Elle l'a été dans un entretien que je me suis empressé de lui demander hier. Ce ministre, en me confirmant ce qu'il m'a dit dans le temps au sujet de Cattaro, est convenu franchement, que le comte de Merveldt avait outrepassé de beaucoup ce qu'on lui avait mandé sur cet objet; qu'il lui avait été expressément enjoint de n'en point faire une représentation officielle, mais dans l'occasion de faire connaître d'une manière confidentielle, qu'on ne pouvait ici s'écarter du principe, qui a nécessité l'envoi des troupes destinées à l'occupation de Cattaro et qu'on devait par toutes les raisons, que j'ai alléguées plus haut, persévérer dans le langage qu'on avait tenu précédemment là-dessus. Le comte de Stadion ajouta à cela, qu'il voyait avec peine la tournure véhémente que le comte de Merveldt avait donnée à cette affaire, à laquelle il lui paraissait attacher je ne sais quel point d'honneur, puisque dans les rapports, qu'il en faisait, il appuyait beaucoup sur ce qu'il ne fallait point se relâcher, et que (je cite les propres mots du comte de Stadion) il espérait bien, que si le cas l'exigeait, on exécuterait la mesure annoncée. Il me semble, m-r le baron, que rien ne saurait être plus motif, que le désaveu donné par le comte de Stadion à la conduite du comte de Merveldt. Cet entretien s'est terminé par l'assurance tout aussi positive de la part du ministre que l'ambassadeur avait eu ordre tout récemment de laisser tomber l'affaire de Cattaro vis-à-vis du ministère de S. M. I. et de ne plus en parler d'aucune manière."

Nous lisons de plus dans une dépêche autographe que l'ambassadeur adressa à Budberg le 28 janvier:

„Cette lettre *particulière* et *secrète* est destinée à faire supplément à la dépêche, qui contient mon explication avec le comte de Stadion sur l'affaire de Cattaro. Ce ministre m'a lui-même fourni l'occasion d'étendre notre conversation sur le comte de Merveldt, en observant,

que c'était par sa véhémence qu'il avait donné à cette affaire une tournure outrée et qu'il s'était écarté de la mesure, qui lui avait été prescrite. Il m'était revenu précédemment que les rapports de cet ambassadeur sur nos armées, nos moyens et nos déterminations portaient l'empreinte d'une aigreur peu propre à inspirer la confiance. J'ai lieu de croire que cette cause n'a pas laissé que de concourir aux irrésolutions du cabinet autrichien et à le fixer dans son système d'inactivité, jusqu'à ce que les évènements de la guerre lui indiquent le moment d'y prendre part. Cette conjecture, si importante dans la présente circonstance, m'a fait saisir avec empressement celle que m'offrait le comte de Stadion de lui faire sentir, combien il était à regretter que les sentiments et les intentions de l'empereur, son maître, et de son ministère fussent dans le cas d'être mal interprétés, lorsqu'ils étaient altérés par la manière, dont on les représentait, et que ce funeste inconvénient pourrait porter le plus grand préjudice aux intérêts des deux cours, lorsqu'un concert plus intime cimenterait, comme je n'en avais nul doute, leurs plans et leurs opérations. Le comte de Stadion me répondit, qu'il pensait de même et qu'il avait trop à cœur l'intimité et la bonne intelligence de nos souverains pour que cette opinion ne l'eût fait songer à un autre choix; qu'il en aurait déjà parlé à l'empereur, s'il n'était uniquement retenu par l'embarras de trouver quelqu'un propre à cette place. Il me consulta même, et j'avoue que jusqu'ici nos recherches ont été infructueuses, en repassant tous ceux, sur qui on pouvait jeter les yeux tant militaires que civils. En attendant que ce choix eût lieu, je me borne aujourd'hui à vous informer, m-r le baron, de l'intention qu'on a ici de s'en occuper. V. E. y verra sans doute un gage des bonnes dispositions du ministère à notre égard, et si elle croyait, que parmi les serviteurs de cette cour-ci il y en eût qui eussent le bonheur de mériter particulièrement la bienveillance de notre auguste Maître, je n'ai nul doute, qu'en me chargeant de le faire connaître, cette insinuation ne fût saisie avec l'empressement le plus sincère."

Razoumowski recevait régulièrement des bulletins des généraux russes, qui lui firent croire, que la Russie prendrait le dessus. Il faisait copier ces bulletins et les envoyait à Trieste, à Cattaro, à Corfou et à Prague, en leur donnant en même temps une publicité très étendue

à Vienne. Toutes les fois qu'un courrier arrivait, une grande foule entourait l'hôtel de l'embassadeur russe, et demandait des nouvelles de la guerre. Des bruits fabuleux se répandaient parfois. On prétendait p. ex., que l'empereur Alexandre songeait à la création de trois royaumes en Orient, qu'Ypsilanti deviendrait roi de la Moldavie et de la Valachie, Karageorgiewitch roi de Serbie, Pazwan-Oglu roi de Macédoine[1].

A cette époque l'adjudant du roi Frédéric-Guillaume III, le comte Götzen, vint à Vienne et proposa au gouvernement autrichien la cession temporaire à l'Autriche des forteresses en Silésie, qui ne se trouvaient pas encore entre les mains des Français. La réponse du cabinet de Vienne dépendait des nouvelles récentes. Le parti de la guerre pouvait facilement prendre le dessus sur celui de l'archiduc Charles. Les adhérents de l'alliance avec la Russie s'efforçaient de démontrer, qu'actuellement on pouvait compter sur un succès en attaquant les Français. Même l'archiduc Charles parut ébranlé dans ses convictions.

Razoumowski écrivit à Budberg le 7 février:

„Je reviens ici à une remarque que j'ai faite à diverses reprises, que jamais on ne verra l'Autriche alliée à la France, mais que des succès de notre part peuvent seuls l'entraîner à une réunion à la cause commune, et nous sommes en trop bon train pour que je n'espère point pouvoir annoncer bientôt cette réunion si désirable et qui réduirait enfin sans retour les efforts de l'ambition et du crime, qui depuis si longtemps ensanglantent l'Europe."

Le comte André avait développé ses idées plus amplement dans une lettre confidentielle qu'il adressa à Budberg le 1er février. Nous y lisons:

„J'ai trouvé dans l'expédition de V. E. à mon grand étonnement, mais à ma très grande satisfaction, la répétition des mêmes nouvelles que j'avais reçues le matin même du général Bennigsen. J'ai voulu mettre cette circonstance à profit pour faire encore une nouvelle tentative auprès du comte de Stadion, basée sur les succès que nous venions d'obtenir et ceux que nous avons à espérer. Je me hâte, m-r le baron, de

---

1) Dépêche de Razoumowski du 30 janvier.

vous rendre l'entretien que nous eûmes à ce sujet. Je n'en fais point l'objet d'une dépêche; je préfère, et je pense, que V. E. sera de mon avis, donner un cours plus libre à ma plume et à ma pensée dans une lettre particulière. Notre conversation a été amicale et confidentielle; je la rapporterai ici mot pour mot. Je ne m'étendrai point sur tout ce que j'ai allégué de la situation respective des deux armées combattantes; de la différence, qui les caractérise au physique comme au moral; de la progression qui devait s'en suivre en bien pour nous, en mal pour l'ennemi; des calculs qu'on pouvait en déduire raisonnablement etc. etc. J'ai été au résultat, qui me paraissait indiquer impérieusement à l'Autriche de se joindre à nous. Après un moment de silence le comte de Stadion me dit: „„Je conviens que les chances sont en votre faveur et sans que vous ayez besoin des batailles contre Bonaparte, pourvu que vous n'ayez point de désavantage, sa cause empirera tous les jours.““ — „„Eh bien!““ — lui répondis-je, — „„cela étant, ne sentez-vous pas qu'il dépendrait de vous d'accélérer cette conséquence?““ — Il se rebattit alors sur notre guerre avec les Turcs, qui obligeait l'Autriche à tenir sur ses frontières une armée de 50 à 60 mille hommes, parce que le jour où la guerre éclaterait contre les Français, a-t-il dit, la Porte serait entraînée à la déclarer à cette cour-ci, et que la position de la Hongrie les obligeait à être toujours en garde de ce côté-là. — „„Je ne vous conteste pas ce raisonnement““, — lui répondis-je, — „„mais je suis convaincu, que sans que nous fussions entrés en Moldavie, vous n'auriez pas évité la guerre avec les Turcs dès que vous l'auriez avec la France. J'admets vos 60 mille hommes sur la frontière. Vous me dites, que vous auriez de plus à tenir une armée d'observation sur l'Italie. Mettons là 48 mille hommes. Portez-en alors 80 mille contre Bonaparte, et cela suffit, joint aux très grandes forces qui formeront incessamment le total de l'armée du général Bennigsen.““ — Je le lui prouvai en faisant l'énumération de nos troupes, puisée dans la dépêche de V. E. Après un instant d'hésitation il me dit: „„Prenez patience, nous y viendrons, mais““, — ajouta-t-il, — „„c'est une chose, dont il ne faut pas parler. Qu'on ne nous presse point par des sollicitations officielles; point d'écritures, point de convention; le moins de personnes possible dans la confidence.““ Notre conversation

devenant de plus en plus confidentielle, il ajouta: „„Tenez, voulez-vous, que je vous dise ce qu'on pense ici? C'est que vous faites la guerre pour la Prusse. Plusieurs de nos militaires. (je soupçonne qu'ils sous-entendait l'archiduc Charles) ont été effrayés de la position qu'a prise le général Bennigsen dans la Prusse royale, et où en serions-nous, si nous étions entrés de concert avec vous, d'après le plan qu'on nous a communiqué et dont vous vous êtes entièrement écartés? Ces militaires"", — continua-t-il, — „„partant du principe, mis en avant chez vous après la bataille d'Iéna et ses suites, qu'il n'y a plus de Prusse, auraient pensé plus convenable, que vos armées eussent attendu les Français sur le Niémen."" Ensuite il s'étendit sur tous les dangers que présentaient ces réflexions et ceux, qui menaçaient l'Autriche, exposée comme elle est au ressentiment de la France, si les chances tournaient à son avantage, ce qui pouvait avoir facilement lieu, lorsqu'on ne se tenait pas rigoureusement à un plan arrêté. Après l'avoir laissé parler, je lui répondis, qu'il me paraissait être dans l'erreur sur l'objet de notre guerre; que certainement notre souverain avait bien prouvé le principe, qui lui avait fait prendre les armes et qui le guidait dans la poursuite de cette guerre; que, vivement intéressé au rétablissement de l'ordre et de l'équilibre en Europe, c'était là le motif généreux et bienfaisant qui le faisait agir; que d'ailleurs toujours loyal dans tous ses sentiments, s'il avait à cœur de rétablir l'existence détruite de son allié le roi de Prusse, on ne pouvait que rendre à cette intention le tribut d'éloges et d'admiration qui lui était dû. „„Au surplus"", — ajoutai-je, — „„vous trouverez l'Empereur mon Maître disposé à aller au-devant de tout ce qui peut vous tranquilliser sur vos propres intérêts, dès que je me mettrai à même de l'en solliciter. Vous en avez pour garant son caractère et sa conduite dans la coalition de l'année dernière. La même franchise, la même façon d'agir vous en fourniront une nouvelle preuve aujourd'hui."" Notre conversation se termina là. Sans avoir le temps de donner plus de soin à la rédaction du récit que j'en fais, j'en soumets l'ébauche à votre considération. Le terrain se dispute, mais on gagne pied. Peut-être conviendrait-il pour avancer nos progrès, que S. M. I. daigne m'autoriser à provoquer des explications plus précises, plus rassurantes pour cette cour-ci par rapport aux résultats de nos entreprises et qui puissent

calmer les déplorables inquiétudes qui naissent de cette indéracinable rivalité entre les cours de Vienne et de Berlin, fantôme, qui trouble toujours l'esprit de ceux qui en dirigent les intérêts."

„Les agitations, que le précis des opérations de m-r le général Bennigsen, où il annonçait une attaque pour le 1-er, et la nouvelle, que Bonaparte avait quitté ses cantonnements, que les armées étaient en présence", écrivit Razoumowski le 7 février, „les agitations, dis-je, que ces avis avaient répandues, étaient générales. Les premiers rapports avaient été défavorables. On parlait de l'attaque du 3, de la retraite de notre armée. Berthier mandait à Talleyrand, que l'affaire nous avait déjà coûté 6000 hommes, mais que la poursuite continuant, il n'en échapperait pas un seul du corps de 20,000 que l'on avait en tête et qui couvrait la marche de notre armée. Des lettres d'office en date de Mémel, du 8, transmises par un courrier anglais, annonçaient également la marche rétrograde du général Bennigsen sur Landsberg et Preussisch-Eylau, avec une perte de quelques canons et bagages, les corps engagés de notre part n'ayant pas été considérables. Les Français cependant avaient arrangé tout cela à leur manière. „„Le grand coup est porté"", – disait Andréossy. — „„Une autre bataille gagnée — Iéna"", criaient Daudun et un certain m-r Duval, qui se trouve ici depuis quelque temps près de l'ambassade française et avec lequel, si je ne me trompe, notre légation à Constantinople avait quelques rapports secrets."

„Quant à moi, V. E. a vu dans mes dépêches précédentes, que j'avais analysé la position prise par m-r de Bennigsen. J'avais également étudié l'esprit de ses manœuvres; j'y ai trouvé partout la prévoyance la plus calme, et cela me tranquillisait. Mon impatience pour cela n'en était pas moins vive, et enfin hier le 6 (18) je reçus à quatre heures d'intervalle deux courriers, l'un du général Essen, l'autre du général Bennigsen avec l'heureuse nouvelle des superbes journées du 27 et du 28 janvier. Deux heures après la ville était inondée des bulletins que j'en avais fait courir. Ils ont été accueillis avec transport. Un homme, qu'il est inutile de nommer, mais qui vit dans la maison de Milan, disait après les avoir lus: „„Je connais quelqu'un qui passera une bonne nuit."" — Il parlait de l'empereur."

Après la bataille de Pultusk l'épuisement des soldats et les chemins impraticables avaient interrompu pour quelque temps les opérations militaires. Bennigsen s'était retiré vers Ostrolenka; Ney et Bernadotte, ayant franchi la Vistule, se trouvaient près de Heilsberg. Les troupes russes avaient souffert horriblement des marches forcées. L'indiscipline régnait dans l'armée russe, qui devenait, comme à l'ordinaire, victime du désordre régnant dans l'administration, du vol, du mensonge et de l'incapacité de ses chefs. Bennigsen n'était pas à la hauteur de la situation. Le projet qu'il avait conçu d'attaquer l'armée française dans ses flancs, n'eut pas de succès. Napoléon ayant appris les détails de ce dessein, agit de façon à tendre un piège à l'armée russe; celle-ci fut sauvée grâce à un heureux hasard. Le courrier que Napoléon avait expédié pour faire part de ses plans aux maréchaux, tomba entre les mains du prince Bagration, et ce fut ainsi que les Russes furent mis au courant de l'intention de Napoléon. Bennigsen abandonna aussitôt ses magasins et son train, pour se sauver vers Königsberg. Il s'arrêta près de la ville d'Eylau pour y attendre les Français. La bataille eut lieu le 27 janvier, continua le jour suivant, et finit, grâce au secours prêté par des Prussiens sous le commandement du général L'Estocq, par une victoire de l'armée russe[1]). Malheureusement Bennigsen ayant reculé le lendemain, Napoléon s'attribua la victoire[2]), sans pouvoir poursuivre cependant l'armée russe.

La cour de Vienne hésitait à ajouter foi aux bulletins français et à prêter attention aux fanfaronnades d'Andréossy; mais en même temps elle se méfiait des nouvelles que Razoumowski avait reçues des opérations militaires. On s'étonnait de ce que les prétendues victoires de l'armée russe finissaient toujours par une retraite de cette dernière. On se moquait toutefois d'Andréossy, qui comparait dans les salons de Vienne la bataille d'Eylau à celle d'Iéna. On savait apprécier le courage incomparable, dont les soldats russes avaient fait preuve à cette occasion, et on avait appris en même temps, qu'il régnait un

---

1) Thiers l. c. II. 307, 308. Mémoires du duc de Rovigo, III. 50. Schlosser l. c. 213.

2) Thiers II. 309.

profond découragement dans le camp français. La cour de Vienne s'attendait à une victoire décisive de l'armée russe. Razoumowski et Pozzo di Borgo cherchaient à influencer le vice-chancelier. Le comte André jouissant à cette époque d'une confiance illimitée de la part du vice-chancelier voulait savoir, si l'Autriche disposait des moyens suffisants pour entrer en action. On s'occupait assidûment des réformes militaires, et c'est pourquoi l'Autriche, voulant gagner du temps, avait entamé des négociations avec la France. Persuadés que la mission diplomatique du baron Vincent n'aboutirait à rien, l'empereur François et Stadion jugeaient la guerre inévitable, tandis que l'archiduc Charles restait d'avis, qu'il fallait au moins attendre des succès ultérieurs de l'armée russe pour entrer en action au plus tôt vers le printemps[1]).

Razoumowski, étonné de ce que l'Autriche ne se décidait pas à ouvrir ses ports aux bâtiments russes sans la permission du gouvernement français, s'adressa au vice-chancelier pour avoir des éclaircissements à ce sujet. Stadion répliqua, qu'il s'agissait de remplir les conditions de la paix de Presbourg et qu'en vertu de ce traité les Français devaient abandonner la forteresse de Braunau, toujours entre les mains de Napoléon. Les négociations se rapportant à cette question n'eurent pas de succès, Talleyrand ne donnant pas de réponse décisive sans l'autorisation de Napoléon.

Razoumowski écrivit à Budberg le 14 février:

„M-r Pozzo di Borgo vient de me faire lire dans ce moment la dépêche, par laquelle il rend compte de ses communications et de leur résultat. A côté des raisonnements qu'elle renferme tout développement plus étendu de ma part deviendrait superflu sur la situation actuelle du cabinet autrichien et des mesures que les circonstances pourraient lui faire adopter dans l'avenir. Les succès de nos armes, en empirant de jour en jour la position de Bonaparte, tranquilliseront de plus en plus la cour de Vienne dans l'attitude d'attente et d'observation, où elle est placée à l'abri des violences et des menaces de la France; je crois, que nous pouvons l'être de notre côté de toute crainte

1) Dépêche de Razoumowski du 14 février.

qu'elle se laisse entraîner par les séductions de Bonaparte. C'est cette funeste alternative, je l'avouerai, que je redoutais au commencement de la guerre actuelle, dans le conflit déplorable que présentait ici à cette époque le découragement, la défiance et la terreur. Si aujourd'hui nous avons à regretter que l'impression de ce dernier sentiment se dissipe avec trop de lenteur, au moins y a-t-il toute raison d'être pleinement rassuré sur les tristes effets qu'il aurait pu produire par l'ascendant du parti, qui pour éviter la guerre eût peut-être tout sacrifié aux illusions de la paix. Convaincu que si la fortune continue à nous être propice, le moment n'est pas éloigné où nous verrons l'Autriche entrer en lice pour venger l'honneur de ses armes et rétablir sa considération politique; je crois que la nôtre nous prescrit de donner à cette disposition de sa part le développement le plus conforme à l'intérêt général, qui a été l'unique mobile des efforts généreux et à jamais mémorables de notre auguste Maître dans les entreprises glorieuses qui fixent aujourd'hui l'attention et les espérances de l'Europe."

„Je m'empresse d'annoncer à V. E., que l'ordre vient d'être donné au lieutenant-général comte de Bellegarde de ramener ici les troupes, qui sous ses ordres étaient destinées à l'occupation de Cattaro. Cet ordre a été émané en conséquence d'explications dont a été chargé sur ce point le général Vincent. On s'est borné à lui répondre, que si les circonstances présentes admettaient le retour de ces troupes, on n'en considérait pas moins l'article du traité de Presbourg concernant Cattaro comme non-accompli et l'Autriche par conséquent dans l'obligation d'en effectuer l'exécution; à quoi il a été très justement répliqué: que sous tant d'autres rapports la France n'avait guère suivi les stipulations de ce traité. La suite des évènements pourra, je pense, donner à cette réplique plus de poids et d'importance. Il me semble, que dans la conjoncture actuelle cette cour-ci pourrait lever la défense de l'entrée de ses ports dans l'Adriatique. Le comte de Stadion ne m'en a point parlé encore. Me proposant de le sonder incessamment sur ce point je rendrai compte aussitôt à V. E. de ce qu'il me répondra."

Nous lisons dans une autre dépêche de Razoumowski du 20 février:

„Dans un entretien que j'ai eu hier avec le comte de Stadion, il me dit, qu'il venait de recevoir par estafette du comte de Merveldt des

dépêches, dont il me témoigna la plus grande satisfaction; elles sont relatives aux premières ouvertures, dont cet ambassadeur a été chargé auprès du ministère de notre auguste cour pour offrir l'intervention de la sienne dans des propositions de paix. Empressé de les envoyer à l'empereur il ne s'était donné que le temps de les parcourir et, en résumant leur contenu, il m'a exprimé le plus grand contentement des réponses que V. E. a faites au comte de Merveldt. Il me dit, qu'il venait de recevoir en même temps des nouvelles de Varsovie en date du 23 février, qui lui apprenaient simplement, que les communications sur le même objet étaient parvenues à Bonaparte à son quartier général. Le comte de Stadion donna ensuite quelque développement à ses idées sur les bases d'une pacification. Je n'en rendrai pas un compte détaillé, parce que c'était au moment de terminer notre entretien et parce que, je l'avouerai, elles ne m'ont pas paru avoir un degré de consistance satisfaisant. Je me bornerai à observer, qu'il m'a parlé avec une satisfaction particulière de ce que V. E. doit avoir dit au comte de Merveldt touchant le système de notre auguste Maître à l'égard de la Porte ottomane, conformément aux principes constants de S. M. I. sur l'intégrité de l'empire turc. Un autre point qu'il a cité des dépêches de m-r de Merveldt avait rapport à des *sacrifices* en Pologne (c'est ainsi qu'il s'est énoncé). Je fus très frappé de cet article. Les explications que je lui en ai demandées ont été si peu claires, que je conviens n'y avoir rien compris; mais j'ai été satisfait d'apprendre, que V. E. a déclaré, que l'Empereur, notre auguste Maître, ne consentirait jamais à aucune concession sur cet objet. Enfin il termina par me dire, que sa cour croirait obtenir un état de choses satisfaisant pour l'Europe, si on traitait sur les bases: 1° de l'intégrité de l'exclusion de l'influence française dans les états de l'empire ottoman, 2° du status quo ante bellum pour le nord de l'Allemagne, 3° la supression des derniers changements dans l'Empire Germanique et 4° un ordre de choses plus convenable en Italie. En rapportant à V. E. ce précis informe d'une conversation familière sur des objets d'une si haute importance, je n'ai pas besoin d'en faire l'apologie. Elle voudra bien y apprécier mon .intention de présenter les premiers aperçus de conception d'un cabinet, dont les combinaisons doivent se modifier d'après les circon-

stances, les évènements et surtout l'énergie et la sagesse de notre auguste Maître."

Le général Vincent, dont la tâche était aussi difficile que peu précise, fut accueilli assez froidement à Varsovie par Napoléon. L'empereur exigeait de lui des éclaircissements au sujet des armements de l'Autriche, en faisant observer, qu'à Vienne on n'avait aucune raison d'ajouter foi aux bruits d'un rétablissement de la Pologne; il conclut en remarquant, qu'il fallait en finir avec la Russie pour assurer à la Porte son entière indépendance. Vincent, rendu confus par les propos secs et tranchants de Napoléon, se mit à parler de la nécessité pour l'Autriche de s'emparer de Belgrade et d'Orsowa. Napoléon, en faisant semblant d'abord de ne pas avoir compris les paroles du général, remarqua en souriant ironiquement, que si l'Autriche parvenait à persuader la Turquie de lui céder ces deux forteresses, il y agréerait sans difficulté. Quant à la médiation que lui offrait le gouvernement autrichien, Napoléon déclara, que la guerre de Russie n'ayant d'autre but que d'assurer l'indépendance de la Turquie, il pouvait se passer d'une médiation. Il ajouta pourtant, que dans le cas où la Russie se désisterait de ses projets en Turquie, il serait disposé à conclure la paix[1]).

Bientôt après Napoléon quitta Varsovie pour rejoindre son armée, en donnant l'ordre à Talleyrand de retenir le général Vincent à Varsovie et de se mettre au courant des vues secrètes de l'Autriche par son intermédiaire. Napoléon ayant besoin d'un allié pensait à cette puissance. Les batailles de Pultusk et d'Eylau ne firent que renforcer ce désir de l'empereur français. Il chargea Talleyrand de voir, si l'on devait préférer l'alliance de la Russie à celle de l'Autriche. Talleyrand plaida pour un rapprochement avec cette dernière puissance, tandis que Napoléon, fatigué de l'attitude chancelante du cabinet de Vienne, préférait la paix et l'alliance avec la Russie. Il s'était aperçu de ce que les propos du baron Vincent n'étaient pas conformes aux nouvelles qu'il avait reçues d'Andréossy, qui ne cessait de parler des préparatifs pour la guerre en Autriche. Dans ses entretiens avec Talleyrand Vincent assurait, que ces mesures nullement dirigées contre la France n'avaient

1) Solowjew l. c. 145—146.

d'autre but que d'empêcher les désordres, auxquels on devait s'attendre en Galicie. Talleyrand, se fiant aux assertions du général, écrivit à Napoléon, qu'il ne fallait pas ajouter foi aux propos d'Andréossy; mais Napoléon restait d'avis, que Vincent essayait de tromper le ministre français. La correspondance de Napoléon avec Talleyrand ne laissait aucun doute sur l'attention qu'il prêtait à l'attitude de l'Autriche. L'empereur français laissait entrevoir, qu'il était disposé à accorder à cette puissance de grands avantages dans la péninsule des Balcans. Tout en préférant l'alliance de la Russie à celle de la France, Stadion se sentait tenté par la chance de mettre fin à l'influence de la Russie en Turquie, en acceptant les propositions de Napoléon. Cependant ayant mûrement réfléchi il prit la résolution de faire part au gouvernement russe des propositions de Napoléon. Nous lisons dans la dépêche que Razoumowski adressa au baron Budberg le 8 mars:

„Depuis les rapports que j'ai eu l'honneur d'adresser à V. E. il n'est point survenu de changement notable dans la situation politique de cette cour relativement aux affaires de l'Europe. A cette époque on venait de recevoir ici, par estafette, la première annonce des ouvertures, dont a été chargé le comte de Merveldt au sujet d'une négociation de paix et des réponses qui lui furent faites. Le comte de Stadion, très satisfait du sens, dans lequel elles étaient conçues, s'attendait à les voir suivies bientôt de développements plus étendus, d'après lesquels se seraient combinées ultérieurement les démarches du cabinet autrichien auprès de Bonaparte. Ce dernier ayant mis un délai considérable à faire parvenir au général Vincent ses réponses, les lui a fait enfin connaître par Talleyrand, et c'est ce qui a motivé l'expédition du dernier courrier à m-r de Merveldt. Le comte de Stadion me les a communiquées verbalement. Ce ministre a jugé à propos d'adopter le mode contraire à l'usage, qui a existé sous tous ses prédécesseurs, qui avaient coûtume de me faire prendre lecture des pièces mêmes, dès qu'ils avaient fait l'envoi à notre cour. Cette innovation de sa part est d'autant plus fâcheuse, que son élocution n'est pas facile et sa mémoire souvent en défaut. Quoiqu'il en soit, V. E. aura connaissance de ce que recevra sur cet objet l'ambassadeur. Elle apercevra dans le langage, qui a été prescrit à Talleyrand, cette politique astucieuse, qui

cherche toujours à diviser les intérêts pour les dominer. On objecte contre une négociation générale, on jette en avant des propositions avantageuses pour séduire la cour de Vienne. Tels sont les principaux points, dont m'a fait part le comte de Stadion. Il s'est empressé de les accompagner de l'assurance qu'on ne se laisserait entraîner à aucune offre qui pût favoriser les projets de Bonaparte, qu'on se refuserait à tout ce qu'il pourrait imaginer pour détourner cette cour-ci de la ligne de conduite qu'elle a adoptée; quoiqu'on ait approuvé les réponses du général Vincent d'après les instructions, dont il a été muni en partant, on vient de lui en envoyer des nouvelles dans ce même sens et dans le but de presser des explications plus positives qui puissent mettre la cour de Vienne à même de répondre convenablement à la manière, dont ses ouvertures ont été accueillies par la nôtre. Je n'ai pas besoin d'observer, que cette marche ne présage pas encore des mesures actives et énergiques dans le cabinet de Vienne. V. E. connaît les éléments qui le dirigent. Le parti des gens timides, qui est le plus puissant, semble ne pas trouver encore dans les évènements qui ont eu lieu des motifs suffisants d'abandonner son système d'attente et de circonspection. Depuis l'expédition que j'ai eu l'honneur de vous adresser par le feldjäger Fedorow, on a vu arriver ici le capitaine Crossari, revenant de notre quartier général, où il a séjourné quelque temps et dont il a suivi les mouvements. Cet officier, grand parleur, ne manque ni d'esprit, ni de connaissances militaires. En faisant les plus justes éloges de la valeur et de l'intrépidité de nos troupes, de l'intelligence de nos généraux, je présume que ses observations sur diverses branches du service dans nos armées, n'ont pas été de nature à inspirer de la confiance à des esprits déjà prévenus à cet égard. La bataille d'Eylau a excité le plus grand enthousiasme dans le public, et dans le militaire autrichien le plus vif désir de partager la gloire de nos armes. L'archiduc ne la considère peut-être que comme un grand pas vers un état de choses plus favorables, mais dont le résultat n'est point assez décisif pour la déterminer, et la position respective des armées dans ce moment semble lui prescrire d'attendre l'issue de leurs opérations. Mon jugement se fonde sur les propos des entours de ce prince et même sur ceux du comte de Stadion, qui, en son particulier, gémit de se soumettre à un

système qui n'est pas le sien et laisser échapper une circonstance aussi propice pour les intérêts de son maître, qui la saisirait, s'il avait le courage de suivre ses propres opinions."

Napoléon, désirant un rapprochement avec l'Autriche ou la Russie, songeait à détruire les liens, qui unissaient la Prusse à cette dernière puissance*). Se trouvant après la bataille d'Eylau au château de Finckenstein, il envoya le général Bertrand à Mémel, pour remettre au roi Frédéric-Guillaume III une lettre autographe, dans laquelle il parlait d'une pacification générale, d'un congrès, de l'Autriche et d'une paix séparée qu'il désirait conclure avec la Prusse. Le roi étant sous l'influence de Zastrow et autres adhérents de la France venait d'expédier secrètement à Napoléon le général Kleist avec une lettre autographe, où il exprimait son désir de conclure une paix séparée avec la France, dont Talleyrand avait déjà parlé dans sa correspondance avec Zastrow. Cependant la reine Louise et les adhérents de l'alliance avec la Russie ayant découvert le secret de la mission de Kleist, Hardenberg fit au roi des représentations si éloquentes qu'on se décida à empêcher la continuation du voyage de Kleist et à expédier une toute autre lettre à Napoléon, où il n'était pas fait mention de la paix. Au moment de l'arrivée du général Bertrand à Mémel tout le monde se trouvait sous l'influence d'une scène très animée, qui venait d'avoir lieu chez le roi, et où Hardenberg et Rüchel en présence du Souverain avaient adressé à Zastrow des reproches sur son manque de patriotisme et sur son impardonnable dévouement à la France. Ils blâmaient hautement sa correspondance avec Talleyrand et prétendaient, que sa manière d'agir n'était qu'un projet destiné à livrer la Prusse pieds et poings liés à la France. Ces propos avaient produit une vive impression sur le roi. Il ne fut plus question de paix séparée; tout en accueillant Bertrand assez bien, on le congédia aussitôt sans lui donner de réponse satisfaisante.

En faisant part à Razoumowski des détails de la mission diplomatique du général Bertrand, Budberg lui assurait que l'empereur Alexandre, restant ferme dans ses résolutions, ne signerait pas de paix séparée et ne songerait à négocier une pacification générale qu'à des

*) V. les propos de Napoléon dans son entretien avec Kleist. Höpfner l. c. III. 333. B.

conditions favorables à la Russie. Il ajouta cependant, que dans le cas où les circonstances l'exigeraient, il pourrait accepter les conditions de paix que proposerait la France, mais pas avant de s'être concerté avec la Prusse et la Grande-Bretagne. Il chargea Razoumowski de faire sentir au cabinet de Vienne, que, le cas échéant, personne ne songerait à l'Autriche persévérant dans l'inaction et qu'on l'exclurait des négociations des puissances belligérantes. Le cabinet de St.-Pétersbourg avouait en s'exprimant ainsi, que cette exclusion aurait certainement des suites fâcheuses pour l'Autriche; mais il crut devoir appuyer sur cette éventualité pour montrer à cette puissance la nécessité de changer sans délai son attitude et pour lui expliquer sa bonne volonté d'agir d'un plein accord avec le cabinet de Vienne, dont les intérêts trouveraient un défenseur très fidèle dans l'empereur Alexandre.

Razoumowski écrivit au baron Budberg le 12 mars ce qui suit:

„Je fis lecture in extenso au comte de Stadion des pièces qui m'ont paru devoir lui être communiquées; celle qui renferme les détails sur la mission de Bertrand et ses résultats, a été accueillie avec reconnaissance et appréciée avec justice. Elle est un nouveau gage de la sagesse de notre cabinet, de la constance et de la magnanimité de notre auguste Maître. La dépêche, qui me prescrivait de revenir à la charge sur la discussion souvent répétée de la politique actuelle de la cour de Vienne et des motifs, qui devront la déterminer à en adopter une plus active et plus énergique, a reproduit encore une fois les même débats que dans mes conférences précédentes. Toujours j'ai retrouvé dans le comte de Stadion conformité de principes et d'opinion avec nous et désir de persévérer dans ses efforts pour combattre les craintes et les préjugés qu'on lui oppose. Ce ministre m'a demandé et j'ai consenti à lui laisser prendre copie des dépêches qu'il venait de lire pour en faire usage à Bude, où il présumait que sa position le mettrait en rapports plus fréquents et plus suivis avec l'Empereur et l'archiduc et plus à même par-là de travailler dans le sens de ses bonnes intentions. Dans le cours de notre entretien, j'ai souvent ramené son attention sur la circonstance, qui pourrait rendre inévitable de notre part de nous prêter à un accomodement, dans lequel notre auguste Maître se verrait à regret contraint d'exclure les intérêts de la maison

d'Autriche, si elle continuait à rester passive, tandis que dans le cas contraire S. M. I. prendrait envers elle l'engagement formel de ne rien conclure sans y comprendre les avantages de cette monarchie. Le comte de Stadion a senti toute la force de ce dilemme et il s'est proposé d'en tirer parti... Les rapports du général Vincent seront de nature, je pense, à lui fournir des arguments favorables, car certes Bonaparte ne souscrira point aux points que le général a été chargé de jeter en avant comme première bases, dont le développement rendra son consentement encore plus difficile, et je ne crois pas me tromper en conjecturant, que le projet même de cette négociation est un acheminement à la détermination que nous désirons voir adopter par cette cour... Je mettrai à vous informer, m-r le baron, une exactitude proportionnée à l'importance de l'objet et au désir profond de justifier la confiance que notre auguste Maître daigne continuer à placer dans mon zèle pour son service."

Budberg exprima à l'ambassadeur sa reconnaissance pour la peine qu'il s'était donnée. Les dépêches autographes de Razoumowski avaient attiré l'attention particulière de l'empereur Alexandre, qui chargea Budberg de le remercier. A St.-Pétersbourg on ne concevait pas l'entêtement de l'Autriche. Les Russes avaient démontré par leur courage et leur ténacité héroïque, que Napoléon n'était pas invincible. Pour faire voir à l'Autriche, qu'il était disposé à lui sacrifier même les intérêts de la Russie, l'empereur Alexandre voulait entamer des négociations avec la Porte. Budberg, faisant part de cette résolution à Razoumowski, exprima l'espoir, que cette condescendance changerait le système politique de l'Autriche. Pozzo di Borgo fut chargé de se rendre en Turquie pour y entamer les négociations de paix. Pozzo, las de son séjour à Vienne, avait sollicité la permission de retourner à St.-Pétersbourg. Ayant reçu l'ordre de quitter Vienne et de se rendre d'abord dans l'Archipel, pour y rejoindre l'escadre du vice-amiral Senjawin, il se sentit embarrassé de cette mission. Il avait tant de fois démontré, qu'il fallait continuer la guerre contre Napoléon en Turquie et que la question d'Orient présentait de grands avantages pour la Russie. Les circonstances étaient favorables. D'un côté Napoléon lui avait donné volontiers carte blanche en Turquie, si l'on ne l'empê-

chait pas d'en user cavalièrement avec les cours de Vienne et de Berlin. De l'autre la Grande-Bretagne, autrefois rivale de la Russie aux bords du Bosphore, semblait disposée à lui tendre la main afin d'en finir avec la Turquie. Italinski s'était sauvé sur la flotte anglaise, qui mouillant dans la mer de Marmara se préparait à assiéger Constantinople. Malheureusement la fortification de cette ville, dont s'occupaient Sebastiani et les ingénieurs français, empêchait les marins anglais de commencer les hostilités; la flotte recula vers l'île de Ténédos après avoir essuyé un bombardement en passant les Dardanelles.

Pozzo di Borgo n'était guère satisfait de la mission, dont il avait été chargé. Il croyait, que les évènements de la guerre avec la France influenceraient les négociations avec la Turquie. Il ignorait en outre de quelle manière et où il devait s'occuper de cette mission. Il s'adressa donc à Razoumowski, qui lui fit part des lettres et des dépêches qu'il venait de recevoir. L'ambassadeur, s'attendant à des succès de l'armée russe, était d'avis, que les détails de la bataille d'Eylau ébranleraient l'influence de Sebastiani à Constantinople, et il promit à Pozzo de le tenir au courant des évènements.

Il n'y avait à Vienne que Stadion et Adair qui eurent connaissance de la nouvelle mission diplomatique de Pozzo. Ce dernier ainsi que Razoumowski résolurent de n'en faire part à personne. L'ambassadeur fit de son mieux pour faciliter la tâche pénible de son collègue, en lui donnant des lettres de recommandation pour le comte Mocenigo à Corfou et pour Sankowski à Cattaro[1]).

A St.-Pétersbourg on était très mécontent du comte Merveldt, auquel on attribuait l'insuccès des pourparlers qui avaient eu lieu entre Razoumowski et Stadion. Aussi l'empereur Alexandre désirait-il, que le comte fût remplacé par un diplomate convaincu des avantages d'une alliance entre l'Autriche et la Russie. Stadion demanda qu'on désignât

1) Pozzo di Borgo exprima le désir de pouvoir choisir comme adjoint un des employés de la chancellerie du comte André; son choix tomba sur Boulgakow, dont il estimait les talents et le caractère doux et aimable. Razoumowski regrettait cet employé, qu'il aimait; il lui remplaçait Ribeaupierre, et il en avait besoin pour la correspondance russe de l'ambassade. Malgré cela il remplit le désir de Pozzo et lui céda Boulgakow, qui fut aussitôt remplacé par Ouwarow, Sollohub et Bogoljubow.

un personnage, qui conviendrait parfaitement à l'empereur Alexandre. Budberg répondit, en parlant incidemment du comte Metternich, dont l'empereur avait fait la connaissance à Berlin. Il écrivit de plus à Razoumowski le 15 mars:

„J'ai médité avec une attention particulière sur la conversation que vous avez eue avec le comte de Stadion et dont vous avez bien voulu me communiquer les détails dans votre lettre du 1er février. Rien de plus juste que les assurances que vous avez avancées, rien de plus vrai que les assurances que vous avez données sur les dispositions invariables de l'Empereur. La lueur d'espérance qu'il vous a donné, quoique bien faible encore, n'a pas manqué de faire le plus grand plaisir à S. M. I., qui d'ailleurs est parfaitement du même avis sur l'inutilité des écritures, conventions etc. Ce n'est pas certainement là l'essentiel; il ne s'agirait que de se prononcer, d'agir dans le même sens, et par la suite il serait facile de s'arranger pour tout le reste. Vous êtes sur une trop bonne voie pour que je ne me flatte sérieusement, que sous peu vos efforts seront couronnés par les succès qu'ils méritent, et je n'ai pas besoin de vous dire, combien l'Empereur saura apprécier le service éclatant que vous lui rendrez en réussissant."

A cette époque Razoumowski dut s'occuper des relations, qui existaient entre l'Autriche et la Russie d'un côté et l'Angleterre de l'autre. Le comte Merveldt, ne se contentant pas de dépeindre la situation de la Russie sous un jour défavorable, s'efforçait de calomnier lord Douglas, ambassadeur anglais à St.-Pétersbourg, en faisant observer, que ce dernier avait parlé ouvertement de l'intention du cabinet de St.-James d'abandonner les alliés à leur sort, de ne plus leur accorder de subsides et de se borner à une guerre navale contre Napoléon. Merveldt assurait en outre, que l'occupation des principautés danubiennes par les troupes russes avait produit une impression pénible en Angleterre et que Douglas avait parlé dans les salons de St.-Pétersbourg de ce mécontentement.

Razoumowski réussit à se procurer des données authentiques sur les bruits que répandait Merveldt, bruits que le diplomate anglais à Vienne, Adair, réfuta catégoriquement. Une lettre que le comte André reçut de lord Douglas ne se conformait pas davantage aux commé-

rages de Merveldt. L'Angleterre approuvait au contraire l'occupation des principautés danubiennes. Razoumowski pria Adair de faire part de ces détails au vice-chancelier. En même temps le cabinet de St.-James chargea Adair de représenter au cabinet de Vienne la nécessité de prendre part à la guerre contre la France*).

L'Angleterre faisait preuve, il est vrai, de quelque réserve en ce qui touchait la question des subsides. Le cabinet de Vienne à son tour évitait de s'expliquer sur cette affaire, ce qui d'après l'avis du gouvernement anglais démontrait le désir de l'Autriche de continuer à garder la neutralité. La mort de Fox, qui avait entretenu des relations plus intimes avec Adair, le peu de confiance, dont jouissait à Londres le comte Starhemberg et le manque d'énergie et de courage du cabinet de Vienne firent, que la question des subsides, à laquelle Razoumowski s'intéressait vivement, en resta là.

*) Nesselrode raconte dans son autobiographie (Des russischen Reichskanzlers Grafen Nesselrode Selbstbiographie. Deutsch von Klevesahl. Berlin 1866 p. 67) ce qui suit: „Da sich unser Cabinet im Verein mit dem preussischen bemühte Oesterreich zum Bunde zu bewegen, so erhielt Bennigsen von Petersburg den Befehl, das Wiener Cabinet von allen Vorgängen zu unterrichten und ihm namentlich über die Verluste der französischen Armee bei Eylau genaue Mittheilungen zu machen. Zu der in Folge dieses Befehls nöthigen Sendung nach Wien wurde ich erwählt. Anfangs Februar 1807 langte ich daselbst an. An der Spitze des Ministeriums traf ich meinen alten Bekannten von Berlin her, den Grafen Stadion, an. Als Vertreter Russlands fungirte noch einstweilen bis zur Ankunft des Fürsten Kourakin der bisherige Gesandte, Graf Razoumowski, der in Folge der Schlacht bei Austerlitz seine Stelle hatte aufgeben müssen (sic!). Als sich die Mittheilungen, die ich sowohl ihm wie dem Grafen Stadion über den Stand der Dinge machte, verbreiteten, hatte ich die Freude überall warme Theilnahme für den Kampf gegen Bonaparte zu finden und die Hoffnungen noch mehr zu beleben, welche die bisherigen Nachrichten von der Schlacht bei Preussisch-Eylau bei allen Gegnern Napoleons erweckt hatten. Ich verbrachte drei Monate in dieser glänzenden Gesellschaft.... Die Stimmung des österreichischen Cabinets neigte sich von Tag zu Tage immer mehr unserem Plane zu, so dass es schon im Begriffe stand den General Vincent ins russische Lager zu senden, um sich mit Bennigsen hinsichtlich der erforderlichen politischen und militärischen Massregeln zu verständigen.“ B.

Chapitre IV.

Bataille de Friedland. — Paix de Tilsit. Rappel du comte Razoumowski.

Après la bataille d'Eylau l'armée russe était restée pendant quelque temps dans l'inaction. Les froids terribles avaient contribué à une désorganisation complète de l'armée française, qui se sentait épuisée d'autant plus qu'elle manquait de munitions et de vivres. Les Russes supportaient beaucoup mieux le froid et les privations.

Napoléon voyant que les Russes ne l'attaquaient pas, laissait à son armée le loisir de se reposer et pourvoyait à tout ce qui lui était nécessaire, se promettant de reprendre les opérations militaires aussitôt que la saison serait plus favorable. Les généraux russes ne profitaient pas de la situation difficile des Français; le désordre régnait dans l'armée de Bennigsen.

Pendant ce temps Talleyrand continuait à négocier avec le baron Vincent au sujet de la médiation de l'Autriche sans songer sérieusement à l'accepter. On apprit à Vienne, que la Prusse, la Russie, et même l'Angeleterre étaient disposées à négocier la paix. Napoléon écrivit à cette époque à Talleyrand: „S'offrir comme médiatrice, c'est se ménager un moyen décent d'y prendre part, moyen dont elle a besoin après les déclarations de cabinet à cabinet, après les serments de souverain à souverain, par lesquels elle a promis d'y demeurer à jamais étrangère. Ce qui nous arrive est un malheur, car cela nous présage la présence d'une armée autrichienne sur l'Oder et l'Elbe, tandis que nous serons sur la Vistule. Mais repousser cette médiation est impossible. Ce serait une contradiction avec notre langage ordinaire, qui a

toujours consisté à nous présenter comme disposés à la paix. Ce serait surtout nous exposer à précipiter les déterminations de l'Autriche par un refus péremptoire, qui la blesserait, et l'obligerait à prendre une résolution immédiate. Il faut donc gagner du temps et répondre, que l'offre de médiation est trop indirecte pour qu'on l'accepte positivement, mais que, dans tous les cas, les bons offices de la cour de Vienne seront toujours reçus avec gratitude et confiance[1]).“

Afin de donner à Napoléon le loisir de compléter son armée et de lui fournir des moyens de subsistance Talleyrand tâchait de traîner en longueur ses pourparlers avec le baron Vincent, en l'occupant de lieux communs. Ces propos ne devinrent plus précis qu'au moment où l'armée se vit à même d'agir de nouveau. Ce fut alors que Talleyrand fit observer au diplomate autrichien, que l'idée de la médiation ne se conformait nullement à la mobilisation de l'armée autrichienne, et lui déclara, que Napoléon disposait de 400,000 hommes aux bords de la Vistule et du Rhin pour se venger de la duplicité de la cour de Vienne.

Le baron Vincent, alarmé par cette sommation, expédia aussitôt un courrier à Vienne pour y annoncer ces nouvelles; l'empereur se trouvait alors à Buda-Pest, pour s'y occuper des affaires de la diète, qui refusait d'accorder des subsides et protestait hautement contre la guerre. L'absence de l'empereur et du vice-chancelier ne convenait nullement aux intérêts des membres du corps diplomatique à Vienne, qui ne savaient à qui s'adresser. Razoumowski s'en plaignait amèrement, parce qu'il devait s'expliquer avec le vice-chancelier au sujet des affaires d'Orient, dont il avait reçu des nouvelles importantes de Pozzo di Borgo. Ce dernier écrivait de Trieste, que la flotte anglaise s'était séparée de la flotte russe et que l'amiral anglais ayant refusé d'attaquer la flotte turque en commun avec l'escadre russe s'était rendu sur les côtes d'Egypte. Pozzo assurait en outre, que Marmont recevait par la voie de Trieste des armes et des vivres, ce qui ne se conformait ni à la neutralité de l'Autriche, ni aux stipulations du traité de Presbourg, ni aux propos du vice-chancelier, ni aux lettres que Razoumowski avait reçu du consul russe à Trieste. L'absence du vice-chancelier empêchait

1) Thiers l. c. 304.

le comte André d'exiger du cabinet de Vienne des explications à ce sujet. Un peu plus tard Pozzo écrivait, que les troupes françaises, qui se trouvaient en Dalmatie et dont le chiffre d'après les données officielles de la cour de Vienne ne montait qu'à 7000 hommes, formaient le double de ce chiffre et que ces renforts avaient dû franchir le territoire autrichien. Les communications de Pozzo di Borgo se trouvaient en contradiction avec les propos de l'archimandrite du Monténégro, Iwkowitch, qui parlait d'un nombre insignifiant de Français en Dalmatie. Enfin le retour du comte Stadion à Vienne donna lieu à des pourparlers, dont Razoumowski fit part à Budberg dans la dépêche (datée du 27 avril), qui suit:

„Le comte de Stadion est arrivé samedi le 27 avril; je l'ai vu et je m'occupe du rapport de mes premiers entretiens. On sait, que ce ministre a dans les affaires une exposition diffuse; sa discussion est embarrassée par l'inversion involontaire de l'ordre des faits; il y joint une précipitation, qui exige qu'on la ramène souvent à la question principale, de façon qu'avec la plus grande connaissance de sa manière de courir sur les objets il faut plusieurs conférences, avant de pouvoir acquérir des données stables ou fixer des résultats. Les ministres, qui l'ont précédé dans son département avaient eu tous la confiante méthode de mettre sur la table les pièces, qui se rapportaient aux affaires en train, dans leur développement direct ou indirect. Cela donnait de l'assurance et du mouvement au travail. Le comte de Stadion s'est écarté de cette excellente coutume, et cela occasionne forcément un plus grand décousu encore dans les explications. Je renouvelle cette remarque, parce que cette fois-ci surtout il était essentiel de pouvoir juger de l'ensemble de la correspondance, qui s'est amassée depuis l'absence de la cour. Le comte de Stadion en avait laissé les actes à Bude. Il m'assura cependant, que la correspondance du général Vincent ne présentait rien de notable ou d'intéressant, et il me promit de rassembler tout ce qui pourrait s'en trouver dans son portefeuille, pour servir de preuve au texte dont je vais prendre les détails. Cette introduction est longue, mais je ne la crois point superflue, parce que dans des matières aussi graves il importe de connaître à travers de quels errements on a dû procéder."

„L'impulsion des déterminations, que nous attendons depuis si longtemps de cette cour-ci et qui paraissaient un moment si près de leur dénouement, se trouve dans les principes de sa politique extérieure; son adhésion à ces principes se fonde sur ses ressources intérieures et sur des subsides étrangers. Rien n'est déterminé à l'égard de ceux-ci; reste à exposer l'autre objet. La monarchie autrichienne en général a été classée pour les contributions à une élévation que l'on n'ose point tendre davantage. La Hongrie, encore vierge dans les sacrifices dus à l'état, doit comporter sa part aujourd'hui. L'expérience des dernières diètes a prouvé, que convoquées aux approches d'une crise, elles deviennent tumultueuses, que les prétentions grossissent à chaque séance. On avait les mêmes préjugés pour celle-ci; j'en avais parlé au comte de Stadion, et il m'avoua, que son opinion avait été également de la différer, mais qu'une influence plus forte, et contre laquelle l'opposition devenait inutile, avait prévalue. Nos conjectures se sont réalisées. Les griefs de la diète, ceux dont la discussion avait été remise à des temps plus heureux, il y a trois ans, viennent se placer en opposition aux demandes royales. La chambre haute se conserve bonne; la chambre basse, au contraire, va dans ses débats et ses clameurs jusqu'à l'indécence. J'abrège ici des détails fastidieux. La maxime qui fait effervescence est celle de la conservation de la paix. Le palatin en est imbu, et l'on peut juger par-là de la réaction de la diète à l'action faible et incertaine d'un souverain, qu'une condescendance, qu'aucun évènement ne peut altérer, soumet à l'influence de sa famille et dans ce moment-ci plus encore au palatin qu'à l'archiduc Charles. L'un et l'autre, partisans au fond du même système, se trouvent cependant placés pour le moment dans une rivalité, qui donne de l'avantage au palatin, et le généralissime a vu, mais trop tard, qu'il avait livré la moitié de son pouvoir à son frère, puisque l'exécution d'un plan plus analogue à la dignité de la monarchie dépend aujourd'hui en grande partie pour les moyens matériels d'une assemblée éminemment influencée par le palatin. Ce prince, mettant à profit les attributions de sa place en même temps que ses moyens particuliers, auprès de son auguste frère, tranche sur les objets les plus importants, présente des résultats et enlève l'approbation de l'empereur sans lui donner

le temps ou la facilité d'apprécier les principes de la mesure ou d'en suivre le développement."

„Pour revenir à la diète, le comte de Stadion espère avec assurance, que les demandes royales seront finalement acquiescées; mais il est persuadé en même temps, qu'elles seront enlacées dans un tel tissu de clauses, de restrictions et de modifications éventuelles, que la politique extérieure ne pourra qu'en souffrir."

„Ce tableau renferme, je pense, tous les traits de la situation intérieure, et je passe à cette politique extérieure, qui se trouve si fort entravée par l'égoisme et l'aveuglement. Le principal incident de cette politique est aujourd'hui l'acceptation de la médiation autrichienne. Le contenu de la note remise à cet égard aux cours coïntéressées, a fait l'objet de notre discussion. Le comte de Stadion me dit, qu'il avait hésité quelque temps, s'il communiquerait la déclaration française. Je n'envisage que comme un leurre une démarche, qui ne rappelant ou ne fixant aucune base préliminaire, présente dans ses formes artificieuses l'indication d'une intimité, qui n'a jamais existé et à laquelle aucune sorte d'intelligence éloignée ou prochaine n'a pu donner ni apparence, ni fondement. Le cabinet français voulait en répandre le soupçon et après mûre réflexion le comte de Stadion s'est décidé à ne rien supprimer du texte de l'office de Talleyrand, persuadé qu'une communication sans réticence serait l'argument le plus puissant en faveur des principes différents, dont on fait profession. Quant à la sortie indécente contenue dans le même office contre le cabinet britannique, le général Vincent a eu ordre de déclarer à Talleyrand, combien l'opinion de cette cour-ci est éloignée à cet égard de celle de Bonaparte et que la considération de la maison d'Autriche pour le gouvernement anglais reposait sur des maximes invariables. Voici donc, en dernière analyse, le seul résultat de la négociation entamée, et on attend la réponse des cours, auxquelles on a communiqué la détermination française, pour s'orienter sur la marche future. Il serait superflu que j'eusse l'honneur d'observer à V. E. à cette occasion, avec quelle impatience j'attends de mon côté le courrier, qui m'est annoncé depuis quelque temps. Mes remontrances ne sont pour cela ni moins vives, ni moins soutenues, parce que chaque jour, en amenant d'autres localités par l'infatigable

activité de Bonaparte sur le cercle environnant de ce pays-ci, fait disparaître un avantage pour le remplacer par un obstacle. On voit cela, et cependant l'on hésite encore, parceque des détails, qui devraient être subordonnés, prévalent sur l'ensemble; parce que l'on est engagé en Hongrie dans une lutte, qui pourrait avoir des suites que l'on craint; parce que l'on veut appliquer un calcul minutieux et arithmétique, basé sur des chances défavorables, à une situation qui exige un moment d'audace, qui fera frémir sans doute le parti aveugle et pusillanime de la paix, mais dont les effets avantageux sous tous les rapports rassureraient bientôt les plus timides. J'abonde dans cet exposé comme si j'avais à convaincre V. E. Cela fera juger de la suite de mes efforts."

Evidemment le comte Stadion n'avait pas révélé au comte Razoumowski les parties essentielles des communications qu'avait faites le baron Vincent, en lui cachant en même temps, que le cabinet de Vienne avait résolu de ne rien entreprendre contre la France. La crainte avait paralysé l'Autriche.

L'empereur Alexandre, se trouvant avec ses ministres au château de Bartenstein, fit écrire de là à l'ambassadeur, qu'il ne saurait accepter la médiation de l'Autriche, parce qu'il ne se départirait jamais de ses convictions politiques, mais que Napoléon avait démontré plus d'une fois sa finesse, en profitant des négociations prolongées pour s'assurer de grands avantages. L'empereur Alexandre était d'avis, qu'il fallait avant tout savoir, sur quelles bases la France était disposée à entamer des négociations. Budberg fit sentir au comte André, que l'insolence de l'Autriche avait épuisé la patience de l'empereur Alexandre et qu'on se méfiait de cette puissance, qui en rendant publique son intention de jouer le rôle de médiateur, avait trouvé un moyen de persévérer dans l'inaction et de gagner du temps pour profiter des circonstances. Budberg conclut sa dépêche en qualifiant d'intrigante la manière d'agir du cabinet de Vienne, dont la Russie ne saurait, à ce qu'il disait, devenir la dupe.

A cette époque le désordre dans l'armée russe était à son comble. Bennigsen continuait à se quereller avec les autres généraux. Le colonel prussien Knesebeck se trouvant dans l'armée russe, écrivit au général Scharnhorst, que les Russes pillaient la Prusse, en essayant probable-

ment de s'assurer par-là la retraite. Ces nouvelles contribuaient à augmenter l'influence des adhérents de la France à Mémel. Bennigsen à son tour continuait à assurer, qu'il réussirait à battre les Français, si on lui envoyait des renforts. Pendant que ces derniers arrivaient lentement, l'empereur Alexandre envoya Nowosiltzow à l'armée pour mettre fin au désordre et à l'indiscipline. Nowosiltzow se rendit à Mémel pour y examiner les plaintes du gouvernement prussien au sujet des pillages, dont l'armée russe s'était rendu coupable. Enfin l'empereur Alexandre se mit lui-même en route pour rejoindre son armée (le 14 mars). Budberg et Czartoryski l'accompagnaient. Ce dernier jouissait de nouveau de la confiance de l'empereur, tandis que l'influence de Budberg diminuait. L'empereur le traitait avec froideur. On lui attribuait le désaccord survenu récemment entre la Russie et l'Angleterre. Au fond c'était Czartoryski qui dirigeait à ce moment la politique extérieure; Budberg ne restait ministre que pour la forme. On fut donc surpris de ce que Budberg devait accompagner l'empereur. Kourakin restait toujours à St.-Pétersbourg. Longinow écrivit à S. Worontzow le 8 mai: „L'ambassadeur in petto est toujours malade de l'hydropisie et ne peut pas encore partir pour sa mission, que ses médecins traînent en longueur. En attendant, sa suite nombreuse est obligée de faire tour à tour les fonctions de jour, qui sont à jouer le boston etc. Pour sauver les apparences on dit, que ce jeu renferme de vastes plans, bien profonds et des coups de maître en fait de politique...." [1]) Grâce à la protection de l'impératrice Maria-Feodorowna Kourakin fut invité à rejoindre l'empereur. Nous lisons dans une lettre de Longinow: „Le prince Kourakin part ou est déjà parti aujourd'hui pour Vienne, mais avant de s'y rendre il doit prendre la route du quartier général. On dit, qu'il a été obligé d'écrire trois fois à l'armée, avant que l'Empereur ait pu être décidé par ses importunités d'ordonner qu'on lui donne ici les lettres de créance, qui n'ont pas encore été signées jusqu'ici. Il a eu encore dernièrement un nouvel accès de goutte, qui ne l'a cependant pas empêché cette fois-ci de partir." [2])

---

1) Archives du prince Worontzow, XXIII. 24.
2) Ibid. 38.

En route pour Mémel l'empereur s'arrêta à Mitau pour visiter le roi Louis XVIII, ne se doutant pas que quelques semaines plus tard il deviendrait l'ami et l'allié de l'„usurpateur", comme on se plaisait à désigner „Bonaparte". Le roi Frédéric-Guillaume III rencontra l'empereur Alexandre à Polangen. Le 21 mars les deux monarques arrivèrent à Mémel où l'empereur Alexandre fit sentir au roi, qu'il était choqué du rôle de Zastrow, en comblant de ses faveurs Hardenberg dont l'influence sur le roi augmentait. De même Hutchinson, diplomate anglais, exigeait au nom du cabinet de St.-James l'éloignement de Zastrow.

Après avoir séjourné quelque temps à Mémel et à Tilsit les deux monarques se rendirent à Bartenstein, où se trouvait le quartier général russe et où, grâce aux instances de Hardenberg, le roi conclut une convention avec l'empereur Alexandre. Zastrow donna sa démission et fut remplacé par Hardenberg. Les deux monarques ayant résolu d'inviter l'Autriche à accéder à leur convention, le prince Antoine-Henri Radziwill se rendit à Vienne pour y réitérer les instances des alliés. On avait enjoint à Razoumowski de soutenir en tout point la mission diplomatique du prince.

Budberg, en faisant part à Razoumowski du départ de Radziwill, de la chute de Zastrow et de la nomination de Hardenberg, lui envoya (le 25 avril) une copie de la convention conclue avec la Prusse; il faisait remarquer dans sa lettre, que les deux monarques, sachant apprécier l'intégrité et l'indépendance de l'Autriche, feraient tout leur possible pour que cette puissance pût recouvrer son importance antérieure, mais qu'on espérait, qu'elle se rendrait digne de la confiance des alliés en se décidant enfin à entrer en action.

A Bartenstein on doutait si peu du succès de ces négociations que le major hollandais Tuyll, au service de la Russie, fut envoyé à Vienne, pour s'y concerter avec les officiers autrichiens sur un plan de campagne et pour y remettre une lettre autographe de l'empereur Alexandre à l'empereur François, ainsi que de nouvelles instructions au comte Razoumowski. Budberg écrivit à cette occasion à ce dernier:

„Je ne vous parlerai pas, m-r le comte, de la haute importance qu'attache l'Empereur à l'accession active de l'Autriche aux puissances alliées, puisque vous en êtes aussi bien instruit que moi; mais dans la

ferme persuasion où je suis, que vos efforts seront couronnés du succès désiré, je me plais à vous assurer de nouveau, que jamais zêlé serviteur n'a eu d'occasion plus brillante de servir sa patrie et son Souverain. S. M. I. saura reconnaître à leur juste prix les soins que vous aurez mis à amener la cour de Vienne à ses vues magnanimes."

Pour exercer une pression sur la cour de Vienne l'empereur Alexandre avait déclaré, qu'il se désisterait de toute action en Turquie, malgré les circonstances favorables. Il voulait se borner à bloquer les Dardanelles et chargea Pozzo di Borgo de négocier la paix avec la Turquie. La Grande-Bretagne avait hésité à fournir des subsides aux alliés, et l'amiral Duckworth avait abandonné la flotte russe au moment où l'on aurait pu facilement attaquer Constantinople. Cette manière d'agir avait excité le mécontentement de l'empereur Alexandre et renforça son désir d'obtenir le concours de l'Autriche par une attitude réservée dans la question d'Orient.

Razoumowski recommença à s'entretenir des affaires avec le vice-chancelier. Il s'agissait d'abord de se former une idée précise des renforts que les Français en Dalmatie recevaient par la voie de l'Autriche; des voyageurs anglais qui arrivaient de Dalmatie, avaient confirmé les bruits qui couraient à ce sujet. Puis l'ambassadeur renouvela ses instances concernant l'accession de l'Autriche à l'alliance, en soutenant le major Tuyll.

Stadion assura au comte André, que les prétendus chiffres des troupes françaises en Dalmatie étaient exagérés; il jura, que tout ce qu'on racontait d'un rapprochement de l'Autriche avec la France était dénué de fondement; il avouait pourtant, que Marmont et les autres chefs des troupes françaises achetaient des vivres en Autriche. Sans nier que ces achats ne se conformaient pas à la neutralité de l'Autriche, il déclara, qu'on avait dû accorder aux Français cette facilité par égard pour la Hongrie, qui désirait vendre son blé et dont le chef, l'archiduc palatin Joseph, avait su influencer l'empereur François dans cette affaire.

Quant aux négociations au sujet de l'alliance de l'Autriche avec la Prusse et la Russie, l'ambassadeur comprenait très bien, que son avenir dépendait du succès de cette affaire, succès qui lui ferait éviter le risque d'être remplacé par Kourakin. En outre il était d'avis, que le salut de toute

l'Europe, la gloire de la Russie et la chute de Napoléon dépendaient de la décision de l'empereur François. Razoumowski fit donc tout son possible pour vaincre l'indécision de la cour de Vienne, qui, comme à l'ordinaire, tâchait de faire traîner les pourparlers en longueur. L'empereur François hésitait longtemps à nommer un plénipotentiaire pour négocier avec le baron Tuyll; il finit par désigner le général Stutterheim, qui avait longtemps séjourné à St.-Pétersbourg où il avait joui, comme on le sait, de la confiance personnelle de l'empereur Alexandre. Cependant les négociations n'eurent pas lieu, et le général Stutterheim allait partir pour remettre à l'empereur Alexandre une lettre autographe de l'empereur François.

Razoumowski fit part au baron Budberg de ce qui suit:

„Immédiatement après les revers qu'a éprouvés la Prusse et la retraite du roi à Mémel on s'est convaincu ici, que cette puissance rechercherait et saisirait l'occasion d'une paix particulière. Cette opinion s'est fortifiée par la mission du général Zastrow auprès de Bonaparte et, durant son ministère momentané, par les démarches qu'il a fait faire à St.-Pétersbourg elle s'est tellement enracinée que le retour du baron de Hardenberg à la direction des affaires ne l'a point détruite. Je dirai tout, m-r le baron: ce qui a contribué à la consolider, c'est l'idée où on est d'une prédilection particulière de notre Maître en faveur de la Prusse et de son souverain. J'ai eu lieu de m'en apercevoir encore dans mes discussions avec le comte de Stadion et j'avouerai que j'ai cru devoir en profiter. Ce ministre, plein d'admiration et de confiance pour le caractère de l'Empereur notre Maître, appuyait sur la persévérance qu'il mettrait à poursuivre la tâche qu'il s'est imposée pour sa propre gloire et pour le bonheur de l'Europe. Discutant les moyens qu'il pourrait y employer proportionnellement à sa puissance et les combinant avec ceux de la Prusse, il considéra cette dernière comme entièrement dépendante de nous et se servit de cette expression: „„La Prusse est dans vos mains, mais"", ajouta-t-il, „„la Prusse..."" „„Je vous entends"", lui répondis-je, „„et vous parlant en ancien ami, je n'ai rien à vous répliquer. La Prusse veut et voudra la paix; elle ne peut l'obtenir que par nous, et il n'y a que vous autres qui puissiez l'empêcher de l'obtenir."" Je ne fais qu'ébaucher ici cette conversation,

qu'une confiance réciproque nous a fait étendre sous tous les points de vue qu'elle pouvait offrir et dont j'ai remarqué la profonde impression sur le ministre des affaires étrangères. Je n'hésite pas de me persuader, que cette considération sera une de celles qui contribuera le plus à décider cette cour en faveur du parti que nous lui proposons."

„Je trace cette lettre à la hâte, en revenant de chez le comte de Stadion. Des nouvelles reçues de Bude aujourd'hui lui annoncent après-demain l'arrivée de l'empereur. Je solliciterai sur le champ une audience pour présenter à S. M. le major de Tuyll. Nous étions convenus que jusque-là m-r de Tuyll ne verrait personne; le comte de Stadion a décliné même l'offre que je me suis empressé de lui faire, de le lui présenter. C'est assurément pousser bien loin la circonspection. Je n'ai pas voulu y insister, parce que cette visite de pure forme aurait pu amener des questions plus ou moins embarrassantes; elle aura lieu cependant avant l'audience, et je vais à ce sujet soumettre à V. E. une observation, qui me semble appartenir encore de préférence à cette lettre particulière. Le comte de Stadion insiste toujours sur des détails de communication, qui puissent les guider dans les combinaisons qui doivent les déterminer. Il est revenu encore à la charge sur cet objet aujourd'hui. J'ai voulu préciser sur le genre d'informations qu'on nous demanderait et j'ai appris qu'ils désiraient connaître l'état de nos forces et de nos moyens en premier lieu, et puis la manière de les employer avec les leurs, dont ils donneraient à leur tour connaissance entière. J'ai donc pensé, quant à ce dernier point, et j'espère que je ne serai point désapprouvé, qu'il n'y avait point d'inconvénient de leur communiquer les deux mémoires, que V. E. m'a transmis l'un sous le titre d'*Idées générales sur la guerre contre la France;* l'autre: *Idées sur les opérations des Autrichiens.* Quant à nos forces et moyens, n'ayant aucunes notions à puiser dans ce qui m'est parvenu directement, j'ai eu recours au major de Tuyll, qui a rassemblé là-dessus les notes éparses qu'il a recueillies à la hâte à son départ, et dont j'ai formé un ensemble, sur l'exactitude duquel cependant cet officier ne m'a point paru avoir une conviction absolue. J'ai interrogé le comte de Stadion sur la mission du général Stutterheim et sur l'époque où elle aurait lieu. Son objet sera relatif aux mêmes informations et combinaisons,

et il est convenu avec moi, que cet officier général serait destiné à demeurer à notre quartier général, lorsque notre concert serait réglé. Il a fixé son expédition à la huitaine, en ajoutant qu'il serait porteur des réponses de sa cour, qui, je crois toujours pouvoir m'en flatter, seront conformes, pour le fond, à nos propositions. Le comte de Stadion, en me parlant encore de l'archiduc qu'il venait de voir et dont il n'était pas extrêmement satisfait, ajouta: „„que ce prince était très journalier et que la force ou la faiblesse de son opinion tenaient beaucoup aux causes physiques de sa santé.““ „„Dites-lui““, répliquai-je, „„que cette variation tient encore plus à l'influence de ses entours et nommément à celle de ce de Grünne.““ Il en fut d'accord et me répéta: „„que tout récemment à Bude, il avait mis tout en œuvre pour que l'empereur d'autorité ôtât à ce général la place qu'il occupe, mais que l'empereur, sachant que cet homme convenait à l'archiduc, n'avait pas eu la force de s'y résoudre, et qu'en toute occasion, lorsqu'il s'agissait de ses frères, sa volonté, malgré l'évidence, était entièrement paralysée.““

„Je dois encore placer ici un petit mot de commentaire sur ce que j'ai mandé à V. E. dans ma dépêche, touchant la communication prescrite à m-r Vincent des notes en réponse à l'offre de médiation de cette cour. La note prussienne a paru rédigée d'une manière si peu convenable, que le comte de Stadion m'a avoué, qu'il se proposait d'y retrancher quelques phrases, pour en adoucir le sens. Il a fait le même reproche à celle qui vient d'être présentée ici pour l'accession à notre convention. Par contre les nôtres ont été trouvées parfaitement rédigées, tant pour le sens que pour la dignité et la convenance.“

„Mettant à profit le départ du comte de Nesselrode“, écrivit le comte André dans une dépêche datée du même jour, „je présenterai à V. E. un résumé de la marche que j'ai suivie jusqu'ici, dans l'exécution des ordres, qui me sont parvenus par le major de Tuyll. Elle y trouvera un aperçu des hésitations qui dominent encore dans le cabinet, des combinaisons qui les fomentent; et ces premières notions serviront à vous faire conjecturer, m-r le baron, les résultats, que nous avons à nous promettre des déterminations, qui seront prises en réponse aux propositions dont j'ai été chargé. Avant de rendre compte de mes entretiens avec le comte de Stadion V. E. me permettra de jeter un

coup d'œil sur la situation des choses dans l'intervalle qui s'est écoulé, entre l'arrivée du chasseur Fedorow, porteur de la convention de Bartenstein, et celle du major de Tuyll. Je sais indirectement, qu'on a affecté de juger les bases, sur lesquelles repose cet acte solennel, comme tellement hors d'atteinte, qu'on ne saurait y parvenir même par une continuité de succès les plus brillants, tandis qu'on mettait en doute les moyens qui pourraient nous les procurer. Il est inutile d'observer, combien peu ce jugement était de bonne foi; une simple analyse de l'acte suffisait pour le démontrer; je n'étais point dans le cas de le faire, et d'ailleurs ce n'est point vis-à-vis du comte de Stadion que cette démonstration eût été nécessaire. De semblables maximes tiennent à des motifs que V. E. a été à même d'apprécier dans mes précédents rapports. Dictées par une circonspection timide et le désir d'éloigner de plus en plus le moment de se décider, elles ont été fortifiées par la disposition des esprits à la diète d'Hongrie, dont les débats ont toujours été fondés sur la nécessité de la paix et le danger d'une guerre nouvelle. Ce cri tumultueux de paix ou plutôt cette indécente criaillerie, dont la diète voulait faire une condition aux demandes de la cour, a fait impression sur l'âme débonnaire du souverain, et je sais, que ce bon prince a répété dans des épanchements de confiance: *point de guerre.* Mais je sais aussi que, si on redoute l'activité à laquelle nous invitons cette cour-ci, on redoute au moins également, qu'en continuant de s'y refuser, on ne nous force à nous arranger avec la France. Dans la première conférence que j'ai eue avec le comte de Stadion, je lui fis lecture de la note, que j'étais chargé de présenter pour l'accession de sa cour à la convention de Bartenstein. Il l'écouta avec une grande attention et se borna à me répondre: „„qu'il enverrait immédiatement un exprès à Bude pour la transmettre à l'empereur, ne doutant pas que son contenu et la détermination qu'elle exigeait ne ramenât incessamment S. M. à Vienne.““ Alors quittant le ton officiel, je lui demandai en ami, ce qu'il pensait du parti que prendrait son maître? Il me répéta encore la prépondérance qu'aurait l'avis de l'archiduc. „„Ne croyez pas““, ajouta-t-il, „„que ce prince veuille péremptoirement la paix et qu'il sacrifie à ce principe toute autre considération. Il sent bien, qu'un jour ou l'autre, on n'évi-

tera point la guerre, mais il ne voudrait l'entreprendre, qu'après avoir complété tous les moyens de la continuer. Les malheurs de l'année 1805 ont détruit ces moyens. Sans doute"", a-t-il poursuivi, „„l'armée s'est remontée d'une manière étonnante. Son apparence est plus belle que jamais; mais elle est bien loin d'avoir la consistance qu'on regarde ici comme essentielle pour entrer en activité, c'est-à-dire qu'elle manque de tous les objets de rechange indispensables en cas de revers, comme armes de toute espèce, habillements etc. et même de munitions suffisantes, et l'archiduc estime, que pour les compléter entièrement, on ne saurait y parvenir avant l'année 1809.""

„Il a allégué de plus le mauvais état des finances et l'impossibilité qu'elles puissent fournir aux dépenses nécessaires. Il serait superflu que je m'étende ici sur mes objections à un pareil raisonnement. Quant à ce qui concerne l'armée, j'ai dit, qu'on ne pouvait à loisir faire choix du moment où on entrera en guerre et sacrifier à ce calcul systématique des moyens, les considérations impérieuses que présente la politique des grands états; et pour ce qui concerne les finances, je lui ai observé que l'armement actuel leur coûte autant qu'une campagne, sans leur donner le droit d'en alléger les frais par des subsides étrangers et sans aucun résultat que celui d'exciter dans l'esprit de Bonaparte un ressentiment qui éclatera tôt ou tard."

„A la suite de cette discussion le comte de Stadion releva ce passage de la note, où il est dit, que l'état actuel des affaires, si l'Autriche se déclare, donne la certitude d'un succès aussi complet qu'immanquable. „„Pour compter sur ce succès"", continua-t-il, „„il faudrait connaître vos moyens, et ce n'est qu'après les avoir bien analysés et combinés avec les nôtres que nous pourrions nous décider."" Je lui répliquai: „„que cette observation était sans doute très judicieuse et que notre auguste Maître avait été au devant de cette mesure en envoyant ici le major Tuyll, qui avait été muni de tous les renseignements qu'on pourrait désirer et qu'il ferait connaître dès que nous aurions l'assurance de l'accession de cette cour."" Le ministre parut insister sur ce que ces communications aient lieu préalablement, et j'ai cru ne devoir pas faire difficulté de lui en laisser l'espoir, en poursuivant à le convaincre, sous le rapport politique, que sa cour ne pouvait se

dispenser de souscrire à l'invitation que j'étais chargé de lui faire. Il me demanda: pourquoi nos armées n'agissaient point et d'où venait que depuis si longtemps nous laissions l'ennemi mettre le temps à profit pour augmenter ses forces et consolider ses moyens? C'est ici que je saisis l'occasion d'articuler fortement l'alternative, qui ne manquerait pas d'avoir lieu dans le cas que l'Autriche persévère dans sa neutralité. „„Nos armées"", dis-je, „„n'agissent point, parce qu'on attend de savoir définitivement le parti que vous prendrez. L'empereur, mon Maître, obtiendra la paix quand il voudra et une paix honorable, qui rétablira le roi de Prusse dans toutes ses possessions, et si l'âme généreuse de S. M. I. éprouvera le regret de n'avoir pu accomplir ses intentions magnanimes pour le bien de l'Europe, au moins n'aura-t-elle point de reproches à se faire, et les plaintes comme le blâme d'en avoir laissé échapper l'occasion retomberont sur la cour de Vienne, qui ne tardera point à éprouver les funestes conséquences de ses faux calculs."" Il me parla ensuite de Danzig, de ses appréhensions pour cette place, de la possibilité qu'il y aurait eu de la dégager, en provoquant une bataille contre le gros de l'ennemi. Je ne lui dissimulai point, que je n'étais pas sans inquiétude sur le sort de cette ville, mais, que quand même elle devrait se rendre, nous ne considérions pas cet évènement comme très funeste, si la réunion des armées autrichiennes aux nôtres s'effectuait bientôt. Depuis cette conversation on a appris par Varsovie et Dresde la capitulation de Danzig, et ce succès de l'ennemi a produit, comme je m'y attendais, une grande sensation. Indépendamment de tout ce que cette ville peut avoir enfermé d'avantageux, on juge que sous le point de vue militaire l'acquisition en est importante, en ce qu'elle donne un débouché de plus au delà de la Vistule et met à la disposition de l'ennemi un pays, d'où il pourra facilement tirer des subsistances. J'ai lu confidentiellement au comte de Stadion la copie de la lettre que le major de Tuyll doit présenter à l'empereur. J'en ai saisi le sens pour donner plus de poids à mes arguments en faveur de l'accession. Je lui ai fait observer, que son contenu, fondé sur des principes de sagesse et de dignité, si connus dans le caractère de notre auguste Maître, traçait en même temps à cette cour-ci la marche la plus naturelle et la plus conséquente à adopter à la suite de la médiation qu'elle nous

a offerte et que cette médiation ne pouvait être acceptée implicitement, faute de connaître les bases, sur lesquelles l'ennemi entend traiter et que ce n'est que pour atteindre le même but d'une paix convenable que l'Autriche accèderait aux mesures que nous lui proposons. J'ai remarqué avec grande satisfaction, que ce raisonnement a fait effet. Le comte de Stadion est convenu, que l'alternative était juste et admissible. Il applaudit beaucoup au sens de la lettre, et quoiqu'il ne prononçât rien définitivement, je crois pouvoir entrevoir, que quelques entretiens de plus amèneront les choses à peu près au point où nous les désirons. Je dis à peu près, puisque je présume, comme on a coutume de faire ici, qu'après avoir discuté et débattu, on nous fera quelques contre-propositions, qui modifieront ou étendront celles qui concernent les engagements entre les parties contractantes, et la mission du général Stutterheim au quartier général de S. M. I. aura vraisemblablement cela pour objet. En faisant remarquer au comte de Stadion dans la note que je viens d'être chargé de lui remettre, la disposition qu'annonce l'Empereur, notre Maître, de seconder les désirs particuliers que manifesterait cette cour-ci pour ses propres avantages, j'ai ajouté que dans les discussions, qui s'établiraient sur ce sujet, on aurait tout lieu d'apprécier les sentiments de S. M. I. en faveur de cette cour-ci. Le ministre des affaires étrangères a reçu cette assurance avec l'expression la plus vive de satisfaction et de reconnaissance. Le comte de Stadion m'a prévenu, qu'il ne pouvait se dispenser de communiquer au ministère du gouvernement français les notes, parvenues à cette cour-ci de la part des puissances belligérantes en réponse à l'offre de médiation que leur a faite S. M. I. et R. Ce soin sera commis au général Vincent à Varsovie."

„Il n'est pas hors de propos de dire ici, que le comte de Stadion croit avoir des renseignements positifs sur les manœuvres des Français à Constantinople afin d'exciter la porte ottomane. Ce serait une raison de plus sans doute pour la décider à se joindre à nous, mais c'en est une aussi pour lui inspirer de nouvelles craintes et de nouvelles hésitations, qui ne pourront être atténuées que par les communications rassurantes qu'on nous demande et que V. E. par la même raison, je me le persuade, approuvera de ma part. J'y trouve d'autant moins d'inconvénient que, si par impossible, cette cour-ci se refusait en dernière

analyse à tout concert avec nous, je suis bien convaincu qu'elle n'abuserait jamais de notre confiance, parce que jamais elle ne se rangera dans un système entièrement opposé au nôtre, en embrassant celui de l'ennemi."

Le séjour du baron Tuyll à Vienne ainsi que celui du colonel Knesebeck n'aboutirent à rien. L'influence du vice-chancelier, qui soutenait sincèrement la bonne cause, diminuait de jour en jour. Le comte André voyait à son accablement, que l'Autriche, craignant Napoléon, ne se prêterait pas à concourir aux efforts des alliés.

Sachant, qu'il était presqu'impossible de parvenir à quelque résultat avec la chancellerie d'état, Razoumowski s'adressa directement à l'archiduc Charles, sollicitant la nomination d'un officier, qui pourrait s'entendre avec Tuyll. L'archiduc fit venir Stadion, qui lui donna l'idée de désigner pour ce but le général Grünne, confident de l'archiduc. Le vice-chancelier et Razoumowski espéraient pouvoir exercer par l'intermédiaire de ce général quelque influence sur l'archiduc. Mais la nomination de Grünne n'eut pas lieu, et la mission du baron Tuyll en resta là.

Razoumowski écrivit à Budberg le 5 juin:

„J'ai interrogé le comte de Stadion dans l'intimité d'une confiance amicale sur l'opinion qu'il se formait intérieurement du parti qui serait adopté. Il me répondit sur sa parole d'honneur, qu'après avoir discuté vivement avec l'archiduc tout ce qui pouvait y être relatif, il ne pourrait se rendre compte à lui-même, jusqu'à quel point ce prince embrasserait ses idées et jusqu'où il maintiendrait les siennes, ou s'en éloignerait. (Je cite à peu près les propres termes, dont il s'était servi.) „„Mais"", — répliquai-je, — „„l'archiduc n'est-il donc pas convaincu de l'importance de se décider sans perte de temps et de se décider dans le sens auquel nous vous invitons? N'apprécie-t-il pas comme nous les avantages si clairs, si palpables qu'offre la circonstance actuelle et les dangers presqu'aussi infaillibles que présente l'avenir, si on laisse échapper le moment favorable et les prévenir?"" Sa réponse fut presque péremptoirement négative; cependant il ajouta avec le ton de la plus grande franchise, qu'il ne pouvait juger définitivement de ce qu'on déciderait, qu'à la suite de la conférence de demain[1]). Il me fit sentir,

1) Entre Stutterheim, Knesebeck et Tuyll.

que l'archiduc désirait des renseignements plus étendus sur nos moyens, et je vis que cette inquiétude, ou, pour mieux dire, cette défiance était le principal, si non l'unique motif de la mission de m-r de Stutterheim au quartier général. Son départ aura lieu sous peu de jours et immédiatement après les conférences, soit qu'elles se bornent à celle de demain, ou que celle-ci en amène d'autres. En dernière analyse on aura atteint un des buts du très faux calcul, par lequel on se laisse diriger, celui de gagner du temps. Ce calcul se fortifie, comme je l'ai déjà dit, par la conjecture qu'on forme d'un grand évènement très prochain, et l'on s'y attache d'autant plus qu'avant-hier les rapports de Varsovie du général Vincent annonçaient, que les avant-postes des armées avaient été engagés sur toute la ligne. Il cite une lettre de Bonaparte même à Lemarrois, commandant de la ville, qui à la suite de cette nouvelle, et après avoir ajouté que nous avions été repoussés partout, porte, qu'il allait lever tous ses cantonnements et que de là à très peu de jours, il y aurait une affaire plus sérieuse. Je n'ai pas besoin, m-r le baron, d'observer que dans cette circonstance j'ai fortement représenté, que les délais de la cour de Vienne équivalaient presqu'à un refus de sa part de se joindre à nous. Le comte de Stadion en sent toute l'importance. Il ne perd point entièrement l'espoir, et quant à moi, je répète ce que j'ai eu l'honneur de vous mander précédemment; je ne pense pas que le refus soit positif, mais on traînera, on voudra voir les développements et s'assurer d'avantage de nos moyens. L'archiduc n'a jamais cru en avoir de suffisants toutes les fois qu'il a commandé des armées, et la crainte de compromettre une considération militaire, à laquelle il attache le prix de son existence, est un des mobiles les plus puissants de ses combinaisons et de sa conduite."

La situation de l'empereur Alexandre empirait de jour en jour. L'Autriche ne pouvait se décider à entrer en action. L'Angleterre refusait les subsides et ne secourait pas la flotte russe dans l'Archipel. Le tempérament exagéré du roi Gustave IV de Suède l'empêchait d'être utile aux alliés; la Prusse, malgré l'amitié du roi Frédéric-Guillaume III et de l'empereur Alexandre, continuait à se plaindre des pillages des troupes russes. Le désordre régnait dans l'armée. Knorring, Osten-Sacken et d'autres encore refusaient d'obéir à Bennigsen. Le manque

de vivres, les défauts de l'administration militaire, l'état misérable, dans lequel se trouvait la cavalerie russe, le désordre, qui régnait dans les lazareths — tout cela démontrait assez l'incapacité du général en chef. On se plaignait surtout de son inaction depuis la bataille d'Eylau. Le gouvernement prussien déclara, qu'il préfèrerait une paix avec la France à la situation pénible qu'il attribuait à l'inaction de l'armée russe. L'opinion favorable que l'empereur Alexandre avait eue jusque-là de Bennigsen s'était ébranlée. Il exigeait catégoriquement, que le général en chef reprît les opérations militaires, tandis que ce dernier expliquait sa passivité par le manque de provisions.

On se mit à parler de la nécessité d'en finir avec cette guerre. Cette opinion régnait parmi les officiers russes, surtout dans le quartier général. Budberg seul restait d'avis, que la dignité de la Russie n'admettait pas la paix et qu'il fallait se fier à la valeur de l'armée et à la loyauté des Polonais. Czartoryski au contraire faisait observer, que dès que Napoléon franchirait la frontière, les Polonais se soulèveraient contre la Russie. L'empereur avait par conséquent raison de se méfier de son ancien ami, en traitant Budberg plus affablement qu'autrefois. Ce dernier, comme d'autres encore, était d'avis, que la présence de l'empereur dans l'armée était nuisible.

Le prince Kourakin arrivait à cette époque à Bartenstein. On le sommait de persuader l'empereur de retourner en Russie; mais les représentations du prince n'eurent pas de succès. Alexandre devenait de plus en plus méfiant et traitait Budberg avec une froideur visible. Piqué au vif de ce que ses amis de jeunesse voulaient le forcer à abandonner ignominieusement l'armée et parlaient de la paix, l'empereur n'ajoutait pas foi aux assertions de Czartoryski, de Nowosiltzow et d'autres personnes de sa suite et s'obstinait à vouloir assister personnellement aux évènements ultérieurs. Il est à remarquer, que le grand-duc Constantin partageait l'avis des adhérents de la paix, qui affirmaient que même dans le cas où l'on parviendrait à battre les Français, on ne serait pas capable de les poursuivre.

Par suite des ordres de l'empereur l'armée russe se dirigea enfin vers la Vistule. Il s'ensuivit des rencontres avec les troupes françaises, où les Russes pour la plupart eurent le dessus; mais comme à l'ordi-

naire ils ne surent profiter de leurs avantages. Le 24 mai les généraux Dochtourow, Gortchakow et Stroganow ayant attaqué les troupes françaises sous le commandement de Ney près de Gutstadt, auraient pu les anéantir; mais Bennigsen ne soutint pas assez énergiquement l'action et laissa échapper le général Ney. Le 30 mai Napoléon attaquant les Russes près de Heilsberg essuya un échec, dû à la bravoure de Yermolow, de Jachwill, d'Ouwarow et de Platow.

N'ayant pas su profiter des avantages de Gutstadt et de Heilsberg, Bennigsen, trompé par Napoléon, qui fit semblant de vouloir lui barrer la route de Königsberg, se retira subitement, en excitant par là l'indignation de l'armée. Hardenberg fit part à l'empereur du bruit, qui courait, que les généraux russes désiraient mettre fin à la guerre et que le grand-duc se trouvait à la tête du parti de la paix. Alexandre ordonna aussitôt à Bennigsen de remettre le commandement de l'armée au général Essen ou de livrer une bataille décisive. Bennigsen choisissant le dernier expédient occupa une position désavantageuse près de Friedland. Napoléon en profita et battit les Russes le 2 juin.

Razoumowski ayant appris la nouvelle de la victoire de Heilsberg avait senti renaître son espérance. Il se rendit aussitôt chez le vice-chancelier pour lui faire part de ses avantages et pour réiterer ses instances au sujet du concours de l'Autriche. A son entrée dans le cabinet de Stadion il fut frappé de la mine consternée de ce dernier, qui tenait dans ses mains la dépêche annonçant la défaite des Russes près de Friedland[1]).

L'ambassadeur crut rêver; il fit observer, que les Français avaient plus d'une fois répandu des nouvelles mensongères. Mais cette fois il n'y avait aucun doute sur le fait accompli. Vincent avait fait part au vice-chancelier de la copie d'une lettre que Napoléon lui-même avait écrite après la bataille. Stadion avoua que cette nouvelle avait accablé l'empereur François. Il l'avait reçue au moment où il allait entrer en action. Stadion laissait entrevoir, que l'Autriche se sentait sauvée d'un grand péril et avait bien fait d'hésiter à prendre une décision. Blessé par ces allusions, Razoumowski répliqua, que l'Autriche devait plus que

---

1) Dépêche de Razoumowski du 20 juin.

jamais se sentir obligée de défendre la bonne cause, que la bataille de Friedland aurait assurément affaibli les forces de Napoléon et que par conséquent on pouvait s'attendre à un glorieux succès en attaquant les Français. Il ajoutait non sans aigreur, qu'une telle décision exigeait du courage et de l'intelligence, ce dont le gouvernement autrichien était malheureusement incapable. Stadion se hâta de changer de conversation, en parlant des chances d'une paix et de la médiation de l'Autriche. Il ajouta, que dans le cas où l'empereur Alexandre déclinerait la paix, l'empereur François chargerait Stutterheim de conférer avec le gouvernement russe au sujet de l'attitude que devrait prendre l'Autriche, mais qu'avant d'envoyer Stutterheim dans le camp russe on espérait avoir des renseignements plus précis.

On peut concevoir l'accablement du comte André, qui n'avait pas reçu de nouvelle directe. Sa situation devenait intolérable. Les Français répandaient le bruit des pertes énormes qu'avaient subies les Russes. On racontait que Masséna avait occupé Grodno et que l'empereur Alexandre s'était efforcé en vain de rassembler les débris de son armée. Razoumowski n'ajoutant pas foi à ces récits exagérés, comprit cependant que les affaires tournaient mal. Les généraux russes ne lui écrivaient pas, apparemment parce que la communication entre le quartier général russe et l'Autriche était interrompue. Les nouvelles des détails qu'on recevait à Vienne par des généraux autrichiens, qui se trouvaient près de la frontière de Pologne, étaient si peu consolantes que Razoumowski n'osait plus parler de la coopération de l'Autriche.

„La principale cause de mes inquiétudes", écrivit-il à Budberg, „se trouvait dans le silence prolongé, dans lequel on persévère, et l'exposé que je viens de faire servira, j'espère, d'excuse à cette remarque. Tout dépend de ce silence. Les affaires sont en stagnation."

Bientôt il apprit qu'on parlait de la paix; rien ne l'aurait plus consterné. Le comte Stadion se hâta de faire part à l'ambassadeur, que le comte Neipperg, se trouvant à la frontière, lui avait écrit: „dass wichtige Dinge vorgehen." On en conclut, que les négociations de paix avaient commencé. Andréossy, qui jusque-là, d'après l'avis de Razoumowski, s'était efforcé de ne rien communiquer sur la marche des affaires, annonça au vice-chancelier, que le général Bennigsen avait

sollicité une trève. Il répugnait à Razoumowski de juger possible, que l'empereur Alexandre tendrait la main à l'„usurpateur“. D'après les communications des généraux autrichiens il croyait, que la situation de la Russie n'était pas aussi désespérée que le disaient les feuilles publiques et que l'armée était à même de continuer la guerre. Il écrivit à Budberg:

„V. E. jugera par les détails que je viens de présenter, quelle est la situation des choses, la tendance de l'opinion et la direction qu'elle exige, si l'on n'a cherché qu'à gagner du temps (car jamais je ne me persuaderai qu'on fasse la paix autrement qu'à la suite d'une victoire) par la démarche dont parle Andréossy.“

Il reçut enfin de Budberg la lettre suivante datée du 16 juin:

„Les motifs qui avaient arrêté momentanément les opérations de l'armée sont connus de V. E. L'espoir fondé, que nous avions de voir la cour de Vienne à la fin mettre un terme à des incertitudes si contraires à ses vrais intérêts, détermina cette stagnation. Nous devions nous flatter, que les communications récemment faites à cette cour lui donneraient la dernière impulsion et la décideraient à réaliser enfin des espérances qu'elle avait si souvent autorisées. Dans la conviction, que la coopération autrichienne ne serait plus éloignée, les hostilités ont recommencé. Leur début fut signalé par les victoires de Gutstadt et de Heilsberg. La journée de Friedland ne répondit malheureusement pas à un commencement aussi brillant. Des prodiges de valeur, une persévérance inébranlable n'ont pu prévenir un échec que l'ennemi doit uniquement à la supériorité du nombre et à l'artillerie de siège qui y a été. La retraite de l'armée derrière le Niémen en fut la suite. Elle s'effectua avec ordre et sans perte. Malgré ces avantages l'ennemi montra des dispositions pacifiques. S. M. l'Empereur crut devoir les mettre à profit et approuva l'armistice.“

„Je ne saurais, m-r le comte, vous transmettre cet acte, sans entrer dans quelques détails sur les motifs qui ont amené sa conclusion. C'est dans vos dernières dépêches, apportées par le comte de Nesselrode, qu'il faut surtout les rechercher. Diminuant l'espoir que nous avions dans la cour de Vienne, qui ne faisant entrevoir sa coopération que dans un avenir bien éloigné, elles ne nous promettaient guère un

résultat favorable aux démarches que S. M. I. s'est décidée à faire en dernier lieu. Plus positive dans ses promesses l'Angleterre ne semble pas moins lente à les réaliser. La diversion qu'elle annonce et qu'elle prépare depuis si longtemps tarde toujours à s'effectuer, et les secours pécuniaires qu'elle a mis à notre disposition pour être répartis entre les alliés, l'Autriche y comprise, seraient loin de couvrir les dépenses d'une seule des puissances coalisées. Ainsi, abandonnée par ceux qui seraient les plus intéressés à prendre part à une lutte entreprise pour l'indépendance de l'Europe entière, nullement secourue par ses alliés, la Russie se trouve isolée et combat seule (car les moyens de la Prusse presque complètement anéantis, dès le commencement de la guerre, ne sauraient être portés en compte), non contre la France, mais contre tout le midi gouverné par Bonaparte et entraîné par lui dans une guerre si fort opposée à ses intérêts. Aux ressources immenses de ces pays se joignent encore celles de la plus grande partie de l'Allemagne et celle de presque toute la monarchie prussienne, utilisées au plus haut degré par le chef de la France. Nonobstant cette grande supériorité, la valeur signalée, la constance soutenue de nos troupes paralysèrent quatre fois ses entreprises. Elles soutinrent seules pendant huit mois tout le poids d'une lutte si inégale, et elles auraient encore déjoué les projets de l'ennemi, si les faux calculs du général en chef n'eussent hâté un développement, que d'ailleurs cette grande disproportion de forces présageait tôt ou tard. Le système d'isolement des puissances co-intéressées ont mis S. M. dans le cas de se borner à ne considérer que les intérêts et la gloire de son empire, et l'ont décidé à faire négocier un rapprochement avec le gouvernement français. Si le but de la guerre n'est pas atteint, s'il n'a pas été mis des bornes à la domination de la France, ce ne sera pas à nous de se le reprocher, ni à le regretter. Les conséquences retomberont sur ceux qui, en dépit de tout ce que la plus saine politique leur prescrivait et des chances les plus avantageuses, se sont obstinés à persévérer dans un système que l'ignorance de leur vrais intérêts et un défaut absolu d'énergie pouvaient seuls leur suggérer."

Pendant ce temps on était à Vienne sur le point d'expédier Stutterheim dans le quartier général russe. Il arriva trop tard à Tilsit.

L'entrevue des deux empereurs au milieu du Niémen avait eu lieu, et la paix était signée.

Budberg, Czartoryski et Nowosiltzow n'avaient pris aucune part à cet évènement, qui décida de la politique russe pendant les cinq années suivantes. L'empereur Alexandre ne voulait pas confier les négociations à Budberg, parce qu'il savait, que le ministre aurait plaidé pour la continuation de la guerre. Il considérait Czartoryski et Nowosiltzow comme représentants d'un parti d'opposition, ce qui mit fin à l'amitié qui avait lié autrefois l'empereur à ces deux hommes d'état. Le prince D. J. Lobanow-Rostowski, le prince Kourakin et Talleyrand furent chargés des négociations, dont le résultat ne dépendait que des deux empereurs.

Razoumowski ne reçut d'abord que très peu de détails sur la paix de Tilsit. Budberg ne lui écrivait plus. Quant à Kourakin, qui se croyait le pacificateur de l'Europe, il ne songeait qu'à remplacer au plus tôt son rival à Vienne.

Le général Stutterheim apprit à son arrivée à Tilsit, que l'empereur Alexandre, étant sur le point de partir, ne le recevrait pas. S'étant rendu chez Budberg, on lui fit la même réponse chez le ministre. Ce fut ainsi qu'on fit sentir à l'Autriche les suites funestes de son ingratitude et de son manque de loyauté. Stutterheim, sans perdre contenance, se hâta de présenter ses hommages à Napoléon, qui lui fit un accueil des plus favorables. Satisfait de son succès l'empereur français se trouvait dans les meilleures dispositions et ne songeait pas à se venger des désagréments que lui avait causés l'Autriche. Il parla deux heures avec le diplomate autrichien. Puis Stutterheim se rendit chez le roi Frédéric-Guillaume III, qui lui fit part des conditions difficiles que lui imposait la paix, en ajoutant qu'il ignorait les stipulations, qui ne se rapportaient pas à la Prusse.

Razoumowski était en proie à un profond accablement. L'idée d'une alliance franco-russe lui était insupportable. En outre il devait s'attendre d'un jour à l'autre à l'arrivée de son successeur. Il écrivit à Budberg le 20 juillet:

„Ce n'est point au moment de la résolution d'une grande crise, quand les états, qui sortent de la lutte, vont se reformer d'après les

nouvelles maximes, quand une puissance voisine, concentrée en elle-même, attend en silence les résultats qu'elle ne peut encore que préjuger, que l'on est à même de présenter des rapports qui seraient de quelque intérêt."

Un peu plus tard Razoumowski écrivit à Budberg le 8 août:

„La dépêche que V. E. m'a fait l'honneur de m'adresser par le major Schöpingk est la seule, qui me soit parvenue depuis les évènements, qui ont mis fin aux opérations des armées de S. M. I. contre Bonaparte. Tout ce qui s'est passé postérieurement à cette époque n'a été connu ici qu'imparfaitement et par la voix publique. C'est de la même manière que j'ai appris, que m-r le prince Kourakin s'acheminait enfin pour me remplacer dans mon poste. Son arrivée a eu lieu le 30 juillet, et j'ai reçu de ses mains le rescrit, qui m'enjoint de présenter mes lettres de récréance et de consigner à mon successeur tout ce qui est relatif aux fonctions dont j'ai été revêtu jusqu'ici. L'audience que j'ai sollicitée de S. M. I. et R. m'a été accordée le 5 de ce mois et, ayant mis à la disposition de m-r le prince Kourakin les employés de l'ambassade, j'aurai complété d'ici à peu de jours la consignation entière de l'archive. La relation ci-jointe rend compte de l'exécution des ordres de S. M. I. Je supplie V. E. de la porter aux pieds de notre auguste Maître. Au moment de mettre fin à ma correspondance officielle avec V. E. je la prie d'agréer mes remerciements pour la confiance particulière qu'elle a bien voulu me témoigner depuis qu'elle dirige le département qui lui est confié. Je me flatte, que d'anciens titres à son amitié m'en assurent la conservation et qu'elle voudra être également convaincue et du prix que j'y mets, et de mes sentiments invariables d'attachement et de considération."

Nous lisons dans une lettre que Razoumowski adressa à l'empereur Alexandre (le 8 août):

„Sire,"

„Le conseiller privé actuel prince Alexandre Kourakin m'a consigné à son arrivée ici les ordres de V. M. I., contenus dans le rescrit, dont elle a daigné m'honorer en date du 27 juin de Tilsit. Je me suis empressé d'y obéir, en sollicitant de S. M. I. et R. mon audience de congé, et c'est le 5 de ce mois que j'ai eu l'honneur de présenter au souverain les lettres de récréance, qui m'ont été expédiées, il y a un

an. La remise des archives et de tous les objets qui tiennent au poste, qui m'a été confié pendant seize années, s'effectuera ces jours-ci, et j'aurai complété par là vis-à-vis de mon successeur les devoirs, qui me sont imposés."

„Je termine aujourd'hui, Sire, la 30me année de ma carrière politique. Le souvenir précieux de la bienveillante bonté de mes augustes Maîtres, la conscience d'avoir consacré ma vie à mériter la confiance, dont ils ont daigné m'honorer, tels seront, Sire, dans une retraite paisible les sentiments, dont je serai pénétré jusqu'au dernier terme de mes jours. Souffrez, Sire, que j'ose en déposer l'expression aux pieds de V. M. I. et que je la supplie d'agréer avec bonté l'hommage de mon inaltérable dévouement à son auguste personne et à la gloire de son règne."

Chapitre V.

Vie privée du comte Razoumowski à Vienne 1807—1812.

Après la paix de Tilsit le prince Kourakin écrivit à l'impératrice-douairière, Maria-Feodorowna: „Dieu veille sur la Russie; elle sort de cette malheureuse guerre avec une gloire inattendue.“ L'impératrice ne partageait pas l'avis de Kourakin. Elle était accablée de la paix de Tilsit et fit part de son désappointement à son fils, l'empereur Alexandre. Tout le monde en Russie était profondément blessé de l'alliance avec Napoléon. Rogerson*) écrivit alors au comte S. Worontzow: „Vous pouvez juger quelle fermentation sourde devait être dans les esprits pendant tout ce temps-ci et après les évènements, qui se sont suivis avec une rapidité si accablante... Vous savez assurément déjà, que les derniers évènements, ceux que nous savons et ceux que nous ne savons pas encore, ont été arrêtés par les deux chefs sans l'interposition de qui que ce soit; du moins m-r Budberg, dit-on, s'en lave les mains. Le prince Czartoryski et m-r Nowosiltzow naturellement se sont tenus éloignés de la scène d'action et, quoique bien vus selon les apparences, ils ne sont pas, ils ne veulent pas s'approcher de si près que ci-devant, quoique très cajolés.“ [1]**)***) Pozzo di Borgo, se trouvant dans le camp

---

1) Archives du prince Worontzow XXX. p. 241—242.

---

*) Médecin de Catherine II et de Paul I. B.

**) De même S. Worontzow blâmait hautement la manière d'agir du gouvernement russe à cette occasion. Il écrivit alors à son fils: „J'espère en Dieu que cela est faux; car convient-il à une aussi grande puissance comme la Russie de faire une paix après une bataille perdue? Si Pierre-le-Grand eût fait la paix après la perte de la bataille de Narva, où la seule armée qu'il avait alors fut complètement anéantie, la Russie aurait-

russe au moment, où l'on entama les négociations de paix, se hâta de solliciter un congé et se rendit à Vienne, où il régnait une consternation générale, causée par la nouvelle de l'alliance franco-russe.

Razoumowski s'attendait d'un jour à l'autre à l'arrivée du prince Kourakin. Les relations entre les deux rivaux n'étaient rien moins que satisfaisantes. Kourakin se croyait en droit d'être reçu par Razoumowski dans la maison qu'il avait louée pour le nouvel ambassadeur, tandis que Razoumowski ne jugea pas nécessaire d'aller le voir le premier. Il ne se rendit chex lui que le lendemain de son arrivée. La rencontre fut assez froide. Cependant Razoumowski invita son successeur à dîner chez lui jusqu'à ce que le ménage de Kourakin fût complètement installé. Peu après le prince s'aperçut, que Razoumowski l'évitait, préférant la société de Pozzo di Borgo et celle d'autres membres du corps diplomatique.

Il n'y avait jamais eu d'amitié entre Kourakin et Razoumowski. Le prince était devenu l'ami de Paul à l'époque où le comte André (en 1776) dut abandonner la position qu'il avait occupée auprès du grand-duc. A l'occasion du séjour de Paul à Naples en 1782 le prince Kourakin, faisant parti de sa suite, fit sentir à Razoumowski, qu'il ne saurait jamais recouvrer la faveur de l'héritier.[1]) A l'époque du règne

---

1) V. la première partie du vol. II. p. 38 et suiv. et p. 71.

---

elle été ce qu'il fit d'elle et ce qu'elle est devenue depuis, grâce aux arrangements que ce grand homme a pris pour son agrandissement et sa prospérité future..." „Ces nouvelles des entrevues et paix qui nous arrivent de Hambourg, de Hollande et de France, me rendent malheureux: je me sens tout à fait avili... je ne puis voir personne: j'ai honte de paraître dans le monde, et je suis accablé de ces horribles nouvelles." V. les Archives du prince Worontzow XVII. p. 159—160, 165—166. De même la consternation régnait en Prusse. V. Lehmann, Scharnhorst, I. p. 522. — On peut se figurer facilement que le comte Razoumowski, haïssant Napoléon, partageait l'indignation de Rogerson, Worontzow, Scharnhorst etc. B.

***) L'auteur a jugé nécessaire de raconter p. 384—392 les détails de l'entrevue des deux empereurs à Tilsit, en les empruntant à l'ouvrage de Thiers; nous croyons devoir omettre dans notre édition ces anecdotes assez connues, qui d'ailleurs ne se rapportent pas à la biographie de Razoumowski. B.

de Paul I Kourakin occupait une position importante dans le collège des affaires étrangères, ce qui fit que Razoumowski devait, comme ambassadeur à Vienne, entretenir avec lui des relations parfois amicales. Aussitôt que Kourakin fut nommé successeur du comte André à Vienne, ce dernier lui en voulut et se mit à le traiter avec une froideur marquée.

L'impression que le prince Kourakin produisit à Vienne lui fut défavorable. Ses allures prétentieuses, son costume très riche, mais de l'ancien régime, des bizarreries dans quelques détails du cérémonial, son envie de se donner des airs de grandeur n'étaient pas du goût des Viennois, qui savaient apprécier l'attitude noble et distinguée du comte Razoumowski. Tout le monde savait en outre, que le prince Kourakin était du nombre des adhérents de la France et qu'il admirait Napoléon, ce qui à cette époque ne répondait pas aux dispositions des habitants de la capitale.

La nouvelle de la paix de Tilsit avait mis les Autrichiens dans le plus grand désespoir. On comprenait, qu'il y existait des articles secrets, contenant des stipulations d'une alliance entre la Russie et la France et que cette entente pouvait facilement se rapporter aux affaires d'Orient. On se sentait livré pieds et poings liés aux deux empereurs, qui allaient disposer à leur gré des destinées de l'Europe et porter un coup funeste à la Turquie. Le public de Vienne blâmait la manière d'agir du cabinet autrichien, qui avait laissé échapper une occasion favorable de mettre fin à l'insolence de Bonaparte par le moyen d'une alliance avec la Russie. On se souvenait des instances réitérées de Razoumowski, dont les lumières n'avaient jamais été autant admirées qu'au moment de l'arrivée de son successeur. On conçoit, que la haute société de la capitale autrichienne montrait quelque réserve dans l'accueil qu'elle fit au prince Kourakin. Ce dernier à son tour fut choqué de ce qu'on était guindé en s'entretenant avec lui, tandis qu'on parlait à Razoumowski avec la plus grande franchise. Du reste il faut rendre justice au nouvel ambassadeur; il ne se plaignait pas du comte André dans ses dépêches officielles. N'ayant presque jamais l'occasion de s'entretenir avec lui sur les affaires, il n'en fit mention qu'une fois dans l'incident qui suit.

Au mois de novembre 1807 le bruit d'une rupture entre l'Angleterre et la Russie s'était répandu à Vienne: Kourakin n'ayant aucune nouvelle à ce sujet, se trouvait dans une situation difficile. Au moment où il allait se rendre chez le comte Stadion pour avoir des renseignements, Pozzo di Borgo vint le voir pour lui raconter les détails d'un entretien, dont il avait été témoin dans la maison de sir Robert Adair et où l'ambassadeur anglais avait fait allusion à une guerre prochaine entre la Grande-Bretagne et la Russie. Il ajoutait, que sir Robert Adair venait de recevoir de St.-Pétersbourg des dépêches d'une grande importance. Kourakin, rencontrant le même jour le comte André en soirée, le pria de lui communiquer tout ce qu'il avait appris au sujet du courrier anglais arrivé de St.-Pétersbourg. Razoumowski répondit, qu'il était non seulement au courant de l'arrivée du courrier, mais qu'il avait parcouru tous les papiers dont ce courrier était porteur et que ces dépêches ne contenaient rien qui pût faire entrevoir une rupture. Le comte André promit à l'ambassadeur de lui fournir le lendemain les copies de ces dépêches et tint parole. En faisant part de cet incident au ministre Roumjantzew, le prince Kourakin écrivit: „Il faut convenir, que le contraste de la conduite du comte Razoumowski et de celle du colonel Pozzo di Borgo est frappant[1]."

Tout en se louant de la conduite de son prédécesseur dans cette affaire le prince Kourakin se plaignait amèrement de Razoumowski dans la lettre suivante qu'il écrivit à l'impératrice-douairière: „Disant tout à V. M., je ne puis passer sous silence la conduite ridicule et vraiment impardonnable de Razoumowski envers moi. J'ai été en tout au devant de lui avec les procédés les plus délicats et les plus empressés; je ne demandais pas mieux que d'avoir à les lui continuer; mais comment y-a-t-il répondu? Il n'est venu me voir que le lendemain de mon arrivée et après ma troisième missive pour la lui annoncer. Depuis j'ai dîné trois fois chez lui, sans qu'il ait jugé à propos de venir une seule fois chez moi. Deux fois je l'ai invité à dîner, sans qu'il ait voulu venir. Cependant je l'ai encore invité une troisième fois avec tous les Russes, qui se trouvent ici, à un grand dîner que j'ai donné

---

1) Dépêche de Kourakin du 7 novembre 1807.

pour célébrer la fête de St.-Alexandre, en marquant sur mes cartes, que je faisais cette invitation à l'occasion de la fête de l'Empereur, mon auguste Maître. Ce jour-là 60 personnes ont dîné chez moi. De nouveau il n'est pas venu, ce qui a été remarqué à son désavantage par tout le monde; la veille il revint d'une maison de chasse où il était; il m'écrivit un billet d'excuses très froid, et alla dîner chez mylord Pembroke sans penser à la politesse qu'il aurait pu avoir de passer pour un instant chez moi, pour me dire lui-même que le lendemain je ne devais pas le compter parmi le nombre de mes convives. Le jour de St.-Louis m-me de Rombeck donnait une fête, où nous nous rencontrâmes; je l'abordai dès que je le vis, mais pendant la soirée, en parlant souvent à mes voisins, il ne me dit pas le mot et ne m'approcha pas. Ceci fut encore remarqué, et on l'en a blâmé généralement. Après avoir reçu de lui trois refus, je ne m'exposerai pas à en recevoir d'autres; je ne l'inviterai plus, je n'irai plus chez lui, quand même la fantaisie pourrait lui revenir de m'inviter encore. Je lui ai toujours connu de la morgue, mais jamais je n'en ai été l'objet, et je ne m'imaginais pas, que ce serait ici que j'aurais à le devenir. Les réminiscences qu'il doit avoir et les dispositions que j'avais de ne lui témoigner que les plus grandes attentions, me donnaient le droit de m'attendre à une autre conduite et à d'autres égards de sa part. Je me crois au-dessus de tout ce qu'il peut faire d'irrégulier envers moi. Jamais je ne lui en montrerai de mauvaise humeur; il ne pourra pas la provoquer, et je me contente à trouver, que s'il ne sait pas vivre et se conduire, ce n'est pas à moi de le corriger, et tant pis pour lui.“ [1])

Kourakin fit bien de ne pas s'en occuper davantage. Il savait que Razoumowski pouvait facilement se venger par quelque saillie piquante, et dans ce cas le grand monde de Vienne aurait certainement pris le parti du comte qu'on trouvait cent fois plus aimable et plus poli que lui. Ce grand monde aimait plus que jamais se rassembler dans le palais du comte André.

A cette époque il s'occupait de l'embellissement de ce palais, qu'il ornait de bronzes, de tableaux et de meubles de luxe. C'était le

---

1) V. le journal „Rousski Archiv“ (en russe), 1869 p. 430—432.

célèbre sculpteur Canova qui lui fournissait des statues. Dès son enfance le comte André aimait à s'entourer d'estampes, de livres rares, de toiles d'anciens peintres; après la mort de son père il avait hérité d'un grand nombre d'objets précieux, dont les impératrices Elisabeth et Catherine II avaient fait cadeau au comte Alexei Kirillowitch Razoumowski et au hetman*)**).

Le comte A. de la Garde[1]) nous fait la description suivante du palais du comte André:

„Depuis longues années Razoumowski mettait sa gloire et son plaisir à l'embellir, à y accumuler tous les trésors des beaux-arts, tous les prodiges du luxe. Les appartements étaient décorés avec autant de goût que de somptuosité. A côté des salles où se trouvaient réunies les beautés de la statuaire et de la peinture, on admirait une bibliothèque peut-être unique au monde: une foule de livres précieux et de manuscrits les plus rares y étaient rassemblés. Enfin, c'était partout la magnificence asiatique dirigée par le goût européen."

---

1) Fêtes et souvenirs du congrès de Vienne. I. 441.

*) Parmi ces objets d'art nous trouvons le portrait du comte Kirill Grigorjewitch peint en 1766 à Rome par Battoni, dont nous avons fait mention dans le premier volume de notre édition p. 208. B.

**) M-r Wassiltchikow donne ici des renseignements sur l'établissement du comte André à Vienne, sur son château, son parc etc.

La narration manquant de quelques détails qui viennent de nous parvenir, nous avons préféré réunir ces données dans un annexe à ce volume.

De plus l'auteur observe, que le comte André ayant acheté nombre de terres et de petites maisons attenantes à sa propriété, des procès s'ensuivirent entre lui et le magistrat de Vienne (Landstrasse), ce magistrat voulant toucher les impositions de chaque immeuble separément et le comte André s'obstinant à ne pas vouloir les payer, mettant en jeu son exterritorialité, ce qui n'était pas tout à fait correct pour le temps où le comte n'était pas en fonction.

Le magistrat en appela au ministère des affaires étrangères, ce qui fut cause d'une correspondance assez animée entre Vienne et St.-Pétersbourg, qui finit par un ordre de l'empereur Alexandre, qui interdisait sevèrement aux diplomates russes d'acquérir des immeubles dans les pays où ils étaient accrédités. B.

„Razoumowski avait employé dans les dispendieux embellissements de ce palais une partie considérable de sa fortune: on disait même qu'elle en avait souffert.“

Des soupers, des dîners et des soirées avaient lieu dans les salons du comte André*). On y trouvait la fine fleur de l'aristocratie viennoise, des étrangers de distinction, surtout des gens, ennemis déclarés de Napoléon. La musique jouait un grand rôle dans ces réunions. Le „Razoumowski-Quartett“ existait encore; Beethoven se trouvait à son apogée. Ce fut à cette époque qu'il créa la symphonie pastorale qu'il dédia au prince Lichnowski et au comte Razoumowski**)***).

On parlait politique dans les salons du comte Razoumowski. On y rencontrait lord Pembroke que le cabinet de St.-James avait envoyé à Vienne pour y soutenir l'action diplomatique de sir Robert Adair. Razoumowski, comme on sait, avait toujours entretenu des relations amicales avec les Anglais de distinction, qui se trouvaient à Vienne. Lord Clan-William était son beau-frère. Sans occuper de position

*) On jouait un très haut jeu dans ce salon. V. Adam Wolff, „Fürstin Eleonore Liechtenstein“, Wien 1875, p. 251, où il est dit, que le prince Charles Liechtenstein y était très souvent pour jouer et qu'il y perdit des sommes immenses. B.

**) Elle fut exécutée pour la première fois le 22 décembre 1808 sous la direction du compositeur. V. Marks, L. van Beethoven, Berlin 1859, II. p. 97. B.

***) On sait qu'à cette époque le célèbre compositeur fut invité à occuper une place à Cassel, c. à d. à la cour du roi de Westphalie Jérôme, mais que la noblesse autrichienne lui garantit une somme annuelle de 4000 florins pour le retenir à Vienne. M-r Wassiltchikow prétend, que ce furent le comte Razoumowski et le prince Lichnowski, qui se trouvaient en tête de la liste de souscription et qu'on forma ainsi un capital, dont les intérêts, montant à 4000 florins, étaient destinés à garantir à Beethoven une existence convenable. Les biographes de Beethoven ne mentionnent à cette occasion ni le comte André, ni le capital; la somme de 4000 fl. se composait des cotisations annuelles suivantes: le prince Kinski 1800 fl., l'archiduc Rodolphe 1500 fl., Lobkowitz 700 fl. v. Marks II p. 117, Wasiliewski III, 105—107. Thayer, L. van Beethoven's Leben III. Le document de cette donation a été exposé à Vienne à l'exposition de musique et de théâtre de 1892. Il se trouve aux archives du musée historique de cette ville. B.

officielle le comte André restait au courant de toutes les affaires du cabinet de St.-James à Vienne. Il y avait parfois des conférences politiques dans les salons du comte. Pozzo di Borgo, Gentz et d'autres hommes d'état fréquentaient sa maison[1]). On y rencontrait aussi le célèbre écrivain Charles-Guillaume-Frédéric Schlegel, qui s'occupait alors de politique, le comte Ernest Münster, autrefois diplomate du Hanovre à la cour de St.-Pétersbourg, à cette époque agent diplomatique de la Grande-Bretagne, etc. Parmi les dames, qui brillaient dans les salons du comte André, se trouvaient: sa belle-sœur, la princesse Lichnowski, les comtesses Kaunitz, Wrbna et Ferraris, la princesse Bagration, née Skawronski, etc.

Bignon, qui occupait alors le poste de diplomate français, d'abord à Carlsruhe, puis en Autriche et enfin à Varsovie, nous fait le récit suivant pour nous montrer combien le comte Razoumowski haïssait la France: „Depuis longtemps la principale maison où affluaient les étrangers et les indigènes, qui cherchaient à voir le monde par déclassement ou par calcul, était celle du comte Razoumowski, ambassadeur de Russie en cette résidence jusqu'à l'époque de la paix de Tilsit. Plus Autrichien, et peut-être aussi plus Anglais que Russe, cet ambassadeur avait dû nécessairement être remplacé le jour où la Russie s'était séparée de l'Angleterre pour se lier au système de la France. En cessant d'être le représentant officiel de l'empereur Alexandre, Razoumowski avait continué à représenter la portion de la noblesse russe, qui n'adoptait pas les vues de ce souverain, et cette portion, c'était *la noblesse presque tout entière.* Les Russes même qui, par leurs fonctions, devaient vouloir ce que voulait leur maître, ne se montraient pas moins empressés à se rendre dans les salons de l'ex-ambassadeur qui affichait publiquement des opinions contraires. Lorsque, dans les premiers moments de ses relations personnellement intimes avec Napoléon, l'empereur Alexandre avait voulu lui donner des gages de sa bonne foi, tout en nommant un successeur au comte Razoumowski, il s'était abstenu de rappeler ce dernier en Russie, craignant peut-être,

1) Gentz, Tagebuch (1810), p. 234. „Visite chez Razoumowski où j'ai trouvé réuni un grand nombre d'oppositionistes.“ V. les citations p. 87 de ce volume.

s'il lui eût ordonné de quitter Vienne, de n'être pas obéi. D'un autre côté, dans cette capitale, malgré tout le désir qu'on avait de se montrer complaisant pour Napoléon, devenu gendre de l'empereur François, porter la condescendance jusqu'à engager Razoumowski à s'éloigner de cette capitale était un effort d'incivilité et d'énergie, dont on se sentait incapable. On avait été si longtemps uni avec l'ancien ambassadeur dans la haine, les injures, les plaisanteries bonnes ou mauvaises contre la France impériale, qu'il n'était pas décemment possible de traiter en ennemi un ancien complice; et d'ailleurs, dans un pays où toutes les maisons demeuraient fermées, on trouvait commode d'en avoir une toujours ouverte, où les réceptions étaient nombreuses, les soirées brillantes et les cuisiniers excellents. De cet état de choses il résultait, que l'ex-ambassadeur d'Alexandre, quoiqu'il y eût à côté de lui un ambassadeur en titre, restait toujours le personnage le plus important de Vienne pour les Russes et pour les Autrichiens. Pour ceux-ci même c'était presque un compatriote; il embellissait Vienne par ses jardins, l'enrichissait par sa représentation; il y avait ainsi acquis à tant de titres le droit de cité" [1] *).

---

1) Bignon, Histoire de France sous Napoléon, Paris 1838, vol. X, p. 119—121.

*) M-r Wassiltchikow cite les détails suivants, qui se trouvent dans l'ouvrage de Schlosser, Geschichte des achtzehnten Jahrhunderts, VII, p. 459—463 et 477: „Razoumowski war längst nicht mehr russischer Minister in Wien; er stand aber mit Graf Münster, mit der ganzen englischen Aristokratie, mit der Mutter des russischen Kaisers und mit den Damen des österreichischen Kaiserhauses in genauer Verbindung, und in den scheinbar mit den frivolsten Belustigungen vornehmer Müssiggänger beschäftigten Kreisen, die sich in seinem Hause versammelten, wurden die Pläne ausgeheckt, zu denen das gute deutsche Volk die Fäuste hergeben sollte. Dort fanden sich die ritterschaftlichen Konspiranten zusammen; dorthin brachte Graf Stadion die Gentz und Schlegel, welche unser gutmüthiges, leicht und oft betrogenes Volk für alles Alte erhitzen sollten; dorthin kam nach seiner Rückkehr aus Paris auch Metternich. Was von dort aus gewirkt wurde, muss man sorgfältig von dem unterscheiden, was in Preussen und von Preussen aus geschah" ... „Diese Herren vom Adel versteckten ihre wahren Absichten unter Deutschthum und Hass gegen die Franzosen und gegen den Kaiser derselben.

Nous ignorons les détails sur la vie du comte durant la campagne de 1809. Le diplomate russe, Michel Otto, a fait une énumeration des Russes, qui se trouvaient à Vienne au moment où la capitale autrichienne fut occupée par les troupes françaises. Le nom du comte André n'y figure pas. Probablement il s'était sauvé en Hongrie aban-

Zu diesen gehörte die ganze hochadlige Gesellschaft, die sich bei Razoumowki in Wien versammelte und sich um 1809 der Gentz und Schlegel bediente, die man in Berlin nicht wollte, weil Männer wie Stein, Arndt und andere dort die frivolen und sophistischen Vertheidiger des Alten verschmähten. Razoumowski machte ein grosses Haus, wo später (1811) auch Metternich täglich hinkam; er war ein halber Engländer; Stadion und er waren enge mit Graf Münster verbunden, und sie holten, wo ihr Witz ausging, bei Napoleons Landsmann und Familienfeind, Pozzo di Borgo, Rath, der viel beim Kaiser Alexander galt"... „Otto meint, Razoumowski habe 1811 grosse Güter angekauft, ohne dass man wisse, woher die Kaufgelder geflossen seien. Das sind freilich keine entscheidenden Gründe; allein, es ist doch leicht möglich, dass Sir Robert Adair in Wien that, was er in Konstantinopel zu thun sich nicht scheute." L'auteur réfute ces détails; Razoumowski n'entretenait pas de relations avec l'impératrice-douairière, Maria-Feodorowna, qui protégeait au contraire le prince Kourakin rival du comte. Parmi les archiduchesses il n'y avait que la reine Caroline, avec laquelle Razoumowski entretenait des relations. Ce n'était certainement pas par l'intermédiaire du comte Stadion que Razoumowski avait fait la connaissance de Gentz. (V. ce volume de notre édition p. 84 et suiv.) Razoumowski avait acheté des lambeaux de terre, qui entouraient son palais dans la Landstrasse, sans avoir besoin de l'argent anglais, et d'ailleurs ces achats eurent lieu avant l'an 1811. Au lieu d'acheter des terres il en vendait plutôt à cette époque. Ainsi il vendit ses propriétés dans le gouvernement de St.-Pétersbourg, le village de Horochewo près de Moscou, 7000 paysans dans les gouvernements de Pskow, de Wladimir, de Wiborg, etc. Il ne lui restait, vers la fin de sa vie que Batourin, propriété endettée. M-r Wassiltchikow a eu l'occasion de voir l'indignation de beaucoup de personnes, qui avaient connu le comte André et qui blâmaient hautement les calomnies de Bignon et de Schlosser. Les Français, si l'on en excepte les émigrés, n'aimaient pas le comte André, qui se refusait à faire la connaissance des diplomates français, Otto et Bignon, et ne les saluait même pas. Les commérages au sujet des sommes d'argent qu'aurait reçues le comte de la Grande-Bretagne s'expliquent par la morgue de ces diplomates, qui se sentaient humiliés par la mine dédaigneuse de l'ancien diplomate russe. B.

donnant son superbe palais dans la Landstrasse aux bandes de Napoléon. Ce dernier, se souvenant des plaintes des diplomates Andréossy et Otto au sujet de la manière d'agir du comte André, fit occuper son palais par ses troupes. „Il maltraite extrêmement la maison de Razoumowski", écrivit alors Gentz [1]).

On peut s'imaginer, combien le traité de Schönbrunn excita la vive indignation du comte André, qui se rapprocha à cette époque de Metternich. Bignon raconte les détails suivants: „Le comte de Metternich n'avait d'autre société que celle de Razoumowski: là étaient ses liaisons, ses amitiés, ses amours. Des relations de tout genre rapprochaient le ministre et l'ex-ambassadeur. Devait-on le soir danser un ballet chez l'amphitryon russe, c'était chez m-r de Metternich, c'était à la chancellerie d'Etat que le matin on faisait les répétitions. Dans cette société tout était antifrançais... Le comte Razoumowski agissait sur le continent comme un véritable mandataire de ce cabinet. Bien d'autres personnes que l'ambassadeur de France s'étaient formé cette opinion d'après la connaissance que l'on avait des expéditions d'agents voyageurs entretenus par lui en Allemagne et dont il recevait les rapports. Dans la belle saison il alla lui-même passer quelque temps à Franzensbrunn près Eger; mais il avait des émissaires à Carlsbad, à Tœplitz et à Bade. Ces émissaires étaient connus; parmi eux, nous avons regret de le dire, on citait des émigrés français" [2])*).

---

1) Gentz, Tagebücher p. 110.

2) Bignon l. c. 123—124, 128.

*) Nous lisons dans l'ouvrage du comte André Thürheim „Feldmarschall Carl Joseph Fürst de Ligne" (Wien 1877 p. 198—199): „Sein (Razoumowski's) Haus wurde insbesondere in den Jahren 1808 und 1809 ein Sammelplatz aller Feinde Napoleons, der sogenannten Kriegspartei, in welchem Sinne dort viele patriotische Pläne gefasst wurden und von wo manche Fäden diplomatischer Verhandlungen ausgingen. Insbesondere waren die Damen der höheren Gesellschaft fanatische Anhängerinnen jenes antinapoleonischen Clubs. Napoleon wusste diesen Umstand genau und hatte deshalb sich in einer Verhandlung mit dem nach der Schlacht von Wagram zu ihm geschickten österreichischen Parlamentär General Graf Weissenwolf bezüglich des Austausches des gefangenen französischen Generals Durosnel,

Les diplomates français continuaient à se plaindre dans leurs dépêches de l'attitude du comte Razoumowski, ce qui fit que le ministre des affaires étrangères Champagny (duc de Cadore) adressa au prince Kourakin, alors ambassadeur russe à Paris, le 10 septembre 1810, une note, dans laquelle il se plaignait d'„une coterie", montée à Vienne et composée de Russes et d'étrangers se trouvant au service de la Russie. „Ces gens", écrivait le ministre français, „se donnant l'air d'adhérents de la Grande-Bretagne, s'efforcent d'exciter la guerre, troublant par là le repos de l'Europe. Le comte Razoumowski se trouve à la tête de cette coterie. L'empereur Alexandre ferait une chose agréable au gouvernement français, en faisant rappeler ces personnes de Vienne et en leur ordonnant de ne séjourner que dans leurs propriétés en Russie. La France n'est pas à même de solliciter des mesures du gouvernement autrichien, ces personnes étant des employés et des officiers russes. La France, l'Autriche et l'empereur Alexandre n'ont pas d'ennemis aussi dangereux que ces intrigants."

Kourakin se hâta de répondre à Champagny, qu'il n'hésiterait pas à faire part à son gouvernement de la sommation du ministre français. Il ajouta: „Je suis étonné de ce que l'on attribue une manière d'agir aussi étrange au comte Razoumowski. Il a abandonné la politique et ne s'occupe plus des affaires; j'ai de la peine à juger possible, qu'étant instruit des vues et des sentiments de l'empereur Alexandre, le comte pût s'occuper en commun avec d'autres anciens employés russes, qui se trouvent à Vienne, d'entreprises, qui ne lui conviennent pas. Je ne

---

von seiner Heftigkeit zu der brutalen Aeusserung hinreissen lassen: „„Si la moindre chose arrive à Durosnel, je ferai massacrer tous les prisonniers autrichiens — non! car ils sont innocents; mais je ferai violer les dames de Vienne par mes tambours!"" Als 1808 die Liebelei einer hohen Dame in Wien mit dem französischen Botschafter Andréossy grosses Geschrei unter den Patrioten erregte und eine andere Dame, in langjährigem, zartem Verständnisse mit dem Fürsten André Razoumowski stehend, aufs Unbarmherzigste gegen jene eiferte, sprach der Fürst von Ligne hierüber einen seiner gewöhnlichen von Mund zu Mund fliegenden Calembourgs: „„Mon Dieu! tant de vacarme pour si peu de chose. Est-ce que vous n'avez pas votre André aussi?"" B.

doute pas, que l'empereur prenne aussitôt des mesures nécessaires pour prouver la sincérité de ses sentiments pour son ami et allié" *).

Ne se bornant pas à une réponse par écrit, Kourakin se rendit chez le duc de Cadore pour s'entretenir avec lui au sujet de l'attitude du comte Razoumowski et d'autres Russes à Vienne. Il lui fit observer, que dans le cas même où ces personnes se seraient permis des propos inconvenants à l'égard de la France, de pareilles sorties, ayant un caractère privé, ne sauraient avoir d'influence sur la marche des affaires et qu'il ne fallait pas prêter attention à des paroles aussi insignifiantes. Champagny répliqua, que la manière d'agir de Razoumowski était non seulement préjudiciable à la France, mais avait excité le mécontentement du gouvernement autrichien, qui aurait certainement chassé ces intrigants de Vienne, s'il n'avait pas espéré que le gouvernement russe ferait tout son possible pour mettre fin à ces menées.

Kourakin fit part de cet incident au comte Roumjantzew, qui occupait alors le poste de chancelier, affirmant, qu'il ne saurait ajouter foi aux propos de Champagny. Il ajouta, qu'apparemment c'était le secrétaire de l'ambassadeur français à Vienne, Lagrange, par l'intermédiaire duquel Napoléon avait appris les prétendues paroles proférées dans les salons du comte Razoumowski.

A St.-Pétersbourg on ne jugea pas nécessaire de prêter attention aux plaintes du duc de Cadore, et Razoumowski continuait à rassembler dans ses salons les ennemis de la France. Cependant Metternich cessa vers ce temps-là de fréquenter aussi souvent le palais du comte. Etant ministre des affaires étrangères il ne pouvait plus entretenir des relations aussi intimes avec l'ennemi juré du gendre de François I. D'ailleurs Napoléon continuait à se plaindre du comte Razoumowski. Dans une dépêche du diplomate russe à Paris, Tchernychew (de l'an 1800), où il parle d'un entretien qu'il avait eu avec

*) Ces documents, se trouvant aux archives du ministère des affaires étrangères à St.-Pétersbourg, ont été traduits en russe par l'auteur. Nous nous bornons à une reproduction des points essentiels en français. B.

Napoléon, nous lisons: „S'étant plaint ensuite de ce que ses représentations au sujet de m-r le comte de Razoumowski n'avaient pas été écoutées, il me dit, qu'il croyait, qu'il n'en aurait pas beaucoup coûté à Sa Majesté de le satisfaire sans le peiner par des réponses évasives" [1]).

1) V. le Sbornik de la Société d'Hist. XXI. p. 21.

Chapitre VI.

Évènements de 1812 et de 1813. — Rentrée du comte Razoumowski au service.

L'entrevue d'Erfurt, au lieu de renforcer les liens qui unissaient la France à la Russie, contribua à semer la discorde entre ces deux puissances. Napoléon ayant épousé l'archiduchesse Marie-Louise se rapprocha de l'Autriche. Le cabinet de St.-Pétersbourg gardant son entière indépendance laissait entrevoir son mécontentement à l'occasion du système continental introduit par Napoléon; au lieu de prendre égard aux intérêts de la Russie en Turquie Napoléon refusa de déclarer, qu'il ne songerait plus au rétablissement de la Pologne. La crise approchait.

Désirant s'assurer l'alliance de l'Autriche l'empereur Alexandre envoya à Vienne son adjudant-général Pierre Chouwalow pour y remettre un projet de traité avec cette puissance. Nous aimons à croire, que Razoumowski fit un accueil amical à ce diplomate, dont les efforts restèrent d'ailleurs sans succès [1]).

La guerre de 1812 ayant éclaté le comte Gustave Stackelberg, qui avait remplacé le prince Kourakin à Vienne, quitta la capitale autrichienne après avoir confié les archives de l'ambassade à l'un de ses employés, Michel Otto. Le comte André restant à Vienne continuait pendant la guerre à recevoir chez lui ses amis, ses parents et surtout des personnes partageant ses convictions politiques. Il suivait la marche des évènements le cœur serré, avec une impatience

---

1) Au commencement de 1812 le frère du comte André, le comte Pierre Razoumowski, après avoir séjourné quelque temps à Paris passa par Vienne avant de retourner en Russie.

fiévreuse. L'apparition de l'armée française en Russie le consterna. Les nouvelles des victoires remportées par Napoléon près de Krassnoje, de Smolensk et de Mojaisk, de l'occupation de Moscou et de l'incendie de cette ville le mirent au désespoir. Comme d'autres Russes il blâmait hautement le système stratégique de Barclay de Tolly et sentit revivre son espérance en apprenant la nomination de Koutouzow.

Peu après on se mit à parler à Vienne de la situation pénible des Français en Russie. Toute communication avec la Russie ayant été interrompue, Razoumowski ne recevait plus de lettres de ses parents.

En attendant la retraite de l'armée française commençait; l'empereur Alexandre conçut l'idée de séparer l'Autriche de Napoléon et d'entamer des négociations avec cette puissance par l'intermédiaire du comte Razoumowski. Le comte Stackelberg se trouvait alors à Graz et n'était pas en relations avec le cabinet de Vienne.

Les documents aux archives du ministère des affaires étrangères de St.-Pétersbourg laissent entrevoir quelque embarras du gouvernement russe au moment, où l'on allait renouer des relations officielles avec l'ancien diplomate, dont on appréciait les lumières et l'expérience. Il s'y trouve plusieurs projets de lettres qu'on allait adresser au comte Razoumowski. Un de ces projets porte la signature de l'empereur avec le terme usité „ainsi soit-il“ (bytj po semou). Probablement cette lettre n'a pas été expédiée; il n'y en a pas de copie aux archives, et le comte André ne fait pas mention de cette mission, en répondant à d'autres dépêches qu'il recevait de St.-Pétersbourg. Ce document nous donnant une idée de la manière, dont on envisageait le rôle du comte André, nous jugeons nécessaire de le communiquer in-extenso. Le chancelier, le comte Roumjantzew, écrivit le 11/23 décembre 1813 ce qui suit:

„La bienveillance et l'estime dont S. M. I. vous honore me met, m-r le comte, dans le cas d'écrire à V. E. et de réclamer en faveur des affaires de notre patrie un concours que votre situation à Vienne vous met à même plus que tout autre de leur prêter. Il y a déjà assez longtemps, que des habitants du Tyrol et du Vorarlberg ont fait connaître à S. M. I. l'intention où ils étaient de secouer le joug, qui pèse sur eux. L'Empereur n'a point méconnu, quelle utilité son empire

pourrait retirer d'une semblable diversion faite aux forces de son ennemi; mais il est dans les principes de sa scrupuleuse délicatesse de ne point encourager uniquement en sa faveur une entreprise semblable, ne voulant point avoir à se reprocher les chances de malheur et d'infortune que ces peuples pourraient courir. Un de leurs affidés, le major Franz Jubele, qui se trouvait de leur part en Angleterre, vient d'arriver ici pour renouveler leurs instances auprès de S. M. I. et a nommé au nombre de ses amis le comte Jean de Salis, qui doit être à Vienne et qui nous était déjà connu par ses projets patriotiques."

„L'Empereur, sans départir du principe fixé de ne point exciter les peuples à un soulèvement, n'a cependant pas voulu, dans les circonstances actuelles, leur refuser toute assistance, et j'ai eu ordre de remettre au sieur Jubele la déclaration ci-jointe. V. E. y verra, que l'intention de S. M. I. est, que les patriotes tyroliens et du Vorarlberg se guident uniquement par leur propre intérêt, en ne prenant pas en considération celui de la Russie."

„Le major Jubele part pour Vienne et communiquera à m-r de Salis la déclaration que je lui ai donnée. J'adresse à V. E., par ordre de S. M. ci-joint un crédit de 83 m. florins courants d'Augsbourg avec une lettre d'avis, et ces remises seront continuées jusqu'à la concurrence de 300 m. florins d'empire, pour fournir aux Tyroliens et habitants du Vorarlberg l'assistance, qui leur est promise et que vous êtes autorisé à mettre successivement à la disposition du comte de Salis contre ses quittances. Mais S. M. I. désire, m-r le comte, que vous preniez soin de vous assurer avant tout, que ce n'est pas cette assistance qui fait agir les chefs de l'entreprise, mais bien le vœu des peuples et leur ferme résolution d'exécuter un pareil projet, et c'est à eux seuls à juger, si le moment présent leur est propice et s'ils ont les moyens d'exécuter et de soutenir ce qu'ils entreprennent."

„Je préviens V. E., que c'est par m-r Otto, que je ferai savoir à m-r le comte Salis, qu'il doit vous parler sur ces objets et de même que je vais instruire m-r le comte de Stackelberg de la part que S. M. I. a désiré, m-r le comte, que vous y prissiez. Son éloignement de Vienne et la possibilité que tous nos employés diplomatiques dussent quitter les états autrichiens sont des motifs suffisants, pour qu'il con-

çoive ceux qui ont engagé l'Empereur à vous donner cette commission, que vous ne devez cependant qu'à son estime et à sa confiance particulière. S. M. attend de votre sagacité autant que de vos rapports personnels avec la cour de Vienne, qu'avec toute la discrétion nécessaire vous puissiez parvenir à la connaissance de l'empereur d'Autriche, qu'à l'époque même où il fait la guerre à S. M., elle est occupée à prêcher aux Tyroliens de rentrer sous sa domination et ne les assiste que dans cet esprit. Je m'en suis positivement expliqué avec le sieur Jubele, qui m'a témoigné que c'était en effet le désir de la majeure partie de ses commettants, pourvu que la cour de Vienne elle-même ne rejette pas leur zèle et leur attachement."

Déjà au mois d'octobre un employé du ministère des affaires étrangères, Boutiaguin, arrivé à Vienne, avait remis au comte Razoumowski la dépêche suivante du chancelier Roumjantzew:

„La guerre, qui a éclaté entre nous et la France, ayant amené également l'interruption de toutes nos relations officielles avec le cabinet autrichien et par conséquence du départ de m-r le comte de Stackelberg de Vienne, l'Empereur m'ordonna d'adresser à V. E. cette dépêche, pour lui communiquer un projet qui vient d'être soumis à S. M. et au sujet duquel elle désirait connaître son opinion."

„Parmi les personnes, qui entourent l'empereur François, le grand chambellan comte de Wrbna est celle qui paraît jouir de sa confiance au plus haut degré. Il a été désigné à l'Empereur comme un homme qui professe les meilleurs principes et qui, s'il consentait à user de son ascendant auprès de son maître, serait le plus propre à contrebalancer le crédit du parti français et à paralyser l'effet prolongé d'une influence aussi funeste pour les intérêts mêmes de l'Autriche que pour ceux de la Russie. Personne, m-r le comte, n'est plus à même que vous de juger en combien cette supposition peut être fondée. Dans le cas donc où effectivement il y aurait quelque parti à tirer de m-r de Wrbna, S. M. verrait avec plaisir que vous voulassiez (sic) bien employer des moyens que vous donne votre séjour à Vienne, et les nombreuses liaisons que vous avez contractées dans ce pays, pour nouer avec lui des rapports confidentiels, dont l'objet serait le rétablissement de ces anciens liens d'amitié entre les deux cours, que vous avez vous-même entre-

tenus si longtemps avec autant d'habileté que de succès. Si au contraire ce moyen ne présentait pas les chances de réussite qu'on nous a fait espérer, l'Empereur demande à V. E. de lui indiquer ceux qui lui paraîtront les plus propres à atteindre ce but. La coopération de l'Autriche devient de jour en jour plus active; elle dépasse à cet égard tout ce que nous avions lieu de supposer. On assure, qu'il est question non seulement de réparer les pertes que le corps du prince de Schwarzenberg a essuyées, mais même d'accorder encore un renfort de 40 m. hommes que Napoléon doit avoir exigé. Cette demande prouve, que sa position est loin d'être avantageuse et que l'occupation de Moscou n'a rien ajouté à ses moyens. Il en attendait un résultat immédiat, mais la publication ci-jointe vous prouvera, m-r le comte, que son attente est trompée et vous convaincra, que S. M. I. sent, que c'est sa persévérance seule qui peut le faire sortir avec honneur de la lutte actuelle. Ce sentiment est général parmi les membres de son ministère, quelles que soient à leur égard les opinions qu'on peut avoir dans l'étranger. Le prince Koutouzow qui, pour se rapprocher de ses renforts et pour d'autres motifs encore, que nous espérons de voir justifiés par les plus heureux effets, a dû se décider à abandonner momentanément la capitale et est actuellement placé sur le flanc et au dos de l'ennemi, tandis que l'armée de l'amiral Tchitchagow manœuvre pour lui occuper entièrement toutes les communications. Napoléon se trouve donc au mois de septembre avec tout au plus 120 m. hommes, dans le centre du plus vaste empire, entouré d'armées nombreuses et au milieu d'une population, levée presqu'en masse et animée d'un sentiment de haine et de vengeance, que l'incendie de Moscou a poussé au dernier point. A moins que tous les calculs ne soient de nouveau déjoués, il semblerait qu'à aucune époque de cette grande lutte contre l'ambition démesurée de la France on n'a été de concevoir de meilleures espérances. Mais cet état de choses ne présenterait plus les mêmes chances en faveur du continent opprimé, si l'Autriche se prêtait aux nouvelles demandes de Napoléon. Il est donc de la plus haute importance de détourner l'empereur François d'une si funeste résolution, et comme le moment est décisif, S. M. vous autorise à faire dès la réception de ce courrier toutes les démarches, que vous jugerez con-

venables à cet effet, soit auprès du comte de Wrbna, soit auprès de tellè autre personne, qui par son influence pourra concourir à ce but. Le porteur de celle-ci, le conseiller de collège Boutiaguin, est chargé de nous apporter votre réponse. Vous pourrez, m-r le comte, la lui confier en toute sûreté. Si dans la suite vous aviez quelques communications à nous faire, vous pourriez peut-être, sous prétexte d'envoyer dans vos terres, faire partir pour Pétersbourg l'un de vos secrétaires particuliers."

Ayant fait à Boutiaguin un accueil amical, le comte André l'engagea à se tenir à l'écart, pour ne pas faire répandre à Vienne le bruit de négociations entamées entre les deux cours impériales. Cependant on ne parvint pas à garder le secret de l'arrivée de l'agent russe, ni du contenu des dépêches, dont il avait été le porteur. Razoumowski s'étant adressé au comte Metternich, rendit compte de ses pourparlers avec ce dernier dans les lettres suivantes, qu'il adressa à Nesselrode, successeur de Roumjantzew.

I.

Vienne, 9 (21) novembre 1812.

„M-r le comte; quinze jours se sont passés depuis que j'ai reçu la dépêche que vous m'avez fait l'honneur de m'adresser par ordre de notre Auguste Maître et dont le conseiller de cour Boutiaguin a été le porteur. En me disposant à y répondre aujourd'hui, mon premier vœu ainsi que mon devoir le plus empressé est de porter par votre entremise, m-r le comte, aux pieds de S. M. l'expression du sentiment profond, dont m'a pénétré ce témoignage de sa confiance. Dans la conjecture si solennelle et si grave, où nous nous trouvons, je sais apprécier, dans toute l'étendue de mon dévouement, la satisfaction de consacrer mon zèle pour le service de l'Empereur et aux résultats glorieux de cette époque mémorable de son règne."

„Les ordres de S. M. ont été motivés par l'appréhension de voir le cabinet autrichien outrepasser ses engagements vis-à-vis de la France, par suite du système de soumission qu'il semble avoir adopté à son égard dans ces derniers temps. Le projet soumis à notre Auguste Maître, *pour parvenir par des voies indirectes à paralyser dans l'esprit*

de l'empereur François l'influence du parti français[1]), peut être susceptible de quelque développement, mais ne peut être mis à exécution qu'avec infiniment de circonspection; on ne peut en attendre de bons effets qu'à la longue. L'employer aujourd'hui c'eût été risquer de se compromettre sans fruit et peut-être consolider, au lieu d'atténuer l'influence susmentionnée. Votre dépêche, m-r le comte, m'est parvenue au moment, où on apprenait ici la retraite de Napoléon de Moscou. On ne pouvait se dissimuler la crise, dans laquelle il se trouve, et les avantages qu'elle nous présente. Cette circonstance était favorable, et S. M. m'ayant autorisé à faire les démarches les plus convenables au but qu'elle se proposait, j'ai jugé que la voie la plus sûre et la plus expéditive était de me mettre en relation avec le comte de Metternich. Je ne lui ai point fait mystère du motif et de la nature de mes instructions; je les ai appuyées de tous les arguments les plus propres à lui faire envisager l'époque actuelle sous les rapports politiques les plus conséquents pour les intérêts de son maître. Il m'a donné l'assurance formelle, que jusqu'ici Napoléon n'avait point demandé de secours au delà de ceux que porte le traité. De plus il m'a solennellement répondu, que l'empereur ne se laisserait jamais persuader à augmenter ce secours et se bornerait strictement à remplir les stipulations de son engagement, de remplacer les pertes qu'essuyerait successivement son corps auxiliaire de trente mille hommes. Il s'est fort étendu ensuite sur l'idée d'une pacification générale et y est revenu à plusieurs reprises. Je ne me suis point refusé d'en transmettre de sa part les paroles à la connaissance de notre auguste cour. Enfin dans ma dernière conférence avec ce ministre il m'a fait lecture des communications qu'il allait expédier au comte de Stackelberg dans le même sens, et j'ai consenti à coucher par écrit sous sa dictée ce que vous trouverez ci-joint, m-r le comte, sur les deux questions résumées qui ont fait le but de nos entretiens."

„En somme de tout ce que j'ai l'honneur de vous participer, m-r le comte, vous jugerez, que cette cour-ci commence à revenir fortement de l'opinion qu'elle avait conçue à l'égard du caractère de cette guerre

---

1) Souligné dans l'original.

dans son début. La marche rapide autant qu'inconsidérée de Napoléon sur Moscou avait été interposée par ses partisans, comme le coup de grâce audacieusement frappé sur la puissance de notre empire; la conduite de nos armées, comme guidée dans leur retraite par le découragement qu'imprime la supériorité sur des moyens vastes mais faiblement dirigés, et celle de notre cabinet, comme devant, par les mêmes motifs, chercher et saisir l'occasion, de mettre fin à cette lutte désastreuse. Aujourd'hui les gens les plus prévenus en faveur de Napoléon ne peuvent se dissimuler la situation critique, dans laquelle il se trouve placé militairement et politiquement, en conséquence de ses faux calculs sous l'un et l'autre rapport. Mais lorsque les jugements commencent à nous devenir favorables, je ne dois point vous dissimuler, que l'ascendant acquis par Napoléon sur l'esprit de l'empereur et de son ministre, les asservit encore à la crainte de le voir se relever par les ressources de sa puissance et de son génie. Pour dissiper ces terreurs, pour consolider à notre égard une confiance encore chancelante, vous sentirez, m-r le comte, combien il importe, que nos opérations militaires viennent à l'appui de nos assurances sur la ferme détermination de notre Auguste Maître de persévérer sans relâche et sans entendre à aucun accommodement, dans la lutte honorable et glorieuse qu'il a entreprise, jusqu'à ce que ses succès, réduisant les forces matérielles et morales de Napoléon, désenchantent ou raniment les esprits de cette foule de satellites que sa fortune attache à son char. Ce qui contribuerait beaucoup, je pense, aux déterminations de cette cour-ci, serait de voir se détacher de la ligue commune un autre auxiliaire, qui ne balancerait point à prendre un parti que lui dicterait sa position topographique, autant que son impatience de secouer le joug et de recouvrir son indépendance."

„Dans l'intervalle, qui s'est écoulé depuis l'arrivée du conseiller de cour Boutiaguin, plusieurs envois de courrier ont eu lieu entre le comte de Metternich et le comte de Stackelberg. Le premier m'a sondé sur la mesure qu'il avait à tenir vis-à-vis de notre ministre par rapport aux communications, dont je me trouve chargé. Je n'ai pas hésité de lui répondre, qu'il ne me semblait y avoir aucun inconvénient à lui en faire part, comme ayant été motivées par la situation éloignée où le comte de Stackelberg se trouve placé du ministère autri-

chien. Cette participation du comte de Metternich au comte de Stackelberg lèvera l'obstacle, que ce dernier semblait intentionné de mettre au départ de m-r Boutiaguin, en conséquence d'une autre destination à l'égard de cet employé, que vous avez bien voulu, m-r le comte, de votre côté mettre à ma disposition, pour ce que j'ai l'honneur de vous adresser, et que je n'aurais pu confier à son courrier ordinaire, ne pouvant qu'écrire en clair faute de chiffres quelconques. Le conseiller de cour Boutiaguin a rempli les ordres, dont il était porteur, avec la circonspection la plus louable; je lui en dois le témoignage, ainsi que celui d'une conduite très mesurée durant son séjour ici, malgré que les lettres en assez grand nombre, dont il était le porteur, ont ébruité son arrivée d'une manière alarmante aux yeux du ministère. Le comte de Metternich m'a témoigné à cette occasion ses inquiétudes sur les envois qui peuvent avoir lieu. Elles ont été aggravées par celui du capitaine Maurer, officier récemment sorti du service autrichien et très connu dans le pays, ce qui a fait juger, qu'il ne serait pas prudent de l'y admettre. J'en fais mention ici en passant. Je ne doute pas, que m-r le comte de Stackelberg ne soit chargé à ce sujet de représentations plus amples et plus détaillées."

„P. S. Le comte de Metternich, dans une conversation que je viens d'avoir avec lui, m'a fait part des dispositions qu'on se propose de suivre ici dorénavant à l'égard de nos courriers. Le prince de Reuss à Léopol sera instruit de diriger en droiture sur Graz ceux qui seront adressés au comte de Stackelberg; quant à ceux qui me concerneront, il désire, qu'ils annoncent chez le prince de Reuss comme envoyés directement à lui comte de Metternich, et dans ce cas ils arriveront à Vienne et pourront m'y consigner, ce dont ils seront chargés."

Appendices.

„QUESTIONS RÉSUMÉES."

„Etendue de la coopération",

„écrit sous la dictée du comte de Metternich."

„M. le comte de Metternich, à la suite des assurances qu'il m'a données, n'admet pas la possibilité, que l'empereur Alexandre puisse

nourrir des inquiétudes à cet égard et qu'on ne se permet pas de revenir sur cette question (a).“

„(a) J'ai demandé au comte de Metternich le sens de cette assertion qui m'a semblé vague. Il m'a répondu, qu'elle ne devait pas l'être pour notre Auguste Maître, qu'il en puiserait le commentaire dans des rapports directs entre les souverains respectifs, sur lesquels il ne pouvait me donner des explications plus étendues.“

„Rapprochement avec la Russie:“

„Cette réponse se trouve dans la marche suivie de tout temps et dans les termes explicites du traité du 17 mars (b).“

„(b) Le comte de Metternich a ajouté verbalement, que le traité n'a été conclu qu'après avoir pesé les inconvénients de toutes les chances, qui pouvaient atteindre cette cour-ci au moment de la guerre actuelle, et comme la mesure la moins onéreuse et la moins périlleuse dans la conjoncture de détresse et de souffrance qui pèse encore sur la monarchie.“

„Le comte de Metternich remarque au surplus, que l'Autriche en suivant une ligne de conduite différente aurait perdu avec ses droits à la confiance de ses alliés également ceux à la confiance de toute puissance, en faveur même de laquelle elle eût violé la sainteté d'un traité. L'Autriche a fourni des preuves suffisantes, que ses vues étaient entièrement opposées à la guerre et que tous les vœux de l'empereur se réunissaient dans la possibilité de la voir terminée, qu'on entrevoit très bien ici la grande difficulté qu'offrirait toute pacification, mais que, dans des questions d'une si haute importance, jamais obstacle n'avait rebuté l'empereur; que toute paix séparée entre la Russie et la France, quelqu'agréable qu'elle puisse être à la cour de Vienne, n'offrait de part et d'autre pas assez de facilités à ses calculs, pour qu'elle les eût bornés à cette seule chance, et que par conséquent ses idées s'étaient naturellement portées en même temps sur la paix générale.“

„Assurance du désir et de l'empressement de l'empereur François de contribuer à tout ce qui pourra conduire à la conclusion d'une paix.“

II.

Vienne, 13 (25) novembre 1812.

„M-r le comte; mes paquets étaient faits depuis trois jours; je venais de recevoir les passeports du comte de Metternich, et j'allais

faire partir mon expédition, lorsque ce ministre m'écrivit pour m'engager à la différer jusqu'après un entretien, qu'il me demandait dans une société, où je devais le rencontrer et dont je reviens à l'instant. Il m'a dit, qu'il était chargé expressément de la part de l'empereur de me faire communication de ce qui suit. Un rapport arrivé ce matin du prince de Reuss porte, que nombre de prisonniers autrichiens rentrés en Galicie et appartenant à deux corps hongrois, déposent que ceux de leur nation sont traités tout différemment par nos généraux que ceux appartenant à d'autres nations de la domination autrichienne; que tandis que ces derniers sont envoyés, comme cela se pratique, dans l'intérieur du pays, les Hongrois au contraire, distingués particulièrement, habillés à neuf, sont relâchés sur parole, en leur disant, que la Russie n'est point en guerre avec la *nation hongroise;* que même on les harangue d'après ce principe et on cite nommément sous ce rapport le comte de Langeron. Le comte de Metternich me témoigna le désir de l'empereur, que je fisse parvenir ces faits à la connaissance de notre Auguste Maître. On les présente ici comme de nature à troubler l'ordre dans une partie de la monarchie, en excitant les esprits contre l'autorité du souverain. S. M. vivement affectée d'une tendance aussi alarmante, ne saurait se persuader, que nos généraux agissent d'après des ordres supérieurs dans un moment où les deux cours se témoignent réciproquement des dispositions d'amitié et de bonne intelligence. Il ajouta, que si pareille conduite de leur part continuait à avoir lieu, on se verrait avec un profond regret dans la nécessité de prendre des mesures pour en prévenir les inconvénients en faisant des publications peu conformes aux rapports que de part et d'autre on cherche à consolider."

„J'ai répondu au comte de Metternich, que je m'acquitterai avec autant d'empressement que d'exactitude de la tâche, qui m'était commise; que j'étais persuadé que notre Auguste Maître désavouerait tout ce qui peut être contraire aux sentiments de bonne harmonie qu'il professait envers cette cour-ci, mais que je l'étais égalcment, qu'on s'abstiendrait ici de toute démarche, qui pourrait aux yeux de S. M. I. porter un caractère d'aigreur ou de mésintelligence. Le comte de Metternich convint avec moi, qu'on s'en tiendrait à la représentation, dont je

suis chargé, dans l'espoir que les réponses que je recevrais seraient entièrement tranquillisantes pour l'avenir.“

III.

Vienne, 23 décembre v. st. 1812.

„M-r le comte; j'ai été prévenu hier soir de l'expédition qui se fait aujourd'hui. J'en profite avec d'autant plus de hâte, qu'écrivant à l'insu de ceux, dont elle dépend, je ne puis y donner que peu de moments pour n'en pas manquer l'occasion. Je me bornerai à vous rendre compte d'un entretien que j'eus tard hier soir, en maison tierce, avec le comte de Metternich. L'objet en était de m'engager à présenter sous leur vrai jour les considérations qui, dans la conjoncture actuelle des évènements, occupent le cabinet de Vienne et suspendent ses déterminations, ainsi que celles qui par la suite et incessamment pourront leur donner l'impulsion. Cette explication vis-à-vis du nôtre lui a paru d'autant plus nécessaire, que la mesure extrêmement réservée qu'il croit devoir observer à l'égard des agents anglais, aurait pu répandre, dans la rédaction de leurs rapports, un sens différent de celui, d'après lequel on se dirige ici et qui servira de base au développement de la conduite qu'on y suivra.“

„La prodigieuse rapidité de nos succès était tellement opposée à l'opinion qu'on se faisait ici sur les résultats de cette guerre, qu'il est impossible de dire à quel point on a été dérouté dans les combinaisons qu'en firent naître les premiers évènements. On nous croyait perdus, il y a peu de mois, et la capitale de notre empire semblait entre les mains de l'ennemi le gage de la paix qu'il nous dicterait. Aujourd'hui son armée chassée de notre territoire, anéantie, dissipée, son chef courant à Paris, après avoir proclamé dans son dernier bulletin les aveux de ses fautes et leurs résultats. Des évènements aussi *gigantesques* (c'est l'expression du comte de Metternich, et ce mot fut suivi de la réflexion que nous ignorions nous-mêmes, dans le moment actuel, à quel point avait été portée la destruction des forces françaises, puisque les détails que contenaient les bulletins de nos armées, qui parviennent ici de temps en temps étaient infiniment au-dessous de ceux que renferment les relations de notre ennemi), des évènements aussi gigan-

tesques, dis-je, ont dû frapper d'étonnement d'abord, et ce n'est que successivement qu'on a pu aviser dans le calme aux mesures que dictaient les circonstances."

„Conformément à ce que j'eus l'honneur de vous mander, m-r le comte, par le conseiller de cour Boutiaguin sur le désir de cette cour-ci de préparer les voies à une pacification générale, le comte de Metternich jugea à propos d'adresser un office au duc de Bassano. Cette expédition eut lieu le 9 de décembre et ne parvint par conséquent qu'après le départ de Napoléon. M-r de Bassano s'est empressé de faire connaître ici, combien il était satisfait de l'objet et du contenu de cette ouverture qu'il allait transmettre en toute diligence à sa destination, ne doutant pas qu'elle y fût accueillie de même. Le comte de Metternich m'a fait lecture de cette pièce. Elle présente un exposé judicieux et énergique de la situation respective où se trouvent les puissances belligérantes à l'issue de la campagne. Elle assigne sur le même ton le rôle, qui appartient à l'Autriche comme puissance indépendante et sur le point de se mettre avec les principaux cabinets de l'Europe dans des relations directes et officielles. Enfin elle fait envisager les liens (malheureusement contractés) de sang, comme un motif en elle de soutenir l'existence de la *soi-disante* dynastie actuelle en France. Le comte de Metternich a jugé devoir retarder de nous communiquer cette pièce jusqu'au retour du comte Bubna, dont la mission à Paris a eu lieu immédiatement après la nouvelle du départ de Napoléon, et qui n'a pour objet que de s'orienter sur les dispositions de ce dernier à la suite des revers qu'il vient d'éprouver. Le général Bubna, ne devant s'arrêter à Paris qu'une quinzaine de jours, peut être de retour incessamment, et motivera de la part du comte de Metternich, une expédition, dont vraisemblablement le gentilhomme de la chambre Peterson sera porteur. Entre temps le comte de Metternich m'a invité très expressément à renouveler à notre auguste cour les assurances que j'ai été autorisé à mander précédemment par rapport à l'emploi du corps auxiliaire. On vient d'apprendre ici la manière, dont on s'est conduit de notre part à l'égard du prince de Schwarzenberg, pour l'occupation de Bélostok, et on y a été très sensible, ainsi qu'aux procédés qu'on suit à l'égard des prisonniers. Le corps autri-

chien a ordre de se replier dans le duché vers les frontières de la Galicie. Il m'a donné en même temps les assurances les plus tranquillisantes sur les mouvements des troupes, qui s'opèrent actuellement de Transylvanie en Bukowine et de là en Galicie. Cette dernière province ne sera renforcée par-là que de 10 m. à 12 m. hommes; en me l'annonçant il ajouta, que si l'on suivait son avis, il voudrait qu'on mette cent mille hommes sur pied et qu'un armement pareil n'en serait pas plus alarmant pour nous. Je ne dois pas omettre d'observer, qu'au départ de Napoléon, à son passage par Varsovie et Dresde, et dans la lettre qu'il a adressée de cette dernière ville à l'empereur d'Autriche, il n'a pas été dit un mot par rapport à la coopération des troupes autrichiennes."

„Avant de terminer cette dépêche je ne puis me dispenser de porter un coup d'œil sur les évènements que présagent les circonstances où nous nous trouvons. Il est à présumer, que la politique astucieuse de Napoléon saisira dans les ouvertures, qui lui viennent d'ici, l'occasion de gagner du temps et de paralyser l'activité de nos armes, dont rien ne contrarie en ce moment le développement. La cour de Vienne, liée d'un côté par des engagements qui tiennent à un concours de causes antécédentes, mises en œuvre par son ministre actuel, et dont elle n'a pas la force de secouer le joug brusquement, tandis que de l'autre elle jalouse peut-être en secret dans nos succès le rôle imposant dont nous sommes en mesure de nous revêtir aux yeux de l'Europe, verrait avec satisfaction nos mouvements militaires atténués par les lenteurs inséparables d'une négociation compliquée. La Prusse, travaillée par la faction française et sans énergie de la part des bienpensants, porterait dans la balance contraire à nos intérêts tout le poids des localités et des forteresses situées sur son territoire, tandis que les folles conceptions des Polonais seraient alimentées par tous les prestiges, dont on ferait usage à leur égard. Vous avez vu, m-r le comte, dans ma précédente dépêche, ce que j'ai cru devoir observer au sujet du cabinet de Berlin. Je suis plus convaincu que jamais, que sa détermination en notre faveur influerait puissamment sur celle du cabinet de Vienne, et cette vérité m'est tellement démontrée, que j'ai tout lieu de croire, qu'on n'est point sans inquiétudes ici sur la position où on

se trouverait placé, si nous parvenions à entraîner la Prusse dans notre parti. Il y a toute apparence, qu'on travaille sous main à l'en détourner, et, d'après les dernières nouvelles de nos armées, on a vu avec satisfaction, qu'elles se sont arrêtées au Niémen, ayant l'air de respecter le territoire étranger, qu'on appréhendait de nous voir occuper pour forcer à l'adhésion de notre cause un des auxiliaires de notre ennemi."

„P. S. A l'exception du comte de Metternich l'expédition que je fais aujourd'hui n'est connue que du comte de Hardenberg, avec lequel je suis lié depuis nombre d'années. Nous sommes convenus, que je la mettrais sous l'enveloppe du baron de Stein, sans que ce dernier sache d'où lui vient la lettre qu'il vous remettra, m-r le comte, et qui pour cette raison ne sera point cachetée de mes armes*)."

La catastrophe de la Bérézine ayant achevé l'armée française Napoléon se remit en route pour Paris. Nombre de patriotes russes désiraient, que le gouvernement au lieu de poursuivre l'ennemi au delà de la frontière s'occupât de soulager le pays, qui avait horriblement souffert de l'invasion. Cependant l'empereur Alexandre ne partageant pas cet avis préférait jouer le rôle de libérateur et de pacificateur de l'Europe. Il se rendit à Wilna. Nesselrode, jouissant à cette époque de la confiance de l'empereur, l'accompagnait. Il écrivit de cette ville au comte Razoumowski ce qui suit:

„Les dernières explications que vous a données le comte de Metternich, renfermaient l'assurance la plus formelle, que dans aucun cas l'empereur d'Autriche ne se laisserait persuader à augmenter son contingent. Notre auguste Maître n'hésite donc pas à regarder comme entièrement infructueuses les démarches que l'empereur Napoléon aura probablement faites pour l'entraîner au delà de ses engagements, et qui sans doute ont constitué l'objet de la mission du général Rapp, dont le bruit s'est répandu. C'est sur cette conviction que les opérations militaires vont se poursuivre. V. E. est certainement déjà infor-

*) Boutjaguin ayant remis au comte André un grand nombre de lettres privées, ce dernier apprit les détails sur l'incendie de Moscou. Nous communiquerons sa lettre à son frère Léon que m-r Wassiltchikow a imprimée dans le vol. IV. p. 440, dans le III[e] volume de notre édition. B.

mée des grands résultats qu'elles présentent jusqu'à présent. Les pièces ci-jointes l'en instruiront avec détail. L'armée de Napoléon est entièrement détruite, celles de S. M. ont franchi les frontières de l'empire. En entrant en Prusse le maréchal Koutouzow a publié la déclaration également ci-jointe[1]. Elle annonce aux puissances étrangères les principes, qui guident S. M. dans la poursuite de cette guerre. Le grand but de l'indépendance de l'Europe n'a jamais été séparé dans son esprit de celui de la conservation de son empire. Après avoir atteint celui-ci de la manière la plus éclatante elle est prête à faire les mêmes efforts en faveur de toutes les cours, qui voudront saisir les chances heureuses du moment pour se soustraire à la domination de la France. Elles offrent à l'Autriche les moyens de reprendre son ancienne attitude et réparer les pertes qu'elle a faites, d'acquérir les agrandissements, qui lui sont nécessaires pour occuper parmi les puissances de premier ordre le rang que lui assigne le maintien de l'équilibre de l'Europe. S. M. envisage cet ordre de choses comme l'un des plus beaux produits du succès de ses armes. C'est avec le sentiment de la plus franche amitié qu'elle vient d'écrire à l'empereur d'Autriche pour l'inviter à ne point laisser échapper une occasion, qui jamais ne reviendra. Le plus vif intérêt pour ce souverain, comme les intentions les plus pures en faveur de la liberté de l'Europe, ont seuls dicté cette démarche, car l'intégrité et l'indépendance de la Russie sont à jamais garanties contre les entreprises de Napoléon. Cette campagne désastreuse a tourné à sa honte; elle a ébranlé jusque dans ses fondements l'échafaudage de sa réputation militaire. Aujourd'hui tout agrandissement que l'Autriche pourrait acquérir, soit en Allemagne, soit en Italie, ne saurait qu'être conforme aux vues de l'Empereur. C'est dans ce sens que vous voudrez bien, m-r le comte, vous expliquer vis-à-vis de la cour de Vienne. S. M. vous invite à ne négliger aucun moyen pour chercher à la détacher dans ce moment majeur de sa funeste alliance, et pour l'y déterminer, je ne saurais vous fournir de meilleurs arguments que ceux, qui vous présentent le détail de nos opérations militaires. S. M. a pris la résolution ferme et inébranlable de poursuivre

---

1) Ces appendices ne se trouvent pas aux archives.

plutôt la guerre avec un redoublement d'efforts et de sacrifices, que de souscrire à des conditions en apparence modérées que Napoléon pourrait essayer de mettre en avant. La nation entière partage ce sentiment et, malgré les maux qu'elle éprouve, elle se prononce fortement contre toute paix, qui serait une dérogation à ses intérêts, comme à sa dignité.“

Au mois de février 1813 on signa à Kalisch le traité d'alliance entre la Russie et la Prusse. Les négociations que Razoumowski avait entamées avec Metternich restèrent d'abord sans succès. Metternich préférant une médiation armée de l'Autriche, hésitait à prendre une décision. Il voulait gagner du temps et agir suivant les évènements. Le cabinet de Vienne ne désirait pas accorder à la Russie le rôle principal dans les affaires de l'Europe. En outre Metternich était mécontent de l'importance qu'avaient dans le quartier général russe le baron Stein, Humboldt, Arndt et autres personnes, dont les idées libérales ne répondaient pas aux convictions politiques du ministre autrichien. Il craignait que l'influence de la Prusse en Allemagne augmenterait dans le cas où les alliés parviendraient à remporter des victoires sur les Français. Ce fut ainsi que Metternich, tout en renouant les relations diplomatiques avec la Russie, ne songeait pas encore à rompre avec Napoléon.

Au mois de mars 1813 Razoumowski invita le comte Stackelberg à revenir à Vienne pour rétablir les relations officielles avec le cabinet autrichien. Il lui écrivit:

„La guerre, interrompant les relations politiques de la cour de Vienne avec la nôtre, a rendu nécessaire l'éloignement de V. E. de cette capitale; mais bientôt les évènements à jamais mémorables de la campagne ramenèrent entre les deux cours le besoin de communiquer. Il était urgent de s'assurer des intentions ultérieures de celle de Vienne par rapport aux engagements, qui la liaient à la France. Ce fut l'époque où notre auguste Maître, daignant se rappeler avec la bonté qui le caractérise d'un ancien serviteur, et par les ordres que S. M. I. jugea à propos de me donner, m'associa au poste, dont vous n'avez que momentanément abandonné les fonctions. Actuellement je suis prêt à remettre à V. E. la gestion des affaires, car il vous est non seule-

ment possible, mais même complètement indispensable de rentrer à Vienne" [1]).

Le comte André ayant fait part au quartier général de l'empereur Alexandre de l'arrivée du comte Stackelberg, qui allait continuer les négociations avec Metternich, reçut de son ami Pozzo di Borgo la lettre suivante datée de Krotochin le 8 avril 1813:

„Votre Buffo (?) doit avoir fait lire quelques lignes que j'ai écrites à Württemberg (?) à son départ de Kalisch. Je répète par cette occasion l'expression des mêmes sentiments, non pas parce que je crois avoir besoin de cette précaution pour vous en convaincre, mais parce que c'est un besoin de mon cœur."

„Dieu nous a réservé pour voir triompher cette cause, à laquelle nous avons pris tant de part et pour laquelle nous avons tant souffert. Chaque jour amène un évènement heureux. La Babylone d'iniquité s'écroule à présent à mesure qu'on la touche. Morand avec 3000 hommes a été pris à Lunebourg par des détachements de troupes légères, après une attaque très vive [2]); 22 canons et 3 drapeaux ont orné ce beau fait d'armes. L'époque et le pays où a eu lieu le combat le rendent très intéressant à cause des conséquences et de son influence sur l'opinion des peuples. Nous sommes en marche; S. M. I. va avec l'armée. Adressez vos lettres au baron de Stein, qui est déjà à Dresde. Mon désir de revoir Vienne se limite simplement au désir de revoir mes amis. Vous savez quelle place vous tenez dans ce nombre! L'amitié n'a jamais nui au respect; elle s'y est associée sans lui nuire. Mais je ne veux rien hasarder dans les circonstances et aime plutôt de me priver de ce que je désire le plus que risquer de refus dans un moment où on pourrait les justifier par de bonnes ou de mauvaises raisons. En passant par Pétersbourg, où je n'ai demeuré que quatre jours, j'ai vu m-me Zagriajsky [3]), qui m'a promis de vous parler de moi. Elle est très bien portante, mieux que je ne l'avais laissée, il y

---

1) Le brouillon de cette lettre se trouve dans les archives du prince Razoumowski.

2) Le 22 mars.

3) Sœur du comte André.

a quelques années. Mille bons souvenirs à nos deux princesses[1]) par excellence; elles doivent être bien contentes de pouvoir regarder en face les adorateurs de Napoléon et leur rendre une petite portion de ces sourires moqueurs que nous adressait le parti sûr de son infaillibilité. On me dit, que les Liechtenstein se sont francisés; ceux qui étaient des nôtres seraient une nouvelle perte. Quant au prince de la paix[2]) c'était une chose déjà faite.“

„La politique est si vivement traitée par ceux qui en sont chargés directement, qu'il serait hors de propos d'en parler dans ce billet, mais que l'on sache ce que l'on sait déjà à mon avis — c'est qu'il n'y a pas de musique *senza la ballata.* Rien n'est plus précieux que l'à propos, — c'est à ces messieurs à ne pas le laisser échapper. Certes ils se sont bien gardés de commencer trop tôt; il faudrait se garder encore davantage de se montrer trop tard. De notre côté tout est confiance en eux. L'intérêt de tous commande, qu'on y réponde. Mes vœux pour l'Autriche doivent leur être bien connus; partout où j'ai été, je n'ai jamais cessé d'être son avocat, au moins dans la petite sphère, où je pouvais agir. Maintenant le moment est arrivé où elle doit justifier la bonne opinion qu'on a donnée d'elle, malgré les apparences contraires qui ne lui étaient pas favorables.“

„Adieu, je conserve mes prétentions: un petit coin du salon et un petit conseil. J'espère que nous jouirons sans trouble du bien général et de la conscience de l'avoir toujours soutenu, malgré le front sourcilleux du tyran, qui avait la main levée sur nos têtes“ [3]).

Le comte Stackelberg ne réussit pas à vaincre l'hésitation de Metternich. L'Autriche toujours hésitante continuait à armer promettant en même temps à Napoléon de défendre Varsovie et lui proposant sa médiation. Cependant Stadion fut envoyé dans le quartier général russe avec une mission secrète.

La guerre continuait en Allemagne. Napoléon ayant battu à Lützen et à Bautzen les armées alliées, se vit forcé de conclure une

---

1) Probablement les princesses Esterhazy et Bagration.

2) Godoy.

3) Archives du prince Razoumowski.

trève. A cette époque Razoumowski reçut de Nesselrode la lettre suivante, datée de Gitchin, le 23 mars v. st.:

„S. M. I. a eu vivement à cœur les intérêts de cette cour s'approcher d'un dénouement qui semble jusqu'à présent conforme aux vues des puissances coalisées. S. M. I. a eu vivement à cœur, m-r le comte, de vous témoigner, combien elle a apprécié le zêle et l'activité, avec lesquels vous avez soigné ses intérêts à une époque où des circonstances extraordinaires l'avaient déterminée de s'adresser à V. E."

L'Autriche étant parvenue à achever ses armements se décida enfin à faire part de ses réclamations à Napoléon. Metternich se rendit à Dresde pour y négocier les conditions de paix avec l'empereur français. Il s'ensuivit des pourparlers, qui laissaient entrevoir un changement inévitable de la constellation politique au moment même où le traité de Reichenbach fut signé par Stadion, Hardenberg et Nesselrode. En vertu de ce traité l'Autriche s'engageait à déclarer la guerre à la France. Toutefois on résolut d'entamer au congrès de Prague des négociations de paix générale. Nous apprenons par la lettre suivante que Hardenberg adressa au comte Razoumowski, qu'on avait songé à confier à ce dernier le rôle de plénipotentiaire russe à Prague.

„Ratiborschitz, le 14 juillet 1813."

„Je sais, mon cher comte, que ma lettre vous est parvenue[1]); ainsi, quoique je n'aie pas de réponse, je suis tranquille; mais aujourd'hui il s'agit d'une affaire plus essentielle pour vous, pour moi et pour la grande cause. Lorsqu'il s'est agi de nommer quelqu'un de la part de la Russie pour le congrès, qui doit s'ouvrir à Prague, votre excellent Empereur (et jamais il ne m'a paru plus excellent) vous a marqué comme une personne des plus propres à défendre sa cause. Tout le monde y applaudit, et Metternich vous désire. Il n'y a qu'un seul obstacle, qui s'oppose à nos vœux: c'est le temps physique. Dans une conférence de tous les ministres dirigents, qui a eu lieu ici aujourd'hui, le terme de l'ouverture des négociatons à Prague a été fixé au 10, au plus tard au 12 du courant. Votre Souverain n'apprendra le résultat

1) Nous n'avons trouvé dans les archives du prince Razoumowski que cette lettre de Hardenberg et la lettre suivante.

de cette conférence que demain matin, et il dépend de la prolongation de l'armistice jusqu'au 10 août, question qui doit être probablement décidée par votre Empereur et le roi de Prusse, si le temps physique suffira pour vous envoyer. S'il se prolonge, vous serez nommé d'après nos conjectures, mais pour ne pas être pris au dépourvu *j'ai été chargé* de vous prévenir des intentions de votre Souverain. Préparez-vous donc éventuellement, mais en secret, cher comte, pour le cas que l'ordre de l'Empereur vous parvienne, ce qui ne pourra tarder que quelques jours après l'arrivée de cette lettre, pour pouvoir vous mettre en route au plus tôt."

„Adieu; je me réjouis, si mes vœux se remplissent, de vous embrasser à Prague, car, entre nous, je suis invité à m'y rendre."

„Tout à vous pour la vie Hardenberg."

Apparemment on ne disposait pas du temps nécessaire pour faire venir le comte André à Prague. D'ailleurs il est possible, que l'empereur Alexandre ne désirait pas désigner pour le congrès de Prague un personnage aussi important que Razoumowski. On y envoya Anstett. Le 28 juillet Hardenberg écrivit de Prague au comte André ce qui suit:

„Si jusqu'ici, mon cher comte, j'ai tardé à vous écrire, c'est que je désirai vous communiquer des résultats et devant en outre attendre une occasion tout à fait sûre. Elle se présente aujourd'hui par le départ du général Nugent, et j'en profite avec empressement. Mais au moins, je ne vous dirai pas par lui le résultat du congrès, par la très bonne raison qu'il n'a pas commencé. Bonaparte par des raisons, l'une plus frivole que l'autre, différa toujours l'envoi du principal négociateur Caulaincourt, et Narbonne, quoiqu'il ait annoncé avoir ses pleins-pouvoirs, ne les a pas encore présentés. En attendant, Anstett joue l'ambassadeur, mais à la manière d'un parvenu. Il fait la roue, comme un paon, et quoique je le connaisse depuis longtemps, je ne l'aurai pas cru si ridicule. Heureusement que ses négociations ne seront pas épineuses, car je commence à croire qu'elles n'auront pas lieu du tout."

„Dans ce moment j'apprends, que Caulaincourt est arrivé; mais j'espère qu'à moins que dans chaque poche il n'ait un royaume à céder, il n'y aura pas de paix. Les souverains alliés sont plus fermes que jamais, et ici, grâce au déconfitures de Napoléon en Espagne et l'em-

barras que cela donne visiblement à Bonaparte, l'on ne respire que guerre, faute d'une paix *brillante;* c'est l'expression de Metternich. Pardon, cher comte, si je ne sais vous en dire davantage aujourd'hui; ma première sera, je l'espère, plus intéressante. Pour les détails, je vous renvoie à Nugent, qui est informé de tout. Quant au candidat pour la mission d'ici, Stackelberg, que Nesselrode protégeait, a été rejeté d'emblée, de même Alopéus, Tolstoy, parce qu'il était trop éloigné; quant à vous, l'Empereur a balancé le plus longtemps, et si vous aviez été sous la main, vous l'eussiez vraisemblablement emporté. Peut-être ne voulait-on aussi pas envoyer une personne de votre rang, ce qui n'a pas peu piqué le grand homme. Chouwalow a paru trop doux."

Le congrès de Prague n'ayant abouti à rien, la guerre continua. La bataille de Leipzig décida du sort de Napoléon, qui dut se retirer au delà du Rhin.

Tout le monde, si on en excepte l'empereur Alexandre, le baron Stein et son parti, le feld-maréchal Blücher et Pozzo di Borgo, souhaitait ardemment la paix. Metternich et l'empereur François voulaient reprendre seulement tout ce que l'Autriche avait perdu durant les dernières années. Le cabinet de Vienne se méfiait de l'empereur Alexandre, dont Metternich redoutait les idées libérales.

Le comte Razoumowski ayant appris par Hardenberg, que l'empereur Alexandre se souvenait de lui et qu'il voulait lui confier une mission de haute importance, se rendit à Francfort sur le Main, où il présenta ses hommages à l'empereur. On le retint au quartier général où l'on se décida à continuer les opérations militaires sans avoir égard aux négociations que Metternich avait entamées avec Napoléon [1]).

---

1) Un peu plus tard le comte André se trouva avec les autres hommes d'état à Fribourg d/Br. V. Gentz, Tagebücher p. 452.

Chapitre VII.

Congrès de Chatillon. — Paix de Paris 1814.

L'empereur Alexandre était satisfait de l'arrivée du comte André à Francfort sur le Main. Il savait apprécier son expérience et, surtout à ce moment, la haine implacable que le comte nourrissait contre Napoléon. Il lui fit un accueil des plus favorables. Razoumowski rencontra à Francfort Nesselrode, Capodistrias et Pozzo di Borgo; ce dernier, se trouvant auprès de l'empereur Alexandre comme adjudant-général, fit de son mieux pour soutenir les dispositions belliqueuses du Souverain. Alexandre avait besoin de Razoumowski d'autant plus que Pozzo di Borgo était souvent chargé de missions diplomatiques, qui l'obligeaient de s'absenter du quartier général et que Nesselrode se trouvait sous l'influence de Metternich, dont l'empereur Alexandre se méfiait.

La discorde régnait dans le camp des alliés. On enviait à l'empereur Alexandre le rôle brillant qu'il allait jouer comme libérateur de l'Europe. Il exigeait la continuation de la guerre au delà du Rhin. Pozzo di Borgo s'efforçait de démontrer, que les forces de la France étant épuisées on ne rencontrerait aucune résistance. Metternich avait renoué des négociations avec Napoléon, qui sollicitait un armistice et un congrès à Mannheim. L'empereur Alexandre, influencé par Pozzo di Borgo, Razoumowski et Capodistrias, déclina la proposition d'un congrès, en faisant valoir que ce dernier devrait au moins avoir lieu en France. Il insista en outre sur la continuation de la guerre, qui, à son avis, ne saurait finir qu'en France. Il ajouta, que Napoléon seul avait besoin d'une trêve pour réunir de nouvelles forces. Grâce aux instances de l'empereur Alexandre qui sut vaincre l'opposition de

Schwarzenberg, de Metternich et de l'empereur François, l'armée se mit en marche et franchit le Rhin.

Razoumowski, faisant partie de la suite de l'empereur Alexandre, exerçait sur ce monarque une grande influence. Gentz écrivait à cette époque à un de ses amis, que le comte André, „un des ennemis les plus acharnés et les plus implacables de Napoléon avait beaucoup contribué à irriter et exalter l'empereur" [1]).

Alexandre et François se trouvaient dans le camp de Langres; mais les relations entre les deux souverains n'étaient pas en tout point satisfaisantes. Les vues de l'empereur Alexandre ne répondaient pas aux intérêts de l'Autriche. Metternich ne voulait pas que la Norvège fût réunie à la Suède, tandis que l'empereur Alexandre protégeait Bernadotte; l'Autriche craignait l'augmentation des forces de la Prusse, tandis que l'empereur Alexandre, ami sincère de Frédéric-Guillaume III, lui avait promis de réunir la Saxe à la Prusse. Metternich voulait profiter de ses relations avec des hommes d'état anglais. Lord Castlereagh arriva à Langres pour prendre part, comme diplomate anglais, aux pourparlers. Razoumowski, Nesselrode et Pozzo di Borgo défendaient les intérêts de la Russie, Metternich et Stadion ceux de l'Autriche, Hardenberg ceux de la Prusse. Il s'agissait de fixer les bases d'une pacification générale: on conçut l'idée d'un rétablissement de la dynastie des Bourbons*). Pozzo di Borgo dans ses entretiens avec l'empereur Alexandre plaidait pour la cause de Louis XVIII. Razoumowski partageait cet avis. Castlereagh affirma, qu'il fallait s'occuper des négociations à Châtillon.

L'empereur Alexandre n'hésita pas à désigner le comte Razoumowski comme diplomate russe au congrès de Châtillon. Les vues du comte, qui s'entretenait souvent avec l'empereur Alexandre, se conformaient en tout point à celles de ce dernier. Ni l'empereur Alexandre,

---

1) Prokesch-Osten, Dépêches inédites du chevalier de Gentz, I. 62.

---

*) V. les détails du voyage du baron de Vitrolles au quartier général des alliés dans les mémoires de Talleyrand, Paris 1891, vol. II. p. 147—152 et dans les Mémoires et relations politiques du baron de Vitrolles, Paris 1884, vol. I. p. 61 et suiv. cités dans l'ouvrage d'Oncken l. c. II. 778—787. B.

ni Razoumowski étaient disposés à traiter avec Napoléon qu'ils haïssaient; ils espéraient, que l'attitude de ce dernier rendrait inutiles ces négociations et que la paix ne serait conclue qu'à Paris.

Ayant reçu la nouvelle de la bataille de Brienne, où Napoléon avait attaqué l'armée de Blücher, l'empereur Alexandre se hâta de rejoindre l'armée. On parvint à battre Napoléon près de la Rothière. A Bar-sur-Aube l'empereur Alexandre signa les pleins-pouvoirs, dont Razoumowski avait besoin pour le congrès de Châtillon. Ayant reçu ce document à Langres, le comte se rendit à Châtillon. Le rescrit de l'empereur portait ce qui suit:

„M-r le conseiller privé actuel, comte de Razoumowski. Le zèle, les talents et l'expérience, dont vous m'avez donné tant de preuves, vous ont acquis de justes titres à ma confiance. Ils m'ont déterminé de vous charger de l'importante négociation que je me suis décidé, conjointement avec mes alliés, à ouvrir avec la France dans le but d'annoncer une pacification générale. L'instruction que vous trouverez ci-jointe, a été dressée en commun avec les cours de Vienne, de Londres et de Berlin. Je l'ai approuvée dans tous ses points. Elle vous servira donc également de règle sur la marche à suivre et vous fixera les principes et les conditions, qui doivent être mises en avant dans cette négociation. Sur ce je prie Dieu, m-r le comte, qu'il vous ait en sa sainte et digne garde.“

De plus le comte reçut la lettre suivante de Nesselrode, datée de Vandœvres le 24 janvier 1814:

„J'ai soumis à S. M. l'Empereur ce projet d'instruction arrêté dans les conférences de Langres. S. M. I. vient de l'approuver et m'ordonne de la transmettre à V. E. avec le rescrit relatif à sa nomination. J'ai l'honneur de vous transmettre une relation de la bataille de Brienne faite par ordre de S. M., mais dont elle désire que m-r de Caulaincourt n'ait aucune connaissance, afin qu'il ne puisse pas juger par-là, quels sont les différents corps, dont se composent les armées alliées, ainsi que les directions qu'elles ont suivies. Il est du plus haut intérêt dans ce moment, que des notes de ce genre ne parviennent pas à l'empereur Napoléon, parce que nos mouvements sont encore en pleine exécution.“

L'instruction contenait les propos suivants:

„La guerre de l'Europe contre la France a pour but de réduire cette puissance aux limites qui se conforment à l'indépendance et à l'équilibre des puissances européennes. Les grandes puissances alliées feront preuve de modération, d'équité et de leurs dispositions pacifiques. Le gouvernement français a démontré à l'occasion des négociations secrètes, qui eurent lieu à Francfort sur le Main qu'il reconnaissait l'urgence de régler sa situation actuelle d'après les vues des puissances alliées. Fidèles au projet conçu les alliés se sont décidés actuellement à entamer des négociations publiques avec la France. Dans ce but les plénipotentiaires de l'Autriche, de la Russie, de la Prusse et de l'Angleterre se rendront à Châtillon, où se trouve le ministre des affaires étrangères*) et où auront lieu les conférences préliminaires se rapportant à la paix."

„Les plénipotentiaires des cours alliées déclareront, qu'ils ne se présentent point aux conférences comme uniquement envoyés par les quatre Cours, de la part desquelles ils sont munis de pleins-pouvoirs, mais comme se trouvant chargés de traiter de la paix avec la France au nom de l'Europe ne formant qu'un seul tout; les quatre puissances répondent de l'accession de leurs alliés aux arrangements, dont on sera convenu à l'époque de la paix même."

„De plus les plénipotentiaires déclareront, qu'ils sont tenus à ne traiter que conjointement et à ne point admettre d'autres formes de négociations que celles de séances avec tenue de protocole."

„La forme des conférences mettra les plénipotentiaires à même d'ignorer les détails de l'étiquette qu'on observe ordinairement dans les congrès."

„Les plénipotentiaires déclareront ensuite: que les Cours alliées adhèrent à la déclaration du gouvernement britannique portant: que toute discussion sur le code maritime serait contraire aux usages observés jusqu'ici dans les négociations de la nature de la présente; que la Grande-Bretagne ne demande aux autres nations, ni ne leur accorde aucune concession relativement à des droits qu'elle regarde comme réci-

*) Caulaincourt, duc de Vicenza. B.

proquement obligatoires et de nature à ne devoir être réglés que par le droit des gens, excepté là où ces mêmes droits ont été modifiés par des conventions spéciales entre des états particuliers; qu'en conséquence les cours alliées regarderaient l'insistance de la France à ce sujet comme contraire à l'objet de la réunion des plénipotentiaires et comme tendant à empêcher le rétablissement de la paix."

„Après avoir communiqué ces bases au représentant de la France les plénipotentiaires s'occuperont des questions préliminaires de la paix. Ces questions se rapportent 1° aux limites qu'aura la France à l'avenir, et 2° à la situation générale de l'Europe."

„Les puissances alliées réunissant le point de vue de la sûreté et de l'indépendance future de l'Europe avec le désir de voir la France dans un état de possession analogue au rang qu'elle a toujours occupé dans le système politique, et considérant la situation, dans laquelle l'Europe se trouve placée à l'égard de la France, à la suite des succès obtenus par leur armes, les plénipotentiaires des cours alliées ont ordre de demander: que la France rentre dans les limites qu'elle avait avant la révolution, sauf des arrangements d'une convenance réciproque sur des portions de territoire au delà des limites de part et d'autre, et sauf des restitutions que l'Angleterre est prête à faire pour l'intérêt général de l'Europe, contre les rétrocessions ci-dessus demandées à la France, lesquelles restitutions seront prises sur les conquêtes que l'Angleterre a faites pendant la guerre; qu'en conséquence la France abandonne toute influence directe hors de ses limites futures, et que la renonciation à tous les titres qui ressortent des rapports de souveraineté et de protectorat sur l'Italie, l'Allemagne et la Suisse soit une suite immédiate de cet arrangement."

„L'Allemagne sera composée d'états indépendants unis par un lien fédératif."

„L'Italie sera divisée en états indépendants, placés entre les possessions autrichiennes en Italie et la France; la Hollande sous la souveraineté de la maison d'Orange, avec un accroissement de territoire."

„La Suisse, état libre, indépendant, replacé dans ses anciennes limites, sous la garantie de toutes les grandes puissances, la France y comprise."

„L'Espagne sous la domination de Ferdinand VII, dans ses anciennes limites.“ *)

Après son arrivée à Châtillon Razoumowski écrivit à l'empereur Alexandre la lettre suivante:

Sire, ce n'est qu'hier, 25 janvier[1]), que m'est parvenu le rescrit de V. M. I. joint à son instruction pour la négociation qu'elle a jugé à propos d'établir d'accord avec les souverains, ses alliés. Profondément pénétré, Sire, de ce nouveau témoignage de votre confiance, jaloux de la justifier par le zèle et le dévouement, dont j'ai toujours fait profession pour votre service, daignez que j'en renouvelle ici l'hommage respectueux. Souffrez en même temps, Sire, que je joigne celui de mes félicitations sur le succès de vos armées victorieuses. C'est la continuité de ces succès, Sire, qui deviendra pour l'Europe le gage assuré d'une paix durable et pour V. M. I. d'une gloire immortelle.“

Les lettres suivantes que le comte Razoumowski adressa à Nesselrode de Châtillon nous donnent une idée de la part qu'il prenait aux discussions du congrès:

I.

24 janvier v. st. 1814.

„Quoique je ne sois point encore à même de porter à la connaissance de S. M. l'Empereur un rapport circonstancié de notre début dans les occupations, qui nous ont amenés ici, je ne veux pas différer le renvoi du courrier qui m'a remis hier soir votre lettre de Vandœuvre datée du même jour. Je me bornerai dans celle-ci à vous marquer ce qui s'est passé depuis que nous nous sommes rassemblés en cette ville.“

„Les pleins-pouvoirs de S. M. l'Empereur ne m'étant parvenus à Langres que dans la journée du 2 (n. st.), je me suis mis en route le lendemain matin, et voyageant avec mes chevaux, je suis arrivé ici

---

1) Vieux style.

*) Ce document apparemment rédigé en français, se trouve aux archives du ministère des affaires étrangères. L'auteur l'a traduit en russe. En le retraduisant en français nous avons fait usage du texte des déclarations des plénipotentiaires dans les séances du 5 et 7 février 1814, insérées dans les protocoles publiés par Angeberg, Le congrès de Vienne, Paris 1864, I. 105—107. B.

le 4, vers midi. Les visites d'usage et dans les formes accoutumées ont eu lieu ce même jour. Il a été convenu réciproquement, que la première conférence entre les plénipotentiaires respectifs aurait lieu ce matin. Le protocole devait en être dressé dans la journée; le comte de Stadion s'est chargé d'en faire faire la rédaction dans sa chancellerie et de la faire collationner ce soir chez le plénipotentiaire français. Cette rédaction n'ayant pu être achevée à temps, elle ne pourra être complétée que dans la journée de demain. Elle fera l'objet d'une seconde expédition. Celle-ci vous informera succinctement de ce qui s'est passé aujourd'hui. L'extrême condescendance du plénipotentiaire français et la rapidité, avec laquelle il a passé sur tous les points qu'on s'attendait à voir plus ou moins débattus, a tellement abrégé la durée de cette première conférence, qu'elle ne s'est sûrement pas prolongée au delà d'un gros quart d'heure. Il a cédé sans discussion quelconque sur tous les objets que nous avions fixés pour remplir la séance, dont le comte de Stadion avait été constitué l'orateur. Les objets étaient: 1° la vérification des pouvoirs. Il n'a point produit le sien et n'a pas voulu s'arrêter à une forme superflue selon lui, qu'il a déclinée dans les termes de la plus grande politesse, disant que dans ce moment ce n'étaient que de simples passe-ports, et que la véritable vérification aurait lieu à la signature; on a procédé 2° les formes des séances; 3° la déclaration que les alliés traitaient au nom de l'Europe; 4° le droit maritime. Nulle difficulté, sur aucuns pas la moindre objection, et lorsqu'on lui a déclaré que la séance était terminée pour aujourd'hui, il a mis tout en œuvre pour nous engager à donner suite à nos demandes. Il a allégué, que depuis un mois il se trouvait aux avant-postes, qu'il était impossible que les alliés n'eussent pas eu le temps de méditer leurs propositions; enfin son empressement d'aller en avant était tel, qu'il aurait voulu, je pense, épuiser la négociation dans un jour ou au moins en accélérer la marche autant que possible. Nos collègues se sont maintenus rigoureusement dans les bornes que nous avions posées dans un entretien particulier."

„Cependant, pour couper court aux instances de notre adversaire, j'ai cru devoir déclarer que n'ayant point encore mes instructions que S. M. l'Empereur, dans les circonstances actuelles, n'avait pas eu le

loisir de me faire expédier, je me trouvais hors de mesure de poursuivre la négociation, jusqu'à ce quelles me fussent parvenus*). Après les succès brillants de nos armées il me semble permis de conjecturer, que la position de Napoléon a tellement empirée sous le rapport militaire et politique, qu'il aura donné ordre à son plénipotentiaire d'amener, coûte que coûte, la conclusion de la paix, pourvu que ce soit avec lui qu'on la signe et qu'elle puisse servir d'appui à l'existence chancelante

*) Nous lisons dans le protocole de cette séance: „M-r le duc de Vicence a demandé que l'on entrât à l'instant même dans le fond de la négociation, protestant que la France n'avait d'autre désir que d'arriver à connaître l'ensemble des propositions, qui pouvaient amener la cessation des malheurs de la guerre. — S. Ex. m-r le comte de Razoumowski a dit, qu'il n'avait point encore l'expédition signée de ses instructions. — S. Ex. m-r le duc de Vicence a observé, qu'après le temps qui s'était écoulé, m-r de Razoumowski étant si près de son souverain, on ne pouvait s'attendre à cet empêchement, et il a proposé de passer outre. — Mais LL. Ex. les plénipotentiaires des cours alliées ayant dit, qu'elles avaient pensé que la première conférence serait uniquement consacrée aux objets rappelés ci-dessus, et sur l'observation qui a été faite, que les instructions de m-r le comte de Razoumowski arriveraient très probablement dans le jour, la conférence a été ajournée à demain.“ Angeberg, Le congrès de Vienne. Paris 1864, I. p. 106. Gentz écrivit de Vienne le 8 mars 1814 au prince Janko Karadja: „L'empereur ordonna en secret au comte Razoumowski de tout faire pour paralyser la négociation.“ Puis dans son récit de cette séance du 5 février: „Le duc de Vicence insista sur ce que, sans aucune perte de temps, on lui communiquât les conditions fondamentales. Mais pour le coup, le comte Razoumowski eut recours à une pitoyable chicane pour éluder cette question et terminer la première séance... Il annonça, que ses instructions ne l'autorisaient point à s'expliquer sur une question aussi difficile et qu'il ne lui restait que de demander *de suspendre la négociation*... L'idée de travailler directement à la chute de Napoléon fut entièrement réprouvée; on convint de mettre un terme aux mauvaises chicanes de m-r de Razoumowski“ etc. V. Prokesch-Osten, Dépêches inédites du chevalier de Gentz. Paris 1876. I. 62 — 67. Evidemment le plénipotentiaire russe essayait à traîner en longueur les négociations, espérant que le succès des armes des alliés leur donnerait l'ascendant sur Napoléon. D'après la lettre citée de Razoumowski il avait agi de cette manière dans la séance du 5 février de son propre gré. Gentz croyait, que Razoumowski ne suivait que l'impulsion que lui avait donnée l'empereur Alexandre. B.

de son autorité. La prochaine conférence servira à nous en convaincre. Elle aura pour objet les limites de la France et tout ce qu'on a déterminé d'énoncer sommairement sur les arrangements futurs concernant le reste de l'Europe. Il m'a semblé essentiel de fixer l'attention de mes collègues sur les inconvénients qu'il aurait à se laisser entraîner par la trop grande facilité d'accéder à nos propositions, et je crois pouvoir compter sur leur accord unanime à cet égard. Ils paraissent d'avis, que l'objet des compensations, qui touche particulièrement l'Angleterre, donnera matière à des discussions, qui nous feront gagner le temps convenable au développement du résultat des opérations militaires; mais si leur calcul en cela se trouvait renversé par la supposition que j'ai faite plus haut de celui de Bonaparte, j'ai toutefois l'assurance très sage de mylord Castlereagh, que dans ce cas la marche de Napoléon mise en évidence serait paralysée dans son effet par la nécessité où il se déclarerait être, de devoir se rendre auprès des souverains alliés, pour y concerter le principe des rétrocessions sous un point de vue plus approfondi par rapport à la solidité du système futur de sûreté et d'indépendance des puissances de l'Europe."

„Je ne crois pas inutile, m-r le comte, de vous dire, que le sieur de la Besnardière, arrivé hier de Paris qu'il a quitté depuis cinq jours, ayant passé par leur quartier général, paraît avoir apporté des nouvelles sinistres de la capitale, d'après l'avis des personnes qui ont cru remarquer de la consternation dans ses propos."

„M-r de Caulaincourt nous a donné aujourd'hui un splendide dîner, où il a pris la tâche de déployer la magnificence et la recherche de la somptuosité."

„P. S. Je croirais nécessaire, m-r le comte, que j'aie des passeports pour mes courriers, lesquels seraient visés par le général autrichien qui se trouve ici. V. E. trouvera ci-joint deux lettres que mylord Castlereagh m'a prié de faire parvenir au quartier général."

II.

$\frac{\text{26 janvier}}{\text{7 février}}$ 1814.

„C'est au sortir de la seconde conférence que je rentre chez moi pour en tracer la substance. Elle a été remplie par les objets suivants:

1° On a vérifié les pouvoirs; on en a échangé les copies. Cette formalité avait été omise dans la première conférence; il a été décidé entre temps, qu'on l'effectuerait à la seconde. En lisant mon plein-pouvoir le plénipotentiaire français a observé, qu'il ne contenait pas explicitement l'autorisation formelle de *signer la paix*, à moins que je ne répondisse, a-t-il ajouté, d'entendre dans ce sens celle, dont j'y étais muni. Je répondis, que je croyais que cela revenait à peu près au même, mais qu'il ne tenait qu'à lui, s'il le jugeait à propos, de m'en demander une explication précise, sur quoi je me réfèrerais à la décision de mon souverain. Il a laissé tomber la question. On a procédé 2° à la vérification et à l'échange du protocole de la première conférence. Mon exemplaire devant être recopié et revêtu des signatures respectives, j'espère pouvoir le joindre à ma dépêche. 3° On a abordé le point important de la rentrée de la France dans ses anciennes limites avant la révolution avec les deux *saufs**), tels qu'ils se trouvent littéralement dans notre instruction commune. Le comte de Stadion portait la parole pour l'initiative; sa méthode est de la coucher par écrit et d'en faire lecture. Il serait difficile de rendre ici la discussion, qui s'est établie à ce sujet. M-r de Caulaincourt, d'un ton humble, consterné, a annoncé, que *son rôle était celui des sacrifices*, qu'il était prêt à souscrire à nos demandes, pourvu qu'on les lui fasse promptement et en une fois, ne sachant point déguiser son impatience de conclure la paix et mettant avec trop peu d'adresse en évidence les embarras, dont son chef doit se trouver assailli. Cependant il a insisté sur la connaissance des arrangements, qui auraient lieu en Europe, disant, qu'il lui était essentiel de les savoir et de juger, dans quel rapport d'équilibre se trouverait la France à son égard. Je lui ai répondu, que l'équilibre de l'Europe avait été trop longtemps lésé et détruit, que c'était précisément son rétablissement, qui faisait l'objet de la sollicitude de nos cours, et que cet objet était entièrement distinct de ce que nous avions à dire à la France. Il n'a point répondu à mon observation, mais sa mine et son altération ont exprimé son angoisse. Dans le cours de cette séance prenant la parole les uns après les autres,

*) V. les deux *saufs* dans l'instruction p. 177. B.

nous nous sommes maintenus tous dans la résolution inébranlable d'en rester à la question des anciennes limites et de ne point passer outre, jusqu'à ce qu'elle fût par lui péremptoirement acceptée. A plusieurs reprises il a répété la demande, si cela nous mènerait à conclure la paix. Tous ses efforts n'ayant pu aboutir à nous faire abandonner notre principe sur la question principale, il a demandé quelques heures de réflexion et de nous réunir ce soir pour recevoir sa réponse, quelle qu'elle soit. Nous avons décidé, que nous la prendrions ad referendum et que jusqu'au retour de nos courriers il ne serait pas procédé à des conférences ultérieures. Je répète ici, que ma relation n'est qu'un narré rapide et succinct. Mes collègues seront peut-être plus circonstanciés, et la facilité de confronter nos rapports donnera, je pense, une idée assez juste de l'ensemble. Mais ce qui est le plus important à observer, c'est l'extrême anxiété de m-r de Caulaincourt et son impatience de conclure; elle met incontestablement à découvert la position critique de son chef. Il ne sait point déguiser, que, prêt à capituler, il souscrira à tout, et cette marche justifie complètement la supposition que j'ai formée dès le premier jour, que, *coûte que coûte*, il veut le plus promptement possible *la paix*, pourvu qu'elle se signe avec *Napoléon*. Je n'ajouterai aucune réflexion sur la position relative, dans laquelle il se trouve à l'égard des puissances alliées. Elles se présenteront d'elles-mêmes à leur sagesse. Elles se présenteront environnées de toutes les considérations, qui doivent influer sur le bonheur futur de l'Europe, en éternisant la gloire, la dignité et les principes des souverains dispensateurs d'un si grand bienfait. Les courriers, qui vont être expédiés, en conséquence de la conférence de ce soir, mettront, je pense, fin jusqu'à leur retour à la tenue des conférences ultérieures. Il dépendra du loisir et de la détermination de LL. MM. de fixer le délai que les circonstances, l'activité et les résultats de leurs opérations militaires leur feront juger convenable."

„Je ne dois point omettre, que dans la conférence de ce matin, lorsque nous avons fait mention de la renonciation de Napoléon à ses titres de roi d'Italie etc., non seulement il n'y a eu nulle objection, mais m-r de Caulaincourt a dit, qu'il était naturel, que perdant les droits il perdait les titres."

„*A 9 heures et demie du soir.* Je rentre de la conférence de ce soir. Le plénipotentiaire français l'a ouverte par la lecture d'une déclaration à mettre au protocole. Cette déclaration qu'il enverra demain au comte de Stadion, sera relue et examinée dans une conférence particulière entre nous chez mylord Castlereagh. Elle ne répond point catégoriquement à la question de ce matin; elle se réfère à ce qui s'est passé à Francfort avec St.-Aignan et statue la différence des principes posés alors et de ceux que nous énonçons aujourd'hui. M-r de Caulaincourt prit à témoin mylord Aberdeen de la marche, qui fut suivie à cette époque, et celui-ci prit à tâche de préciser, comment il y était intervenu et la part qu'il y avait eue. Il s'établit une sorte de contestation sur la validité de l'écrit de St.-Aignan, dans laquelle je me suis borné à dire, que toute cette affaire me semblait étrangère à l'objet qui nous réunissait, puisque les instructions, qui devaient nous guider, ne contenaient pas un mot, qui y eût rapport. Il me serait difficile de m'étendre sur la suite de la déclaration de Caulaincourt, dont la lecture a été faite rapidement et dont il sera rendu un compte plus particulier après l'entretien qu'elle motivera entre nous demain. La séance de ce soir a été terminée par la déclaration, que nous prendrions de ce qui s'est passé aujourd'hui ad referendum, et par cette raison que nous ne pouvions fixer le jour d'une prochaine conférence. Après nous être séparés du plénipotentiaire français, nous nous sommes réunis entre nous. On n'a point été d'accord sur l'expression: ad referendum, dont le sens me paraît positif et l'application consacrée par un usage constant. Il signifie référer l'objet à ses supérieurs et, par conséquent, mettant empêchement à la marche de la négociation jusqu'à ce que des ordres supérieurs la remettent en activité, sens particulièrement incontestable dans la circonstance actuelle à la proximité, où nous nous trouvons de nos souverains et sous le rapport du principe adopté, que les opérations militaires ne seraient ni gênées, ni ralenties pendant qu'on négocierait. Le comte de Stadion n'a pas admis cette explication et a prétendu que nous pouvions, d'après notre délibération de demain, poursuivre les conférences et en fixer le jour, ajoutant, qu'on ne pouvait les différer que de deux jours, et je pense, que c'est dans ce sens qu'il écrira. Toutefois je tâcherai de faire en sorte, que les séances

soient suspendues jusqu'à ce que les ordres, qu'il plaira à S. M. de me donner, me parviennent."

„Le courrier Pléchow, porteur de mes instructions, expédié le 4, n'est arrivé qu'hier à 2 heures après-midi; il s'est plaint de n'avoir pas trouvé de chevaux; je ne sais ce qui en est, mais je dois par-contre rendre témoignage à Siwkow de la promptitude, avec laquelle il a fait les 2 courses, dont il a été chargé, et à vous, m-r le comte, mes remerciements pour les fréquentes communications que j'ai reçues de votre part et qui m'ont été très utiles."

„P. S. Il est fort avant dans la nuit. Je reçois dans ce moment du baron de Humboldt la communication de la note lue par Caulaincourt à la séance du soir. Je la transmets ci-joint et me réserve d'y revenir dans ma prochaine expédition."

III.

28 janvier / 9 février 1814.

„Votre dépêche en date d'hier m'est parvenue ce matin à 9 heures par le même courrier que je vous expédie aujourd'hui. S. M. l'Empereur a jugé à propos de me prescrire, en approuvant la conduite que j'ai tenue jusqu'ici, de persévérer dans la même marche et de ne point amener la conclusion de la négociation avant que d'avoir demandé ses ordres. Que ne pouvant encore m'en faire parvenir sur le fond de la question, qui a donné lieu à une divergence d'opinions, les conférences devaient être suspendues, jusqu'à ce qu'elle se trouve à même de me les adresser. Dans une conférence privée que nous eûmes ce matin, j'ai déclaré à mes collègues les ordres que je venais de recevoir. Ils ont jugé devoir en former un protocole sous ma dictée*). Cette rédaction m'a paru la plus convenable pour mettre d'accord les avis. Il a été décidé ce soir, qu'on ferait part de cette suspension au plénipotentiaire français dans une note signée en commun."

---

*) Cette note se trouve dans l'édition d'Angeberg, I. p. 108—109. Oncken (Das Zeitalter der Revolution, II. p. 771) parle d'une „Abberufung Rasumoffski's aus Châtillon". B.

„Il me semble, m-r le comte, que cet ajournement de conférences arrive d'autant plus à propos que la séance prochaine aurait épuisé la matière de notre instruction. Lorsqu'elle fut rédigée à Langres, on ne pensait pas, que la négociation prendrait une marche aussi rapide. La première conférence nous en a convaincu, mais sans faire partager à quelques-uns de mes collègues l'opinion qu'il fallait la ralentir. Bien au contraire ils étaient disposés à seconder l'empressement de m-r de Caulaincourt, et un jour seulement d'intervalle leur paraissait presqu'inadmissible. Ils appuyaient cette manière d'en juger sur ce qu'il ne fallait point donner à Napoléon l'occasion de publier, que nous apportions des difficultés par nos lenteurs à la conclusion de la paix, prétendant que nous serions toujours à même d'en retarder la signature, quand même le plénipotentiaire français serait aussi coulant sur les questions subséquentes, qu'il l'avait été sur les premières, ce qu'ils croyaient invraisemblable, puisque, disaient-ils, celles qui concernent les compensations ainsi que le mode vaguement énoncé de partage futur des dominations en Europe, entraîneraient nécessairement de longs débats et qu'en dernier lieu nous pouvions suspendre la signature pour demander les ordres définitifs de nos souverains, raisonnement, qui me paraît évidemment mal fondé en ce que c'est précisément dans ce cas que nous mettions notre adversaire en droit de publier, que la condescendance et les sacrifices les plus pénibles n'avaient servi qu'à dévoiler notre mauvaise foi."

„Mylord Castlereagh s'est décidé à partir demain matin pour se rendre au quartier général de S. M. I. Il doit vous en avoir écrit et espère trouver à Troyes votre réponse, qui lui indiquera où S. M. se trouve."

IV.

30 janvier / 11 février 1814.

„Je confie cette lettre au baron de Humboldt, qui l'expédiera dans son paquet par une de ses ordonnances. Elle n'a pour objet que de vous faire parvenir la réponse que m-r de Caulaincourt a jugé très mal à propos de nous faire sur la note, que nous lui avons adressée

pour lui annoncer la suspension momentanée des conférences. C'est une argutie de sophismes, qui fait pitié et ne mérite pas de réplique. Il a été décidé, qu'on n'en ferait point, afin de ne pas engager une correspondance inutile, qui dégènerait en indécence."

„Le comte de Stadion, avec lequel j'ai causé hier, m'a dit avoir écrit au prince de Metternich très à fond sur l'importante question, si les négociations seraient poursuivies ou non, et sur quelles bases par rapport au plan, qui fixera l'attention des cabinets en conséquence du succès de nos armes et des progrès de nos armées dans le pays, en l'invitant à mettre à profit pour cette discussion d'un interêt majeur la présence de lord Castlereagh auprès de nos souverains. Je ne m'étenderai pas pour le moment sur ce sujet: V. E. verra la dépêche du comte de Stadion et sera à même d'en combiner le contenu avec les intentions de S. M. l'Empereur."

V.

16/28 février 1814.

„L'expédition de V. E. en date de Chaumont du 14 courant confiée à l'aide de camp du prince Schwarzenberg, comte de Wolkenstein, m'est parvenue hier matin. La journée a été employée à nous concerter sur les ordres que renfermait l'instruction commune que nous venions de recevoir. Nous convînmes d'en former une note de protocole. Vous observerez, qu'elle diffère de l'instruction en ce que là où est citée la lettre du plénipotentiaire français au prince de Metternich, en date du 9 de ce mois, on n'a pas jugé nécessaire d'insérer ce qui suit après le mot: *„savoir"*. On a cru, que ce passage pouvait offrir quelque contradiction avec la lettre susdite, dont le sens portait sur la demande d'un armistice et que c'était préciser plus correctement ce que nous avions à lui communiquer en nous arrêtant à ce passage. La conférence a été fixée ce matin et a eu lieu entre 2 et 3 heures. M-r de Caulaincourt, après avoir entendu la lecture de la note susmentionnée, fit quelques remarques allusives à notre plainte de ce que „„plusieurs jours s'étaient écoulés etc."", en récriminant sur la première interruption de nos conférences pendant 10 jours, tandis, ajouta-t-il,

que nous avions 3 mois par devant nous pour nous préparer à ce que nous avions à leur demander, et que, si 10 jours s'étaient passés depuis la présentation de notre projet de traité, nous ne saurions taxer cet espace de temps comme trop long pour prendre en considération un objet aussi important, assurant qu'on voulait la paix et que la preuve en était l'empressement et la facilité, avec lesquels on avait admis la question maritime. Il rappela encore, que dans sa lettre du 9 février il avait parlé d'un armistice et qu'il serait encore à désirer qu'on voulût en tomber d'accord. Nous ne jugeâmes point devoir donner suite à toutes ces réflexions et, ramenant la question sur le terme à fixer de concert pour la réponse de son gouvernement, qui devait décider de la continuation ou de la rupture de la négociation, qui nous avait amenés ici, après avoir calculé les inconvénients et les retards, qui pouvaient se rencontrer dans l'envoi des courriers, il demanda comme maximum l'espace de 10 jours. C'est le terme le plus éloigné que nous nous étions convenus entre nous pouvoir lui accorder, et il fut en conséquence arrêté, qu'à compter de demain 1[er] mars (n. st.) jusqu'à la journée du 10 nous attendrions l'expédition qu'il nous était prescrit de demander, quoiqu'il ne doutait pas, a-t-il dit, qu'elle n'arrivât beaucoup plus tôt. Cet article ainsi réglé nous lui avons fait connaître la partie de notre instruction, qui nous autorise à lui offrir de discuter dans un esprit de conciliation toute modification qu'il pourrait être autorisé à proposer, etc. Il a demandé, que cela pût être porté au protocole, afin qu'il puisse en rendre compte avec exactitude, ce qui ayant été convenu, la séance fut levée. Le général autrichien Herzogenberg s'est retiré de Châtillon avec la troupe, qui en faisait la garde. Les plus grands excès se commettent dans tous les villages des alentours. Si nos armées se reportent en avant, si nous reprenons l'offensive et que Châtillon rentre dans la ligue de nos opérations, il serait à désirer qu'on prît des mesures plus rigoureuses et plus exactes que les précédentes."

Lord Castlereagh jugeant, qu'il fallait éviter la rupture du congrès de Châtillon, se rendit dans le quartier général des souverains alliés pour solliciter de l'empereur Alexandre, qu'il donnât au comte Razoumowski des instructions, qui le mettraient à même de ne pas inter-

rompre le cours des négociations*). Cependant le comte André ayant reçu une lettre importante de Pozzo di Borgo se vit obligé de ne pas hâter la conclusion de la paix. Nous lisons dans cette lettre, datée du 25 janvier:

„Mon cher comte; évitez tant que possible de mettre Caulaincourt dans le cas d'accepter les conditions, quelles qu'elles soient. La facilité, avec laquelle il a renoncé à des points, qui en eux-mêmes sont si essentiels, vous prouve, qu'il est résolu de passer par tout ce qu'on lui proposera. Napoléon sent, qu'il est perdu; pour gagner du temps et ressusciter dans l'opinion des Français, il promettra de céder la moitié de la France. Gloire, honneur, intérêt — tout a fini pour lui. Il ne veut qu'exister, n'importe comment. Si Dieu nous accorde sa protection, nous serons à Paris dans huit ou dix jours. Il faudrait qu'avant cette époque Bonaparte ne pût rien publier qui fût positif sur la conduite ou les prétentions des alliés. Lord Castlereagh ferait très bien de venir nous voir; il a tant de choses à expliquer avant de dire le dernier mot sur les rétrocessions. Toutes les armées marchent par des routes concentriques sur Paris. Bülow est à Laon, Wintzingerode à Rheims, York à Châlons, Wittgenstein, Wrede, le prince de Württemberg par échelons jusqu'à nous, qui sommes sur le chemin de Troyes, où nous comptons nous rendre demain. Le rendez-vous sera composé de 250,000 hommes au moins. Empêchez, qu'on ne trouble

*) L'auteur prétend que le comte Razoumowski agissait à Châtillon en contradiction avec ses collègues, les représentants des autres puissances alliées. Les documents publiés par Angeberg ne contiennent rien de ce qui pourrait confirmer cette assertion. Du reste nous lisons dans la monographie de Schnitzler (Raumers Taschenbuch 1863, p. 75): „Dem Herzog von Vicenza, welcher darauf aufmerksam machte, dass man sich (in Châtillon) viel strenger gegen Frankreich zeigte als in den Frankfurter Friedensvorschlägen, antwortete Razumowski nicht ohne Härte, aber mit Offenheit, dass die Verbündeten wohl berechtigt seien mehr zu begehren, jetzt, da ihr Erfolg entschiedener sei; und noch barscher war eine Antwort auf die Frage, was man mit den Territorien zu machen beabsichtige, welche man Frankreich abnehmen wolle; sie lautete also: die gegenwärtige Lage Frankreichs in Europa lasse ihm keinen Anspruch darauf, sich in die allgemeinen Angelegenheiten zu mischen.“ B.

notre ouvrage. On compte sur votre obligeance et sur celle de lord Castlereagh. Adieu[1]).“

Pozzo di Borgo se trompait en s'attendant à des succès aussi prompts des armées alliées. Au moment même où Castlereagh arriva dans le quartier général, on y reçut la nouvelle de la bataille de Champaubert où Napoléon avait eu le dessus. Alexandre accueillit froidement lord Castlereagh, en laissant entrevoir que le zèle du diplomate anglais, qui désirait hâter la conclusion de la paix, ne répondait pas aux intérêts des alliés et qu'il n'y avait aucune raison pour se plaindre du comte Razoumowski. On recevait des nouvelles peu consolantes. Napoléon battit les alliés à Montmirail, à Château-Thierry et à Vauchamps; Blücher ayant perdu 15,000 hommes et 50 canons dut reculer vers Châlons.

Ce fut alors que les Autrichiens se mirent à parler de la nécessité de la paix. Castlereagh, Hardenberg et même Nesselrode partageaient cet avis[2]).

L'empereur Alexandre, irrité des échecs qu'avait essuyés le feld-maréchal Blücher, devint plus accessible aux instances de Castlereagh et se mit à traiter Metternich moins froidement. Hardenberg et Nesselrode profitant de ce changement de dispositions de l'empereur, l'exhortaient à prescrire à Razoumowski le renouvellement du congrès de Châtillon. Metternich, Castlereagh, Hardenberg et Nesselrode rédigèrent à Troyes les conditions de paix que les plénipotentiaires devaient présenter à Caulaincourt[3]). C'est ainsi que Nesselrode chargea au nom de l'empereur Alexandre le comte Razoumowski de reprendre les négociations, dont ce dernier rendit compte dans les dépêches suivantes:

---

1) Archives du prince Razoumowski.

2) V. la lettre de Gentz dans l'édition de Prokesch-Osten l. c. I. 53—68.

3) Il est à remarquer, que Schlosser commet une erreur en affirmant, que la rupture du congrès de Châtillon aurait eu lieu par suite du départ de Razoumowski pour le quartier général. Le comte resta à Châtillon jusqu'à la fin du congrès. V. Schlosser, Geschichte des 18. Jahrhunderts, vol. VI. p. 1125.

I.

4/16 février 1814.

„Par votre expédition du 3 février de Troyes S. M. l'Empereur m'autorise*) à reprendre les conférences suspendues d'après les principes établis dans les instructions de Langres par rapport aux arrangements futurs de l'Europe. La seconde expédition est motivée par l'envoi du projet d'un traité péremptoirement *de conclure et signer ce traité, s'il est accepté par le plénipotentiaire français.* Cet ordre de l'Empereur n'est accompagné d'aucune direction ultérieure que celle *de suivre la même ligne que celle, qui sera tracée à mes collègues par les instructions qu'ils reçoivent aujourd'hui.* Le comte de Stadion est le seul qui a reçu une sorte d'instruction très succincte, et nous sommes convenus de nous rassembler ce soir avec mylord Castlereagh pour combiner cette instruction avec ce qu'il pourrait y joindre des notions qu'il a rapportées de Troyes. Il a été décidé, que dans une conférence, qui aura lieu demain, le projet de traité serait communiqué in-extenso au plénipotentiaire français avec une spécification plus étendue et même complète de l'article 5 des objets que l'Angleterre est disposée à céder en compensation à la France. Mylord Castlereagh a insisté sur l'amplification du dit article. Quant au reste, à quelques mots près, le projet du traité reste tel qu'il nous a été transmis."

II.

5/17 février 1814.

„La conférence a eu lieu ce soir. La communication du projet de traité a été faite au plénipotentiaire français, en la motivant par la lettre qu'il a adressée au prince de Metternich pour demander un armistice. Cette lettre, lui a-t-on dit, après avoir été mise sous les yeux des souverains et l'armistice leur ayant paru inadmissible, LL. MM. ont jugé à propos de nous autoriser à présenter le projet de traité susmentionné. On lui en a fait lecture. Il a demandé de pouvoir l'emporter et de n'y répondre qu'à une séance prochaine, dont le jour et l'heure, si elle pouvait avoir lieu demain, serait fixée en raison du

*) V. quelques détails au sujet de ses instructions dans l'ouvrage d'Oncken p. 773. B.

temps, dont il aurait besoin d'en méditer le contenu. D'ailleurs il n'a fait nulle objection sur les points, sur lesquels on aurait pu en prévoir. Il s'est arrêté uniquement à demander, s'il ne serait pris en considération par les puissances de pourvoir au sort futur des alliés uniques de la France, les rois de Saxe, de Westphalie et le vice-roi d'Italie, en ajoutant à plusieurs reprises, que ces observations de sa part ne devaient point être regardées comme officielles, mais plutôt comme objets d'information. On s'est borné à lui répondre, que nous n'étions point autorisés à entrer dans ces questions et qu'elles nous paraissaient suffisamment éclaircies par les articles mêmes du traité. En résultat je pense, comme je l'ai prévu avant la conférence, que m-r de Caulaincourt ne fera point de difficulté de souscrire à toutes les stipulations du traité et que son maître sera trop heureux d'obtenir une paix quelconque, pourvu qu'elle le tire d'affaire pour le moment et prolonge son existence à venir. Si tels sont le désir et l'intention de S. M. l'Empereur; quelques différentes qu'elles soient de ce qu'elle a daigné me faire connaître à son départ de Langres, je crois toucher au moment de me trouver à même d'en annoncer bientôt l'accomplissement."

Le désaccord régnait dans le camp des alliés. Blücher et tous les autres généraux prussiens et nombre de généraux russes plaidaient la continuation de la guerre; espérant qu'on parviendrait bientôt à occuper la capitale française, ils comptaient sur la ferme volonté de l'empereur Alexandre, tandis que Schwarzenberg, craignant Napoléon, parlait de la nécessité de conclure un armistice. On avait déjà entamé à Lusigny des négociations à ce sujet. En outre on envoya le prince Wenzel Liechtenstein dans le quartier général de Napoléon. Cette divergence d'opinions fit naître le bruit, que les alliés se verraient bientôt forcés d'abandonner le territoire français et de se retirer au delà du Rhin. Castlereagh espérait mettre fin à la discorde, en proposant la conclusion d'un nouveau traité d'alliance et en promettant aux alliés des subsides que la Grande-Bretagne allait leur fournir. Pozzo di Borgo se rendit à Londres pour y négocier cette question financière. Cependant la lettre suivante de Razoumowski prouve, que la mission de cet agent russe en Angleterre n'eut pas de succès. Il écrivit au comte Nesselrode le 8 février v. st.:

„Je m'empresse d'informer V. E. du résultat des communications que j'ai faites à lord Castlereagh en conséquence des ordres, qui me sont parvenus par votre dépêche en date du 5 de ce mois par rapport à la note circulaire qu'il a adressée aux cabinets des puissances alliées. Avant de lui donner connaissance de la condition, à laquelle S. M. l'Empereur m'autorisait à signer une note, qui tiendrait lieu d'une convention, dont la rédaction serait faite aussitôt que les opérations militaires pourraient le permettre, j'ai fixé son attention sur les efforts soutenus et excessivement onéreux que la Russie a dû faire pour la délivrance de l'Europe et les avantages directs, qui en résulteraient à la pacification générale pour l'Angleterre. Que s'il était incontestable, que les succès de la guerre étaient dûs à la persévérance de S. M. l'Empereur dans sa poursuite, il ne l'était pas moins, que des calamités inouïes ont pesé sur son empire, tari ses ressources et épuisé ses finances, comme le prouvent les rapports du ministre de ce département. Des considérations aussi graves ont dû réclamer toute la sollicitude de S. M. I., et c'est avec confiance, qu'elle en appelait à la justice même du gouvernement britannique, dans la proposition qu'elle me chargeait de lui faire par rapport à notre dette en Hollande, et qu'enfin, ce ne serait qu'à condition que l'Angleterre, conjointement avec la Hollande, voulût prendre sur elle de nous libérer de ce fardeau que l'Empereur consentirait de souscrire aux demandes enoncées dans la note, qui avait été mise sous ses yeux. Lord Castlereagh se borna d'abord à me répondre assez sèchement, que cet objet n'était point de son ressort, que quels que fussent ses pouvoirs, il ne pouvaient, d'après les formes et la constitution de son gouvernement, l'autoriser à rien statuer en matière d'argent, que c'était une affaire qui concernait la trésorerie et qui par cette voie devait être soumise au parlement. Qu'il me demandait copie de la dépêche que j'avais reçue, pour la référer tant au gouvernement d'Angleterre qu'au prince d'Orange. L'orgueil national, vivement blessé, ne put se contenir. Il me le fit sentir à plusieurs reprises. Il allégua, que les cours de Vienne et de Berlin n'ont mis aucune condition à leur consentement; il fit valoir la conduite de son gouvernement à l'égard de la Suède et du Danemark, comme uniquement motivée par la condescendance pour la Russie,

quoique je lui observais, sans le contredire positivement, qu'il ne fallait pas oublier, de quel intérêt il était pour l'Angleterre à cette époque de se prêter à tous les efforts que faisait l'Empereur pour la cause de l'Europe. Rien ne put atténuer son ressentiment. Il lui échappa de dire, qu'on pouvait souscrire sans cette condition et faire un objet séparé de l'affaire de la dette. Je le pris au mot pour saisir cette alternative, mais il s'en rétracta aussitôt, en revenant à son premier argument, que cet objet n'appartenait point à son ministère."

„Vous sentez, m-r le comte, qu'après cela je n'ai pu mettre en avant l'affaire des subsides et celle du demi-million pour notre flotte. Je ne me presserai pas non plus de lui donner copie des pièces qu'il m'a demandées, jusqu'à ce que les ordres de S. M. l'Empereur décident ce qu'elle jugera à propos de me prescrire."

Il est probable que lord Castlereagh s'entretint personnellement avec l'empereur Alexandre des subsides et que ces entretiens eurent lieu à Chaumont. Cependant nous n'en trouvons aucune trace dans les papiers du comte André.

Le quartier général s'étant transporté à Bar-sur-Aube, il y eut un grand conseil militaire, auquel prirent part les souverains de l'Autriche, de la Russie, de la Prusse, le prince Schwarzenberg, le comte Metternich, lord Castlereagh, les comtes Hardenberg et Nesselrode, ainsi que les principaux généraux de la coalition. On y résolut de continuer les négociations à Châtillon, afin que Napoléon ne pût espérer une dissolution de la coalition. Le 17 février (1er mars) 1814 il fut conclu entre les quatre puissances un traité, en vertu duquel l'Autriche, la Prusse et la Russie s'engageaient à entretenir jusqu'à la fin de la guerre un certain nombre de soldats, et l'Angleterre, en mettant à la disposition de la coalition toutes ses forces navales, promettait des subsides aux alliés.

Napoléon ayant prescrit à Caulaincourt de tenir ferme, le congrès n'aboutit à rien.

Nesselrode écrivit de Chaumont à Razoumowski:

„Vous verrez, m-r le comte, par la dépêche, que l'ami Stadion a été dans de grandes agitations. C'est ce qui a provoqué cette instruction éventuelle. Je vous remercie des détails que vous me donnez de

la conversation d'Aberdeen. Nous verrons, si les prédictions de m-r de Caulaincourt se réalisent. Je vous avouerai sincèrement, que je le désire, car tout ce qui contribuera à traîner la guerre ne peut nous convenir sous aucun rapport. Les nouvelles de Blücher sont bonnes; il est à Oulchy, c. à d. réuni avec Wintzingerode et Bülow. Je me flatte, qu'il ne fera pas quelque nouvelle imprudence. Je vous envoie un paquet de bulletins pour en distribuer dans le pays et qui vous informeront de nos derniers succès. J'ai fait revenir Anstett de Châtillon au moment, où le congrès était menacé de se trouver derrière la ligne française, car sa position pouvait fournir quelques prétextes pour ne pas le considérer placé sous la sauvegarde du droit des gens. Ayez la bonté, m-r le comte, de me dire, si vous en avez besoin; car alors je m'empresserai de vous le restituer avec toutes ses vertus. Le pauvre Louis de St.-Priest vient d'être fait prisonnier. Dans l'occasion je vous prierai d'insinuer à Caulaincourt, que tous les prisonniers, qui sont en Russie, en répondront. Le nombre des prisonniers faits à Troyes se monte jusqu'à 3000. Pour le moment nous restons encore ici, et cela ne laisse pas que de faire du bien aux affaires."

„P. S. Bianchi I opère parfaitement bien. Il a occupé hier Châlons-sur-Saône. Ainsi, plus d'inquiétude sur notre gauche."

Razoumowski fit part à Nesselrode des dernières phases des négociations à Châtillon dans les lettres suivantes:

I.

25 février / 9 mars 1814.

„La dépêche du prince Metternich soumise à l'approbation de S. M. l'Empereur et, après l'avoir obtenue, convertie en instruction commune à tous les plénipotentiaires, leur prescrit en dernière analyse de prendre *ad referendum* la réponse, quelle qu'elle puisse être, du plénipotentiaire français. Cette détermination, mûrement pesée, paraît être la plus sage pour sortir de toutes les hypothèses que, dans les loisirs de la méditation (et nous en avons beaucoup ici), on pouvait multiplier à l'infini, sans atteindre juste dans les conjectures sur l'avenir. Pour ne pas encourir le même inconvénient, je ferai une seule remarque. Notre

13*

déclaration au protocole porte, que si la réponse n'est point en substance conforme à notre demande, nous regarderons les conférences comme rompues et nous retournerons au quartier général. La marche constante de nos conférences ne peut point laisser de doute au plénipotentiaire français, que cette contradiction ne saurait nous être imputée, mais elle peut, ce me semble, en faire naître sur la persévérance des cabinets dans les principes de la pacification et amener de nouvelles bizarreries de conceptions de la part de Napoléon, pour diviser les esprits, tandis que jamais un lien plus indissoluble n'a cimenté les efforts des puissances dans la poursuite de la grande entreprise, qui les occupe. Cette réflexion n'est ni neuve, ni peut-être nécessaire. J'en suis trop pénétré cependant pour m'y refuser. Ce n'est que par la guerre que nous pouvons parvenir à une négociation solide. Cette vérité devient de jour en jour plus évidente. Ce n'est que par nos succès dans la guerre que nous fixerons des conditions de paix conformes à notre but. C'est sous ce point de vue que doivent se réunir tous les vœux. La Providence les exaucera dans l'avenir, comme elle l'a fait par le passé, et je présume que ce n'est point à Châtillon que seront signés ces décrets."

„P. S. Sans rien changer à ce que je vous ai écrit ce matin, j'y ajoute ce qui s'est passé depuis et qu'il est essentiel que V. E. sache. A la suite d'un dîner diplomatique, dont le tour était aujourd'hui à mylord Cathcart, le plénipotentiaire français prit à part le comte de Stadion pour le consulter, a-t-il dit, sur ce qu'il y aurait à faire demain. N'ayant pas encore à nous annoncer de déterminations amples et précises sur les communications, qui lui ont été faites, il désirerait, a-t-il ajouté, nous faire part de ce qu'il avait à dire sur cet objet, espérant que nous voudrions en rendre compte à nos cours et ne pas précipiter la rupture de la négociation; lui demandant, s'il croyait, que cet avis de sa part dût nous être fait confidentiellement ou en conférence. Le comte de Stadion lui répondit, que, comme nous étions convenus dès le principe de ne rien traiter ni recevoir qu'en conférence, il pensait que ce mode devait être préféré et qu'il ne doutait pas de la disposition de ses collègues d'y consentir, puisque dans tous les cas notre retour au quartier général, annoncé dans le protocole, n'aurait

pu s'effectuer à la stricte expiration du terme et aurait exigé un jour ou deux, tout au moins, pour les préparatifs de notre départ, ce qui donnerait une latitude suffisante pour les ordres que nous avions à recevoir. M-r de Caulaincourt le remercia et lui dit, que demain matin il nous inviterait à une conférence et que probablement il ne la demandera que pour le soir, espérant encore, qu'il pourrait dans la journée lui parvenir des instructions plus détaillées. Nous voilà sauvés du pas que nous avions à faire le 11, et l'avantage de la prolongation de la négociation se trouve tout à fait de notre côté. Ce matin le baron Humboldt a été parler à m-r de Caulaincourt au sujet d'une réclamation de prisonniers, dont il a reçu l'ordre. A cette occasion à peu près la même ouverture eut lieu à son égard, mais paraissait ne point annoncer que le désir d'une conférence fut motivée par aucune communication qu'il eût à nous faire, mais uniquement pour nous engager à ne pas rompre les négociations et à prolonger le terme de l'attente de la réponse, qui doit nous être faite. Le comte de Stadion, ayant reçu dans la journée une dépêche, qui lui prescrit de ne plus accorder au plénipotentiaire français de visas sur ses passeports, autrement que pour Chaumont, il a saisi l'occasion pour en prévenir m-r de Caulaincourt, qui l'en a fort remercié, ayant pris la chose ou fait semblant de la considérer comme un avantage pour sa correspondance. Quoique V. E. ne m'ait rien marqué à cet égard, mes visas ayant toujours été requis en même temps, je me conformerai dorénavant à ce qui sera fait par le comte Stadion."

II.

26 février / 10 mars 1814.

„La conférence annoncée hier a été demandée ce matin et fixée à ce soir à 9 heures. Nous venons d'en sortir. En voici le résumé*). Elle s'est ouverte par le règlement du protocole de la dernière conférence. Le plénipotentiaire de France a fait ensuite une réclamation contre ce qui s'est passé à l'égard d'un de ses courriers, établissant le fait de la manière suivante. Un courrier français venant du quartier

*) V. Angeberg I. p. 120—127. B.

général a été arrêté du côté de Rheims à un poste de cosaques. On l'a conduit à un officier russe, et ce dernier à son général. Là on l'a dépouillé de ses dépêches; on l'a fait accompagner jusqu'à Chaumont, et ce n'est que dans ce dernier endroit que les dépêches lui ont été rendues pour poursuivre sa route jusqu'ici. Après cet exposé, le plénipotentiaire de France a dit, qu'il avait ordre de porter au protocole des observations, dont il a fait lecture. C'est un mémoire de telle étendue, que non seulement il est impossible d'en rendre compte, mais même d'en tirer copie exigerait une si grande perte de temps, que nous avons décidé de le laisser entre les mains du comte de Stadion pour qu'il le transmette en original, afin de ne pas arrêter nos expéditions de ce soir, nous réservant nous-mêmes d'en reprendre lecture, lorsqu'il nous sera restitué. Sa forme et son style sont du genre des discours, qu'il est d'usage de faire prononcer au Sénat par le ministre des relations extérieures; il divague pompeusement sur le passé, le présent et l'avenir des rapports politiques de l'Europe et ne conclut rien sur la question, à laquelle nous attendions une réponse. C'est aussi ce qui lui a été dit, et j'y ai ajouté, qu'en nous présentant un tableau historique, sur lequel il y aurait beaucoup à dire, il s'écartait de l'objet de la négociation et la rejetait au lieu d'en atteindre le but. Après quelques moments de conversation, où il chercha à insister sur ce que son mémoire pouvait être pris en considération par les plénipotentiaires des cours alliées et leurs cabinets, qu'il avait été motivé sur ce que nous avions nous-mêmes fait l'offre verbale de nous prêter à des modifications conciliantes, on se borna à lui dire, que la séance tenue aujourd'hui au terme fixé pour une réponse, n'en présentant point une, il était inutile de la prolonger. Il nous demanda encore de nous donner le temps de peser ses observations et parut provoquer une conférence de notre part pour en discuter le contenu. Nous nous refermâmes dans ce que nous avions dit, nous lui fîmes même entendre, qu'en vertu de notre déclaration précédente nous doutions fort de pouvoir être dans le cas de nous réunir en conférence; enfin nous allions nous lever pour terminer la séance, lorsqu'il produisit un nouveau papier, dont il fit lecture sous le titre de déclaration verbale. Cette pièce est de peu d'étendue et au moins n'est-elle pas un verbiage sans but comme l'autre.

Elle renferme des faits, des conditions, mais dont l'analogie avec les nôtres ne me semble pas de nature à pouvoir se concilier."

„Il nous a paru, m-r le comte, que l'une et l'autre de ces pièces ne viennent point de source, mais qu'elles sont une œuvre produite ici par La Besnadière et C[ie]. On sait qu'ils ont été très occupés ces jours-ci et qu'ils ont toujours dit n'avoir reçu aucuns ordres. Un moment, avant que nous nous rassemblâmes à dîner aujourd'hui, est arrivé du quartier général français un courrier accompagné par le général ou colonel autrichien Chorinsky. Ni m-r de Caulaincourt, ni Rayneval n'ont voulu s'expliquer le moins du monde sur ce qu'il avait apporté, contre leur ordinaire, lorsqu'ils ont de bonnes nouvelles. Il est à croire, qu'ils n'en ont pas reçu de satisfaisantes."

„En sortant de la conférence m-r de Caulaincourt me prit à part pour me dire, qu'il n'avait pas voulu, dans la réclamation au sujet du courrier arrêté, nommer le général et qu'il ne le serait nulle part par écrit, mais que c'était le général St.-Priest. Il me dit en même temps, qu'il avait déjà écrit en faveur du père de ce général et qu'il espérait réussir dans la démarche qu'il avait faite."

III.

28 février / 12 mars 1814.

„Votre dépêche en date du 12 (n. st.) à 1 heure m'est parvenue aujourd'hui à midi par courrier autrichien. Nous nous sommes rassemblés à 2 heures pour délibérer sur l'exécution de ce que nous venons de recevoir. On envoya de suite le sieur Floret au duc de Vicence, pour demander de nous rassembler en conférence ce soir à 8 heures. Sans témoigner de mauvaise volonté d'y consentir il observa, qu'il serait difficile que le protocole de la dernière séance, qui de règle doit être produit dans celle qui se tient, pût être prêt, vu que ce protocole n'avait pas eu le temps d'être mis en ordre et que la copie seule du mémoire sous titre „„d'observations"", qui devait y être insérée, prendrait 4 à 5 heures, proposant en conséquence que la séance fût différée jusqu'à demain matin. Cette réponse ayant circulé parmi les plénipotentiaires des cours alliées, on a consenti d'autant plus aisément à

ce délai, que la dépêche du prince Metternich au comte de Stadion porte de demander une conférence aujourd'hui, mais non littéralement et rigoureusement pour aujourd'hui. On est convenu ce matin, que nous porterions au protocole la déclaration, qui nous a été prescrite textuellement jusqu'à ces mots: „„ou bien remettre un contre-projet““ et sur la réponse du plénipotentiaire français, qui ne peut être que dans un sens dilatoire, nous déclarerions verbalement le terme de 24 heures et la rupture des négociations de la part du gouvernement français, si sa réponse ne satisfaisait point notre attente.“

„M-r de Caulaincourt m'a envoyé hier quelques lettres de prisonniers et une interceptée que je fais passer ci-joint à V. E.“

IV.

1/13 mars.

„La conférence de ce matin ayant été interrompue pour être reprise ce soir, c'est dans l'intervalle que je prends la plume pour rendre compte de ce qui s'est passé. Le règlement d'usage du protocole n'a pu avoir lieu que sur les deux exemplaires du plénipotentiaire français et du comte de Stadion collationnés ce matin. Les copies des nôtres ne pourront se faire que sur ce dernier. Après cette formule le comte de Stadion a lu au plénipotentiaire français la déclaration que nous étions chargé de porter au protocole. Le duc de Vicence a demandé à la prendre sous ses yeux. Après quelques instants de méditation il nous dit, qu'il croyait avoir satisfait à nos demandes par les pièces, dont il nous avait fait lecture dans la séance d'avant-hier, s'appuyant toujours beaucoup sur ce que nous l'avions invité dans celle du 28 à nous entendre au moyen d'explications conciliatoires; que l'une des susdites pièces devait être considérée sous ce rapport, que l'autre pouvait l'être comme contreprojet de sa part, puisqu'elle statuait les sacrifices que la France annonçait vouloir apporter à la paix, que la somme de ses sacrifices pouvait être considérée déjà comme 6 à 7, qu'en renonçant à une population de 7 millions et à une influence constitutionnelle sur 20 millions, qu'en renonçant à l'Italie et à la Hollande il remplissait cette proportion de 6 à 7 et que sur ce dernier

septième on pourrait encore s'expliquer d'après le mode de conciliation proposé; que c'était là la véritable marche d'une négociation, à moins qu'on ne voulût y substituer une capitulation, en le considérant comme enfermé dans une place assiégée, et maints autres propos de ce genre. Il parla, ou pour mieux dire il divagua avec chaleur pendant très longtemps. Le plus grand calme eut lieu de notre part; en lui observant, que les pièces qu'il citait ne menaient à aucune conclusion et ne présentaient que des idées vagues, nous nous bornâmes à lui répéter les points, sur lesquels partaient nos instructions d'une manière très précise, tels qu'il les avait sous les yeux, et en l'invitant à nous donner un contreprojet dressé et basé littéralement sur le nôtre. Il répliqua encore d'une manière longue et diffuse, répéta souvent les bases de Francfort, fit même lecture de la lettre du ministre des relations extérieures, qui les acceptait, prétendant les reproduire aujourd'hui, et finit par demander, que la séance fût reprise ce soir, afin qu'il eût le temps de se mettre en mesure de nous répondre avec plus de précision. Là-dessus nous demandâmes à délibérer entre nous; la séance fut interrompue, et nous convînmes, qu'en la reprenant nous lui annoncerions la partie de nos instructions, dont il n'avait point encore connaissance, savoir, que la détermination de sa part *d'accepter* ou de *rejeter* nos propositions ou de donner un *contreprojet*, devait s'effectuer dans les 24 heures, et que ne pouvant admettre les prétendues bases de Francfort que nous considérions comme étrangères à nos pouvoirs pour la négociation, dont nous étions chargés, nous regarderions la persévérance, qu'il y mettrait, comme un refus de satisfaire à nos demandes et à donner suite à la négociation. La séance ayant été levée, on est convenu de la reprendre ce soir à 9 heures. Ce dernier point de notre déclaration nous a paru essentiel pour donner plus de précision aux formes vagues et incohérentes du discours du plénipotentiaire français. D'après ce qu'il nous dira ce soir, nous serons peut-être et probablement dans le cas de lui annoncer, comme il nous l'a été prescrit, que nous regarderions la négociation comme rompue de sa part, si après le terme de 24 heures il ne nous répondait pas conformément à notre attente. On est convenu en même temps, que ce soir on règlerait au protocole l'ensemble de la conférence du jour."

„*Séance du soir.*“

„Le plénipotentiaire de France a dit, que puisque nous n'admettions point les observations et la déclaration insérées au protocole d'avant-hier et que nous avions insisté ce matin sur des réponses positives, qu'étant dépourvu d'instructions suffisantes pour y satisfaire, il se voyait forcé de nous demander le délai nécessaire pour l'envoi d'un courrier à son souverain, qu'il nous sollicitait de faire accompagner par un officier, afin d'en accélérer le retour. Le comte de Stadion, prenant la parole, lui répliqua, qu'il était contre les ordres précis de nos cours de consentir à une pareille proposition. Il la répéta cependant encore, en l'étayant de la différence respective, dans laquelle nous nous trouvions par rapport à nos communications avec nos souverains. Sur quoi, après une pause générale de notre part, nous annonçâmes comme ce matin vouloir nous consulter entre nous. La consultation ayant eu lieu, nous nous décidâmes à lui déclarer la toute dernière partie de nos instructions relative à la rupture des négociations, et, pour en fixer le sens, elle fut couchée à la hâte et au crayon sur le papier, telle que le comte Stadion eut à la prononcer, comme suit: „„Nous avons l'ordre de déclarer, que la négociation est rompue par le gouvernement français et que nous exécutons cet ordre en faisant cette déclaration. Que nous ne refusons pas l'envoi d'un courrier du plénipotentiaire français à son maître, accompagné d'un officier au quartier général des souverains alliés, mais qu'à moins de recevoir de nouveaux ordres nous ne pouvions agir qu'en conformité des ordres ci-dessus.““ Le duc de Vicence ne comprit pas d'abord le sens de la déclaration, mais après qu'elle lui fut répétée, il en fut visiblement frappé, et changeant subitement de ton il nous déclara qu'il se conformerait à notre première demande et que si nous voulions fixer une conférence à demain soir, il nous présenterait un contreprojet; il ajouta cependant, qu'il se pourrait que l'état de maladie du sieur de la Besnadière ne lui permît pas de terminer un travail d'une telle importance assez à temps, et qu'il serait peut-être dans le cas de solliciter le délai de quelques heures, ce qu'il nous ferait dire dans la journée de demain, que toutefois ce délai n'irait pas au delà de la matinée suivante. Ceci lui ayant été accordé, il demanda avec instance, qu'il ne fût pas fait mention au protocole de

notre déclaration de rompre les négociations. Il se pressa après cela de lever la séance, et comme ce dernier point n'éprouva aucune contradiction, il fut sensé à son égard, que nous y avions consenti. Cependant nous étant réunis entre nous au sortir de la conférence, quelques débats s'élevèrent, et il fut convenu, que demain matin on enverrait chez lui, comme de coutume, une personne de la mission autrichienne pour régler le protocole, dont l'initiative lui appartenait, pour la séance de ce soir et qu'il serait délibéré ensuite sur la forme que nous adopterions de notre côté. Il est de fait, qu'à la fin de la séance on a eu l'air de consentir à sa demande et il sera difficile d'en revenir. Au reste il paraît, que l'inconvénient n'est pas grand; car il est plus que douteux, qu'il puisse dans son contreprojet de demain répondre au nôtre d'une manière satisfaisante, et notre proximité du quartier général nous remettra bientôt à même de connaître les intentions de nos souverains.“

V.

3/15 mars.

„Je m'empresse de vous informer de la séance, qui a été tenue ce matin. La conférence a été ouverte par la lecture qu'a faite le plénipotentiaire français de son contreprojet; nous y avons répondu, qu'une pièce aussi étendue demandait, que nous puissions la prendre en considération, nous réservant d'indiquer une séance pour y donner réponse. Cette pièce est un traité presque complet en 30 articles. V. E. le verra chez le prince de Metternich. Elle n'est point à ma disposition pour en tirer copie; je me bornerai à en indiquer les points, qui devient de nos bases et qui rendent le contreprojet inacceptable. En vertu du 1er article de nos instructions nous aurions assurément pu dès ce soir annoncer, que nos cours regardent la négociation comme rompue par la France. Nous avons jugé cependant plus convenable de nous rassembler entre nous ce soir; après avoir fait rapport à nos cours de ce qui s'est passé et de ne demander une conférence que pour la soirée de demain, afin que dans la proximité où nous nous trouvons du quartier général, notre marche en soit plus positive dans une circonstance aussi importante. Le duc de Vicence a montré dans

tout le cours de la séance une agitation et un défaut de contenance extrêmes. Les lèvres et les mains lui tremblaient en lisant son contre-projet. Quand la séance fut levée, il parla en forme de conversation de la rédaction du protocole de ce matin et là-dessus il éleva une discussion si vive et il s'emporta si fort sur le mot *ad referendum,* qu'il voulait que nous y insérions, que, sans le plus grand calme de notre part, nous aurions fini par nous quereller. Il en appela à la rédaction d'un des premiers protocoles, affirmant que le mot s'y trouvait dans le sens où il l'entendait, et finit par céder, en se convainquant lui-même de son erreur."

Au moment de la rupture du congrès de Châtillon Razoumowski reçut de Nesselrode les deux lettres suivantes:

I.

Bar-sur-Aube, 9/21 mars 1814.

„Je suppose, m-r le comte, qu'en suivant les avis que Metternich a donnés hier au comte de Stadion et que je l'ai prié de vous communiquer, vous vous serez dirigé sur Chaumont, et que c'est là que vous trouverez la nouvelle d'une victoire complète remportée sur Napoléon par la grande armée [1]). Nous venons de la recevoir dans le moment par un billet que le prince Wolkonski nous écrit du champ de bataille, à 10 heures du soir. Nous ne connaissons pas encore les résultats de la journée. Le quartier général de l'Empereur étant à Brienne, je vais partir pour aller l'y rejoindre. Je suppose cependant, qu'il ira plus loin en avant, car il a couché à Pougy. Je ne sais encore quelle direction vous donner, m-r le comte; je vous engagerai à cheminer de conserve avec le comte Stadion. Vous trouverez partout beaucoup de difficulté pour vous loger. Cette route est complètement ruinée. Cependant, en envoyant un chasseur toujours en avant, vous vous tirerez d'affaire tant bien que mal. Si nous devons nous arrêter quelque part, je vous ferai préparer un logement. Je suppose, que ce ne sera plus le cas et que nous serrerons vigoureusement l'ennemi."

---

1) Bataille de la Fère-Champenoise.

II.

13/25 mars 1814.

„Ce n'est qu'hier au soir, m-r le comte, que j'ai reçu votre lettre du 10 (22). Vous aurez déjà appris, que je n'étais plus à Troyes ce jour-là. Vous saurez également déjà tout ce qui se passe, car je vous suppose maintenant déjà réuni au quartier général autrichien. Comme nous en serons séparés pour quelque temps, je vous conseillerai de suivre l'empereur d'Autriche et tout le corps diplomatique, qui est avec lui, ainsi que lord Castlereagh. C'est tout ce que je puis vous dire en ce moment; l'occasion, par laquelle je vous adresse ces lignes, ne me permet point d'entrer dans de plus grands détails. Agréez mes sincères hommages [1]."

Les deux batailles de Craonne et de Laon ayant empiré la situation de Napoléon, il parvint à remporter le jour de la rupture du congrès de Châtillon une victoire sur l'armée de Schwarzenberg près d'Arcis-sur-Aube.

Ayant quitté Châtillon le comte André se rendit à Bar-sur-Aube, où se trouvait le quartier général de l'empereur François Ier. Les alliés résolurent d'occuper la capitale française. Dans leur marche sur Paris ils parvinrent à battre près de la Fère-Champenoise les troupes françaises sous le commandement de Marmont et de Mortier. Le 19/31 mars l'empereur Alexandre fit son entrée solennelle dans Paris. Metternich se hâta d'y rejoindre l'empereur pour ne pas lui abandonner les affaires, ce qui pouvait facilement compromettre les intérêts de l'Autriche. Pendant que le ministre autrichien, Hardenberg et Castlereagh se rendaient à Paris, le comte Razoumowski, cédant aux sollicitations de Metternich, demeura à Bar-sur-Aube, puis à Dijon auprès de l'empereur François Ier, qui se rendit plus tard à Paris où le devancèrent le comte Razoumowski et le baron Humboldt.

Le gouvernement provisoire, qui s'était formé à Paris et dont Talleyrand était le chef, entama aussitôt des négociations avec les plénipotentiaires des puissances alliées. Les mêmes diplomates, qui s'étaient occupés des négociations à Châtillon, furent désignés pour les

1) Archives du prince Razoumowski.

conférences à Paris. Ce fut ainsi que Razoumowski prit part à la signature de la paix de Paris en qualité de premier plénipotentiaire russe*).

*) On conclut d'abord le 11/23 avril une convention avec le comte d'Artois, qui ne fut signée que par Talleyrand et Metternich (d'Angeberg I. 159) et puis le traité de paix, le 30 mai 1814. Les détails du reste aphoristiques de ces négociations que m-r Wassiltchikow donne (p. 504 et suiv.) ne se rapportent pas à la biographie du comte André. On a lieu de présumer, que ce dernier n'a pas joué de rôle important dans ces négociations. Au moins il nous manque de données pour nous former une idée de la part qu'il prenait aux conférences, qui précédèrent la signature du traité. M-r Wassiltchikow ne fait qu'une allusion peu précise sur l'étonnement que les plénipotentiaires „au nombre desquels se trouvait le comte André" (p. 504) exprimèrent à l'occasion des pourparlers au sujet des frontières françaises. B.



[illegible] Ce fut ainsi que Razoumowski [illegible] à la [illegible] de Paris en qualité de premier plé[illegible]

[illegible] le 11 [illegible] avril [illegible] convention avec le [illegible] que [illegible] Talleyrand et Metternich [illegible] le 30 mai 1814. Les détails du [illegible] Wassiltchikow [illegible] biographie du comte Nesselrode. On [illegible] n'a [illegible] pas de rôle important dans ces [illegible] que des [illegible] pour [illegible] former une [illegible] qui [illegible] la [illegible] allusion peu précise sur l'[illegible] se trouvant le [illegible] expriment à l'occasion des pourparlers au sujet des [illegible]



Congrès de Vienne.

Wellington. Lobo. Saldana. Noailles. Latour du Pin. Rasoumoffsky. Stewart. Wacken. Gentz. Humboldt. Cathcart.
Löwenhielm. Metternich. Nesselrode. Dalberg. Clancarty.
Hardenberg. Palmella. Castelreagh. Wessenberg. Gomes Lab'rador. Talleyrand.
Stackelberg.

Chapitre VIII.

Congrès de Vienne. — Paix de Paris 1815. Titre de prince.

L'empereur Alexandre, ayant dû quitter Paris pour se rendre à Londres, désigna le comte André comme premier plénipotentiaire russe au congrès de Vienne; ce dernier se hâta de retourner dans la capitale autrichienne.

Pendant le congrès de Vienne le comte André jouait un rôle important parmi les hommes d'état russes. Il y avait Stackelberg, Nesselrode, Pozzo di Borgo et Anstett. Metternich préférant conférer avec Nesselrode, le comte Razoumowski s'occupa d'abord des fêtes que l'empereur Alexandre devait donner dans son palais*). Un dîner de

*) Jusqu'à la fin du mois de décembre le comte André ne prit presqu'aucune part aux discussions et aux affaires. Ce fut Nesselrode qui agissait en plénipotentiaire russe au congrès. Vers la fin du mois de décembre Razoumowski et Capodistrias reçurent l'ordre de prendre part aux affaires du congrès. Nous lisons dans la lettre de Gentz du 4 janvier 1815: „A l'époque où le conseil secret de l'empereur (Alexandre) forma, sous l'influence de la Prusse, le projet des conférences actuelles, l'empereur, au lieu d'y envoyer le comte Nesselrode, qui jusque-là avait exclusivement conduit toutes les négociations avec l'Autriche et l'Angleterre, y appela le comte Razoumowski, dont la nomination au congrès n'avait été considérée que comme un emploi purement honoraire.“ V. Prokesch-Osten l. c. I. 140—141. — En parlant des affaires polonaises, dont il fut question à Vienne, Bernhardi dit dans son ouvrage „Geschichte Russlands und der europäischen Politik in den Jahren 1814 bis 1831“ (Leipzig 1863. I. p. 12): „Graf Rasumowski liess sich wie im Allgemeinen so auch in dieser Frage durch Stein bestimmen und äusserte sich in seinem Sinne.“ B.

360 couverts eut lieu le 7/19 octobre dans le manège du palais, qui avait été transformé pour ce put en salle de banquet. Longuinow, secrétaire de l'impératrice russe, écrivit alors à S. Worontzow le 11/23 octobre 1814: „Depuis quelques jours toute la ville est occupée d'un commérage, vrai ou faux, il est difficile de prononcer, mais assez extraordinaire pour en faire mention à V. E.: c'est le don offert par le comte Razoumowski de sa maison ici, avec tout ce qui y appartient, à l'Empereur, en toute propriété. Il n'y a aucun doute qu'il l'a fait, mais que l'Empereur l'eût accepté, comme on croit, n'est point probable. Je tiens les détails de cette affaire de personnes bien informées. Le comte Razoumowski ayant donné, il y a quelques jours, un grand dîner à LL. MM. et AA. est venu le lendemain remercier l'Empereur de l'honneur qu'il lui avait fait et ajouta entre autres: „„V. M. a dîné chez elle; car ce n'est pas pour laisser à Vienne, sans retour le million de roubles que j'ai tiré de Russie pour bâtir ma maison. Je le faisais dans l'intention qu'elle resterait toujours palais d'ambassade de V. M. (ceci est clair, qu'il demandait à redevenir ambassadeur). Maintenant je la supplie de l'accepter pour cet objet et, comme elle possède un fond suffisant pour être entretenu à ses propres frais, j'aurai la consolation d'avoir fait un si bel établissement pour le bien public, sans que cela soit à la charge du pays."" L'Empereur a répondu, qu'il ne voulait pas priver les neveux et les nièces du comte Razoumowski d'une succession aussi considérable; et qu'il ne demandait pas un sacrifice aussi grand pour être convaincu du zèle que le comte a toujours mis à son service. Le comte, dit-on, insista encore, et qu'alors l'Empereur a dit: „„Vous apprendrez dans quelques jours, m-r le comte, la manière dont je sais apprécier et récompenser le mérite et les services longs et importants que vous m'avez rendus."" Cette réponse vague a fait croire, que l'Empereur acceptait le palais Razoumowski et qu'il lui destinait la place de chancelier. Comme on sait cependant que le comte ne se soucie pas de retourner en Russie, on suppose qu'après avoir obtenu ce titre, il reviendrait ambassadeur ici et resterait dans sa propre maison. Au départ de LL. MM. il faudra bien que cela se décide. D'autres personnes croyaient volontiers que l'idée du mariage probable de la grande-duchesse avec l'archiduc Charles avait fourni au comte

Razoumowski un motif pour faire cette offre; quelques bassesses assez marquantes que tout le monde a observées dans cet homme superbe et hautain, y ajoutent du vraisemblable. Le comte Stackelberg lui-même a eu de vives inquiétudes; mais il paraît, qu'il s'est calmé depuis que l'Empereur a daigné assister à son bal, il y a quelques jours, et qu'il lui a promis d'y revenir une seconde fois. La conclusion la plus probable qu'on puisse tirer de ce bruit est, selon mon opinion, que l'Empereur ayant voulu donner un grand dîner le lendemain de l'anniversaire de la bataille de Leipzig aux généraux et officiers de toutes les puissances alliées, le comte Razoumowski lui a proposé son local, et comme en effet ce dîner a eu lieu dans sa maison, on l'a interprété de toute autre manière. Ce dîner a eu lieu le 7 (19), et on assure, qu'il a été des plus magnifiques, et 360 personnes y ont été traitées, comme s'il n'y en avait que 25. On dit, que le dîner et ses immenses décorations ont coûté environ 200,000 florins en papier, autant de roubles, d'après le cours actuel[1]."

Le comte de la Garde nous fait la description d'une autre fête qui eut lieu dans le palais du comte André, mais aux frais de l'empereur Alexandre[2] *).

---

1) Archives du prince Worontzow. XXIII. p. 301—303.

2) De la Garde, Fêtes et souvenirs du congrès de Vienne. Paris 1843. I. p. 446 et suiv. De plus Razoumowski donnait des bals. Comme il faisait très chaud dans les salons du comte, la cire des chandelles tombait parfois des lustres sur les habits des hôtes. On connaît le calembour du prince de Ligne: „C'est une pluie de cire" (Sires — allusions aux têtes couronnées, qui se trouvaient parmi les invités). Razoumowski malgré son âge avancé valsait avec la grande-duchesse Catherine Pawlowna.

---

*) Wertheimer, Culturgeschichtliches aus der Wiener Congresszeit. Mit Benutzung ungedruckter Acten (Neue Freie Presse). „Man versammelte sich bei glänzenden Soupers, unter denen das des Grafen Rasoumowski einen besonderen Ruf erlangte. Ihm hatte die Regierung, abweichend von der üblichen Regel erlaubt, zur Bewirthung seiner hohen Gäste Champagner aus Frankreich einführen zu dürfen." B.

Dans la nuit du 31 décembre*)**) un incendie qui éclata dans le palais du comte Razoumowski mit la capitale dans une grande agitation.

*) M-r Wassiltchikow ne parle pas de la date de l'incendie. Nous lisons dans le journal de Gentz: „Samedi 31 incendie au jardin de Rasoumoffsky", et il note vendredi 30: „Par un singulier hasard nous avons beaucoup parlé de la fortune, des dépenses et du dérangement du comte de Rasoumofsky à l'entrée de cette même nuit qui a été si funeste pour lui." Tagebücher p. 351. B.

**) Nous lisons dans une gazette de Vienne la description suivante de cet incendie:

„Graf Rasumowski, einst russischer Gesandter am kaiserlichen Hofe, hatte sich durch sein Geld im Wiener Publikum einen klangvollen Namen verschafft. Eine wüste Stelle der Vorstadt Landstrasse ward auf das Machtgebot seines unermesslichen Reichthums in das Eden einer fürstlichen Residenz umgewandelt; drei Paläste mit weitläufigen Gebäuden für Hausdienerschaft, Reitschule, Schlosskapelle und Marstall, ein herrlicher Park waren hier erstanden; eine Strasse mit Portal und Baumreihen; eine Brücke über den Donaukanal dem Publicum eröffnet. Die Verschönerung seiner Vaterstadt, auch nur seines Wohnortes, erkennt Jeder dankbar an, besonders wenn er nichts beizusteuern hat und zugleich, wie es hier geschah, der gemeine Nutzen dabei bedacht wird. Ueberdies setzten die grossartigen Anlagen und Bauten, die mit dem raffinirtesten Geschmack angeordnete Einrichtung der Paläste Millionen in Umlauf, davon ein grosser Theil in die Taschen der Gewerbetreibenden floss. Und eben hatte der Krösus an die Krone des Werkes, den „„neuen Winterpalast"", die letzte Hand gelegt und stand im Begriff, den Congress in diesen mit allem Schönsten und Seltensten geschmückten Räumen zu bewirthen, als am Vorabend des Festes alle diese seit Jahren mit unsäglichem Aufwand gehäuften Herrlichkeiten ein Raub der Flammen werden sollten. Mit dieser tragischen Episode blitzte ein Schauer aus dem göttlichen Rathe und liess, wie das Strohbüschel auf dem Teller bei der Papstkrönung, die Schätze des Epikuräers vor den Augen der siegestrunkenen Welt in Rauch aufgehen....."

„Die Luftheizung mittels in die Wand gelegter Röhren, wie sie damals von Frankreich her sich in Wien Eingang verschafft hatte, ward der Keim des Verderbens. Die Feuer der Tag und Nacht für das bevorstehende Fest thätigen Zuckerbäckerei hatten einen dieser Kanäle bis zum Glühen erhitzt, dieser einen Balken entzündet. So nagte wahrscheinlich schon seit zwei Tagen der Feuerwurm in den Eingeweiden des Opfers, während die Tapezierer es lustig mit Prunkdecken und Blumengewinden schmückten. Als

L'empereur François fut un des premiers témoins du malheur. Les dégâts furent enormes par suite du zèle exagéré des pompiers et des

---

in der Brandnacht der Rauch in die inneren Räume drang, wollte man das Feuer vertuschen, die Quelle aufspüren, und nun geschah Alles, was in solchen Fällen vermieden, Nichts, was beschleunigt werden muss. Sobald die Zugluft hinzutrat, brach das kostbare, mit Wachs, Oel, Harz getränkte Getäfel in helle Flammen aus; Tapeten und Draperien gaben die Zündfäden ab, um das Feuerwerk blitzschnell bis in die äussersten Winkel zu verbreiten. Der herbeieilende Kammerdiener hatte eben noch Zeit, den ohnehin an Entkräftung kränkelnden Grafen dem erstickenden Qualm zu entreissen. Bald schlugen auf mehreren Punkten die Flammen zu den Fenstern hinaus; alle Thürme Wiens gaben das Zeichen; Spritzen jagten, Militär zog, Reiter sprengten, die aufgeschreckten Bürger strömten durch alle Strassen hinaus nach der Brandstätte."

„Da gab es ein wahrhaft sehenswürdiges Schauspiel. Eine ganze Armee war bereits in Thätigkeit; die reiche Umfassung des Parkes theilweise eingeworfen und eine Compagnie Pionniere eben beschäftigt das seltene Strauchwerk der Anlagen niederzuhauen, um den Löschmaschinen nach der Gartenseite des Palais Zutritt zu verschaffen. Auf einem anderen Punkte chargirten Polizei-Dragoner die andrängenden Massen der Neugierigen, schnitten Häuflein ab und trieben sie an die vor der Schlossfront nach der Strasse zu aufgefahrenen Spritzen. Unterdess wurden die Menschenmassen immer dichter, langten fortwährend neue Spritzen, Wasserwagen, frische Truppen, Generale, anwesende Freunde des Grafen — Congressgäste zu Pferde, endlich die Prinzen — der Kaiser an. Park und Strasse wogten voll Uniformen und Federbüschen, Helmen, Bajonetten, dazwischen die Wasserstrahlen hervorschossen. Schon war im neuen Palais kein Fenster mehr, aus dem nicht Rauch oder Flammen schlugen — das Kupferdach glühte — dieser kostbarste Theil der gräflichen Residenz mit den herrlichen Sammlungen, der auserlesenen Bibliothek und allen sonstigen Kunstschätzen musste als rettungslos aufgegeben und das ganze Bestreben dahin gerichtet werden, auf diesen Herd die Brunst zu beschränken."

„In den brennenden Gemächern trotzte noch die eifrige Dienerschaft; ein Kammerdiener wollte durchaus die Garderobe retten und warf ein Dutzend Westen, Beinkleider und Röcke um das andere aus dem ersten Stockwerk in den Park hinab, wo sie von Pferden und Menschen in den vom Löschwasser bereits zu Sumpf verwandelten Boden getreten wurden. Aus anderen Fenstern warf man die köstlich gebundenen Bücher, Kronleuchter, Marmorplatten, Alabaster-Vasen, Silberzeug, Anticaglien, Gemälde, ja sogar Uhren,

soldats occupés à éteindre le feu. Ils jetèrent par les fenêtres les objets les plus précieux, qui se trouvaient dans les salons du comte,

---

Trumeaux, musikalische Instrumente, zwei Flügel und ein Orgelklavier — wie es sich versteht, ging das Alles in tausend Scherben und wurde vom Pöbel trümmerweise fortgeschleppt oder versank in die Wasserlachen. Der Brand war so heftig und unwiderstehlich, dass schon um 8 Uhr Morgens alle inneren Räume des Hauptschlosses von den Flammen eingenommen waren und die Löschmaschinen gänzlich zurückgezogen und nur mehr auf das Absperren der Brunst verwendet werden konnten. Um diese Zeit konnte man sich davon, wie das Alles gestern noch ausgesehen haben mochte, kaum mehr ein deutliches Bild machen. Und wären nicht Wiens Löschanstalten so bewährt, hätten nicht tausend geübte Hände eingegriffen, die bei solchen Gelegenheiten so äusserst geschickten und kühnen Pionniere auf allen Punkten die zweckmässigsten Vorkehrungen getroffen, dieses ganze Samarkand hätte darauf gehen müssen, und fast unbegreiflich schien es, dass dem Weitergreifen der Feuermassen schon um 9 Uhr Einhalt gethan ward."

„Unterdessen hatte der Kaiser das Gebiet der Zerstörung umritten, sich über die getroffenen Anstalten berichten lassen, den Magistraten und Militärhäuptern die äusserste Sorgfalt aufgetragen; dann, nachdem er noch eine Zeit lang das grausenhafte Schauspiel betrachtet, stieg er vom Pferde und liess sich zu dem unglücklichen Grafen geleiten. Auf einer etwas erhöhten Stelle des Parkes, unter einer entlaubten Platane sass dieser in Zobelpelz und Sammetmütze, nach vorn gekrümmt und bittere Thränen vergiessend über den entsetzlich schnellen Untergang seiner Schöpfungen. Den Kaiser erschütterte sichtbar der Anblick das Tiefgebeugten; er legte ihm tröstend die Hand auf, zog sie aber rasch zurück, als der unglückliche Mann, der sich nicht zu erheben vermochte, sie küssen wollte. Auch hier war der Gartenboden von den Rädern der Spritzen tief eingeschnitten und von verschüttetem Wasser aufgeweicht — einige der Umstehenden hatten Takt genug, von den nahen Trümmern eines eingerissenen Pavillons dem Kaiser Bretter unterzulegen, der sich wiederholt bedankte und mit „„Schon gut, schon gut!"" weiteres Bemühen ablehnte. So auf einem Brette entlang hin- und herschreitend, beobachtete er den Verlauf der Brunst, glossirte die Wendungen, welche sie zu nehmen schien und sprach dem Hiob auf der Bank fortwährend Trost zu. „„Das ist ein grosses Unglück; aber wir Alle stehen in Gottes Hand. — Das kann mir mit meinem Rittersaal (ebenfalls mittels Röhren geheizt) auch noch passiren. — *Das haben wir von unserem Nachahmen der Franzosen!*""

„Bald darauf ertönte ein allgemeiner Ruf des Erstaunens aus der Zuschauermenge und oben auf der schwindelnden Höhe des glühenden Dach-

et ce fut ainsi que les plus belles toiles, des bronzes et des statues de marbre, chefs-d'œuvres de Canova, furent anéantis. Le comte avait eu une peine infinie et avait dépensé pendant vingt années de sommes énormes pour construire et orner ce palais. Le comte de la Garde, témoin de l'incendie, nous fait la description suivante de cet évènement:

„Tout à coup, par une belle nuit sans lune, le palais du prince Razoumowski prend feu. Favorisé par un vent assez vif, l'incendie se propage rapidement et présente bientôt l'aspect du Vésuve en fureur. On s'émeut au loin: chacun veut être témoin de ce spectacle digne du pinceau d'un artiste. Tous les alentours sont en peu d'instants inondés de curieux."

„Au point du jour j'accourus aussi sur le lieu du sinistre. A la première nouvelle l'empereur d'Autriche s'y était rendu. Plusieurs bataillons d'infanterie, encouragés par sa présence, maintenaient l'ordre et travaillaient à arrêter les progrès du feu. Mais leurs efforts n'avaient pu le maitriser encore. Du milieu des toits couverts de neige s'élevaient des tourbillons de flamme et de fumée, qui par intervalle dérobaient

---

firstes erschienen zwei Schornsteinfeger in nasse und von der Hitze da oben dampfende Wolldecken gehüllt. Gräfliche Beamte hatten wichtige Papiere vermisst und Prämien geboten; da waren die beiden Waghälse durch einen freien Schornstein hinaufgeklettert und wollten sich durch einen anderen der Kanzlei nächsten, aber bereits brennenden, hinablassen. In der Entfernung, wo der Kaiser stand, konnte sich Niemand die Erscheinung erklären, und sogleich sandte dieser einen Offizier ab, dem nutzlos verwegenen Unternehmen zu steuern. Allein, bevor der Abgesandte am Schlosse, die Schornsteinfeger bei jenem Schornsteine anlangten, barst und rollte mit furchtbarem Donnergetöse die Kupferdecke zum First auf und sogleich schlugen die Flammen thurmhoch empor — wie Mücken in die Kerzenflamme stürzten die beiden Schornsteinfeger in den Schlot."

„Mit dieser Katastrophe begann das Ende des Dramas. Der nach oben freigewordene Brand konnte sich auf dem ihm preisgegebenen Herde austoben. Acht Tage lang rauchte der Schutt und währte das Fortschleppen der vernichteten Herrlichkeiten, die jetzt als armselige Trümmer in die Kellerstuben und Dachkammern der „„armen Teufel"" wanderten. — Den nun auch in der Seele erschöpften Rasumoffsky aber erquickte seines kaiserlichen Herrn Theilnahme mit dem Fürstentitel."

aux regards la vue du palais. L'explosion était si violente, que les poutres embrasées semblaient tomber du ciel. Une pluie de flammèches menaçait d'une destruction totale les diverses parties de l'édifice. Les murs fendus laissaient voir de vastes appartements, de superbes galeries remplies de meubles précieux et d'objets d'art, qui devenaient aussitôt la proie des flammes. Les tableaux, les marbres étaient jetés par les fenêtres dans le jardin et dans les cours. Echappés à l'incendie, ils venaient se briser sur le pavé ou s'abîmer dans les flots d'eau et de neige fondue, qui inondaient le sol. La belle salle, décorée par un grand nombre de statues dues au ciseau de Canova, n'avait pu être préservée. Elle s'écroula sous la chute des planchers. A ce moment un sentiment profond de consternation parut courir dans cette foule immense."

„Quelles réflexions faisaient naître le spectacle de ce désastre, la perte des nombreux chefs-d'œuvre que renfermait ce palais, et le souvenir des joies sans nombre, dont il avait été le témoin depuis quelques mois! C'était vraiment une demeure princière. On l'admirait comme une des plus vastes et des plus magnifiques de Vienne. La construction en avait duré vingt ans. Plusieurs fois, depuis l'ouverture du congrès, Alexandre l'avait empruntée à son ambassadeur. C'était dans ces vastes galeries qu'il avait donné quelques-unes de ces fêtes éblouissantes, dont l'éclat rivalisait avec celles de la cour autrichienne; c'était là qu'il avait réuni à une table de sept cents couverts toutes les sommités politiques de l'Europe; c'était là que, trois semaines auparavant, il avait célébré dans une fête digne d'elle le jour de naissance de sa sœur, la grande-duchesse d'Oldenbourg*)."

---

*) Fêtes et souvenirs du congrès de Vienne vol. II. p. 60—62. La gazette officielle „Wiener Zeitung" du 1er janvier 1815 donne le compte rendu suivant sur cet incendie: „Ein gestern Morgen auf der Landstrasse im Innern des gräfl. R. Palastes entstandenes Feuer, das unversehens ausbrach und schnell um sich griff, hat einen grossen Teil dieses mit Recht berühmten Palastes verheeret. Die mit Geschmack und Pracht verzierten Wohnzimmer des edlen Grafen, der in seiner Art einzige Bibliotheksaal und alle Nebengemächer sind ein Raub der Flammen geworden. Nur die persönliche Gegenwart Sr. Majestät, das zahlreiche Militär und die Thätigkeit

L'empereur Alexandre se hâta de promettre au comte un soulagement pécuniaire pour reconstruire les parties de la maison détruites par le feu, en lui accordant comme emprunt la somme de 120,000 ducats pour 17 ans sans intérêts[1]. Pierre Razoumowski écrivit alors à son frère Léon le 5 février 1815:

„Mon frère André a eu le malheur de voir la partie la plus intéressante de sa maison de Vienne consommée par le feu. C'est un pavillon dont la façade était sur le jardin. Rien de mieux, de plus élégamment et commodément distribué que ce bâtiment. Le feu a pris, à ce que l'on mande, pendant la nuit par cette nouvelle invention de chauffer dessous les planchers. Il doit avoir éprouvé une perte immense en tableaux, en livres, en sculpture et même en bijoux. On ne sait rien de positif, car il n'a écrit rien à personne“ [2].

Dès l'arrivée de Capodistrias, qui jouissait de la confiance particulière de l'empereur Alexandre, la situation du comte Razoumowski changea. L'empereur chargea Capodistrias de s'occuper des négociations en commun avec le comte André, sans faire mention ni de Stackelberg,

---

1) Longuinow écrivit alors à Worontzow: „On dit avec certitude, que le comte Stackelberg restera ici et deviendra ambassadeur; l'Empereur doit lui avoir promis déjà ce poste. Il est impossible de savoir, ce que deviendra le comte Razoumowski; ira-t-il en Russie, ou non? Comme on lui a avancé 150,000 ducats comme prêt pour 17 ans sans intérêts pour rebâtir son hôtel, il faut croire, que son intention est de rester ici en retraite. Le tiers de cette somme il a déjà touché, et le reste il aura en deux termes de 6 mois.“ Archives du prince Worontzow vol. XXIII. p. 326.

2) Archives du comte Ouwarow.

---

der Löschanstalten begünstigt von vollkommener Windstille waren vermögend nach einigen Stunden der Flammenwuth Einhalt zu thun. Der durch dieselbe angerichtete Schaden ist indessen sehr bedeutend und insoweit er Kunstwerke betraf, zum Theil unersetzlich.“ A. W. Thayer dit dans son ouvrage cité plus haut: „In Zeit von wenigen Stunden waren mehrere Zimmer dieses prächtigen Etablissements ein Raub der Flammen; darunter befanden sich auch die kostbare Bibliothek und der unschätzbare Canovasaal, welcher ganz mit Bildsäulen dieses Meisterkünstlers angefüllt war, die nun durch die einstürzende Decke des Zimmers zertrümmert wurden.“ B.

ni de Nesselrode. Capodistrias se hâta de faire part au comte André de la résolution de l'empereur Alexandre par le billet suivant:

„L'Empereur a daigné hier me faire part d'une très bonne nouvelle. S. M. m'avait annoncé, qu'elle avait confié à V. E. les négociations des affaires majeures, qui jusqu'ici ont été traitées confidentiellement; S. M. m'a ordonné en outre de mettre sous les yeux de V. E. les papiers, qui se trouvent en mon pouvoir et qui éclaircissent assez les questions. Je m'acquitte de ce devoir par l'envoi ci-joint et je m'estimerai, m-r le comte, très heureux de me trouver sous vos ordres, dans la ferme conviction, que les résultats de votre ministère ne peuvent être que conformes aux vœux de tout le monde."

Par conséquent Razoumowski se mit au mois de décembre à s'occuper du congrès*). Dans une des séances le comte André présenta un projet sur les compensations que demandaient la Prusse et la Russie. Talleyrand écrivit alors au roi Louis XVIII:

„Le ton arrogant pris dans cette pièce indécente et amphigourique avait tellement blessé lord Castlereagh que, sortant de son calme habituel, il avait déclaré, que les Russes prétendaient imposer la loi, et que l'Angleterre n'était pas faite pour la recevoir de personne" [1]).

Dans les archives du prince Razoumowski on trouve l'instruction que le comte André avait reçue de l'empereur Alexandre, et à laquelle ce dernier avait ajouté en marge des remarques. Nous y lisons:

PREMIÈRE INSTRUCTION.

OBJETS PRINCIPAUX DE LA NÉGOCIATION.

I.

Affaires de la Saxe et de Mayence.

Note au cabinet autrichien:

Le cabinet prussien se proposant de traiter directement sur ces deux objets avec le cabinet d'Autriche, celui de Russie n'aurait qu'à

1) Pallain, Correspondance de Talleyrand et de Louis XVIII. p. 210.

*) V. la note à la fin de ce chapitre. B.

appuyer les propositions prussiennes, ainsi que les motifs allégués pour en démontrer la justice et la convenance.

Note de l'empereur en marge: „parfaitement d'accord."

Comme sur cette partie de la négociation il importe de gagner l'opinion publique et principalement celle de la nation anglaise, il serait en conséquence de la plus grande utilité de démontrer: 1° que les puissances alliées ont plein droit de disposer de la Saxe, parce que c'est un pays légitimement conquis; 2° qu'en l'accordant en entier au roi de Prusse plutôt que de la démembrer, elles secondent les vœux de la nation saxonne et ceux de l'Allemagne; qu'elles se conforment par là à l'esprit des traités et aux principes de la justice la plus vigoureuse.

II.

Affaires relatives à la Pologne.

Le ministre d'Autriche par sa lettre du 10 décembre, adressée au prince de Hardenberg, a décliné la médiation de la Prusse dans cette négociation et déclare vouloir s'en occuper directement avec la Russie.

Il s'agit donc de présenter les questions dans leur véritable jour et d'énoncer d'une manière très claire et très positive le vote de l'Empereur sur chacune d'elles.

Note de l'empereur en marge: „De même".

(a) *Questions des limites.*

L'Autriche paraît vouloir les compliquer, soit en reproduisant les prétentions des limites de la Wartha et de la Nidda, soit en manifestant le désir que la Prusse obtienne un agrandissement territorial sur le duché de Varsovie.

Note de l'empereur en marge:

> „Depuis le consentement de céder Tarnopol à de certaines conditions, l'empire d'Autriche s'est déclaré entièrement content des mes propositions quant aux limites."

Il est conséquemment très essentiel: 1° de déterminer avec précision les points, par lesquels, d'après nous, on doit tracer la ligne de démarcation des frontières autrichiennes et prussiennes en Pologne;

2° d'accéder à la nomination de commissaires respectifs des trois cabinets à l'effet de procéder sans délai à cette démarcation.

Note de l'empereur en marge:

> „Je joins ici une carte fournie par le prince Hardenberg et sur laquelle il a tracé la frontière, dont la Prusse se trouverait entièrement contente. Elle est à peu de choses près la même que celle que j'avais proposée. Quant à la nomination immédiate des commissaires, il me semble, que préalablement il faut déterminer les frontières entre les cabinets, car l'ouvrage des commissaires ne peut être qu'à peu près mécanique."

Après avoir indiqué en général ces limites, on reviendrait sur la proposition de faire de Cracovie et de Thorn des villes libres et neutres, dont la constitution serait basée sur les principes convenus entre les trois cabinets, et mise en œuvre par l'entremise des commissaires des trois cours réunies.

1° On aurait soin de déterminer l'étendue du rayon de territoire, qui appartiendrait à ces deux villes.

2° On offrirait à l'Autriche la restitution du cercle de Tarnopol, en développant et faisant apprécier les motifs qui portent l'Empereur à ce nouveau sacrifice.

(b) *Question de la constitution polonaise.*

Le prince de Metternich complique encore ici la question et tâche de l'envelopper de difficultés qui altèrent sa simplicité naturelle. Il demande d'abord, si l'Empereur veut réunir au duché de Varsovie les provinces russes anciennement polonaises. Il veut en second lieu connaître au préalable, quelle est la constitution que l'Empereur se propose de donner à toute ou à une partie de la Pologne. Il fonde cette prétention *sur des engagements que l'Empereur Alexandre* (dit le prince Metternich) *a pris spontanément et de lui-même vis-à-vis de l'Autriche, pour compenser le plus de prétentions à des acquisitions territoriales.* Pour répondre d'une manière positive à ces deux questions et pour ne compromettre aucun égard, il paraît nécessaire de donner les explications suivantes.

L'Empereur est ferme à maintenir ses engagements. S. M. fera connaître à ses alliés le mode d'existence nationale qu'elle réserve au duché de Varsovie. Elle désire même, que les arrangements, qui y auront rapport, deviennent l'objet d'un traité avec ses alliés, aussitôt que les questions territoriales seront définitivement décidées par une stipulation solennelle. Elle ne veut pas admettre une déclaration préalable de sa part à ce sujet, comme condition de l'acquisition d'un pays conquis par la force de ses armes. Si l'Empereur accédait à cette mesure, comme le cabinet autrichien paraît le désirer, S. M. ne saurait justifier à ses propres yeux, ni reconnaître le plein droit législatif qu'exercent les autres puissances sur les pays que le sort des armes a mis en leur pouvoir. L'Empereur n'a jamais demandé à l'Autriche, quels sont les rapports intérieurs qu'elle compte établir entre ses anciens états, l'Italie et les provinces Illyriennes.

Ou bien, si S. M. jugeait convenable de traiter cette question plus positivement, on pourrait tirer des observations, qui précèdent, un parti différent. Elles serviraient à prouver d'abord, que l'Autriche n'a aucun titre pour nous demander communication de la constitution polonaise et encore moins d'énoncer cette prétention avant d'avoir stipulé relativement à l'acquisition territoriale que la Russie réclame.

Cette considération conduirait sans effort à la communication qu'on pourrait donner à cet égard à peu près dans ces termes:

„Si l'Autriche veut établir la stipulation concernant la constitution polonaise, comme condition à l'acquisition territoriale, que réclame la Russie, l'Empereur à son tour croit juste d'exiger, que l'on place de même, comme condition des acquisitions territoriales, faites par les autres puissances, celle de stipuler au préalable sur la constitution intérieure qu'elles se proposent de donner aux pays, qui leur sont échus en partage."

Note de l'empereur en marge: „Ce mode me paraît très bon."

„Si, par contre, l'Autriche veut placer la stipulation relative au mode d'existence nationale du duché de Varsovie en seconde ligne, savoir, après que les limites de cette acquisition pour la Russie seront fixées d'un commun accord, alors l'Empereur, désirant aller au devant des désirs de ses alliés et voulant donner d'avance un témoignage de

la confiance sans bornes, qu'il place en ceux, déclare dès ce moment que les institutions qu'elle accordera *aux Polonais*, (ou bien) *aux habitants du duché de Varsovie*, n'excèderont pas les limites suivantes:

1° *Les habitants du duché ou bien les Polonais* jouiront du bienfait d'une administration fondée sur des principes et réglée par des lois.

2° Ils formeront par la force de ces lois et par la forme, d'après laquelle elles seront exécutées, une nation attachée à la Russie par des liens constitutionnels et indissolubles, et surtout par ceux que cimenteront les sentiments de la reconnaissance.

3° L'Empereur de Russie n'ambitionne aucun titre de domination sur les Polonais. S. M. veut seulement leur repos, leur bien-être. Elle est éminemment intéressée à faire cesser cet état d'incertitude, qui fit le malheur de ce peuple par le passé, et qui l'arma même contre la Russie. Pourvu que S. M. atteigne ce but important par des moyens justes et légitimes, peu lui importe le nouveau titre qu'elle sera dans le cas d'ajouter à la couronne de Russie.

On pourrait dire plus. On pourrait faire pressentir, que l'Empereur acceptera le titre que les alliés jugeront le plus convenable de reconnaître. De deux choses l'une: ou ils proposent à S. M. le titre de Grand Duc *de Varsovie*, et l'Empereur, en l'acceptant, aura dans tous les cas à venir un moyen de plus pour tenir en respect l'Autriche. S. M. n'aurait qu'à se proclamer roi de Pologne pour faire avantageusement la guerre à l'Autriche, ou même seulement la menacer de ce changement, pour la contenir dans de justes bornes et déjouer toutes ses combinaisons contre la Russie. Si c'est le titre de roi que l'Autriche lui propose, l'Empereur en l'acceptant ne veut rien par lui-même et ne fait dans le fond qu'accéder à une mesure que ses alliés trouvent nécessaire au bien général et à la pacification de l'Europe. Les préjugés, par cet accord de volontés, seront réduits au silence.

(c) *Questions relatives aux provinces russes anciennement polonaises.*

Par la rédaction de la note on peut aisément éviter toute explication positive sur cet objet. Mais à cet effet il est important de savoir, si S. M. l'Empereur veut dès à présent laisser entrevoir la possibilité d'une disposition pareille, ou, au contraire en écarter jusqu'au soupçon.

Note de l'empereur en marge:

„J'ai énoncé verbalement mes intentions sur les provinces russes-polonaises, mais il m'est de toute impossibilité d'entrer dans aucun engagement formel sur ce sujet, puisque cela serait dérogatoire à la dignité de la Russie. Ma parole suffit."

En ne parlant dans la réponse que des habitants du duché de Varsovie et non des Polonais en général, on fait suffisamment sentir, que S. M. ne veut pour le présent s'occuper que du duché. Cependant ce mode d'ouverture provoquerait nécessairement une autre note autrichienne, par laquelle on demanderait une explication plus claire. Ce qui obligerait ou à la donner, ou à la refuser explicitement. Pourquoi ne pas aller au-devant de cette alternative?

Mon*) opinion respectueuse serait la suivante:

Borner la négociation au seul duché de Varsovie et faire sentir, quant aux provinces russes anciennement polonaises, que l'Empereur se réserve de les faire participer au bienfait d'une administration conforme aux localités, aux vœux des habitants et au système que la Russie a constamment suivi pour ses nouvelles acquisitions, telles que la Finlande.

(d) *Idées générales.*

1° Toutes les questions, dont s'occupe le congrès, s'enchaînent l'une à l'autre, de même que les intérêts des différents cabinets se lient entre eux par ces questions d'un intérêt général et par l'expectative de décisions, auxquelles chacun aspire. Ainsi, pour faire concourir au but que nous envisageons ces intérêts d'une nature différente, il semble indispensable d'aborder enfin toutes les questions et de faire sortir sur chacune d'elles l'intention de S. M. I. En énonçant une opinion sur le sort du royaume de Naples, on engage la France et l'Espagne d'abonder dans notre sens plutôt que dans celui de l'Autriche. En insistant pour que les affaires de l'Allemagne soient définitivement terminées, et en émettant les principes, auxquels l'Empereur acquiescerait avec satisfaction, on lie davantage l'esprit public de l'Allemagne à la cause du duché de Varsovie et à la question de l'incorporation de la

*) Qui est l'auteur de ce document? B.

Saxe. En proposant quelque mesure conciliatoire sur les îles Ionniennes, on ouvre une discussion, dont les développements ultérieurs peuvent être d'une grande utilité à l'ensemble des transactions politiques.

Note de l'empereur en marge: „Parfaitement d'accord.“

Il serait d'autant plus important de traiter toutes ces questions soit dans la même note, soit dans un mémoire séparé, qu'il paraît urgent d'annoncer que S. M. I. attend les décisions de ses alliés sur tous ces points avec d'autant plus d'impatience qu'elle ne saurait prolonger ultérieurement son séjour à Vienne.

Note à lord Castlereagh.

En transmettant à ce ministre la note prussienne, notre réponse et la note au cabinet autrichien, le tout en forme de communication officielle, on résumerait en peu de mots leur contenu, et l'on réclamerait ses bons offices — dans la vue d'effectuer un prompt arrangement sur les objets en discussion, comme bases de la pacification générale.

Note de l'empereur en marge: „d'accord“.

Note au cabinet prussien.

Nouvelles assurances de l'intérêt et de la coopération active que la Russie a voués à sa cause, afin qu'il soit fait droit aux engagements contractés à l'égard de la Prusse par la triple alliance, en vertu duquel cet état doit obtenir un agrandissement proportionné aux pertes qu'il a essuyées.

Note de l'empereur en marge: „d'accord“.

Communication de la note que la Russie adresse aux cabinets autrichien et anglais.

Article additionnel à l'instruction donnée au premier plénipotentiaire de Russie.

Vienne le 3/15 février 1815.

Note de l'empereur en marge: „Approuvé“.

Le premier plénipotentiaire de Russie ne perdra pas de vue, dans les discussions relatives à la reconstruction de la Bavière, la question de l'établissement du prince Eugène, en vertu du traité conclu le 11 avril 1814. Vu la connexion naturelle, qui existe entre ces deux

objets, le premier plénipotentiaire de Russie aura soin de rappeler les engagements contractés à son égard et soutiendra le principe d'une indemnité à lui accorder, sauf à régler de concert et d'après des considérations générales le lieu et les propositions de l'établissement, qui devra lui être assigné.

Articles additionnels aux instructions du premier plénipotentiaire.

Vienne, le 6/18 février 1815.

Note de l'empereur en marge: „Approuvé“.

Poméranie.

Le ministre de Danemark, par des notes adressées au secrétaire d'état, comte de Nesselrode, sollicite l'intervention de S. M. l'Empereur, à l'effet d'engager le roi du Suède à évacuer la Poméranie.

Ces réclamations semblent avoir été adressées simultanément aux ministres de la Grande-Bretagne ainsi qu'à ceux des autres puissances réunies au congrès de Vienne. S. M. I., sans vouloir prendre l'initiative dans cette discussion, ni appuyer à elle seule les démarches du cabinet danois, autorise néanmoins son premier plénipotentiaire à se mettre en rapport sur cet objet avec ceux des autres puissances et à accéder aux propositions, qui seront faites par l'Autriche, la Prusse et l'Angleterre, dans la vue d'inviter la Suède à remplir des engagements.

Cessation de l'état provisoire.

Attendu que le sort de plusieurs provinces en Pologne, dans l'intérieur de l'Allemagne et sur la rive gauche du Rhin est à la veille d'être définitivement arrêté par les arrangements stipulés dans les conférences ministerielles, et vu le désir qu'éprouve l'Empereur de faire cesser le plutôt possible l'état d'incertitude et de fluctuation inséparables d'une administration provisoire, S. M. autorise son premier plénipotentiaire: 1° à réitérer les démarches les plus instantes auprès des ministres des autres cabinets, pour qu'on procède le plus promptement possible à la discussion et décision des questions territoriales en Allemagne, sur lesquelles on n'a point encore prononcé. 2° Dès que les articles énonciatifs de ces décisions auront été revêtus des signatures requises et portés au protocole des conférences, le plénipotentiaire est autorisé

à proposer les mesures les plus efficaces pour faire cesser dans le plus court délai possible les administrations provisoires et remettre les pays, dont on a disposé aux autorités constituées par les souverains, auxquels ils sont dévolus. On joindra à cette proposition la clause expresse, que cette convention ne préjudiciera nullement aux rectifications des frontières, qui pourraient avoir lieu subséquemment, et en vertu des stipulations de détail, contenues dans les traités signés et ratifiés.

Rédaction des traités.

Désirant avancer l'œuvre de la pacification autant que possible S. M. I. autorise son premier plénipotentiaire à proposer à la conférence ministerielle l'institution d'une commission spéciale chargée de veiller à la rédaction des traités. Le conseiller privé d'Anstett siègera à cette commission de la part de la Russie.

En l'installant, les plénipotentiaires respectifs lui donneront pour norme de son travail les relevés des protocoles des conférences. C'est sur cette base que les traités devront être rédigés.

Il importe que la place à suivre dans la rédaction du traité complexif de toutes les stipulations particulières soit arrêtée au préalable par la conférence ministerielle.

Maison de Thurn et Taxis.

Elle revendique la direction centrale des postes en Allemagne et spécialement celles des pays de Wurzbourg et d'Aschaffenbourg qu'elle possédait à titre de fief. Le premier plénipotentiaire de Russie coopèrera activement de son côté aux démarches, qui auront lieu pour obtenir cette restitution en faveur de la maison de Taxis.

DEUXIEME INSTRUCTION.

Note de l'empereur en marge: „Approuvé“.

La conférence ministerielle chargée des arrangements relatifs aux affaires de Pologne et à la reconstruction de la Prusse et ayant rempli la tâche importante, qui lui a été confiée par les cabinets respectifs, S. M. l'Empereur, en témoignant sa satisfaction sur l'heureux résultat de ce travail désire, que la dite conférence continue à se réunir et

s'occupe sans ajournement de la discussion des objets de négociation qui ont trait:

1° Aux questions territoriales en Allemagne, qui sont encore indécises.

2° Aux mesures définitives concernant la reconstitution du corps germanique.

3° Aux affaires d'Italie.

4° A la fixation du sort des îles Ioniennes.

5° A une démarche qu'il est urgent de concerter entre toutes les puissances réunies au congrès de Vienne et de faire en faveur des Serviens.

1° Questions territoriales.

Quant à ce premier objet, S. M. I. ordonne à son premier plénipotentiaire de soigner particulièrement les intérêts du duc de Saxe-Weimar, ceux du duc de Holstein-Oldenbourg et ceux du duc de Saxe-Cobourg. Les stipulations relatives à la reconstruction de la Prusse embrassent une partie des avantages réservés au duc de Weimar. Il importe maintenant pour les compléter, d'insister à l'effet d'obtenir l'agrandissement territorial sollicité par le duc sur le pays de Fulda. Pour ce qui concerne le duc d'Oldenbourg, l'Empereur désire, que la dignité de grand-duc soit déférée à ce prince de même qu'au duc de Weimar, avec le titre d'altesse royale. En outre, que l'on ait égard et qu'on fasse droit autant que possible aux prétentions territoriales qu'il a énoncées.

L'Empereur est dans la ferme persuasion, que S. M. le roi de Prusse ainsi que les autres souverains, dont la participation peut contribuer à l'accomplissement des vœux du duc d'Oldenbourg, partageront l'intérêt qu'elle prend à ce prince.

Les titres qu'il a à leurs égards se fondent sur les rapports de famille qui l'unissent à S. M. I., ainsi que sur les sacrifices portés par lui à la cause de l'indépendance de l'Europe. C'est en se fondant sur des titres également respectables, que le duc de Cobourg place ses réclamations sous les auspices des puissances alliées.

L'intention de S. M. est, que son premier plénipotentiaire appuie avec énergie et fermeté le principe de faire droit autant que possible aux demandes du duc de Cobourg. Les décisions relatives à ces divers objets se lient intimement à la reconstruction de la Bavière. En conséquence l'Empereur désire, que son premier plénipotentiaire soit instruit à temps du plan que la Bavière présentera à cet égard et qu'il intervienne dans toutes les négociations, qui pourront y avoir rapport.

2° *Affaires générales de l'Allemagne.*

Afin de ne pas les compliquer, il conviendra de laisser agir le comité, auquel cette partie des négociations a été confiée. Cependant le plénipotentiaire de Russie aura soin d'en connaître la marche assez à temps, pour pouvoir coopérer à l'organisation militaire du corps germanique, de manière à favoriser l'établissement du prince royal de Wurttemberg. Le second objet de cette participation aux opérations du comité serait celui de donner suite à l'idée de l'établissement de l'Empire Germanique, en cas que cette conception soit de nature à pouvoir se réaliser.

3° *Affaires d'Italie.*

Le comité, qui en est chargé, fera connaître les résultats de son travail, et, quant aux objets qui lui sont confiés, nulle démarche cumulative ne saurait avoir lieu.

La question concernant le royaume de Naples n'est pas encore parvenue au degré de maturité nécessaire pour devenir l'objet d'instructions positives. Elle n'est susceptible que d'abouchements préparatoires, en vertu d'une autorisation respective.

4° *Iles Ioniennes.*

Avant que d'entamer une discussion formelle, selon la teneur du rapport y relatif, lequel a été approuvé par S. M. l'Empereur, il est indispensable d'avoir des conférences particulières avec les plénipotentiaires d'Angleterre et de France.

5° Serviens.

Il en est de même de la négociation projetée relativement aux Serviens, dont le principe et le but sont consignés dans l'exposé et le projet de note circulaire annexés à la présente instruction.

Vienne, le 3/15 février 1815.

Articles d'instructions pour le premier plénipotentiaire de Russie.

Note de l'empereur en marge: „Approuvé“.

Bavière.

Dans les discussions, qui auront lieu à la suite du plan de reconstruction donné par la Bavière, le premier plénipotentiaire de Russie énoncera une opinion conforme aux principes et aux considérations locales et statistiques consignés dans le mémoire, qui accompagne la présente instruction[1]). Le seul objet susceptible d'une modification favorable aux vœux de la cour de Munich est la cession de Hanau à cette puissance, arrangement, auquel le premier plénipotentiaire est autorisé à accéder de concert avec le cabinet prussien.

Titre.

La rédaction du traité relatif aux possessions polonaises de la Russie, de l'Autriche et de la Prusse devant prochainement s'effectuer, le premier plénipotentiaire, à l'article des titres, qui reviennent aux parties contractantes du chef de leurs nouvelles acquisitions, fera insérer le titre de Czar ou roi de Pologne que S. M. l'Empereur juge nécessaire de prendre, par suite du dit traité.

Prérogatives et nationalité des sujets respectifs.

Le premier plénipotentiaire de Russie est autorisé à insister itérativement sur les clauses à insérer dans le traité en faveur des sujets polonais des trois puissances. Il renouvellera les démarches faites

1) Un mémoire du baron Stein.

antérieurement, pour que le traité assure aux Polonais placés sous les dominations respectives tous les égards que réclame leur nationalité.

Vienne, le 25 février (9 mars) 1815.

L'époque des „cent jours" interrompit les négociations du congrès de Vienne. A cette occasion le comte André se rangea du côté des hommes d'état, qui plaidaient pour des mesures énergiques, afin de maintenir les intérêts des signataires du traité de Paris[1]).

Ce fut alors, au moment du danger, dont l'Europe se vit menacée de nouveau, que l'empereur Alexandre chargea le comte Nesselrode de proposer au comte André la place de chancelier. Le comte désirant réfléchir mûrement sur ce point sollicita quelque délai et déclina enfin la proposition de l'empereur Alexandre, faisant remarquer que son âge avancé ne lui permettait pas d'occuper un poste aussi important. Le baron Stein explique le refus du comte par un manque de confiance dans le caractère de l'empereur Alexandre[2]). Cependant il y avait encore deux autres raisons, qui l'empêchaient de répondre affirmativement à l'invitation du Souverain. D'abord le comte n'aurait jamais pu se décider à abandonner la ville de Vienne, qui lui était devenue chère, et de plus il songeait à un second mariage avec la comtesse Constantine Thürheim.

Les Thürheim étaient originaires de la Souabe. Quelques membres de cette famille avaient occupé la dignité de „Oberst-Erbland-Falkenmeister in Oesterreich ob der Enns". Ils possédaient le château Schwertberg près de Linz. Le père de la comtesse Constantine, le comte Joseph Wentzel, était marié à la comtesse Marie-Louise Berghe de Trips,

---

1) Pertz, Aus Steins Leben. Berlin 1856. II. p. 127.

2) „Der Graf konnte sich nicht entschliessen. Ihn beunruhigte die Schwierigkeit der Stellung, sein Alter und die Besorgniss über Alexanders unsystematische Art die Geschäfte zu behandeln." Pertz l. c. II. p. 198*).

*) Nous lisons dans l'ouvrage de Pertz p. 146: „Bei dem Einfluss, welchen Razoumowski durch seine Persönlichkeit und Geschäftserfahrung gewonnen hatte, hielt Nesselrode es für das Klügste sich ihm anzuschliessen und unterzuordnen; er schlug dem Kaiser am 13. (Januar) vor, denselben zum Staatskanzler zu ernennen." B.

veuve du comte Berlo Hunzemont. De leur union naquirent deux filles, dont l'aînée, Constantine*), devint la fiancée du comte André, et l'autre, Louise — on ne l'appelait que Loulou — était chanoinesse. Le mariage fut retardé par suite de l'apparition de Napoléon en France.

Il fallait se décider à recommencer la guerre. On se hâta d'achever les travaux du congrès. L'acte final fut signé le 28 mai/9 juin 1815. L'empereur Alexandre avant de quitter Vienne (le 13/25 mai) honora le comte André du titre de prince de l'empire russe et l'invita à le rejoindre à Heidelberg, où l'on allait établir le quartier général.

Le prince André écrivit à son frère Léon de Rheinzabern le 28 juin:

„J'ai rejoint le quartier général à peu près trois semaines après que l'Empereur eut quitté Vienne. Il a désiré, que je m'y rende. Au moment de monter en voiture il m'a donné le titre de prince. Je n'avais pas besoin de cette nouvelle marque de sa bienveillance pour me dévouer à son service, tant que j'aurai la conscience de pouvoir lui être de quelque utilité. J'irai de grand cœur au-devant des occasions de lui prouver mon zèle et mon attachement. Je l'ai trouvé à Heidelberg. C'est là que j'ai appris le brillant succès de notre armée du Nord sous le grand Wellington et le brave Blücher. Les suites de cette immense victoire, dont vous saurez déjà les détails, ont été l'abdication de Bonaparte, l'établissement d'un gouvernement provisoire (jacobin) et la détermination de nous envoyer des commissaires, pour nous demander la paix. Ils n'ont pas paru jusqu'ici, et on ne les admettra qu'après nous être assurés de la personne de Bonaparte et des bases, sur lesquelles nous voulons traiter. En attendant nous avançons, et je ne pense pas que nous trouvions de la résistance nulle part. Je n'ai pas eu le temps plus tôt de vous écrire; ce sera de Paris que je vous donnerai de mes nouvelles [1]).“

L'empereur Alexandre ayant reçu à Heidelberg la nouvelle de la bataille de Waterloo, se rendit à Paris; le prince Razoumowski

1) Archives du comte Ouwarow.

*) Constantine Dominica, chanoinesse à Brünn, naquit le 14 novembre 1783. B.

faisait parti de sa suite. Capodistrias jouissant à cette époque de la confiance particulière de l'empereur, Razoumowski n'exerçait pas d'influence sur le souverain; ce fut pour cette raison, qu'il ne prit d'abord aucune part aux négociations. L'empereur Alexandre nomma Razoumowski et Capodistrias plénipotentiaires russes. Le monarque quitta Paris le 13/25 septembre, accompagné de Nesselrode. Pozzo di Borgo occupant le poste de diplomate russe à la cour française demeura dans cette ville. On signa le traité de paix le 8/20 novembre 1815. Peu après le prince André fut honoré d'un rescrit, en vertu duquel l'empereur lui accordait le titre d'Altesse Sérénissime („Swjetlost"). En même temps l'empereur lui permit de retourner à Vienne, en exprimant l'espoir que si la patrie venait à avoir besoin des lumières et de l'expérience du comte, le gouvernement russe pourrait compter sur lui [1] *).

---

1) Le rescrit, en russe, se trouve aux Archives du prince Razoumowski. M-r Wassiltchikow a publié aussi p. 576 la lettre de félicitations de Nesselrode que nous avons jointe au rescrit de l'empereur dans les annexes de ce volume.

---

*) L'auteur, ne prêtant pas assez d'attention au rôle que jouait le comte Razoumowski au congrès de Vienne, raconte des détails assez connus se rapportant au congrès en général. Ne jugeant pas nécessaire de reproduire ces derniers, nous préférons faire mention de la part que le comte prenait aux discussions. Nous trouvons les données suivantes dans l'édition d'Angeberg:

IV. p. 1890. *Note du prince de Metternich au comte Razoumowski.* Vienne, le 26 décembre 1814.

„S. M. l'empereur Alexandre ayant prévenu l'Empereur, mon Auguste Maître, du choix qu'elle a fait de V. E. pour convenir du règlement des objets en discussion entre les deux cours, j'ai l'ordre de S. M. Impériale d'inviter V. E. à se mettre en rapport direct avec moi" etc.

p. 1891. *Note du comte Razoumowski au prince de Metternich.* Vienne, le 15/27 décembre 1814:

„S. M. I. étant pénétré de la conviction que le principe d'union et d'harmonie, qui a fait prospérer les efforts combinés des puissances alliées pendant le cours de la guerre précédente, doit s'appliquer avec un égal succès aux négociations actuelles, m'a donné ordre de vous faire connaître, mon prince, sa ferme résolution de ne point séparer, dans la discussion

des objets à régler, les intérêts de son empire de ceux de ses alliés. En conséquence de ce principe, auquel S. M. I. se plaît à adhérer invariablement, elle désire, que les plénipotentiaires de S. M. le roi de Prusse participent aux conférences projetées, afin que les questions soient traitées et décidées d'un commun accord. C'est par le même motif que l'empereur verrait avec satisfaction le plénipotentiaire de S. M. Britannique y assister de la part de son gouvernement et porter dans la discussion le même esprit de conciliation, dont les puissances alliées du continent sont réciproquement animées.... S. M. I. a jugé nécessaire de m'adjoindre m-r le comte de Capo d'Istria."

Dans la conférence du 30 décembre 1814 le comte Razoumowski ouvrit la séance, en donnant lecture d'un mémoire (Angeberg IV. p. 1869—1874). Il s'agissait des affaires de Pologne. Metternich dit dans ses mémoires (II. 485): „Sur ces entrefaites s'ouvrirent le 29 décembre les fameuses conférences entre les ministres d'Autriche, de Russie, de Prusse et d'Angleterre, auxquelles enfin m-r de Talleyrand fut admis le 8 janvier. Dès le 30 décembre le comte Razoumowski, nommé pour ces conférences, parce que l'Empereur crut le comte de Nesselrode trop attaché à l'Autriche, communiqua les propositions de la Russie relativement à la Pologne. L'Empereur fit déclarer, qu'il demandait le duché de Varsovie en entier, à l'exception des anciens palatinats de Gnesen et de Posen et des anciens districts de la Prusse occidentale, le tout montant à 850,000 âmes qu'il voulait rendre à la Prusse, et d'un petit terrain sur la rive droite de la Vistule, vis-à-vis de Cracovie, dans lequel se trouvent les salines de Wieliczka qu'il voulait rendre à l'Autriche, en même temps que le cercle de Tarnopol avec 400,000 âmes cédé par cette puissance selon le traité de Vienne. Cracovie et Thorn devaient être déclarées villes libres et indépendantes. Ce projet fut adopté sans autre discussion."

Gentz écrivit alors à son ami, le hospodar, le 4 janvier 1815: „On peut dire, que les véritables négociations ont commencé; car tout ce qui s'est passé pendant les trois premiers mois du congrès n'était au fond que des préludes." Prokesch-Osten l. c. I. p. 133.

Le mémorial lu par Razoumowski dans la séance du 30 décembre devint l'objet de discussions dans les séances suivantes (V. Angeberg IV. p. 1874—1877). L'Autriche présenta un contre-projet de convention que le comte Razoumowski discuta dans la séance du 7 janvier (V. Angeberg IV. p. 1877—1878) et du 9 janvier 1815 (V. Angeberg IV. p. 1878—1882). Le baron de Stein fait le récit suivant de la séance du 7 janvier (Pertz l. c. II. p. 141—142): „In der Conferenz vom 7. erklärte Graf Razoumowski, man sei bereit in die Zulassung Talleyrands zu willigen, wenn Lord Castlereagh seine schon oft geäusserte Meinung zu Protokoll gäbe,

„„dass man die Entscheidung über die Frage, wie Preussen durch einen Theil von Sachsen befriedigt werden solle, von der Vereinigung der Mächte und nicht von der Willkür des Königs von Sachsen abhängig machen wollte.““ Metternich hatte Bedenken gegen die Abgabe einer solchen Erklärung, mit deren Inhalt er zwar einverstanden sei; aber Lord Castlereagh erklärte sich bereit sie in der nächsten Conferenz abzugeben. Graf Razoumowski dankte ihm mit vieler Wärme für seine ausgezeichnete Bereitwilligkeit zu Einigung und Frieden beizutragen, für die Unparteilichkeit seines Benehmens in dieser wichtigen Angelegenheit. Metternich kam hierüber in Verlegenheit und fragte Graf Razoumowski, ob er nicht auch ihm etwas Angenehmes zu sagen habe? Man ging darauf die Artikel über Polen durch, besprach und bereitete mehreres über die den Polen zu gebende Verfassung vor.“

Le 12 janvier lord Castlereagh présenta une note relative aux affaires de Pologne. Le 19 janvier Razoumowski et Nesselrode remirent la réponse à la note du plénipotentiaire anglais (Angeberg II. 797). Le comte Razoumowski du reste n'assista pas aux séances, qui s'ensuivirent, p. ex. le 20—28 janvier et le 8 février, où nous ne trouvons que Nesselrode. Dans la séance du 3 avril 1815 le comte Razoumowski présenta un article sur le mode de réunion du duché de Varsovie à l'empire de Russie et sur le titre de czar (roi) de Pologne (Angeberg III. p. 1012). La note de la Russie se rapportant aux affaires du roi de Saxe et du duché de Varsovie, datée „Vienne, le 29 mars — 10 avril 1815“ (Angeberg IV. p. 1059—1061) n'est signé que par le comte Razoumowski. La signature du comte se trouve sous les protocoles d'un grand nombre de séances et de conventions (p. ex. le traité entre l'Autriche et la Russie pour le règlement des affaires de Pologne. Vienne, le 21 avril/3 mai 1815. Angeberg III. p. 1146—1154; le même traité conclu entre la Russie et la Prusse ibid. p. 1154 et d'autres annexes à l'acte final du congrès de Vienne).

Capefigue fait mention dans son „Introduction historique“ (Angeberg vol. I. pag. XX) du comte Razoumowski en remarquant: „Il avait signé les principaux traités de subsides avec l'Angleterre.“ Cependant ce n'était pas Razoumowski, qui signa à cette époque les traités de subsides, mais Nesselrode, Alopéus et Lieven (V. Angeberg I. pp. 11, 21, 54).

A l'occasion du traité conclu entre la Prusse et la Suède le 7 juin 1814 le comte Razoumowski servit de médiateur dans les arrangements arrêtés entre ces deux cours. (V. Angeberg III. p. 1357.) B.





Andreas Fürst Rasumoffsky

Chapitre IX.

Second mariage de Razoumowski. — Son séjour en Italie et en France. — Sa position financière. — Ses dernières années (1816—1836).

Au mois de décembre 1815 le prince André retourna à Vienne, où il célébra ses noces avec la comtesse Constantine Thürheim (le 16 février 1816)*). Peu après il reçut de son frère Léon la lettre de félicitations suivante (datée du 15 mars):

„J'ai reçu, mon cher et bon ami, depuis mon arrivée ici deux lettres bien intéressantes: l'une de Paris, où vous me parlez de vos projets de mariage, et l'autre de Vienne, où vous me l'annoncez comme une chose bien décidée et qui doit s'effectuer le lendemain. A la première de ces lettres il m'a été impossible de répondre aussitôt que mon cœur m'y eût porté. Accoutumé à une vie extrêmement tranquille et sédentaire à Moscou, les premières semaines de mon séjour ici

---

*) Le contrat de mariage porte la date du 9 février 1816. Les témoins de la fiancée étaient: Jean prince de Liechtenstein, maréchal Charles prince de Paar, général de cavalerie Jean Rodolphe comte Chotek, Pierre comte de Goëss, François baron Hager d'Allensteig, Joseph comte Thürheim, commandeur de l'ordre teutonique, Jean Rodolphe comte Czernin, Ferdinand E. comte de Waldstein-Wartenberg, Joseph comte et seigneur de Thürheim; — témoins du prince André: le comte de Stackelberg, envoyé de Russie, Ferdinand prince de Trautmannsdorf, François Joseph prince de Dietrichstein-Proskau-Leslie; Joseph prince de Schwarzenberg, Charles prince de Auersperg, Jean prince de Clary et Aldringen, François comte Szechenyi, Charles comte Zichy, Joachim Egon landgrave de Fürstenberg, François comte Cohary, Joseph comte et seigneur de Pergen.

m'enivrent et m'étourdissent. Je me suis beaucoup reproché de n'avoir pas sur le champ répondu au moins quelques mots à la seconde; mais, en vérité, cher ami, quelques lignes, écrites à la hâte, ne satisferaient pas mon cœur. Je me promettais un peu de loisir. On m'avait parlé d'un courrier. Sur ces entrefaites est survenue l'opération de ma sœur Elisabeth[1]); j'y allai deux fois par jour et c'est au bout du monde. J'ai été averti du courrier quelques heures avant son départ. Le loisir n'est pas venu, l'occasion a manqué, et me voilà avec les apparences d'un tort qu'en vérité je suis bien loin d'avoir. J'avais entendu annoncer votre mariage comme fait à Moscou; j'ai sur le champ écrit à ma sœur Zagriajsky, pour lui en demander des nouvelles. Comme elle n'en avait aucune, que l'on vous assurait marié à Vienne, et que je vous savais à Paris, j'ai dû conclure jusqu'au moment de mon arrivée ici, qu'il n'en était rien. Vos lettres ont fixé mes doutes et éveillé les affectueuses sollicitudes de l'intérêt et de l'amitié les plus tendres, dans un évènement aussi décisif pour votre repos et votre bonheur. L'âge et l'expérience nous ont appris ce qui convient au nôtre, et je pouvais présumer d'avance, que vous ne vous détermineriez qu'après y avoir mûrement réfléchi. Je suis bien enchanté d'apprendre, et d'une manière si positive, que ce qui pouvait n'être qu'aperçus et données sont des certitudes. A un certain âge l'enjeu qu'on met dans la loterie du bonheur est si conséquent, que l'on ne peut rien risquer. Je puis donc, mon bien cher et bon ami, me livrer avec sécurité, d'après ce que vous me dites et ce que dit tout le monde, à l'idée de vous voir satisfait et heureux. Personne, vous le savez, n'a acquis plus que moi la douce expérience d'une félicité domestique depuis plus de 15 ans. Elle peut et doit avoir changé de caractère, mais sûrement pas à son détriment. Puisse le ciel, mon cher ami, vous accorder, comme je n'en doute pas, le même bien. C'est le vœu bien ardent et bien sincère du plus tendre de vos amis! Faites, que votre compagne m'aime. Dites lui, que sans la connaître je l'aime déjà de tout mon cœur. Ne lui dites pas tout le bien que vous pensez de moi, parce qu'en vérité la prévention vous aveugle; mais dites-lui, que je suis simple et vrai, que

1) La comtesse Apraxine souffrait alors d'une maladie d'yeux.

mes expressions rendent faiblement mes sentiments et mes pensées, qu'elles restent souvent en deçà de la vérité et ne vont jamais au delà."

Les mariés vivaient dans leur palais de la Landstrasse qu'on avait reconstruit après l'incendie du 31 décembre 1814/15. Le prince passait avec sa femme l'été à Baden, à Eger ou à Franzensbad. En 1817 le prince eut le malheur de se casser la jambe. Nous lisons dans une lettre que Rostoptchin adressa à S. Worontzow le 30 août 1817: „Razoumowski s'est cassé la jambe à Eger, en voulant arrêter le cheval, qui avait jeté par terre son écuyer, et a prouvé que l'on peut être plus heureux avec le congrès qu'avec un cheval à courte queue [1])."

La prodigalité du prince André rendait sa situation financière de plus en plus précaire. Jusqu'en 1818 Koudriawski s'occupa de l'administration de la fortune du prince; plus tard le comte Pergen et m-r Jaël furent chargés de cette gestion.

Le prince André, s'étant lié avec Capodistrias à l'époque du congrès de Vienne, lui fit part du mauvais état de sa fortune. Capodistrias lui conseilla [2]) d'adresser à l'empereur la pétition suivante (le 22 février 1817):

„Sire, votre cœur généreux accueille toujours avec bonté les accents de l'infortune et de la douleur. C'est sous le poids de ces sentiments pénibles, que j'ose m'adresser à V. M. I. Ma situation, devenant de jour en jour plus accablante, ne me présente dans l'avenir d'un âge avancé que ruine et misère, sans le secours tutélaire de votre magnanimité. Retenu cependant par la crainte d'en abuser, j'eusse hésité, peut-être encore longtemps dans la démarche que j'ose me permettre aujourd'hui, si je n'y avais pas été déterminé par les témoignages de sensibilité et d'intérêt d'un ami, dont l'âme noble, en apprenant toute l'étendue de la position déplorable, où je me trouve, ne se fût chargé d'en mettre le triste tableau sous les yeux de V. M. I. Daignez, Sire, en accorder la permission au comte de Capo d'Istria."

---

1) Archives du prince Worontzow VIII. 332.

2) Les lettres qu'échangèrent Razoumowski et Capodistrias n'ont pas été conservées; mais dans les archives de l'état se trouvent les documents, qui se rapportent aux pétitions du prince, auxquelles s'intéressait Capodistrias.

Un mémoire ajouté à cette pétition contient des données sur les dettes du prince. Il devait au gouvernement russe et à la banque impériale 175,000 ducats; ses dettes à Vienne montaient à 140,000 ducats. Il sollicitait: ou bien qu'on lui reculât l'échéance de la dette qu'il avait contractée en Russie ou bien qu'on le nommât de nouveau ambassadeur ou qu'on lui accordât une retraite formant la moitié des appointements qu'il avait reçus comme ambassadeur.

Le 31 janvier 1819 l'empereur Alexandre lui accorda: 1° que sa terre de Batourin avec 4335 paysans servirait de seule hypothèque, 2° qu'il aurait un délai de cinq ans pour le payement de la dette de 450,000 roubles; 3° que 437 paysans de la terre de Ropsk serviraient d'hypothèque pour la dette de la banque et que les autres 2971 paysans de cette terre pourraient, le cas échéant, servir d'hypothèque pour des dettes ultérieures; 4° que le prince pourrait vendre sa terre de Ropsk à condition qu'il payât la dette hypothéquée sur cette terre à la banque[1]).

Son frère Léon mourut sans postérité en 1818. Le prince André, espérant hériter d'une partie des biens de son frère, se rendit avec sa femme en Russie. Il fut deçu: la fortune de son frère n'était pas aussi considérable qu'il l'avait supposée. Le défunt avait légué sa principale terre, Karlowka, à sa femme, Maria Grigorjewna, née princesse Wjasemski. Tandis que son frère aîné, Alexis, intentait un procès à la veuve, en contestant la validité du testament, le prince André remit à sa belle-sœur le document suivant:

„Je déclare, que dans le cas où ma belle-sœur perdait son procès et que Karlowka fût adjugé à ma famille, je ne consentirai jamais à entrer en partage de la dite terre, me renfermant immuablement dans mon intention de ne point porter atteinte aux dispositions du défunt

---

1) Cet oukaze ayant été signé par l'empereur on s'aperçut que le prince André y était nommé par erreur „conseiller privé actuel de première classe". Lorsqu'on fit part à l'empereur de cette erreur, il répondit qu'il n'y avait aucun moyen de changer ce qui était revêtu de sa signature. Ce fut ainsi, que le prince André fut honoré d'un rang, qui égalait celui de feld-maréchal et de chancelier. Bantych-Kamenski, Dictionnaire d'hommes célèbres (en russe) III. 12—13.

en faveur de sa veuve. Il s'ensuit que dans la chance la plus défavorable pour ma belle-sœur de l'affaire de Karlowka, celle, où cette terre resterait dans la possession de la famille Razoumowski, ce serait elle, et non moi, qui jouirait en toute propriété de la part, qui me reviendrait.

„St.-Pétersbourg, 18 décembre 1819."

Cet acte de générosité du prince André contribua à le rapprocher de la comtesse Maria Grigorjewna; elle entretenait avec lui une correspondance suivie et passa quelques hivers à Vienne pour jouir de sa société.

Les autres terres du comte Léon ayant été vendues et le montant de la vente distribué aux quatre frères (Alexis, Pierre, Grégoire et André), la situation pécuniaire du prince améliora pour quelque temps.

En 1822 la comtesse Loulou Thürheim exigea, qu'un conseil de famille examinât l'état de fortune du prince et conférât sur les moyens de mettre fin à son désarroi. On conclut, que la vie à Vienne exigeant de trop grandes dépenses, le prince devait se rendre en Italie avec sa femme et sa belle-sœur. La grande maison de la Landstrasse fut abandonnée, et l'on congédia les gens, qui se trouvaient au service du prince.

Les Razoumowski arrivèrent à Vérone au moment où s'assemblait le congrès (au mois d'octobre 1822) et où devaient se réunir les représentants de la Sainte Alliance. Le prince André y rencontra l'empereur Alexandre et Nesselrode, l'empereur François, Metternich et Gentz, le roi Frédéric-Guillaume III, Hardenberg, Humboldt et Bernstorff, le roi de Sardaigne Charles-Félix et le roi Ferdinand de Naples, le duc de Wellington, Castlereagh, Stewart, Pozzo di Borgo, Chateaubriand, etc. etc. L'empereur Alexandre fit au prince Razoumowski un accueil très affable. De même le roi Ferdinand le combla de faveurs et l'invita à venir le voir à Naples.

Grâce aux instances de la comtesse Loulou et de la comtesse Marie Razoumowski le prince André, afin d'assurer une position exempte de soucis à la princesse Constantine, fit remettre à l'empereur Alexandre la pétition suivante (en date du 7/19 novembre 1822) par l'intermédiaire du comte Nesselrode:

„Sire; lorsque le dérangement de ma fortune m'a fait recourir à l'assistance tutélaire de V. M. I., elle a daigné permettre que ma dette envers son trésor, hypothéquée sur la totalité de mes bien-fonds, ne fût exigeable qu'après mon décès. Grâce à cet acte de votre magnanimité, Sire, je termine sans inquiétude ma carrière avancée, qui me reste à parcourir dans ce monde; mais j'en éprouve une bien vive, lorsque ma pensée se porte au delà de ce terme, et elle en est sans cesse tourmentée, en se fixant sur l'avenir d'une épouse, qui fait mon bonheur. Les embarras, qui ont menacé ma fortune et mon existence, m'ont laissé hors d'état de satisfaire à l'engagement stipulé pour son douaire, qui devait se composer de l'intérêt d'un capital que j'avais pris l'obligation de déposer en sa faveur. Cette clause, non exécutée et ne pouvant l'être, aurait été compensée par le droit qu'assurent à une veuve les lois de la Petite-Russie sur le quart des propriétés de son mari, si cette portion de mon héritage était dégagée de l'hypothèque générale, dont elle fait partie. La grâce que j'ose solliciter à V. M. I., serait de déclarer libre d'hypothèque (après ma mort) l'héritage que les lois adjugent à ma veuve et de repartir sa quote-part de ma dette au trésor sur les trois-quarts restants."

„Tel est, Sire, le motif, qui me fait prendre la liberté à adresser cette supplique à V. M. I. Qu'elle daigne prendre en considération le sentiment qui la dicte, et j'ose croire, qu'en l'appréciant, ma sollicitation ne lui paraîtra pas importune. Dévoué de cœur et d'âme à la personne auguste et au service de V. M. I., souffrez, Sire, que je porte à vos pieds les vœux d'un ancien serviteur pour la prolongation des jours et du règne glorieux d'un souverain, chéri de ses sujets et admiré de l'univers."

L'empereur Alexandre désirant connaître les usages et les lois se rapportant à de pareilles affaires, remit la réponse à cette pétition jusqu'à son retour en Russie.

Après avoir séjourné à Vérone les Razoumowski se rendirent à Rome, où ils se rapprochèrent du comte Lieven et de sa femme, née Benkendorff. A Naples ils furent accueillis très gracieusement par le roi Ferdinand. Les Acton, qui jouaient un rôle important à la cour de Naples, étaient parents des Thürheim. Les Razoumowski qui étaient

intimement liés avec l'amiral Acton et sa femme[1]) adoptèrent une de leurs filles, Georgine.

Razoumowski reçut à Naples de Nesselrode (22 août 1823) la nouvelle, que l'empereur Alexandre n'avait pas jugé possible de déférer à son désir relativement à la fortune de son épouse. Peu après il apprit la mort de son frère Pierre, qui était décédé à St.-Pétersbourg le 14 décembre 1823 et dont il hérita d'une fortune considérable, ce qui mit les Razoumowski à même de vivre très grandement[2]).

Après un séjour de deux années en Italie, les Razoumowski se rendirent à Paris, où ils louèrent une grande maison et continuèrent à mener grand train[3]).

Le prince André apprit à Paris la mort de l'empereur Alexandre. En écrivant à l'empereur Nicolas une lettre de félicitations à son avènement, le prince André exprimait le désir de se rendre à St.-Pétersbourg pour présenter ses hommages au nouvel l'empereur. Cette lettre n'a pas été conservée; nous lisons dans une autre lettre que le prince André adressa à l'empereur le 19 mars 1826:

„Sire; V. M. I. a daigné accorder un regard de bonté à l'hommage que j'ai pris la liberté de parvenir (sic) à ses pieds au moment, où la volonté Divine plaça dans vos mains, Sire, le sceptre de la Russie et confia les destinées de l'empire à votre caractère magnanime. Contraint d'ajourner, à cause de l'état de santé de mon épouse, l'accomplissement d'un devoir profondément senti, celui de porter moi-même l'expression des sentiments d'un vétéran parmi vos serviteurs, je supplie V. M. de sanctionner ce vœu à l'époque, où je pourrai en

1) L'épouse de l'amiral Joseph Acton, née comtesse Berghe de Trips, était la tante de la princesse Constantine.

2) P. ex.: Ils achetèrent des statues, des toiles et des bronzes, ils commandèrent leurs bustes de marbre chez le célèbre sculpteur Kemble.

3) C'est à Paris, qu'ils commandèrent le superbe service, qui appartient actuellement à la comtesse von der Lippe, née baronne Acton, l'héritière du prince André.

*) Le comte Camille Razoumowski est le possesseur du buste du prince André. B.

entreprendre l'exécution. Un dévouement inaltérable dans la carrière diplomatique que j'ai eu le bonheur, Sire, de suivre sous les règnes de vos augustes prédécesseurs, mon empressement à vouer le même zèle au service de V. M. I., tel est l'hommage, que je m'estimerai heureux de déposer à vos pieds."

En 1827 les Razoumowski retournèrent à Vienne; la gêne ayant recommencé le prince adressa au grand-duc Constantin (le 9 juin 1827) le lettre suivante[1]:

„Monseigneur,

„J'étais au moment de me mettre en route, et le premier but de mon voyage eût été de porter à vos pieds, monseigneur, l'hommage de mon ancien et respectueux attachement; lors qu'atteint d'une maladie, suite d'une infirmité à la vue, qui m'a confiné durant plus de six semaines, et dont je commence à peine à me rétablir, sans éprouver de soulagement aux yeux, a dû me faire renoncer à mon projet. Daignez me permettre, monseigneur, de consigner ici le regret profond que j'en éprouve. J'ose me flatter, que V. A. I. en accueillera l'expression, comme elle aurait accueilli celle des sentiments d'un ancien serviteur, qu'elle a honoré de sa bonté bienveillante. J'ose, monseigneur, porter plus loin l'espoir que m'inspire un souvenir aussi précieux. Après un séjour à Varsovie je me serais rendu à St.-Pétersbourg. Ce voyage, motivé par l'empressement de rendre hommage à S. M. I., avait un autre but relatif à mes affaires domestiques, qui sont dans une situation, qui, sans le secours tutélaire de l'Empereur, menacerait mes vieux jours d'une ruine irréparable. J'ai eu le bonheur de servir sous trois règnes, de justifier par mon zèle la confiance, dont j'étais honoré, de recueillir des témoignages honorables de leur approbation. Je n'ai pas le même avantage sous le règne actuel, ni les mêmes titres à la bienveillance de l'Empereur. J'ai pris la liberté d'adresser une supplique à S. M. I., j'aurais osé solliciter l'appui protecteur de V. A. I. à cette démarche. Elle ne me l'aurait pas refusé. Porteur d'une lettre de sa part, le succès de mes sollicitations n'aurait pas été douteux. Serait-ce trop

---

1) Le prince souffrant d'une maladie des yeux dicta cette lettre probablement à sa belle-sœur.

présumer, monseigneur, de votre ancienne bienveillance, que d'espérer que cette lettre, dont mon malheur a voulu que je ne puisse être porteur, n'en soit pas moins le gage des espérances les plus satisfaisantes? Si V. A. I. daigne m'accorder cette haute faveur, je la supplie de jeter un coup d'œil sur la note ci-jointe. Elle contient en résumé les circonstances de ma détresse et les moyens d'y porter remède, si S. M. daigne consentir à l'acquisition de mes propriétés foncières, m'accordant les faveurs que je sollicite dans un tel arrangement."

„Le cœur magnanime de V. A. I. lui fera apprécier, mieux que je ne saurais l'exprimer, le bonheur que répandrait sur le reste de mes jours un bienfait que je devrai à sa bienveillante protection. Lorsque ma santé sera entièrement rétablie, je sollicite la permission de porter à vos pieds, monseigneur, l'hommage des sentiments, dont je suis profondément pénétré."

Le mémoire annexé à cette lettre contenait ce qui suit:

„Durant 50 années, dont l'année actuelle complète la date de l'entrée du soussigné dans la carrière diplomatique, éloigné de sa patrie, ne pouvant suffire à sa dépense moyennant les traitements modiques, alloués à l'époque de son début dans les missions étrangères et celui, dont il a à disposer comme fils de famille; étranger à la gestion de ses terres, lorsqu'au décès de son père il en devint possesseur, toutes ces causes, et surtout, qu'il lui soit permis de le dire, son zèle à s'acquitter de ses devoirs, à justifier la confiance, dont il était honoré, sans songer à ses propres affaires, toutes ces causes ont amené de loin le dérangement de la fortune du soussigné. Durant le congrès de Vienne un évènement désastreux y mit le comble. La plus belle moitié de son établissement fut détruite par l'incendie. Le dommage en fut évalué beaucoup au-dessus de 100,000 ducats. Feu S. M. l'Empereur Alexandre, de glorieuse et impérissable mémoire, daigna lui accorder un emprunt sur son trésor de 150,000 ducats, sans intérêts durant cinq ans. A l'expiration de ce terme le soussigné se trouva hors d'état de faire face au remboursement de ces intérêts, parce que ses revenus n'y pouvaient suffire. Il se rendit en Russie, sollicita d'être dispensé de cette charge, et S. M. daigna y consentir sa vie durant, ainsi que pour le payement du capital, qui resta hypothéqué sur une de ses

terres — Batourin. Le revenu lui en avait été par ce moyen conservé. Il restait à cette époque à effectuer un autre engagement. Divers emprunts avaient eu lieu envers la banque. Ils furent consolidés en une seule masse hypothétique sur la seconde de ses terres — Ropsk; mais l'intérêt qu'en résultait se montait au delà de 50,000 roubles et le terme du capital devant expirer l'année prochaine, tandis que les revenus du soussigné, toujours décroissants dans une proportion alarmante par suite de négligence dans l'administration, il se trouve menacé de perdre cette terre, faute de pouvoir acquitter l'intérêt de l'emprunt et de l'époque du terme du remboursement du capital. Pour sortir de cette pénible situation, pour prévenir sa ruine entière, il propose à la couronne deux plans. Le premier serait de faire l'acquisition de la totalité de son bien-fonds, se montant dans les deux terres à 7750 paysans, ce qui solderait les deux emprunts au trésor et à la banque et procurerait au soussigné un capital, dont le placement le mettrait à même d'assurer le sort de son épouse; mais cette vente avantageuse, sans le moindre doute, à la couronne ne le serait point pour le soussigné, parce qu'il se trouverait frustré à la fois et du bienfait de n'avoir rien à payer sa vie durante au trésor et du revenu de ses terres, dont il était resté en jouissance, à moins que par une compensation équitable la couronne ne lui assignât le payement annuel proportionné au dit revenu. Le deuxième plan serait de solder la banque par la vente de la terre de Ropsk à un taux convenable, qui procurerait un surplus à la somme, pour laquelle elle est engagée; mais cette vente diminuerait de moitié la possession foncière du soussigné. Pour balancer une circonstance aussi grave, il n'y aurait qu'un moyen — le voici: le revenu principal de l'autre terre, Batourin, a pour base la livraison de draps de soldats au dépot de Kiew. La fabrique a établi à grands frais et par les améliorations les plus soignées les moyens de porter cette livraison à une quantité considérable de draps, le mieux confectionnés pour le service de l'armée. Cependant elle éprouve chaque année l'inconvénient très onéreux, que le depôt n'admet qu'une demande plus ou moins modique, et cette incertitude renverse tous les calculs du soussigné. Il sollicite en conséquence, qu'il lui soit accordé invariablement la faculté, durant sa vie, de fournir annuellement 60,000

archines de draps de soldat des meilleures qualités et des diverses couleurs, d'après les échantillons admis à l'usage de l'armée. Il fond son espoir d'obtenir cette faveur sur ce que la couronne, en garantissant ainsi la sûreté de la fortune du soussigné, y trouverait incontestablement l'avantage d'un objet essentiel pour le service de l'armée."

„Prince Rasoumoffsky."

Le grand-duc remit la pétition du prince au comte Nesselrode, qui s'adressa à son tour au ministre des finances Cancrin. En vertu d'un oukaze du 2 septembre 1827 le payement de la dette du prince Razoumowski à la banque fut remis à trois ans. On lui accorda en outre le droit de fournir annuellement à l'armée 30,000 pièces de drap militaire, produit de la fabrique de Batourin*).

En 1828 la sœur du prince, m-me Zagriajski, s'adressa à l'impératrice Alexandra-Feodorowna pour solliciter de l'empereur Nicolas quelque faveur pour le prince André. Elle écrivit à l'empereur Nicolas le 19 avril 1828:

„Les bontés constantes de S. M. l'Impératrice ont encouragé la démarche que j'ai faite auprès de vous, Sire. Si c'est une indiscrétion, vous êtes trop juste pour ne pas me la pardonner en faveur du motif. Je voulais parler au cœur de mon souverain, je voulais plaider la cause d'un frère et d'un bienfaiteur. A qui pouvais-je transmettre mes sentiments? Je remplissais un devoir sacré; je n'ai pas cru vous déplaire. L'Empereur Alexandre et V. M. avez beaucoup fait pour mon frère; malgré cela il est tourmenté par une dette d'honneur, qu'il ne peut acquitter sans le secours de V. M. Je l'ai, pour ainsi dire, forcé d'écrire la lettre suivante. Je tremble pour les jours d'un frère chéri. Je tombe à vos pieds, Sire; ne refusez pas mon humble prière."

La pétition du prince annexée à cette lettre de m-me Zagriajski contenait ce qui suit:

„C'est avec une confiance respectueuse dans les sentiments magnanimes de V. M. I., que j'obéis à la douloureuse nécessité, où je me vois de faire parvenir à ses pieds l'exposé suivant: Un âge avancé,

*) Nous trouvons dans des documents se rapportant aux revenus et aux dépenses du prince le chiffre de 72,143 roubles qu'il avait reçus en 1829 pour le drap fourni à la couronne. B.

une santé progressivement précaire me font envisager avec un effroi journellement croissant l'avenir du reste de mes jours et celui, qui au delà de ce terme est l'objet de mes sollicitudes les plus instantes. 50 ans de ma vie ont été consacrés à une carrière de service, signalée par les témoignages honorifiques de l'approbation de vos augustes prédécesseurs. Aujourd'hui, dans la détresse de ma situation, j'ose me fonder sur ces titres honorables pour solliciter de votre bonté, Sire, une pension, qui supplée à la modicité de mes revenus; en outre, poursuivi par mes créanciers à Vienne, je ne puis satisfaire à leurs menaçantes importunités que par un capital disponible, qui ne pourrait être que le produit de la vente de mes terres, celle de Ropsk; mais comme c'est sur cette terre qu'est hypothéquée ma dette à la banque, j'ose joindre à la sollicitation d'une pension, que V. M. permette, que l'hypothèque susdite soit transportée sur la terre de Batourin, dont la valeur est suffisante pour cet objet. Souffrez, Sire, qu'en invoquant la magnanimité de votre âme un ancien serviteur, pénétré de dévouement et de reconnaissance, dépose à vos pieds l'espoir d'obtenir de votre bienfaisance l'accomplissement de ses vœux pour la tranquillité de ses vieux jours."

L'empereur Nicolas avait accordé au prince, en vertu d'un oukaze du 12 avril 1828, une pension annuelle de 10,000 roubles.

Le prince André écrivit à l'empereur le 13 mai 1828:

„Le bienfait émané de la bonté de V. M. m'a été annoncé. Vous avez daigné, Sire, accueillir les sollicitations, dont j'eusse redouté l'importunité, si des circonstances aussi pénibles qu'impérieusement pressantes ne m'eussent contraint d'y recourir. L'oukaze de V. M., en date du 12 avril m'accorde un secours généreux, motivé par les témoignages les plus honorables pour la carrière de service que j'ai eu le bonheur de remplir sous les règnes de vos augustes prédécesseurs. Souffrez, Sire, qu'en portant à vos pieds l'hommage de ma respectueuse reconnaissance, j'y joigne le regret de ne pouvoir signaler ce sentiment, en vouant le reste de mes jours au service de V. M."

L'année suivante, le 27 avril 1829, le prince envoya de nouveau à l'empereur Nicolas une pétition écrite de la main de la comtesse Loulou. Ce document portait ce qui suit:

„Je supplie V. M. de permettre, que je porte à ses pieds l'hommage réitéré de ma respectueuse et profonde reconnaissance pour la pension qu'elle a daigné m'accorder dans la circonstance affligeante du dérangement de fortune, qui m'a fait recourir à votre généreuse bonté. C'est à l'aide de ce bienfait, Sire, que je soutiens l'existence de mes vieux jours, mais sans l'espoir de rétablir mes affaires avant le terme peu éloigné de ma carrière et profondément affecté sur le sort d'une veuve sans ressource. J'ose implorer votre magnanimité, Sire, en sollicitant qu'après mon décès V. M. daigne faire participer ma femme à la pension que votre générosité m'a assignée."

L'empereur Nicolas, apparemment fatigué des instances réitérées du prince, lui fit dire par le ministre des finances Cancrin, que le cas échéant il songerait aux intérêts de la princesse Razoumowski.

La situation du prince empirait. Ses créanciers l'assaillaient. On raconte que souvent à l'heure où il sortait pour faire une promenade, les créanciers l'attendaient dans le vestibule de son palais. Toutefois leurs réclamations restèrent sans succès. Razoumowski jouissait, grâce à la condescendance particulière de l'empereur François du droit d'exterritorialité, quoiqu'il n'occupât plus le poste de diplomate, de sorte que personne ne pouvait solliciter son emprisonnement pour dettes, ni porter plainte contre lui. Cependant il se trouve dans les archives de St.-Pétersbourg et de Vienne un tas de documents se rapportant aux dettes du prince, et ces affaires causaient aux employés des bureaux une peine infinie. Razoumowski traitait ses créanciers avec dédain et faisait semblant de ne pas les voir, lorsqu'il passait par son vestibule pour monter en voiture.

La haute société de Vienne continuait à chérir le prince*). Les Russes de distinction, qui venaient à Vienne, le fréquentaient. Ribeau-

*) Nous lisons dans „Licht- und Schattenbilder aus dem Soldatenleben und der Gesellschaft. Tagebuchfragmente und Rückblicke eines ehemaligen Militärs (Comte Thürheim) 1876 p. 4 et 5: „Im Salon des Fürsten Rasumofsky, in welchen mich als Knaben verwandtschaftliche Familienbeziehungen häufig brachten, sah man die Elite der damaligen Wiener Gesellschaft; doch war es zu jener Zeit in Folge der Kränklichkeit und des hohen Alters des Fürsten ein kleinerer und beschränkterer Kreis als ehemals — desto sorg-

pierre était du nombre de ses hôtes. Le prince résolut en 1831 d'adresser de nouveau à l'empereur Nicolas, par l'intermédiaire de ce diplomate, une pétition, dans laquelle il sollicitait qu'on remît à plus tard le payement des intérêts de ses dettes à la banque russe. Les instances de Ribeaupierre lui firent accorder un délai jusqu'à 1832 qui fut renouvelé plusieurs fois.

Les dernières années de sa vie le prince André ne voyait chez lui que très peu de monde. Il s'occupait assidûment des affaires de sa fortune et rédigeait son testament; ce testament forme tout un volume qu'on trouve aux archives russes. A. I. Ribeaupierre, le comte Goëss, beau-frère du prince André, et le comte Pergen, après sa mort le comte Clam-Martinitz, furent chargés de l'exécution du testament. La princesse Razoumowski devait hériter des terres en Petite-Russie; ces terres étant hypothéquées ne représentaient plus aucune valeur. Il y avait un grand nombre de donations et de codicilles, p. ex. des donations en

---

fältiger aber auserwählt. Zeitweise gab es auch damals grössere Feste, wo dann die geräumigen Säle mit den Marmorsäulen und Kunstschätzen die so grosse Gesellschaft leicht aufzunehmen im Stande waren. — Mir noch erinnerlich waren die häufigsten Besucher und Habitués, an Damen: die Fürstin Lichnowsky-Thun, Schwägerin des Hausherrn, würdevolle Frau, Mutter des Fürsten Eduard, Verfassers des historischen Werkes über das Haus Habsburg; die Gräfin Leo Rasumowsky, die Fürstin Kaunitz, Gräfin Isabella Goess, Gräfin Sophie Esterhazy und ihre Schwester Fürstin Marie Liechtenstein, Gräfin Moritz Odonell, Baronin Nanni Weweld, die Gräfinnen Julie Kolowrat, Therese Chotek, Selina Clam-Martinitz u. a. m. An Männern: viele Diplomaten, darunter: Herr von Tatischtschew, russischer Gesandter in Wien, Graf Apraxin, Baron Tettenborn, Graf Maltzahn, preussischer, und General Graf Löwenhjelm, schwedischer Gesandter in Wien; der bekannte Historiker Fürst Eduard Lichnowsky mit seinem ältesten Sohne, dem 1848 in Frankfurt ermordeten späteren Fürsten Felix, der erste Generaladjutant Graf Clam-Martinitz, der Feldmarschall-Lieutenant Graf Haugwitz, Graf Moritz Odonell und das edle Opfer der Wiener Oktober-Revolution, Graf Latour, der Hofmarschall Graf Goess, der Oberstburggraf Graf von Böhmen Graf Carl Chotek u. A. m., deren Namen mir seither entfallen sind. — Als Vorleser und Sekretär befand sich damals ein Herr Wiseman im Rasumofski'schen Hause, ein Bruder des späteren Kardinals." B.

faveur de pauvres enfants du quartier de la Landstrasse et de la propriété des Thürheim, Schwertberg, etc. etc.*)

En 1834 le prince, s'apercevant d'un déclin rapide de ses forces, envoya à Ribeaupierre un paquet cacheté, en le priant de l'ouvrir lorsqu'il recevrait la nouvelle de sa mort.

L'empereur François mourut en 1835. Sa mort affligea profondément le prince André. Au mois d'août de cette même année l'empereur Nicolas arriva à Teplitz. Les forces du prince André ne lui permettant pas d'aller lui-même présenter ses hommages au souverain, il lui adressa la lettre qui suit (datée 19 août 1835):

„Sire; c'est sur le terrain que je suis forcé d'habiter, que sera présentée à V. M. cette supplique que je prends la liberté de lui adresser. Je la confie à l'obligeant intermédiaire de m-r l'ambassadeur Tatichtchew. J'envie son bonheur et ses facultés, qui le mettent à même de se rendre à vos pieds, Sire. Etre contraint de m'en priver, c'est de toutes les souffrances, qui assiègent mon vieil âge, la plus sensible. Le contenu de cette supplique, ainsi que de toutes celles, dont précédemment, j'ai osé renouveler à vos pieds l'opportunité, a pour objet

---

*) Le prince André Razoumowski excellait par sa génerosité. Le trait suivant que nous empruntons à la „Wiener Zeitung" du 30 mars 1816 nous donne une idée de sa bienfaisance. Nous y lisons: „Der russische kaiserl. wirkliche Geheimrath und vormalige Botschafter am hiesigen Hofe, Fürst Rasumoffski, hat dem hiesigen Invalidenhause zur unmittelbaren Vertheilung an die hier befindlichen Invaliden 500 Gulden übersendet, welche Gabe der Hofkriegsrath als einen schönen Beweis der Anerkennung der Verdienste verehrt, die sich jene Krieger um die gemeinschaftliche Sache erworben haben."

Dans son testament du 12 juin 1822, publié le 10 octobre 1836, le comte André légua un capital de 2000 florins, dont les intérêts étaient destinés à quelque pauvre garçon de 15 à 20 ans de la classe ouvrière, qui, logeant dans le faubourg de la Landstrasse et provenant de parents honnêtes, se distinguerait par sa conduite, son application et son habileté dans sa profession. Aujourd'hui encore les intérêts de cette somme sont accordés soit à la fête ou à l'anniversaire du donateur de ce capital. Le portrait du prince se trouve encore de nos jours dans le bureau du chef de cet arrondissement. B.

les circonstances profondément affligeantes de la pénible situation, où me place l'alternative de ma ruine, qui suivrait l'exécution des mesures prescrites en dernier lieu au sujet du remboursement de ma dette à la banque. Votre clémence, votre bonté, Sire, sont inépuisables; je les invoque dans l'espoir, que le court espace, qui me reste à parcourir dans mon existence de ce monde, s'achèvera paisiblement sans altération des moyens, dont votre indulgente bienfaisance m'a permis de jouir jusqu'ici" [1]).

Peu après le prince Wiazemski, séjournant quelque temps à Vienne prit en note ce qui suit: „J'ai été chez les Razoumowski. Vieillard excellent. Superbe maison." Plus tard Wiazemski se souvenait de cette connaissance en écrivant: „En 1835 j'ai fréquenté Razoumowski. Il était alors très âgé, mais bel homme encore et très débonnaire" [2])*)**).

---

1) L'empereur Nicolas ne passant qu'une journée à Vienne ne vint pas voir Razoumowski. La princesse Mélanie Metternich écrivit alors dans son journal: „J'appris qu'il (l'empereur Nicolas) était allé en voiture avec Charles de Liechtenstein au Prater et qu'après cela il avait fait le tour de la ville. „„J'ai vu *de loin*"", dit-il, „„le palais Razoumowski."" Cela me surprit; je croyais qu'il était allé voir le vieux Razoumowski." Mémoires du prince de Metternich, Paris 1883, vol. VI. p. 24.

2) Œuvres complètes du prince Wiazemski IX, 169 et X, 233.

---

*) Nous lisons dans une lettre que le comte André Thürheim adressa récemment au comte C. Razoumowski: „Ich habe meinen Onkel noch in lebhafter Erinnerung und brachte mit meinem Hofmeister die Monate Mai, Juni, Juli 1836 behufs Ablegung einer Prüfung vor dem Eintritt ins Theresianum im Palais auf der Landstrasse zu. Alle Morgen gegen 11 Uhr musste ich dem Onkel meinen Morgengruss und Handkuss bringen; er sass in einem Rollstuhl auf der gegen den Garten gelegenen Seite und genoss da der Sonnenwärme, gab mir immer einen kleinen liebevollen Backenstreich und eine Chocoladenpastille, die er in einer grossen Dose auf einem kleinen Tischchen vor sich hatte. Abends hatte er immer einen grünen Lichtschirm auf dem Kopfe, gegen die grossartige Beleuchtung der Empfangsappartements. Nur wenige Wochen nach meinem Abgehen sah ich seine Leiche in der russischen Staatsuniform mit dem lichtblauen Andreasorden in der Schlosskapelle in Schwertberg aufgebahrt." B.

**) Nous lisons dans la publication d'Andlaw „Mein Tagebuch" (1811 —1862, Frankfurt 1862) p. 164: „Einen andern Salon musste man nahe

La faiblesse du prince augmentait de jour en jour; on s'attendait à sa mort. La princesse Mélanie Metternich écrivit le 3 août 1836: „Clément et moi, nous sommes allés voir le vieux prince Razoumowski, qui nous avait priés de venir encore une fois chez lui. Nous l'avons trouvé mourant, et nous avons eu la douleur de nous dire, que nous ne le reverrions plus"[1]).

Les Thürheim était fervents adhérents de la foi romaine et la comtesse Loulou s'efforçant de convertir son beau-frère, elle y parvint, lorsque ce dernier était en agonie. Cependant on craignait, que l'empereur Nicolas ne fût mécontent de cette conversion et l'on garda le secret de cette affaire*).

---

1) Mém. du prince Metternich, VI, p. 110.

am Prater suchen. Man traf da einen fast erblindeten Greis, umgeben von Verwandten und alten Freunden" etc. Puis dans un autre livre d'Andlaw „Erinnerungsblätter aus den Papieren eines Diplomaten" (Frankfurt 1857) p. 57: „An dies Haus (Tatichtchew) schloss sich jenes der Gräfin Leo Rasumoffski an, welche trotz ihrer 60 Jahre so lebensfroh war, dass sie sich und Andere stets gern unterhielt. Sie bewohnte dasselbe Palais mit dem Fürsten André Rasumoffski, der alt und gebrechlich, einer Mumie ähnlich, dennoch mit lebhaftem Geiste an den geselligen Freuden theilnahm und, ein Zeitgenosse von Kaunitz, Pitt, Talleyrand u. A., der alten diplomatischen Schule angehörte." B.

*) D'après un acte en possession du comte de Lippe à Graz, la conversion du prince André datait déjà de l'an 1828. Ce document contient ce qui suit:

Zeugniss.

Ich Endesunterschriebener bescheinige hiermit, dass Seine Durchlaucht der Herr Fürst Andreas Rasumowsky von der nicht unirten zur katholischen Kirche zurückgetreten ist.

Wien, 14. Juli 1828.

(L. S.) Carl Graf Coudenhove,
Domherr zu St. Stephan und Consistorialrath.
(L. S.) Peter Graf von Goëss
als Zeuge.
(L. S.) Joseph Graf von Thürheim
als Zeuge.

B.

Au moment du décès du prince (le 11 septembre 1836)*) l'ambassadeur russe à Vienne, Tatichtchew, était absent. Le secrétaire de l'ambassade, prince A. M. Gortchakow, écrivit alors (le 12 septembre 1836) à son chef:

„M-r l'ambassadeur; m-r le prince Razoumowski a cessé de vivre hier matin à une heure. Depuis plusieurs jours l'homme physique était déjà éteint, et il n'existait plus que par la force d'une intelligence qui a dominé ses souffrances. L'eau, qui s'était manifestée aux extrémités, s'étant épanchée vers le cœur, amena la dissolution."

„D'après son désir je l'avais vu la veille de sa mort. Il la pressentait, mais il ne la croyait pas aussi immédiate. Il m'a parlé en détail et avec une lucidité parfaite d'esprit de la position désastreuse qu'il léguait à sa veuve, si l'inépuisable générosité de S. M. l'Empereur ne daignait en assurer le sort. La confiance qu'il plaçait dans les espérances que S. M. I. avait daigné lui faire concevoir, soutenait seule, m'a-t-il dit, son courage, et il allait recueillir le peu de forces, qui lui restaient, pour en déposer encore l'expression au pied du trône de notre auguste Maître. Je le quittai à une heure; à six je trouvai chez moi la minute d'une requête à S. M. I., toute tracée au crayon de sa main. Il expira quelques heures après."

„J'ai l'honneur de transmettre à V. E. ce papier dans l'état où il se trouve. Elle verra, qu'une page est encore écrite d'une main assez ferme, l'autre indéchiffrable. J'ai appris depuis, qu'elle avait été tracée au milieu des plus fortes souffrances. L'intention du prince Razoumowski était de prier V. E. de se charger du soin de présenter cette requête à votre auguste Maître. Il voulait l'accompagner de

*) Nous lisons dans la gazette „Wiener Zeitung" (Dienstag, 27. September 1836). „Verstorbene: den 23. September. Seine Durchlaucht, der hochgeborene wirkliche geheime Rath, Senator, vormaliger Botschafter an dem k. k. österreichischen Hofe, Ritter des St. Andreas-, des St. Alexander-Newsky-Ordens, Grosskreuz des St. Wladimir-Ordens I. Kl. und des kgl. ungar. St. Stefans-Ordens, dann des Sicil. St. Ferdinands-Ordens, Ritter des königl. preuss. Schwarzen und Rothen Adlerordens I. Kl., alt 88 Jahr, auf der Landstrasse Nr. 93 an der Lungenentzündung, als Folge der Wassersucht." B.

quelques lignes pour vous, m-r l'ambassadeur; la mort l'en a empêché. Je m'acquitte de ce devoir, mais je ne le remplirais qu'à moitié, si je n'ajoutais, combien le défunt comptait sur l'appui, que vous lui accorderiez, en vous chargeant de placer sous son vrai jour la position de la princesse."

„Le grand maréchal de la cour est investi du dépouillement de la succession du défunt en Autriche. M-r de Koudriawski a été chargé par moi d'apposer le cachet de l'ambassade sur ses papiers et d'assister ensuite à leur triage, pour retirer les documents, qui pourraient avoir trait à la gestion diplomatique du défunt et qui seraient de nature à ne devoir point devenir l'objet d'une curiosité étrangère."

Nous lisons dans une dépêche que Gortchakow adressa au comte Nesselrode le 11/23 septembre 1836:

„Je remplis un pénible devoir, en informant V. E. de la mort de m-r le prince Razoumowski. Il a cessé de vivre aujourd'hui à 1 heure du matin. Depuis quelque temps ses infirmités croissantes et son grand âge faisaient pressentir le terme de sa vie. Néanmoins ni lui, ni sa famille ne croyaient ce terme aussi proche. Hier encore il m'avait entretenu avec une lucidité d'esprit parfaite de sa fin, du sort de sa veuve et de sa confiance dans les paroles tranquillisantes, qu'il y a trois ans lui a fait parvenir S. M. l'Empereur. Je le quittai à une heure; à six je reçus la minute de cette lettre qu'il venait de tracer lui-même au crayon. Une page est d'une écriture encore assez ferme, l'autre indéchiffrable. J'ai appris depuis, qu'il l'avait écrite au milieu de vives souffrances, et qu'il se bornait à répondre aux instances de son valet de chambre de confiance, seul présent, et qui l'engageait de remettre ce travail: „„Non, je dois"". Je transmets ce papier dans l'état où il se trouve à m-r de Tatichtchew à Varsovie, d'après la volonté du défunt, qui avait désiré, que m-r l'ambassadeur se chargeât du soin de le remettre sous les yeux de l'Empereur."

„M-r le prince Razoumowski, ayant conservé, d'après l'ordre exprès de l'empereur François, les immunités d'ambassadeur, le dépouillement de sa succession en Autriche se fera par le grand maréchalat de la cour. Toutefois, comme parmi les papiers il pourrait se trouver des documents, ayant trait à sa gestion diplomatique, j'ai chargé un

des employés de l'ambassade d'y apposer le cachet officiel et d'assister ensuite au triage, pour retirer ceux des papiers, qui ne sauraient devenir l'objet d'une curiosité étrangère."

„Je mets ces détails à la disposition de V. E., pour les communiquer aux parents du défunt, qui se trouvent à St.-Pétersbourg. Dans le même but je joins ci-près un billet que m'a adressé le comte de Clam, qui a assisté à ses derniers moments."

Le comte Clam-Martinitz, neveu du prince, écrivit au prince Gortchakow les deux lettres suivantes:

„Je suis arrivé hier soir de Prague et précisément à temps pour être encore témoin des derniers moments de cet excellent Razoumowski. Ce bon vieillard a rendu le dernier soupir à une heure; il s'est endormi. La princesse m'a prié de vous en faire part et d'aller vous voir ce matin le plutôt possible pour vous parler d'une affaire, qui lui tient à cœur."

„Le testament de mon oncle se compose d'une série de pièces, rédigées successivement depuis l'année 1822 à mesure que le dérangement de sa fortune lui fit comprendre la nécessité de faire des changements à ses dispositions primitives. Ce document est l'œuvre de la plus touchante sollicitude pour sa veuve et du noble désir de voir après sa mort, tous ses engagements scrupuleusement remplis et tous ses serviteurs dûment récompensés. Mais malheureusement la base de ces dispositions bienveillantes et honorables se trouve tellement en défaut, que la situation de la veuve est une des plus difficiles et des plus pénibles que l'on puisse imaginer. La fortune en Russie est nulle, celle en Autriche imaginaire, ou pour le moins très précaire quant à la substance, et sujette à une infinité d'embarras et de difficultés quant aux moyens de la réaliser. Vous connaissez la magnifique propriété, dont elle se compose et les trésors de mobilier qu'elle renferme. Mais qu'est-ce que c'est que cette propriété à côté des immenses charges dont elle est obérée?"

Le prince Gortchakow jugea préférable de ne pas mentionner dans ses dépêches officielles la conversion du prince André. Cependant le jeune comte Kotchoubey, fils de la nièce du prince, étant arrivé à Vienne le lendemain de la mort de ce dernier vit à sa grande sur-

prise son lit mortuaire entouré de capucins; dès son retour à St.-Pétersbourg il en fit part à m-me Zagriajski, attribuant la conversion du prince à l'influence des Thürheim, c. à d. de la princesse Constantine et de la comtesse Loulou. Le bruit de cette affaire se répandait rapidement dans la capitale, et l'empereur Nicolas, qui détestait de pareilles conversions, en fut instruit.

Ribeaupierre ayant décacheté le paquet qu'on lui avait remis de la part du prince André, y trouva la lettre suivante:

„Mon cher Ribeaupierre; puissent ces lignes ne point vous parvenir encore quelque temps; mais pour la tranquillité de mon âme je ne dois pas différer de les tracer, comme si elles dussent vous être envoyées sur le champ. Elles se réfèrent à ce que je vous ai écrit au commencement de cette année. C'est mon dernier adieu, ma dernière bénédiction qu'elles vous apporteront. C'est le vœu de l'amitié la plus tendre pour votre bonheur; il accompagnera mon dernier soupir. Mon cher, mon excellent ami; en quittant la vie, je vous lègue avec la plus entière confiance le sort, le bien-être de ce que j'ai de plus cher au monde, de ma bonne Constantine. Vous en accepterez la charge et l'accomplirez avec ferveur. En douter, ce serait vous offenser, vous méconnaître. J'en emporterai l'entière conviction. Adieu, adieu encore une fois, mon cher, cher ami." „Rasoumovsky."

De plus il y avait une pétition adressée à l'empereur, où le prince sollicitait pour sa femme la continuation de sa pension et l'usufruit des revenus de ses terres endettées pendant deux ans. Ribeaupierre fit de son mieux pour faire exécuter les désirs du défunt, mais il ne réussit qu'à faire accorder une pension de 10,000 roubles à la veuve du prince; les terres endettées au delà de leur valeur furent confisquées.

La publication de la mort et de l'enterrement du prince portait ce qui suit:

„Constantina-Domenica, Fürstinn Rasoumoffsky, geborene Gräfin von Thürheim, Sternkreuz-Ordens-Dame, giebt hiermit geziemende Nachricht von dem für sie höchst betrübenden Todesfalle ihres innigst verehrten und geliebten Gemahls, des durchlauchtig hochgeborenen Herrn Andreas Fürsten Razoumoffsky, Ritter der kaiserl. russischen Orden, Grosskreutz des königl. ungarischen St. Stephans-Ordens, kaiser-

lich russischen wirklichen geheimen Rathes und Senators etc. etc., welcher am 23. September 1836 um 1 Uhr Morgens im 84sten Lebensjahre an der Lungenlähmung selig im Herrn entschlafen ist."

„Der entseelte Körper wird am 25. September Abends in der eigenen Wohnung in der Stille eingesegnet, und dann nach Schwertberg in Oberösterreich zur Beisetzung in der gräflich Thürheimischen Familiengruft abgeführt; am 26., 27. und 28. September aber werden von 10 bis 12 Uhr stille Seelenmessen in der Pfarrkirche zu St. Sebastian und Rochus auf der Landstrasse gelesen werden*)**)."

Peu après la mort du prince André on apprit, que l'empereur Nicolas, mécontent de la conversion de ce dernier, avait diminué la pension de la veuve. La comtesse Loulou se rendit alors chez le prince Gortchakow et lui déclara, que sa sœur n'avait pris aucune part dans la conversion de son époux et qu'elle seule, la comtesse, en était responsable. Elle ajouta, que par conséquent ce serait une grande injustice de faire souffrir sa sœur innocente. Le prince Gortchakow déclina catégoriquement son intervention auprès de l'empereur Nicolas; mais dans la haute société de Vienne on prit le parti de la princesse Razoumowski. La princesse Metternich à une soirée reprocha au prince Gortchakow l'injustice, dont le gouvernement russe avait fait preuve à cette occasion. „Pardon, madame", répondit le diplomate russe, „on

*) Le caveau de famille des comtes de Thürheim au cimetière du village de Schwertberg représente une petite chapelle en tuiles très simple, blanchie à la chaux, fermée par une grille en fer. La pierre, qui est au-dessus du caveau, porte l'inscription suivante: „Staub, Asche und Nichts". Dans le fond de la chapelle on voit de simples croix en bois noirci allongés au mur, portant en lettres d'or les noms des membres de la famille Thürheim, qui y reposent. L'une de ces croix porte le nom: „Seine Durchlaucht Andreas Fürst Rasumoffsky." B.

**) Schnitzler dit (Raumers Taschenbuch 1863 p. 83—84): „Der Fürst starb ohne Nachkommenschaft, wahrscheinlich müde und lebenssatt auf seine lange glänzende Laufbahn zurückblickend, von der allerdings viele Früchte schon gefault waren, welcher aber so wenig als der Laufbahn Pozzo di Borgo's ein sehr wichtiger Antheil am Sturz des Napoleonischen Weltthrons abgesprochen werden kann." B.

a accordé à la princesse Razoumowski une pension aussi considérable que celle qu'on donne en Autriche aux veuves des chanceliers" [1]).

Malgré la précaire situation de fortune du défunt sa veuve sut terminer ses affaires de manière à garder un grand nombre d'objets précieux, qui avaient orné le palais du prince. Elle vendit la maison en 1840 au prince Liechtenstein et se fit bâtir une jolie villa à Schwertberg nommé Friedegg qu'elle légua après sa mort à sa fille adoptive Georgine Acton, qui épousa en 1846 le comte Curt Reinecke von der Lippe-Weissenfeld.

La princesse Constantine passa les hivers de 1839 et 1840 à Paris et puis, jusqu'en 1855, les hivers à Vienne et les étés à Schwertberg villa Friedegg. Atteinte d'une maladie nerveuse elle entra dans la maison du médecin Dr. Knörrlein à Linz où elle mourut en 1867 [2])*)**). Elle était très spirituelle et très instruite et exerçait sans bruit une bienfaisance extraordinaire.

---

1) C'est le prince Gortchakow lui-même qui a fait le récit de cette anecdote à l'auteur.

2) La publication de sa mort portait ce qui suit:

„Ludwig Egbert Graf und Herr von Thürheim, Freiherr auf Bibrachzell, Herr von Ober- und Niederreichenbach, Oberst-Erbland-Falkenmeister in Oesterreich ob der Enns, k. k. Kämmerer und Major in der Armee, Chevalier de Justice des souveränen Johanniter-Ordens, Besitzer des Militär-Verdienstkreuzes, Ritter des königlich schwedischen Schwertordens, Besitzer der Herrschaften Weinberg, Schwertberg, Wartberg, Dornach und Pragstein, giebt im eigenen und im Namen seiner Geschwister: Maria, Reichsfürstin von Starhemberg, gebornen Gräfin von Thürheim, Sternkreuzordens- und Palastdame Ihrer Majestät der Kaiserin; dann Joseph Andreas, Grafen von Thürheim, Freiherr von Bibrachzell, Erbland-Falkenmeister im Lande ob der Enns, k. k. Kämmerer und Rittmeister in der Armee, Ritter des königlich preussischen Rothen Adlerordens 3. Klasse, als auch im Namen der hochgeborenen Frau Gräfin Georgine von Lippe-Lippe und Biesterfeld, geborenen von Acton, Nachricht von dem höchst betrübenden Hinscheiden ihrer innigstgeliebten Tante, beziehungsweise Adoptivmutter, und durchlauchtigsten Frau Constantine Fürstin Rasoumoffsky, geborenen Gräfin von Thürheim, Wittwe Sr. Excellenz des durchlauchtigsten Herrn Fürsten Andreas von Rasoumoffsky, weiland kaiserlich russischen Botschafters, Grosskreuz etc. etc., welche nach Empfang der heiligen Sterbsakramente in ihrem 82. Lebens-

jahre am 7. October um 1 Uhr Nachmittags in Folge Altersschwäche selig in dem Herrn entschlafen ist. Die irdischen Ueberreste werden am 10. October um halb 8 Uhr früh am Sterbehause erhoben und nach erfolgter Einsegnung in die Familiengruft nach Schwertberg überführt werden. Am 11. October um 10 Uhr werden in der St. Mathias-Pfarrkiche die feierlichen Seelenmessen und in Schwertberg die Beisetzung und Exequien abgehalten werden."

„Linz, den 9. October 1867."

---

*) Le comte von der Lippe-Weissenfeld habite actuellement avec sa fille la comtesse Octavie Laurette Caroline Hermine, née en 1851 à Graz. Son fils, le comte Eberhard Conrad Herrmann, né en 1854, est marié à m-lle Marie de Benyowsky de Benyo et Urbano. Le comte Curt von der Lippe, possesseur des archives du prince André, en a fait cadeau aux archives du gouvernement russe et a été honoré de l'ordre de St.-Stanislas de première classe. La comtesse Georgine son épouse est morte en 1891. B.

**) La princesse Constantine dans son testament du 5 mars 1855 légua pour les pauvres de Schwertberg et Weinberg 2000 florins. Elle érigea un fidéicommis d'un capital de 60,000 fl., de la villa Friedegg (avec meubles, bibliothèque, tableaux etc.) de bijoux, d'argenterie et d'objets d'art pour la famille de sa fille adoptive, la comtesse de Lippe. Ce fidéicommis n'ayant pas été légalisé, la comtesse de Lippe se trouvant parfaitement libre possesseur de la villa Friedegg, elle la vendit en 1891 à la comtesse de Leiningen-Westerburg. B.

Appendices.

Documents
se rapportant à la carrière du comte André et à son congé.

I.

TITRE D'ALTESSE.

1.

Lettre du comte Nesselrode au prince Razoumowski.

(St.-Pétersbourg, le 27 décembre 1815.)

(En russe.)

Le jour de l'arrivée de l'Empereur à Riga j'ai eu l'honneur de remettre à S. M. I. votre rapport avec toutes les stipulations que vous avez signées tant avec la cour de France qu'avec les autres puissances alliées. S. M. I. ayant pris en considération vos services rendus à la patrie et désirant vous montrer sa bienveillance, vous a accordé en vertu de l'oukaze que j'ai l'honneur de vous remettre ci-joint le titre d'Altesse Serénissime („Swjetlostj").

En vous priant d'agréer mes félicitations sincères à l'occasion de cette nouvelle distinction, qui demeurera à jamais un monument des services signalés qu'à une époque si glorieuse vous avez rendus à la patrie, j'ai l'honneur de remettre à Votre Altesse le rescrit ci-joint et d'être etc.

(signé) Nesselrode.

2.

Oukaze adressé au Senat.

(En russe.)

Nous accordons gracieusement à notre conseiller privé actuel, le prince André Razoumowski, en récompense de ses services remarquables et de ses travaux comme premier plénipotentiaire lors de la conclusion de la paix avec la France le titre d'Altesse.

Riga, 26 novembre 1815.

(signé) Alexandre.

3.

Rescrit de l'empereur Alexandre.

(En russe.)

Prince André Kirillowitch;

Désirant récompenser vos services et vos travaux pour le bien de la patrie comme premier plénipotentiaire à l'occasion de la conclusion de la paix avec la France, je vous ai accordé le titre d'Altesse, ce dont j'ai fait la communication au Sénat le 28 de ce mois.

Comme vous avez terminé une affaire aussi importante, je vous permets de retourner à Vienne; j'espère que, le cas échéant, vous ne nous refuserez pas vos services et me donnerez de nouvelles preuves de votre zèle et de votre expérience acquise au service de tant d'années.

Riga, 29 novembre 1815.

(signé) Alexandre.

II.

PENSION.

Lettre du comte Nesselrode au prince Razoumowski.

(Le 28 avril 1822.)

(En russe.)

En considération de vos services remarquables S. M. I. a daigné accorder à Votre Altesse le 12 avril une pension annuelle de 10,000 roubles en comptant le rouble à 250 cents néerlandais.

En vous faisant part de cette nouvelle, Monsieur, je juge de mon devoir d'ajouter que le ministre des finances a déjà prescrit à la caisse d'état de vous faire parvenir la pension susmentionnée.

Je suis etc.

(signé) Nesselrode.

Note additionnelle pour l'histoire de l'établissement du comte André Razoumowski à Vienne.

Espérant rester à Vienne après son mariage avec la comtesse Elisabeth Thun le comte André avait acheté dans le faubourg Landstrasse (ancienne Rauchfangkehrergasse) une maison de campagne avec jardin.

La comtesse Elisabeth aimait ce jardin, pas grand, mais très joli. Elle y recevait le grand monde de la capitale. Désirant s'établir sur un pied convenant davantage à sa position, le comte André fit démolir cette maison en 1803 et fit ériger au même endroit un palais et des dépendances (chapelle, grand manège, écuries, etc.). La comtesse Elisabeth n'en était pas ravie. Elle aurait préféré au bruit de la démolition la solitude de sa retraite. Au mois d'août de l'an 1803 150 ouvriers commencèrent les travaux. La comtesse eut quelques griefs contre l'architecte Montoyer. Elle y fut poussée par Rosenthal, l'excellent jardinier de la maison Razoumowski, qui ne pouvait approuver certaines mesures de l'architecte. A cette époque le comte André était en Russie pour régler l'héritage de son père. Le 29 septembre 1803 on posa solennellement la première pierre du bâtiment. Armfeldt y avait mis une médaille, les autres assistants différentes monnaies.

Les murs de la vieille maison avaient été gâtés par la pluie. Le 22 octobre 1803 il arriva un accident. Trois hommes furent écrasés, dix autres blessés. La comtesse Elisabeth en fut désespérée et fit tout son possible pour secourir les malheureux ouvriers.

Le comte André avait acheté en outre six maisons voisines et tout le terrain s'étendant jusqu'au Danube. Ce terrain avait appartenu au baron François-Joseph Haggenmüller et aux héritiers du comte Montecuculi.

Comme son père et ses frères le comte André aimait passionnément l'horticulture. Il fit construire par Rosenthal un magnifique parc anglais. Des perspectives variées faisaient de ce jardin un des plus beaux parcs de Vienne. Les arbres fruitiers, les serres et les orangeries se trouvaient dans la plaine d'Erdberg, tout près du fleuve; cette

partie du jardin communiquait par un pont avec le grand parc, qui s'étendait jusqu'au palais [1].

Le comte André avait fait construire tout le long de sa propriété une allée pour les voitures et un chemin pour les piétons avec des bancs en granit. Pour avoir une meilleure communication avec le parc impérial, situé au delà du Danube (le „Prater"), il avait fait construire un pont en pierres (ancienne „Rasumoffskybrücke") [2]. Ce pont fut démoli en 1819. Une société d'actionnaires fit construire au même endroit le premier pont suspendu de Vienne, nommé aujourd'hui „Sofienbrücke".

Le palais du comte André [3] était une des curiosités de la capitale. On l'appelait „Das neue Winterpalais". On y trouvait des tableaux, des statues de Canova, des objets d'art et une bibliothèque de valeur [4].

---

1) Voir la vue du jardin dans la deuxième partie du volume II et le plan ci-joint. Böckh dans son ouvrage „Wiens lebende Schriftsteller, Künstler und Dilettanten im Kunstfache, dann Bücher, Kunst- und Naturschätze der Haupt- und Residenzstadt Wien" (1821) en fait (p. 450) la description suivante: „Dieser Garten (Landstrasse No. 78) ist sowohl in Hinsicht auf die Menge als auch auf die Seltenheit der Gewächse einer der vorzüglichsten Gärten Wiens. Nicht bloss, dass er vortreffliche Glashäuser und eine höchst angenehme Lage besitzt, so ist auch seine Anlage mit seltenem Geschmack gedacht. Schöpfer dieses Gartens war der rühmlichst bekannte Gartenkünstler Rosenthal, dem Wien und seine Umgebungen manchen schönen Garten und manche alten Gärten Wiens mehrere neue Pflanzenarten verdanken."

2) Voir la vue du pont dans la deuxième partie du volume II.

3) Voir la vue du palais ibid. Il avait le „No. 80 auf der Landstrasse".

4) Boeckh dit l. c. p. 472: „Diese Büchersammlung enthält bei 7000 Bände der kostbarsten botanischen Werke, Kupfer und Prachtwerke und Reisebeschreibungen, vorzüglich in französischer und englischer Sprache. Diese Bibliothek befand sich früher in einem dem Zwecke vorzüglich angemessenen Locale; da aber während des Wiener Congresses im fürstlichen Palaste Feuer ausbrach, welches die Bibliothek ergriff, wurden die Bücher an einen andern Ort gebracht." V. la description du palais dans l'ouvrage du comte A. de la Garde „Fêtes et souvenirs du congrès de Vienne" II. p. 60 etc. que nous avons communiquée dans le chapitre VI de la troisième partie de ce volume.

Le 31 décembre 1814 le palais prit feu et les collections furent presque entièrement détruites. L'empereur Alexandre ayant accordé au comte Razoumowski un emprunt de 400,000 roubles, ce dernier fit reconstruire son palais; mais cette somme étant insuffisante le palais ne reconquit jamais son ancienne splendeur[1]).

Après la mort du comte Razoumowski (en 1836) toute sa propriété passa au prince Jean de Liechtenstein[2]), qui n'y résida que quelques années. En 1849 le prince céda le palais à l'état qui en fit l'institut de géologie de l'empire (k. k. geologische Reichsanstalt).

La rue a conservé le nom de Razoumowski[3]). Quant au parc, il fut morcelé et vendu. A cet endroit s'élève de nos jours l'un des plus beaux quartiers de Vienne.

---

1) Sur l'incendie v. la troisième partie de ce volume p. 210—215.

2) V. ibid. p. 255.

3) V. Wilhelm Kisch, Die alten Strassen und Plätze der Landstrasse und ihre historisch interessanten Häuser, Wien 1884, p. 254 et suivants.

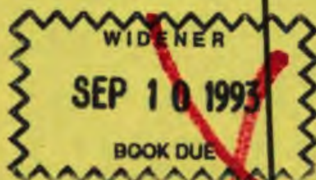
FIN DE LA TROISIÈME PARTIE
DU DEUXIÈME VOLUME.

Index alphabétique des noms et des matières mentionnés dans le vol. II troisième partie.

Halle a. S., Buchdruckerei des Waisenhauses.




3 2044 021 006 416


WIDENER
SEP 10 1993
BOOK DUE